

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDES D'APPROBATION DU PLAN
D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES
CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIE,
S.E.C., À COMPTER DU 1er OCTOBRE 2020

DOSSIER : R-4119-2020

RÉGISSEURS : Me SIMON TURMEL, président
Mme ESTHER FALARDEAU et
Me NICOLAS ROY

AUDIENCE DU 31 AOÛT 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 1

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me AMÉLIE CARDINAL
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me VINCENT LOCAS
Me MARIE LEMAY LACHANDE
Me HUGO SIGOUIN-PLASSE
avocats d'Énergir, S.E.C. (ÉNERGIR)

INTERVENANTS :

Me HÉLÈNE SICARD
avocate de l'Association coopérative d'économie
familiale du Québec (ACEFQ);

Me PAULE HAMELIN
avocate de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me ANDRÉ TURMEL
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me MARC BISHAI
avocat du Groupe de recommandations et d'actions
pour un meilleur environnement (GRAME);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID
avocat d'Option consommateurs (OC);

Me FRANKLIN GERTLER
avocat du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN
avocat de Stratégies énergétiques et de
l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	5
PRÉLIMINAIRES	7
PREUVE ÉNERGIR	32
ÉRIC LACHANCE	33
INTERROGÉ PAR Me VINCENT LOCAS	33
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PAULE HAMELIN	47
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID	69
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	86
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	100
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	117
PANEL 2 - Prévission de la demande, le coût de service et les mécanismes réglementaires en place pour faire face au contexte économique actuel	
CAROLINE DALLAIRE	
MICHEL VACHON	
CAROLINE PROVENCHER	
MARC-ANTOINE BELLAVANCE	
INTERROGÉS PAR Me VINCENT LOCAS	127
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD	154
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me NICOLAS DUBÉ	204
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN	207
CONTRE-INTERROGATOIRE Me ANDRÉ TURMEL	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me MARC BISHAI	219

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID	224
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	245
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	272
INTERROGÉS Me AMÉLIE CARDINAL	307
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	334
RÉINTERROGÉS PAR Me VINCENT LOCAS	342
DISCUSSION	344

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

- E-1 (Énergir) : Donner le volume qui était la prévision pour octobre à mars sur lequel il y a eu un surplus de plus 41 M/m³ et le volume qui était prévu pour avril à juillet sur lequel on constate un moins 181 M/m³ (demandé par ACEFQ) 156
- E-2 (Énergir) : Indiquer quelle est l'augmentation de la consommation en deux mille dix-neuf (2019), vingt vingt (2020) des trois clients VGE mentionnés au paragraphe 1 de la page 40 de la pièce B-0113 par rapport à leur consommation prévue lors du dossier 2019-2020 et préciser si leur consommation de deux mille dix-neuf-vingt vingt (2019-2020) est prévue être récurrente pour les années couvertes par le Plan d'approvisionnement. (demandé par ACEFQ) 174
- E-4 (Énergir) : Fournir un tableau « Historique 4 ans des volumes réels » de mars à mai en incluant les mois de juin et juillet 2020 (demandé par OC) 230
- ENG-5 (Énergir) : Fournir la pondération de la baisse des volumes pour chacun des éléments de variation qui affectent les services de transport et d'équilibrage nommés précédemment (demandé par la Régie) 308

- E-5 (Énergir) : Fournir la pondération de la baisse des volumes du différentiel de la saisonnalité appliquée en fin d'année, du quarante-quatre millions de dollars (44 M \$) de la page 4 de la présentation. 316
- E-6 (Énergir) : Vérifier la disponibilité du plan triennal d'implantation des règles d'or en santé et sécurité, et s'il est disponible de le déposer (demandé par la Régie) 319
- E-7 (Énergir) : Fournir le dernier décompte du nombre de clients au 31 juillet 2020 (demandé par la Formation) 337
-

1 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce trente et unième
2 (31e) jour du mois d'août :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du trente et un
8 (31) août deux mille vingt (2020) par
9 visioconférence, dossier R-4119-2020. Demande
10 d'approbation du plan d'approvisionnement et de
11 modification des Conditions de Service et Tarif
12 d'Énergir, S.E.C., à compter du premier (1er)
13 octobre deux mille vingt (2020).

14 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont maître
15 Simon Turmel, président de la formation, de même
16 que madame Esther Falardeau et maître Nicolas Roy.
17 L'avocate de la Régie est maître Amélie Cardinal.
18 La requérante est Énergir représentée par maître
19 Vincent Locas, maître Marie Lemay Lachance et
20 maître Hugo Sigouin-Plasse.

21 Les intervenants qui participent à la présente
22 audience sont :

23 Association coopérative d'économie familiale DE
24 Québec représentée par maître Hélène Sicard;

25

1 Association des consommateurs industriels de gaz
2 représentée par maître Paule Hamelin;
3 Association hôtellerie Québec et Association
4 restauration Québec représentées par maître Steve
5 Cadrin;
6 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
7 représentée par maître André Turmel;
8 Groupe de recommandations et d'actions pour un
9 meilleur environnement représenté par maître Marc
10 Bishai;
11 Option consommateurs représentée par maître Éric
12 McDevitt David;
13 Regroupement des organismes environnementaux en
14 énergie représenté par maître Franklin S. Gertler;
15 Stratégies énergétiques et Association québécoise
16 de lutte contre la pollution atmosphérique
17 représentées par maître Dominique Neuman.

18 Nous demandons...

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Bonjour.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Nous demandons aux participants de bien vouloir
23 s'identifier à chacune de leurs interventions pour
24 les fins de l'enregistrement. Merci.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Alors, merci Madame la Greffière, Madame Lebuis. Et
3 bonjour Monsieur Morin, notre sténographe pour la
4 semaine.

5 Mes collègues réviseurs et moi ainsi que
6 l'équipe de la Régie vous souhaitons la bienvenue à
7 cette audience portant sur le plan
8 d'approvisionnement et la modification des
9 Conditions de service et Tarif d'Énergir.

10 L'équipe de la Régie est composée des
11 personnes suivantes : notre chargée de projet
12 madame Odette Alarie, avocate maître Amélie
13 Cardinal, et les spécialistes monsieur Gaston
14 Bilodeau, monsieur Gaétan Demers, madame Patricia
15 Dépot, madame Marie-Claire Dinh, monsieur Alex
16 Fontaine, monsieur Georges Lambert, madame Michelle
17 Paquin et monsieur Martin Parent.

18 Alors, quelques mots relatifs au
19 déroulement de l'audience. Tout d'abord, c'est la
20 procédure relativement à l'audience virtuelle.

21 Comme vous le savez, la Régie a déposé, sur
22 le SDÉ et sur son site Internet, les informations
23 suivantes : les coordonnées de connexion, le Guide
24 des participants à une audience en visioconférence
25 devant la Régie de l'énergie et le Guide Technique

1 GoToMeeting pour les participants en audience
2 devant la Régie.

3 Plus particulièrement, je vous invite à
4 prendre connaissance du Guide des participants.
5 Vous trouverez les consignes à respecter en
6 audience.

7 Également, nous demandons particulièrement
8 à ce que tous les micros demeurent fermés, sauf
9 lorsque l'un ou l'autre d'entre vous souhaitez
10 intervenir. Sachez que madame Lebuis, notre
11 greffière, peut en tout temps fermer tous les
12 micros. Nous demandons que seules les caméras des
13 avocats et des témoins qui témoignent soient
14 ouvertes.

15 L'audience est enregistrée,
16 l'enregistrement sera diffusé en direct sur YouTube
17 et les notes sténographiques seront déposées sur le
18 site Internet de la Régie dans les meilleurs
19 délais.

20 Tout comme pour les audiences en personne à
21 la Régie, il est interdit de filmer, de prendre des
22 captures d'écran ou encore d'en enregistrer le
23 contenu audio.

24 Si vous éprouvez un problème technique, par
25 exemple une perte de connexion, nous vous invitons

1 à communiquer avec notre greffière à l'adresse
2 courriel suivante : [johanne.lebuis@regie-](mailto:johanne.lebuis@regie-energie.qc.ca)
3 [energie.qc.ca.](mailto:johanne.lebuis@regie-energie.qc.ca)

4 En ce qui a trait à la procédure relative
5 au déroulement de l'audience, procédure que vous
6 connaissez bien qu'on réitère à chaque audience,
7 donc la semaine dernière vous avez reçu de la Régie
8 le calendrier de l'audience. La Régie vous rappelle
9 qu'elle a pris connaissance de la preuve écrite de
10 tous les participants, elle vous invite à
11 concentrer vos présentations sur les points
12 importants et les conclusions recherchées. Ainsi,
13 vous serez en mesure de bien partager avec nous vos
14 positions à l'intérieur du temps qui vous est
15 alloué.

16 Afin que tout se déroule de façon efficace
17 et efficiente, je vais m'assurer que le temps
18 alloué à chaque participant soit dûment respecté et
19 ce tant pour la présentation de la preuve, les
20 contre-interrogatoires et les plaidoiries. Cette
21 remarque est d'autant plus vraie dans le cadre de
22 cette première grande audience virtuelle.

23 À noter en ce qui a trait aux contre-
24 interrogatoires annoncés à l'égard du PGEÉ, la
25 Régie constate que le temps annoncé est beaucoup

1 trop long, concernant la quantité fixée par ses
2 différentes décisions et lettres procédurales. On
3 invite donc les intervenants concernés à se
4 conformer à ce cadre. Nous vous demandons également
5 de faire preuve de flexibilité pour tenir compte
6 des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre
7 de l'audience.

8 Maîtres Locas et Lemay Lachance, la Régie
9 tient à vous remercier pour avoir répondu avec
10 célérité à notre dernière demande de renseignements
11 et de nous avoir envoyé et transmis l'ensemble des
12 engagements consolidés. C'est fort apprécié et
13 utile aux fins du bon déroulement de la présente
14 audience.

15 Autre point, nous avons reçu différentes
16 demandes de report de l'audience de la part de
17 certains intervenants en raison d'un conflit de
18 calendrier ce vendredi avec un dossier d'Hydro-
19 Québec Distribution. Nous vous reviendrons dans la
20 journée et nous invitons maître Locas et maître
21 Lemay Lachance de nous faire des représentations à
22 cet égard en début d'audience.

23 Alors, à moins de remarques préliminaires,
24 nous sommes prêts à entendre la preuve d'Énergir en
25 débutant avec son premier panel. Merci et bonne

1 audience à toutes et tous.

2 Me VINCENT LOCAS :

3 Merci, Monsieur le Président, Madame et Monsieur
4 les régisseurs, bonjour. Vincent Locas pour la
5 demanderesse, Énergir S.E.C. Très heureux d'être
6 parmi vous aujourd'hui, devrais-je dire plutôt en
7 ligne avec vous, et d'entamer avec l'ensemble des
8 participants au dossier l'audience portant sur la
9 cause tarifaire 2020-2021 d'Énergir. Je serai
10 accompagné cette semaine, comme vous l'avez
11 mentionné, Monsieur le Président, de ma collègue
12 maître Marie Lemay Lachance avec qui je partagerai,
13 là, au gré des panels le traitement de la preuve
14 d'Énergir ainsi que de la plaidoirie qui va s'en
15 suivre.

16 Bien sûr, une audience virtuelle d'une
17 semaine c'est nouveau pour nous tous. Donc, on
18 va... Vous pouvez compter sur notre collaboration
19 pour faire en sorte que les choses fonctionnent
20 rondement et avec le plus de normalité possible
21 dans les circonstances. Monsieur le Président, vous
22 avez mentionné certains éléments. J'aimerais peut-
23 être prendre quelques minutes ce matin pour régler
24 quelques questions d'intendance.

25 Oui, la demande de renseignements numéro 4

1 a été... du moins les réponses à la demande de
2 renseignements numéro 4 ont été déposées vendredi
3 dernier. Il y a un seul élément qui manque
4 toujours, donnée manquante à la question 1.1. On le
5 mentionnait en réponse. Les informations que j'ai,
6 c'est que, au courant de la semaine, nous allons
7 être en mesure de vous fournir cette information-
8 là. Ça risque de se faire possiblement de vive voix
9 dans une ouverture d'audience par moi, en fait,
10 surtout si on n'est pas en mesure de vous le
11 fournir avant que la preuve soit close. Bien
12 évidemment si ça vous convient. Sinon ça sera par
13 le biais de ma plume plutôt que de ma bouche. Mais
14 dans tous les cas, vous allez avoir l'information
15 d'ici la fin de la semaine, la fin de l'audience.

16 Même chose, au courant du week-end, vous
17 avez sûrement passé l'affidavit sur la véracité des
18 faits qui a été signé par madame Dallaire; on a
19 également la présentation du panel 2 qui va suivre
20 le mot d'ouverture de monsieur Lachance qui a été
21 déposé; une série d'engagements de confidentialité.
22 Je comprends également que mes confrères de l'ACIG
23 et de SÉ-AQLPA ont déposé les siens au courant du
24 week-end, ou du moins ont été captés par le SDÉ ce
25 matin.

1 Si mon compte est bon, pour le huis clos,
2 il y aurait uniquement le GRAME qui, pour
3 l'instant, ne nous ont pas fait signe par rapport à
4 leur participation ou non à ce huis clos. Si huis
5 clos il y a bien évidemment, on s'entend que c'est
6 dans cette possibilité où il y a un contre-
7 interrogatoire sur des éléments confidentiels, des
8 informations qui ont été déposées de manière
9 caviardée dans la preuve. Donc, j'inviterais mon
10 confrère si jamais c'est son souhait de participer
11 et de son analyste de nous faire signe d'ici la fin
12 de la journée pour déposer l'engagement.

13 D'ailleurs, Monsieur le Président, je me
14 permets de souligner qu'à la lecture du calendrier
15 d'audience, je vois que le huis clos est prévu
16 d'entrée de jeu pour le panel 3. Considérant que
17 les témoins d'Énergir, leur présentation, n'ont pas
18 de matériel confidentiel à proprement parler, peut-
19 être que je suggérerais, là, puis je le dis
20 d'avance maintenant pour pouvoir faire en sorte que
21 tous les participants puissent gérer possiblement
22 leur agenda en conséquence. Commencer par la
23 portion publique et, par la suite, comme je le
24 mentionne, si jamais il y a des questions qui
25 portent sur de l'information confidentielle de

1 passer au huis-clos, pour la simple et bonne raison
2 que la présentation en tant que telle des témoins
3 n'aura pas la nécessité d'un huis-clos là. Je vous
4 laisse y réfléchir, on pourra en reparler. Il y a
5 deux panels là qui vont précéder, mais je tenais à
6 le mentionner parce que je sais que, des fois, s'il
7 y a des huis-clos, que ce n'est pas du monde qui
8 veut participer, peut-être que ça va changer la
9 façon de fonctionner dans la journée.

10 Ceci étant dit, je vous ai entendus. J'ai
11 également lu. On a également eu la chance de lire
12 les correspondances de maître Gertler, de maître
13 Neuman, par rapport à un report potentiel de la
14 journée de ce vendredi. Si vous le voulez, peut-
15 être que je pourrais, d'entrée de jeu, faire mes
16 représentations à cet effet et d'évacuer la
17 question dès maintenant et vous permettre, au
18 courant de la journée, d'y réfléchir de votre côté.

19 Je vais prendre le signe de tête comme un
20 oui. Donc, essentiellement, prenons pour acquis que
21 cette journée, on s'entend, va être nécessaire. On
22 a déjà un agenda qui est fort chargé. Et lorsqu'on
23 parle de la journée du vendredi, essentiellement on
24 parle de la journée des plaidoiries. Plus souvent
25 qu'autrement, c'est les argumentations tant

1 d'Énergir que des intervenants. Et de la réplique,
2 il ne faut pas l'oublier, aussi, il y a la réplique
3 qu'il faut prendre en considération.

4 Et, là, un report... C'est une chose de
5 faire un report sur une journée ouvrable, ce qui
6 veut dire mardi, dans ce cas-ci parce que lundi
7 étant une journée fériée. Ça en est une autre de
8 repousser le tout d'une semaine. C'est ce que
9 semblait faire allusion maître... mon confrère du
10 ROEÉ dans sa correspondance d'hier.

11 À ce niveau-là, je dois vous dire qu'en ce
12 lundi matin, neuf heures et douze (9 h 12), il y a
13 des enjeux de disponibilité pour les procureurs
14 d'Énergir. Mais au-delà de ces enjeux de
15 disponibilité-là, il existe d'autres solutions
16 potentielles.

17 Énergir avait déjà fait savoir, il y a déjà
18 quelques semaines, de la possibilité de plaider par
19 écrit. Énergir est toujours ouverte à cette
20 possibilité-là si c'est pour permettre un peu plus
21 de flexibilité dans l'aménagement du calendrier.

22 De mémoire, la vaste majorité des
23 intervenants étaient soit en accord ou n'avaient
24 pas exprimé de désaccord. Je pense que maître
25 Gertler avait exprimé un désaccord, mais les

1 circonstances semblent avoir changé depuis, dans la
2 mesure où il y a une demande de report.

3 Donc, dans la mesure où cela pouvait être
4 une option qui permettrait de satisfaire les
5 intervenants. Et toujours dans l'optique, voyons
6 aussi s'il y a une masse critique d'intervenants
7 qui demande ce report. Mais dans l'optique où la
8 Régie voulait, justement, reporter la date du
9 vendredi, l'option de la plaidoirie écrite nous
10 semble celle qui apporterait le plus de flexibilité
11 possible.

12 D'autant plus, et je me permets de faire le
13 commentaire. Comme vous le savez, il y a toujours
14 des plans d'argumentation qui sont déposés,
15 indépendamment de savoir si on le fait d'une
16 manière orale.

17 Est-ce qu'on va dans un niveau de détails
18 ou de granularité qui est un peu plus élevé que si
19 on le fait purement de manière écrite,
20 possiblement, mais il y a des façons de donner du
21 temps à toutes les parties pour se préparer.

22 Par exemple, là je fais un peu du remue-
23 ménages avec vous, ce matin, mais est-ce qu'il n'y
24 aurait pas une possibilité pour Énergir de déposer
25 sa plaidoirie écrite ce vendredi? De laisser le

1 long week-end de trois jours aux intervenants pour
2 revenir mardi matin avec la leur? Et par la suite,
3 à Énergir de répliquer en fin de journée? Ou
4 quelque chose comme ça? C'est un scénario. Il y a
5 un ensemble de scénarios possibles.

6 Bien, on vous soumet que ça serait, peut-
7 être, la façon de fonctionner qui fonctionnerait le
8 mieux. Surtout que cette semaine d'audiences est
9 dans les calendriers de tout le monde depuis déjà
10 un bon deux mois, ne serait-ce que depuis le début
11 de l'été. Commencer à repousser ça d'une semaine,
12 c'est beaucoup.

13 Et je vous laisse aussi regarder si ça a un
14 impact sur vous-même, les travaux et votre
15 délibéré, sachant que les délais sont serrés pour
16 obtenir une décision sur le fond, en vue de tarifs
17 entrés en vigueur le premier (1er) décembre.

18 Donc, essentiellement, c'est cette main
19 tendue qu'Énergir propose aux intervenants si
20 jamais, bien évidemment, il y avait report de la
21 journée de ce vendredi. Mais je vous dirais que
22 l'option d'une plaidoirie orale la semaine
23 prochaine, surtout vers la fin de la semaine
24 prochaine, ne serait pas optimale pour Énergir.

1 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

2 Bonjour à tous. Je me permets de...

3 LE PRÉSIDENT :

4 Juste...

5 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

6 Si vous me le permettez, je vais...

7 LE PRÉSIDENT :

8 Juste quelques instants...

9 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

10 Oui.

11 LE PRÉSIDENT :

12 ... Maître Lemay-Lachance. Oui, vous voulez
13 compléter?

14 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

15 Oui, en fait, c'est qu'on m'indique que le lien
16 YouTube ne fonctionne pas. Alors, je préférerais le
17 dire plus rapidement que trop tard et pour éviter
18 qu'il y ait un trop long décalage dans la
19 présentation de l'audience.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Je voulais juste vous dire, Maître Lemay-Lachance,
22 que je pense que maintenant ça fonctionne.

23 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

24 Parfait. Merci.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci, Maître Lemay-Lachance, nous apprécions votre
3 remarque. Mais, là, on vient de s'assurer que le
4 tout fonctionne bien et Maître Locas,, nous avons
5 pris note de vos représentations et si certains
6 intervenants ont des commentaires à l'encontre de
7 ce que vous venez de mentionner, à savoir s'il
8 devrait y avoir ou non une plaidoirie écrite,
9 j'inviterais certains intervenants à nous faire
10 part de leurs commentaires.

11 Je vois qu'il y a un commentaire, il y a une
12 caméra d'ouverte.

13 PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

14 Moi, je peux-tu parler?

15 LE PRÉSIDENT :

16 J'entends des voix derrière. Est-ce qu'il y a
17 d'autres, est-ce qu'il y a des intervenants qui
18 veulent commenter. Maître Gertler?

19 Me FRANKLIN S. GERTLER :

20 Oui, bonjour, bonjour, messieurs et madame de la
21 formation. Simplement, évidemment, c'est moi qui
22 demande, entre autres, le rapport. C'est... je
23 comprends qu'est-ce que mon confrère dit par
24 rapport à la disponibilité puis aussi, il y avait
25 question d'être à chaud ou pas à chaud, je dirais.

1 Mais par contre, je pense que c'est à peu
2 près certain qu'on sera encore à la Cour supérieure
3 mardi matin tel que mentionné et je ne suis pas
4 seul. On est plusieurs à être, comme l'a souligné
5 maître Neuman, à être visés. Et par ailleurs, je ne
6 pense... puis, là, je dis ça tout humblement, mais
7 je ne pense pas que ça soit vraiment une invitation
8 saine de dire aux gens de préparer une plaidoirie
9 écrite et une cause à la Cour supérieure durant la
10 longue fin de semaine.

11 Mais si c'est ça que la Régie va décider de
12 faire, bien soit, ou bien ça pourrait être le
13 mercredi. Pour qu'est-ce qu'il y a de faire ça par
14 écrit, effectivement, je me suis prononcé contre
15 cette option-là, mais évidemment, il va falloir
16 qu'on fasse preuve également de flexibilité dans
17 les circonstances.

18 Je mentionnerais que déjà, la journée de
19 jeudi risque d'être difficile pour certains d'entre
20 nous parce que, comme vous le savez, une
21 comparution et une participation dans une demande
22 en contrôle judiciaire ou un pourvoi en contrôle
23 judiciaire contre Hydro-Québec, il ne faut pas
24 juste se présenter, là, il faut se préparer.

25 En tout cas, je suis certain que la Régie

1 va faire la part des choses et va prendre une bonne
2 décision, dans les circonstances. Merci.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Merci, Maître Gertler. Je vois, Maître Hamelin, que
5 votre caméra est active. Est-ce que c'est que vous
6 aviez une représentation à faire? Alors, vous
7 pouvez ouvrir votre son.

8 Me PAULE HAMELIN :

9 Bonjour, vous m'entendez?

10 LE PRÉSIDENT :

11 Très bien.

12 Me PAULE HAMELIN :

13 Alors, bonjour à la formation. Je suis de la
14 demande de (inaudible). Naturellement, (inaudible)
15 n'est pas critiquée dans ce dossier. Par ailleurs,
16 je réitère les motifs d'opposition à plaider par
17 écrit qu'on avait transmis à la Régie dans le cadre
18 de notre avis de planification d'audience.

19 Certains de mes collègues, dont maître
20 Gertler ont soulevé la question d'équité
21 procédurale, c'est la première fois qu'on procède
22 dans le contexte d'une audience virtuelle et pour
23 ce qui est l'ACIG, il y a des éléments fort
24 important qui doivent être discutés dans le cadre
25 de la plaidoirie et le fait de le faire par écrit

1 nous empêche la possibilité d'avoir à échanger
2 notamment avec la formation au besoin, surtout en
3 ce qui a trait avec l'entente et l'échange
4 (inaudible) depuis le début sur la question du taux
5 de rendement et d'ailleurs (inaudible).

6 Alors, pour toutes ces raisons,
7 naturellement, je comprends le fait que nos
8 collègues ne puissent être disponibles le vendredi
9 et je respecte ça entièrement. Par ailleurs, notre
10 demande serait de continuer à plaider ce dossier-là
11 de façon orale. Tout le reste du dossier pourrait
12 se faire de façon virtuelle et ça sera la seule
13 occasion que nous, outre l'argumentation de notre
14 preuve, on pourra s'adresser à la formation.

15 Alors, pour toutes ces raisons, je vais
16 vous demander de considérer la question de plaider
17 par... par voie orale.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Hum, hum.

20 Me PAULE HAMELIN :

21 Pour ce qui est de la question d'une remise, je ne
22 vois pas en quoi, si jamais on avait à remettre
23 d'une semaine ou de quelques jours, en quoi Énergir
24 serait préjudicié par ce report. Et pour cette
25 raison-là bien, je maintiens la position de l'ACIG

1 quant à une plaidoirie écrite. Sans compter le fait
2 aussi que, bien qu'on ait à déposer possiblement un
3 plan en soutien de notre position verbale, ça nous
4 laisse peu de temps pour avoir quelque chose
5 d'assez étoffé à soumettre à la Régie. Je vous
6 remercie.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Alors, nous avons bien entendu puis je dirais,
9 Maître Hamelin, en double parce qu'il y a un retour
10 de son dans votre bureau. Pour éviter le retour de
11 son, ce qui serait bien, c'est que vous ayez des
12 écouteurs avec un micro intégré, ce qui permet
13 d'éviter le retour de son. À tout événement, nous
14 avons saisi.

15 Maître Turmel... Maître Neuman qui est
16 arrivé avant, je crois. Oui. Suivi de maître
17 Turmel.

18 Me DOMINIQUE NEUMAN :

19 Oui. Merci, Monsieur le Président. Bien, simplement
20 pour vous indiquer que, quant à nous, notre
21 suggestion c'était le huit (8), c'était le huit (8)
22 septembre, mais je comprends qu'il y a un risque
23 que l'audience de la Cour supérieure se poursuive
24 elle aussi le huit (8) septembre.

25 Ceci étant dit, notre préférence est

1 toujours de trouver une date pour une plaidoirie
2 orale, mais si... et la date que nous avons
3 suggérée dans notre lettre, l'alternative ça aurait
4 été aussi le onze (11) septembre, comme maître
5 Gertler le proposait puisque nous avons des
6 conflits d'horaire. Et ça, c'est simplement de
7 notre côté SÉ-AQLPA, pour le mardi, pardon, le
8 mercredi neuf (9) et le jeudi dix (10).

9 Donc, il se peut que si l'audience de
10 plaidoiries avait lieu le neuf (9) ou le dix (10),
11 que nous ne puissions pas être là et dans ce cas,
12 par nécessité, on demanderait à plaider par écrit,
13 mais...

14 Donc, notre préférence, c'est le huit (8)
15 ou subsidiairement le onze (11). Et j'appuie ce que
16 maître Hamelin vient de mentionner. Il me semble
17 que le onze (11)... Enfin, c'est du côté de la
18 Régie, ça dépend du côté de la Régie. Si l'audience
19 de plaidoiries a lieu le onze (11), est-ce que
20 ça... est-ce que vous estimez que ça vous laisse un
21 délai suffisant pour rendre une décision en temps
22 utile? Je vous remercie beaucoup.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Juste, Maître Turmel, juste avant. Je vois, Maître
25 Hamelin, si vous avez un complément additionnel ou

1 c'est une erreur? O.K. Alors, Maître Turmel.

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Oui. Bonjour, Monsieur le Président. Bonjours aux
4 Régisseurs. André Turmel pour la FCEI. Alors, la
5 FCEI appuie la demande de maître Gertler du ROÉÉ
6 puisque la FCEI est également mise en cause dans la
7 décision, dans la demande à la Cour supérieure et
8 la FCEI pourrait intervenir devant la Cour
9 supérieure également vendredi. Donc, nous sommes
10 également concernés directement.

11 Et à cet égard, je pense que la proposition
12 de reporter d'une semaine ne m'apparaît pas
13 vraiment préjudiciable. C'est sûr qu'on aime ça
14 être à chaud pour tout le monde, du début A à Z,
15 mais je pense qu'une semaine, et assurément
16 conserver l'audience orale et les argumentations
17 orales m'apparaissent sine qua non, une condition
18 essentielle pour que ce soit un peu plus efficace.

19 Et dans le contexte, parce que la demande
20 déposée en Cour supérieure est quand même
21 importante et plusieurs intervenants dans ce
22 dossier-ci sont mis en cause et pourraient
23 intervenir en Cour supérieure ce vendredi. Merci.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Merci Maître Turmel. Maître Sicard.

1 Me HÉLÈNE SICARD :

2 Bonjour à tous. Hélène Sicard pour l'ACEF de
3 Québec. Vous m'entendez bien? Parce que, moi, je
4 n'ai pas de...

5 LE PRÉSIDENT :

6 Pas bien, on vous entend, mais vous ne parlez pas
7 assez fort. Peut-être que votre micro n'est pas
8 trop loin?

9 Me HÉLÈNE SICARD :

10 Bon. Alors, est-ce que là ça va mieux?

11 LE PRÉSIDENT :

12 Oui, c'est parfait. C'est excellent.

13 Me HÉLÈNE SICARD :

14 Voilà! C'est le micro qui était trop loin, on va
15 s'ajuster. Alors, je remercie d'abord Énergir pour
16 son ouverture à remettre. Oui, il y aura une
17 participation de plusieurs des intervenants dans ce
18 dossier devant la Cour supérieure qui est quand
19 même un dossier important pour tout le monde, je
20 pense.

21 Maintenant, écrit, oral, on va se plier à
22 ce que décidera la Régie si elle accorde cette
23 remise, sauf... Moi, je vous demanderais le neuf
24 (9) en après-midi, je l'avais indiqué d'ailleurs
25 dans la lettre soumise pour l'audience par l'ACEF

1 de Québec. Je ne serai pas disponible, mais je me
2 débrouillerai pour plaider à la date qui fera votre
3 affaire, même si mon analyste n'est pas disponible
4 cette semaine-là.

5 Et je vous remercie... je vous remercierais
6 de faire droit à cette demande, je pense que c'est
7 important. Merci.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci. Alors je comprends que c'est complet pour
10 les représentations. Maître Locas est-ce que vous
11 avez... ou maître Lemay, est-ce que vous avez un
12 complément?

13 Me VINCENT LOCAS :

14 Bien en fait, Monsieur le Président, si vous me
15 permettez, l'élément que je comprends ici c'est :
16 oui, il y a un report mais tout le monde a ses
17 enjeux de disponibilité, en commençant par la
18 personne qui vous parle en ce moment, là. Ceci
19 étant dit, est-ce que la plaidoirie écrite apporte
20 plus de flexibilité à tout le monde, la possibilité
21 de... de faire valoir son point? On a la prétention
22 que oui, surtout considérant les délais qui
23 seraient... si c'est juste une question de délais,
24 je veux dire je pense que c'est quelque chose qui
25 s'arrange, là. Ceci étant dit, tout le monde a ses

1 enjeux de disponibilité, il y en a que c'est
2 l'après-midi, d'autres veulent pouvoir plaider le
3 onze (11). On s'entend qu'une semaine c'est
4 beaucoup et c'est clairement au-delà du calendrier
5 qui avait été proposé. Puis je le dis avec beaucoup
6 de respect autant pour mes confrères et ma consœur
7 et également pour nos collègues d'Hydro-Québec,
8 mais je vous dirais que le dossier tarifaire
9 d'Énergir n'a pas nécessairement faire les frais
10 d'un dossier... du dossier d'Hydro-Québec, là.
11 Donc, je vous demanderais tout simplement de garder
12 ça à l'esprit lorsque vous rendrez une décision à
13 cet effet. Mais bien évidemment, Énergir va se
14 rendre disponible pour faire ses représentations
15 orales ou écrites au moment où la Régie le jugera
16 préférable.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors merci. Comme je l'ai annoncé, comme nous
19 l'avons annoncé en début d'audience, nous allons
20 évaluer tout ça et vous revenir dans les meilleurs
21 délais. J'avais indiqué au cours de la journée,
22 mais c'est possible que ce soit demain également.
23 Alors, Maître Locas, nous sommes prêts à procéder
24 je crois avec le panel numéro 1. Vous êtes toujours
25 là?

1 Me VINCENT LOCAS :

2 Oui.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Oui, bon avec monsieur Lachance.

5 Me VINCENT LOCAS :

6 Oui, oui, oui, je (inaudible).

7 LE PRÉSIDENT :

8 Oui, ça va. Avec monsieur Lachance le mot
9 d'ouverture. Juste une seconde, je vois maître
10 Gertler apparaître.

11 Me FRANKLIN S. GERTLER :

12 Oui, je fais une appa... je fais une apparition.
13 Simplement pour vous dire ou vous demander, dans la
14 mesure du possible, de nous donner l'heure juste
15 aujourd'hui parce qu'on a des... on a des
16 discussions aujourd'hui et on fait une journée
17 justement sur comment on s'organise avec plusieurs
18 procureurs, là, comment on s'organise par rapport à
19 la Cour supérieure. Alors ce serait préférable
20 d'avoir l'heure juste pour le déroulement de la
21 semaine plus tôt que plus tard s'il vous plaît.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Oui. Nous allons vous revenir le plus rapidement
24 possible, Maître Gertler. J pense que pour vendredi
25 il y a un enjeu, un problème, je crois qu'Énergir

1 comprend qu'il y a un problème pour vendredi, alors
2 il va falloir trouver une solution, ça c'est clair,
3 pour vendredi. Alors nous procédons avec monsieur
4 Lachance, Maître Locas.

5 Donc, Maître Gertler, ça va?

6 Monsieur Lachance, vous êtes prêt, je
7 présume, pour l'interrogatoire ou la présentation,
8 donc Maître Locas, c'est votre témoin.

9

10 PREUVE ÉNERGIR

11

12 LA GREFFIÈRE :

13 Je vais faire l'asserment...

14 Me VINCENT LOCAS :

15 Oui, donc...

16 LA GREFFIÈRE :

17 Excusez-moi, Maître Locas, je vais faire
18 l'assermentation.

19 Me VINCENT LOCAS :

20 Bien effectivement, j'allais vous inviter à le
21 faire.

22 LA GREFFIÈRE :

23 Oui. Si monsieur Lachance veut accéder à sa caméra.
24 Je ne sais pas, est-ce que c'est activé?

25

1 Me VINCENT LOCAS :

2 La caméra est activée, au meilleur...

3 LA GREFFIÈRE :

4 Parfait. Parfait.

5

6 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce trente-et-unième
7 (31e) jour du mois d'août, a comparu :

8

9 ÉRIC LACHANCE, président d'Énergir, ayant une place
10 d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal
11 (Québec);

12

13 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
14 solennelle, dépose et dit :

15

16 INTERROGÉ PAR Me VINCENT LOCAS :

17 Q. **[1]** Merci beaucoup, Monsieur Lachance. Donc,
18 monsieur Lachance va procéder à une courte
19 allocution et par la suite il sera disponible pour
20 répondre aux questions de la Régie et des
21 intervenants, le cas échéant.

22 R. Alors bonjour tout le monde. J'espère que vous
23 pouvez bien m'entendre? Monsieur le Président,
24 Monsieur et Madame les Régisseurs, ça me fait
25 plaisir d'être ici avec vous ce matin, bien que

1 virtuellement. Cette présente cause, dans le fond,
2 c'est la deuxième année d'un allégement
3 réglementaire. C'est aussi ma première comme CEO.
4 C'est la première fois que j'ai l'occasion de
5 m'adresser à vous dans ces... dans ce nouveau rôle.

6 Alors ce que je me proposais de faire
7 c'était de vous parler de quelques sujets qui
8 occupent mes pensées et évidemment celles de mes
9 collègues. Et d'abord, bien c'est difficile de ne
10 pas y penser, on va prendre un petit peu plus de
11 temps, c'est bien sûr la COVID.

12 La COVID évidemment représente un contexte
13 de crise sanitaire puis économique qui est unique.
14 Comment ça, ça se traduit dans le cadre de gestion?
15 Je décrirais que c'en est un où on peut parler
16 d'incertitude à la puissance dix (10) et où je
17 dirais l'équilibre que normalement on peut trouver,
18 bien cet équilibre-là peut changer rapidement,
19 particulièrement en fonction de nouvelles
20 directives publiques.

21 Donc quand vient le temps de naviguer comme
22 entreprise dans un environnement aussi incertain,
23 ce qu'on a tenté de faire c'est de
24 s'aligner sur trois piliers importants. D'abord la
25 santé et sécurité de nos employés et du public.

1 Deuxièmement au niveau de la sécurité financière de
2 l'entreprise et bien entendu, au niveau du besoin
3 de nos clients.

4 Au niveau de la santé et sécurité, je
5 dirais qu'au global, ça s'est très bien passé
6 jusqu'à présent. Au niveau des activités de
7 terrain, on a réussi à adapter nos opérations pour
8 opérer tant et aussi bien dans un mode de
9 continuité des opérations avec un confinement total
10 à des activités, jusqu'à une reprise,
11 essentiellement, de toutes nos activités de façon
12 sécuritaire.

13 Au niveau de travail de bureau, on a
14 réussi à passer essentiellement la quasi-totalité
15 des emplois en télétravail sans perte de
16 productivité et tout ça en assurant de maintenir un
17 niveau de santé globale de nos employés à un niveau
18 plus que satisfaisant.

19 C'est une chose qu'on mesure environ aux
20 deux trois semaines pour s'assurer d'être capables
21 de corriger le tir, puisqu'on est en terrain
22 inconnu.

23 Au niveau de la sécurité financière,
24 évidemment, les préoccupations qu'on a et qu'on
25 avait particulièrement au tout début de la crise

1 c'est celui de l'accès au marché des capitaux, mais
2 également au niveau de la situation financière de
3 nos clients, à savoir, quelle sera l'impact sur les
4 revenus et également sur les factures impayées.

5 Afin de faire preuve de prudence dans un
6 contexte où il y a beaucoup d'incertitudes, en
7 fait, dès que le marché financier a rouvert si on
8 peut dire ça comme ça, Énergir est allée émettre
9 une obligation de trois cent millions de dollars
10 (300 M\$), alors que normalement on y aurait été
11 pour cent millions (100 M\$) pour renouveler une
12 échéance; la raison étant, encore une fois, qu'on
13 voulait s'assurer de se donner un coussin si jamais
14 les choses allaient dans la mauvaise direction.

15 La raison pour laquelle Énergir a été en
16 mesure d'accéder aussi rapidement au marché, puis
17 je vous en avais parlé l'année dernière alors que
18 j'avais le chapeau de CFO, c'est encore une fois à
19 cause du cadre stable et prévisible et équilibré
20 dans lequel Énergir se situe au niveau
21 réglementaire. Ça c'est sûr que les marchés
22 financiers, les premières entreprises qui ont pu
23 passer sont celles de notre secteur et c'est un des
24 caractères que quand on parle dans le fond au
25 marché, bien reconnaître.

1 Vous allez me permettre ici peut-être de
2 faire une parenthèse justement au niveau de la
3 préoccupation, à savoir, s'il y a lieu ou non de
4 réviser le taux de rendement.

5 En toute honnêteté, c'est tout à fait
6 légitime qu'avec une baisse du taux sans risque
7 comme on l'a vue de se questionner sur cette
8 opportunité-là et, encore une fois, à travers les
9 années, Énergir, il est arrivé qu'on change le taux
10 de rendement. Donc, en soi c'est un exercice qui
11 est sain.

12 Pour moi, la question essentiellement c'est
13 de savoir quel sera le meilleur moment pour le
14 faire afin justement de ne pas impacter cet
15 environnement de stabilité, de prévisibilité, puis
16 d'équilibre.

17 On est dans un allègement réglementaire de
18 trois ans. Ça veut pas dire qu'on peut pas remettre
19 en question, mais encore, je pense que dans un
20 esprit d'équilibre où il y a des plus et des moins,
21 il faut se poser la question de dire est-ce que ça
22 c'est un seul des éléments qu'il faut regarder ou
23 il faut le voir dans son ensemble.

24 Et bien que le taux sans risque ça demeure
25 que c'est un élément important. Il n'en demeure pas

1 moins aussi que dans une cause sur un taux de
2 rendement, on va vouloir parler de la prime de
3 risque et ça, par la force des choses, ça va être
4 influencé par le contexte économique et ça va être
5 également influencé par rapport à, par exemple, le
6 plan d'économie vert ou encore le plan Montréal qui
7 sont à venir.

8 Donc, à tout événement, simplement vous
9 rappeler que le taux de rendement, je n'ai pas
10 besoin de vous le dire, c'est une composante qui
11 est importante pour les prêteurs et les
12 investisseurs. Donc, c'est important de le
13 regarder, mais c'est également important de se
14 questionner sur le bon moment pour le faire.

15 Troisième élément, si je reviens à la
16 COVID, comme je vous le disais, comme pilier au
17 niveau des clients, alors ici on a essayé de faire
18 la preuve de plus de flexibilité qu'on était
19 capables tout en maintenant une équité.

20 Par exemple, on a suspendu le processus de
21 recouvrement, les interruptions, puis on a fait Des
22 aménagements aux conditions de service. J'aimerais
23 ici souligner puis vous remercier en fait, à la
24 Régie, parce que tout au long et dès le début
25 particulièrement de la COVID, vous avez fait preuve

1 d'une grande flexibilité, notamment en nous disant
2 que la suspension temporaire des conditions au
3 service, pardon, des conditions de service et de
4 tarif, que vous étiez prêt à ce qu'on avance sans
5 nécessairement que ce soit examiné préalablement.
6 Dans un contexte où on doit bouger rapidement, ça a
7 été très apprécié d'Énergir, mais par la bande ça a
8 eu un effet bénéfique sur ce qu'on a pu faire pour
9 les clients. Je crois que l'amortissement accéléré
10 qui a été approuvé au niveau du compte d'écart de
11 fourniture de gaz naturel, c'est un autre bel
12 exemple d'agilité afin de se positionner envers les
13 clients.

14 Maintenant, quand on regarde en avant
15 qu'est-ce que l'année 2020-2021 nous réserve.
16 Évidemment, les scénarios sont multiples. Je n'ai
17 pas une boule de cristal qui est meilleure que les
18 autres pour ceux qui auraient espéré que je puisse
19 vous aiguiller. Ce je pourrais vous dire, c'est
20 qu'en fait au niveau des opérations, je pense que,
21 globalement, étant donné ce qu'on a démontré à
22 travers le spectre des confinements, je pense qu'on
23 est en bonne forme, on est prêt à faire face à ça.
24 Mais évidemment il y a un effet de durée sur l'état
25 global des employés qu'on va surveiller. Le gros

1 point d'interrogation que je partageais, entre
2 autres, avec notre conseil d'administration il n'y
3 a pas longtemps, c'est qu'est-ce que va être
4 l'impact du retrait des mesures d'aides
5 gouvernementales.

6 On sait que, présentement, il y a beaucoup
7 de support au niveau de la population et des
8 entreprises. Donc, à mesure que le gouvernement va
9 se retirer de ces mesures d'aides-là, ça va être
10 quoi l'impact sur le nombre de clients, sur les
11 volumes, sur les comptes à recevoir? Puis on ne se
12 cachera pas qu'une des raisons pour laquelle ça a
13 peut-être frappé moins fort au niveau des revenus
14 chez Énergir, c'est qu'on était sorti de la saison
15 hivernale au moment où est-ce que le pire est
16 arrivé. Donc, évidemment, quand on se projette puis
17 qu'on pense à une deuxième vague, si quelque chose
18 d'important devait se produire à l'hiver, c'est un
19 des éléments qui est sur notre matrice de risque
20 qu'on suit de près.

21 Après ça, il y a évidemment l'accélération
22 des tendances. On pense évidemment à tout ce qu'on
23 a pu faire maintenant en ligne. Ce matin en est un
24 bel exemple, le télétravail. Les attentes de
25 clients qui ont changé. Souvent, la façon que je le

1 résumé, c'est qu'on entend de plus en plus des gens
2 dire, ça aurait dû toujours être comme ça. Donc,
3 évidemment, bien qu'il y a eu la COVID, aujourd'hui
4 on le voit, là, les habitudes ont changé, les
5 attentes ont changé. Donc, ça va être à nous de
6 répondre à ça.

7 Je parlais beaucoup de la COVID. Mais je
8 vous assure, on ne perd pas de vue le reste.
9 D'ailleurs, l'an dernier quand je vous avais parlé,
10 je vous avais dit qu'on avait quand même les
11 lumières au vert avec plusieurs . Et je vous avais
12 parlé de « pacing » sur la réduction des gaz à
13 effet de serre, sur l'importance d'agir pour faire
14 partie de la solution et de rester humble à travers
15 tout ça puis de s'ajuster à travers le « pacing »
16 au fur et à mesure que ça évoluerait.

17 Bon, évidemment, la COVID a changé quelques
18 lumières. Je n'ai pas besoin de vous le dire. À
19 travers ça aussi, est venue s'inscrire dans le
20 portrait qu'on n'avait pas sur le radar la guerre
21 de marché dans le pétrole dont les impacts sont
22 encore difficiles à lire sur le prix du gaz.
23 Aujourd'hui, le consensus, c'est que, avec la
24 réduction de la production en Amérique du Nord,
25 étant donné les prix pétroliers moins élevés, il y

1 aura moins de production de gaz, et donc une
2 pression à la hausse sur celui-ci. C'est ce que les
3 marchés anticipent pour l'hiver prochain. Bon,
4 reste à voir. C'est une industrie qui a su nous
5 surprendre.

6 Au niveau du « pacing » sur la réduction
7 des gaz à effet de serre, encore une fois la COVID,
8 est-ce que ce sera un accélérateur ou un frein?
9 Certaines régions, on pense à l'Europe, par
10 exemple, ont utilisé les stimuli économiques comme
11 une plate-forme pour faire accélérer ça.
12 Évidemment, il y a les élections américaines qui
13 s'en viennent. On ne se cachera pas qu'un
14 changement de gouvernement vers un gouvernement
15 démocrate pourrait remettre l'environnement un peu
16 plus à l'avant front au niveau des agendas.

17 Donc, d'autres éléments qui sont venus
18 s'inscrire dans le portrait qu'on va suivre. Tout
19 ça étant dit, dès, dans le fond, ma nomination
20 avant même ma prise en fonction, avec les
21 collègues, on s'était donné comme objectif de venir
22 raffiner nos stratégies par rapport à l'horizon
23 2030-2050. Notre plan stratégique en cours porte
24 jusqu'à 2023 qui visait à nous positionner pour
25 différents environnements.

1 Mais avec ce qui se passe entre autres avec
2 le plan d'économie vert, avec Montréal qui veut
3 annoncer ses choses, on s'est dit que c'est
4 important d'amorcer vraiment, d'avoir une vision
5 plus complète pour 2030-2050. Le travail n'est pas
6 terminé. Possiblement que lorsque ce sera fait,
7 s'il y a un intérêt, ça nous ferait plaisir de
8 pouvoir vous présenter ça. Mais je peux quand même
9 vous dire qu'en fait, ça repose clairement sur une
10 conviction qu'on a, c'est-à-dire que si on veut
11 assurer une transition énergétique, une réduction
12 de l'intensité de carbone dans l'économie, ça va
13 prendre un portefeuille d'énergie et
14 d'infrastructure énergétique qui vont travailler en
15 complémentarité, pas juste en compétition. Ça va
16 prendre des solutions qui sont hybrides, qui vont
17 être de plus en plus carbo-neutres et
18 renouvelables, idéalement.

19 Je ne rentrerai pas dans le détail de tout
20 ça, mais que ça soit dans le monde du transport, du
21 bâtiment ou encore de l'industrie, évidemment, on
22 pense que le GNR va avoir une place à jouer. On
23 croit que l'hydrogène, à certains endroits, va
24 avoir un rôle à jouer. Et, possiblement, que même
25 au niveau de l'industrie, le gaz naturel, avec la

1 capture de carbone, pourrait être un des éléments.

2 Ça va avoir des effets qui vont être
3 différents en fonction des secteurs. Le transport
4 en est un où on est très peu présent. Donc, est-ce
5 que ça sera une source d'opportunité avec du GNR?
6 Ça reste à voir, ou d'autres types de
7 biocarburants.

8 Au niveau du bâtiment, où je ne vous
9 apprend rien, vous êtes les experts. On a un Québec
10 qui est déjà très électrifié, mais qui doit quand
11 même faire face à des besoins de pointe longs à
12 cause de nos hivers rigoureux. À ce moment-là,
13 peut-être qu'on aura moins de volume, mais peut-
14 être, que notre rôle va être amené à évoluer pour
15 travailler plus en biénergie ou en gaz d'appoint,
16 si on pourrait dire ça comme ça pour le bâtiment.

17 Et au niveau de l'industrie, je pense qu'il
18 est encore très tôt pour le dire parce qu'il y a
19 également des filigranes économiques qui se mêlent
20 à tout ça. Dans tous les cas, et ça c'est une bonne
21 nouvelle, c'est que ce qui ressort, c'est que la
22 meilleure façon, encore une fois, de faire bouger
23 l'aiguille rapidement économiquement, c'est
24 l'efficacité énergétique. Et ça tombe bien parce
25 qu'Énergir, au fil des années, on a été reconnu

1 comme un leader avec nos programmes là-dedans.

2 Comme vous le savez, nos budgets en
3 efficacité ont augmenté, ce qui fait qu'on va
4 pouvoir avoir encore plus d'impact. Et, comme vous
5 le voyez, ce n'est pas quelque chose qui est
6 nouveau chez nous, c'est quelque chose qu'on
7 travaille depuis plusieurs années avec les équipes.

8 Fort probable qu'à l'issue de cet exercice,
9 ça veut dire qu'on va devoir se reparler sur
10 différents sujets, que ce soit le profil de nos
11 approvisionnements, l'évolution de notre réseau ou
12 encore la tarification de nos services.

13 Alors, voilà, c'est ce que j'avais à vous
14 dire brièvement. Merci beaucoup pour votre écoute.
15 Et, encore une fois, si vous avez des questions, ça
16 va me faire plaisir d'y répondre.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, merci bien, Monsieur Lachance. Nous vous
19 avons écouté avec attention. Maître Locas, est-ce
20 que vous avez des questions à poser à monsieur
21 Lachance? Ou on procède immédiatement aux contre-
22 interrogatoires?

23 Me VINCENT LOCAS :

24 Bien, en fait, j'allais inviter, justement... Les
25 contre-interrogatoires, c'est bien entendu, il y en

1 a et non, je n'aurai pas de questions
2 additionnelles pour monsieur Lachance.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Très bien. Donc, tel qu'annoncé, nous commençons
5 avec l'ACIG, Maître Hamelin. Et voilà... Peut-être,
6 qu'il manque votre son, Maître Hamelin. Il manque
7 juste votre son, Maître Hamelin. On ne vous entend
8 toujours pas. Il faut descendre en bas, votre
9 petite souris, à gauche, sur « micro ».

10 Me PAULE HAMELIN :

11 Est-ce que ça fonctionne, maintenant?

12 LE PRÉSIDENT :

13 Très bien.

14 Me PAULE HAMELIN :

15 Alors, on s'excuse. On a essayé de trouver une
16 façon de le faire directement à nos bureaux. Donc,
17 tout le monde présent, et on a, en fait, un système
18 central. Donc, c'est pour ça que je ne peux pas
19 nécessairement manipuler ma caméra. On va essayer
20 d'ajuster au cours de la journée. Alors, je m'en
21 excuse.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Actuellement...

24

25 Me PAULE HAMELIN :

1 J'espère que vous n'aurez pas de retour de son.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Actuellement, il n'y a pas de retour de son puis on
4 vous entend très bien.

5 Me PAULE HAMELIN :

6 Parfait.

7 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PAULE HAMELIN

8 Q. **[2]** Alors, bonjour, Monsieur Lachance. Paule
9 Hamelin pour l'ACIG. Quelques questions pour vous.
10 J'ai compris de votre allocution qu'essentiellement
11 vous reconnaissez l'impact de la pandémie sur les
12 conditions économiques et financières actuelles,
13 c'est exact?

14 R. Oui.

15 Q. **[3]** Et j'ai compris également que vous avez dit
16 qu'il était légitime de considérer la question du
17 taux de rendement dans ce contexte-là?

18 R. Dans le contexte d'une baisse des taux d'intérêt.

19 Q. **[4]** D'accord. Vous avez parlé de la prime de
20 risque. Est-ce que je dois comprendre, est-ce que
21 vous l'avez analysée, la question de prime de
22 risque?

23 R. À ce jour-ci, on ne l'a pas analysée, non.

24 Q. **[5]** Vous avez parlé de l'impact du plan économie
25 vert et plan de Montréal, si j'ai bien compris, sur

1 la question de la prime de risque. Compte tenu de
2 votre réponse précédente, j'imagine que vous n'avez
3 pas véritablement analysé ces deux éléments-là sur
4 la question de la prime de risque?

5 R Pour répondre à la question précédente, encore une
6 fois, non, on n'a pas analysé la prime de risque.
7 Le but de mon propos est simplement de dire qu'on
8 peut s'attendre que ça pourrait contenir des
9 éléments. Donc, en se questionnant sur quel est le
10 meilleur moment, c'est une des choses à prendre en
11 compte, sachant que ça pourrait contenir des
12 éléments.

13 Q. **[6]** Mais à ce stade-ci, de ce que je comprends,
14 vous n'avez pas fait cette analyse?

15 R Je n'ai pas fait d'analyse, non.

16 Q. **[7]** Peut-être juste pour que je comprenne en quoi
17 le plan économie vert et le plan de Montréal
18 pourraient avoir un impact sur la prime de risque?

19 R Écoutez, je ne veux pas spéculer, mais il y a eu
20 des fuites dans les journaux qui vont aussi loin de
21 dire que le gaz naturel pourrait être banni dans
22 certaines segments de marché. Donc, je pense qu'en
23 soi ça pourrait être un élément qui devrait être
24 pris en compte sur l'environnement d'affaires.

25 Q. **[8]** O.K. Mais c'est... vous ne l'avez pas analysé.

1 Donc, pour l'instant, c'est possiblement de la
2 spéculation ou c'est tiré des articles de journaux?

3 R On peut participer à des panels et tout, mais
4 encore une fois, le rapport n'étant pas publié, je
5 ne peux pas présumer de qu'est-ce qu'il va y avoir,
6 d'où mon point qui est de dire, c'est une question
7 de dire : si on veut avoir un débat, est-ce qu'on
8 préférait avoir ces informations-là ou non.

9 Q. **[9]** Parfait. Je n'aurai pas d'autres questions.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Merci, Maître Hamelin. Maintenant, dans AHQ-ARQ?

12 Me STEVE CADRIN :

13 Bonjour. Est-ce que vous m'entendez quand même pas
14 si mal, si... ou pas?

15 LE PRÉSIDENT :

16 Oui, on vous entend, vous êtes loin dans une salle,
17 mais nous vous entendons, ça va.

18 Me STEVE CADRIN :

19 Désolé. On a pu faire ça, nous, d'ici, en équipe,
20 tous dans la même salle.

21 Q. **[10]** Alors, bonjour, Monsieur Lachance. J'aurais
22 deux questions pour vous.

23 Tout d'abord, je fais référence au mémoire
24 qui a été déposé par l'AHQ-ARQ, qui est la pièce
25 C-AHQ-ARQ-12, à la page 29, et je vais vous faire

1 la lecture du passage qui est spécifiquement visé,
2 là, pour vous recarder la question. Donc :

3 L'AHQ-ARQ comprend que pour les six
4 types de services rendus par Énergir,
5 seul le service de distribution
6 affecte le bénéfice d'Énergir.
7 Pour les cinq autres services, soit la
8 fourniture, le transport, les
9 (inaudible), les ajustements prévus
10 aux inventaires et au système
11 d'abonnement, et des (inaudible) lois
12 d'émission, Énergir (inaudible).
13 Or, l'AHQ-ARQ ne voit pas d'indicateur
14 dans le cas d'Énergir qui mesure
15 l'efficacité de celle-ci à se procurer
16 de tels services de façon optimale,
17 dans le cadre des nombreuses décisions
18 qu'elle doit prendre sur divers
19 horizons de temps entre le long terme
20 et le temps réel.

21 Ma question est la suivante. Vous, à votre niveau,
22 au niveau de la présidence, là, est-ce que vous
23 avez des indicateurs qui vous permettent de vous
24 assurer et nous rassurer indirectement bien sûr,
25 que les décisions prises et facturées aux clients

1 sont bien optimisées?

2 Me VINCENT LOCAS :

3 Si vous me permettez, Monsieur le Président, je ne
4 vais pas avec la pertinence de la question de mon
5 confrère, ceci étant dit, il y a des panels qui le
6 suivront, plus précisément le panel 3 sur les
7 approvisionnements gaziers qui risquent d'être
8 mieux placés en termes des témoins disponibles pour
9 répondre à cette question qui se veut, malgré le
10 fait que mon confrère à ajouter « au niveau de la
11 présidence », là, mais qui se veut quand même
12 pointue pour un mot d'ouverture ici, là.

13 Donc, je l'inviterais à poser sa question
14 et à la conserver précieusement pour le panel
15 numéro 3.

16 Me STEVE CADRIN :

17 Si je peux me permettre de répondre, Monsieur le
18 Président, effectivement la question est posée au
19 niveau de la présidence, parce qu'on sait qu'il n'y
20 a pas d'outils de ce niveau-là qui sont
21 (inaudible). On y reviendra dans un autre panel,
22 sur cette question-là.

23 Ce qui nous intéressait également c'est de
24 voir, au niveau de la présidence, qu'est-ce qu'i y
25 avait comme outil de disponible et peut-être voir

1 effectivement si ce genre d'outil-là ne pouvait pas
2 nous être présentés, à la Régie, par la suite. Je
3 ne connais pas la réponse à la question d'avance,
4 bien sûr, là, on verra s'il y a un outil ou il n'y
5 en a pas, mais c'est évident que la question nous
6 intéresse beaucoup pour savoir si la présidence
7 s'intéresse à cette optimisation des décisions qui
8 sont prises en cours de route puis qui a rebours
9 sur les décisions qui ont été prises dans une
10 année, tout simplement.

11 Alors, on connaît déjà certaines des
12 réponses, là, vous savez qu'il y a une discussion
13 là-dessus qui viendra dans notre mémoire.

14 Alors, la question, donc, elle est vraiment
15 ici au président à ce stade-ci, là.

16 LE PRÉSIDENT` :

17 Si, Monsieur Lachance, vous me voyez hocher de la
18 tête, écoutez si vous avez la réponse, vous pouvez
19 répondre, si vous croyez que c'est préférable de
20 transmettre la question au panel approprié c'est
21 libre à vous. Est-ce que ça convient, Maître Locas?

22 R. En fait, je ne suis pas sûr d'avoir saisi à cent
23 pour cent (100 %) la question ici. Est-ce qu'on
24 veut, dans le fond, vérifier à quel niveau on se
25 questionne - à mon niveau, là, donc au niveau du

1 conseil de gestion - sur le plan
2 d'approvisionnement? Est-ce que c'est ça la
3 question ultimement?

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître Cadrin, est-ce que vous la résumez ainsi?

6 Me STEVE CADRIN :

7 Q. [i.] Je vais... je vais la reformuler pour être
8 certain. Je vais également dire en fait pour être
9 certain, évidemment la question qu'on se posait,
10 puis en fait je fais référence au mémoire de AHQ-
11 ARQ, là, et effectivement vous ne l'avez pas lu
12 juste avant de nous parler bien sûr, alors c'est
13 tout à fait normal. Alors l'AHQ-ARQ ne voit pas
14 d'indicateur d'Énergir qui mesure l'efficacité et
15 sinon qui sont pris à l'égard des cinq autres
16 services. C'est des services qui sont facturés
17 directement à votre client. Alors on n'a pas de
18 mesure d'efficacité et... qui mesure, excusez-moi,
19 l'efficacité à se procurer de tels services de
20 façon optimale dans le cadre des décisions que vous
21 avez à prendre au quotidien, mais aussi à long
22 terme.

23 Alors vous, à votre niveau, là, au niveau
24 de la présidence, est-ce que vous avez des
25 indicateurs qui vous permettent de vous assurer que

1 les décisions prises et facturer donc vos clients
2 directement, sont bien optimisées? (inaudible),
3 comment vous faites pour faire ce bulletin-là, en
4 fin d'année, en cours de route, au moment de
5 prendre les décisions, mais au niveau de la
6 présidence?

7 R. O.K. Ce que je peux vous répondre au niveau de mon
8 niveau c'est qu'en fait ce qui nous conduit vers le
9 dépôt du plan d'approvisionnement au niveau du
10 conseil de gestion, on a un crescendo d'étapes
11 qu'on va suivre. Donc, évidemment tout ça part de
12 la demande, donc on va avoir des discussions et des
13 débats. Évidemment, on a des équipes qui sont
14 spécialisées, qui utilisent des modèles
15 économétriques pour faire ça. Donc, à notre niveau
16 on va « challenger » les grandes hypothèses qui
17 sont derrière ce modèle-là, mais évidemment on ne
18 rentre pas dans la mécanique des outils. Et quand
19 vient le temps de choisir des outils
20 d'approvisionnement, on a également un modèle de
21 risque qui va utiliser, dans le fond, une multitude
22 de scénarisations pour s'assurer que ça représente
23 ce qu'on considère être un optimal afin de répondre
24 à la journée qui aurait le plus de besoins au
25 niveau de la capacité en pointe, tout comme de

1 passer évidemment au niveau de l'hiver le plus
2 long, là, statistiquement. Vous me pardonnerez de
3 ne pas avoir la bonne terminologie et, encore une
4 fois, d'essayer de construire le portefeuille
5 optimal là-dessus. Donc, nous, évidemment à mon
6 niveau, au niveau COGE, on va plus questionner les
7 grandes hypothèses qui sont derrière. Puis on a des
8 équipes évidemment qui ont des modèles
9 économétriques derrière tout ça.

10 Q. **[ii.]** (Inaudible). Excusez-moi. Sur ce même thème
11 donc, je... je reviens maintenant sur une autre
12 pièce qui a été déposée en preuve. En fait, c'est
13 votre réponse à notre demande de renseignements,
14 donc c'est la pièce B-128. Il s'agit des pages 29
15 et 30 et c'est la réponse 14.2, que je vais vous
16 lire de toute façon.

17 14.2 Veuillez indiquer quand Énergir
18 prévoit traiter de la mise en place
19 des indicateurs dont il est question à
20 la référence.

21 Vous allez comprendre rapidement où nous sommes.

22 Dans sa correspondance
23 Je vous fais grâce du numéro de pièce, mais dans le
24 dossier R-3993-2016.

25 datée du 8 février 2018 par laquelle

1 elle demandait à la Régie la fermeture
2 du dossier R-3993-2016, Énergir
3 mentionnait :

4 Et on ouvre les guillemets d'une citation qui vient
5 de votre correspondance lorsqu'on ferme ce dossier-
6 là. Donc :

7 « [...] Énergir demande respectueusement
8 à la Régie de fermer le présent
9 dossier, le tout sous réserve de son
10 droit de la saisir à nouveau de cette
11 question en temps opportun. »

12 On parle toujours de la question de l'optimisation
13 des décisions prises par Énergir.

14 VOIX NON IDENTIFIÉE :

15 (Inaudible).

16 Me STEVE CADRIN :

17 Q. **[iii.]** Pardon? Les indicateurs, excusez-moi. Oui.
18 Les indicateurs des décisions-là, effectivement.
19 Alors pouvez-vous nous éclairer sur « en temps
20 opportun », là, ce qui était mentionné dans la
21 réponse, quand serait ce moment opportun, dans le
22 fond, et évidemment je demande le point de vue de
23 la présidence, parce que je pense que c'est une
24 décision qui vous revient à vous, de regarder cette
25 question de « temps opportun » pour avoir ces

1 indicateurs des décisions qui ont été prises par
2 Énergir en cours de route.

3 Me VINCENT LOCAS :

4 Monsieur le Président, si vous me permettez, je
5 vous dirais que le temps opportun va être au panel
6 numéro 3, de poser cette question. Il y aura des
7 témoins qui vont être en mesure de... du moins de
8 pouvoir répondre à la question de mon confrère.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Alors si je comprends votre témoin, Monsieur
11 Lachance, vous référez au panel numéro 3? Est-ce
12 que c'est...

13 R. Oui.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Maître Cadrin? Maître Turmel, vous êtes apparu
16 subitement.

17 Me STEVE CADRIN :

18 Bien vous référez ma question au panel numéro 3.
19 J'en prends note. Je pensais qu'au niveau de la
20 présidence vous aviez quand même une certaine...
21 Disons un mot à dire.

22 LE PRÉSIDENT :

23 (Inaudible).

24

25 Me STEVE CADRIN :

1 Pardon?

2 LE PRÉSIDENT :

3 Ça peut être un élément de votre plaidoirie, Maître
4 Cadrin. Juste une seconde, Maître Cadrin, si vous
5 pouvez vous mettre sur... Désactiver votre micro.

6 Je vois maître Turmel qui est apparu à l'écran.

7 Maître Turmel vous avez quelque chose?

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Bien écoutez, oui, je croyais que maître Cadrin
10 avait terminé, puis je ne veux pas l'interrompre.
11 C'est seulement pour dire que j'ai noté que la FCEI
12 n'apparaît pas dans l'agenda du contre-
13 interrogatoire. Seulement pour nous ajouter à la
14 liste. Nous avons quelques questions à poser au
15 président.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors vous serez ajouté. Donc, nous reprenons
18 Maître Cadrin?

19 Me STEVE CADRIN :

20 Donc bonjour. Ce que je vous disais... Je m'excuse
21 peut-être dans la foulée des caméras qui se sont
22 ouvertes, c'est que je comprends que l'avocat veut
23 référer la question au panel numéro 3.

24 Je comprends que monsieur Lachance
25 acquiesce à cet élément-là, mais ce qui

1 m'intéressait moi c'est de savoir justement la
2 position de la présidence là sur cette question de
3 temps opportun pour mettre en place les
4 indicateurs.

5 (Inaudible) je pensais qu'il y avait une
6 implication de monsieur Lachance au niveau de ce
7 genre de questions-là qui sont des grandes
8 orientations d'entreprise et j'aurais aimé
9 connaître sa position là-dessus ou ce qu'il en sait
10 à tout le moins, mais sinon, je vais attendre le
11 panel numéro 3 si la Régie décide que ce n'est pas
12 la personne appropriée.

13 Ce n'est pas une question de plaidoirie,
14 Monsieur le Président. Je voulais juste avoir
15 l'information au niveau de la présidence en tant
16 que telle. Il n'y a pas de... Je ne ferai pas
17 d'élément de crédibilité là-dessus bien évidemment
18 là.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Q. **[11]** O.K. Alors, Monsieur Lachance, pardon, est-ce
21 que vous avez la réponse ou vous référez au panel
22 numéro 3?

23 R. Écoutez, comme dans plusieurs sujets, on demande à
24 nos gens de travailler avec le plus de diligence
25 possible là. Donc... Mais je ne suis pas dans ce

1 degré de détail-là. Je suis désolé.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Donc, Maître Cadrin, vous allez avoir la réponse
4 par une autre équipe. C'est ce que je constate.

5 Me STEVE CADRIN :

6 Tout à fait. Merci, Monsieur le Président. Bien,
7 Messieurs les Présidents. Alors, Monsieur Lachance
8 également. Ça complète nos questions pour l'AHQ-
9 ARQ. Je vous remercie.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Donc, merci Maître Cadrin. Alors, Maître Turmel, on
12 va vous insérer en ordre alphabétique dans les
13 contre-interrogatoires. Vous pouvez y aller.

14

15 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL :

16 Q. **[12]** Oui. Alors, merci Monsieur le Président.

17 Alors, trois questions à monsieur Lachance.
18 Bonjour, Monsieur Lachance. Félicitations pour
19 votre nomination.

20 Dans vos remarques introductives vous avez
21 parlé du taux de rendement bien sûr. Vous avez
22 mentionné qu'il était légitime de se questionner
23 sur la baisse du taux sans risque et vous avez
24 ajouté à cela la question suivante : Est-ce que
25 c'est le bon moment?

1 J'ai compris que vous avez répondu à votre
2 réponse en mentionnant que ce n'était pas le bon
3 moment, mais je n'ai pas trop compris pourquoi que
4 ce n'était pas le bon moment. Peut-être juste
5 revenir là-dessus si vous voulez bien.

6 R. En fait, de mon point de vue, comme je vous l'ai
7 dit, un taux de rendement c'est un élément qui est
8 fondamental au niveau de la stabilité du mode
9 réglementaire. Donc, le comment... Ce que les
10 marchés cherchent, autant les actionnaires que les
11 prêteurs, c'est de la prévisibilité, puis de la
12 stabilité.

13 On est dans un mode trois ans d'un
14 allègement réglementaire. Comme je l'ai dit, encore
15 une fois, c'est un droit d'une régie de dire si
16 jamais une décision qui est rendue sort de balises
17 qui sont justes et raisonnables, c'est son droit de
18 se dire je remets en question, mais ça doit quand
19 même...

20 C'est quand même un message fort, parce
21 qu'on est dans un allègement et donc le fait de
22 dire qu'on sort d'une balise, ça ne peut pas se
23 faire à la pièce. Il faut le voir vraiment comme un
24 ensemble, parce que par la force des choses, ça va
25 amener une discussion de dire est-ce qu'il y a

1 d'autres éléments qui sortent des balises? Donc, ça
2 c'est un premier élément.

3 Le deuxièmement c'est que c'est un exercice
4 quand même qui ne se fait pas sur un coin de table
5 qui va demander d'engager des ressources puis
6 d'expertises qui vont débattre correctement de la
7 chose et c'est évident que ça va prendre des
8 intrants. Ça prend des faits pour avoir ce débat-
9 là.

10 Évidemment, comme je le disais, la baisse
11 du taux sans risque, on s'entend, ça va être un des
12 éléments importants.

13 Ceci étant dit, l'analyse du profil de
14 risques de l'entreprise, son milieu d'affaires, son
15 contexte vont être également des éléments qui vont
16 être très importants et c'est là que j'amène la
17 nuance de se dire, on est à quelques mois
18 probablement d'avoir un gouvernement qui va
19 annoncer son plan d'économies vert.

20 On a une ville qui est Montréal où est-ce
21 qu'on a quand même la majorité de nos activités qui
22 va annoncer ses ambitions en matière
23 environnementale dans la prochaine année et il n'en
24 demeure pas moins qu'on est en pleine COVID avec un
25 contexte économique qui fait que les indicateurs

1 même de marché financier sont très perturbés par
2 beaucoup d'interventions au niveau gouvernemental.

3 Donc, ma seule recommandation que je disais
4 je pense que de se poser la question c'est
5 légitime.

6 Maintenant, dans ce qui cheminera, dire
7 quel est le bon moment, c'est des éléments que je
8 voulais partager pour vous dire tout simplement
9 avoir les bénéfices et les inconvénients d'aller de
10 l'avant pour (inaudible) par la force des choses,
11 c'est un dossier qui pourrait être chaudement
12 débattu.

13 Q. **[13]** Donc, ce que vous nous dites, c'est peut-être
14 pas un bon moment cette année parce que, bon, il y
15 a... vous parlez du plan vert, et on va y revenir
16 dans quelques minutes, et, bon, il faut d'une
17 certaine manière voir un peu la fin appréhendée de
18 la COVID, si elle arrive, ce que vous nous dites
19 finalement, c'est peut-être pas... assurément pas
20 cette année, mais assurément... Donc, est-ce que
21 c'est légitime de dire que l'année prochaine, le
22 débat... lors du prochain dossier tarifaire, ce
23 débat-là pourrait avoir lieu? Normalement, si on
24 comprend ce que vous dites.

25 R. C'est difficile honnêtement de me prononcer. Comme

1 je disais, la première partie de mon intervention,
2 il faut le voir dans la globalité de l'allégement
3 de trois ans. Maintenant, à partir de quand on peut
4 en parler? Je pense que, à mesure qu'on aura les
5 faits dont je vous parlais qui vont tomber, on va
6 être plus à mesure de préciser. Donc, est-ce que
7 c'est possible de le faire pour dans un an? Peut-
8 être. Mais ma recommandation serait d'attendre les
9 faits. Mais à tout événement, encore une fois, de
10 peser les pour et les contre dans le cadre d'un
11 allégement de trois ans.

12 Q. **[14]** Merci. Une question. Vous avez fait référence
13 au plan vert qu'on attend à la fois des autorités
14 montréalaises, du Québec et fédérales sans doute,
15 où tous un peu attendons des mesures fortes.
16 Parlons un peu simplement du gaz naturel
17 renouvelable. Évidemment, comme vous êtes le
18 distributeur principal avec Gazifère de gaz naturel
19 et évidemment de gaz naturel renouvelable, est-ce
20 que vous voyez... évidemment, vous me direz que
21 c'est le gouvernement qui, ultimement, va décréter
22 ça, mais est-ce que vous voyez un élargissement
23 possible à l'égard de la nécessité de
24 s'approvisionner avec davantage de GNR? Est-ce que
25 c'est donc plausible qu'une telle annonce pourrait

1 survenir? Vous n'êtes pas le gouvernement, mais
2 vous êtes quand même celui qui fournissez le
3 gouvernement en réflexions.

4 R. Bon, évidemment, je ne peux pas me mettre dans les
5 chaussures du gouvernement, puis je ne sais pas
6 évidemment qu'est-ce qu'ils vont dire. Par contre,
7 une chose qui est sûre, c'est qu'on est conscient
8 que le GNR, il y a une perception dire que c'est
9 plus cher que du gaz naturel fossile. Je veux dire,
10 c'est une évidence. Il est cinq à sept fois plus
11 cher. Maintenant, si on parle le langage de
12 l'électricien, à quinze, vingt dollars le gigajoule
13 (15-20 \$/GJ), c'est cinq, sept sous le
14 kilowattheure (5-7 ¢/kWh) pour une énergie qui est
15 renouvelable, une énergie qui se stocke à vraiment
16 pas cher, puis qui utilise une infrastructure qui
17 est déjà existante.

18 Donc, est-ce qu'il y a de la place pour
19 avoir du GNR pour remplacer les deux cent dix (210)
20 Bcf qu'on livre? Certainement. Parce que les
21 besoins sont différents. Par contre, est-ce qu'il y
22 a de la place pour en avoir plus au bon moment pour
23 le bon usage? Nous, notre conviction puis nos
24 représentations vont clairement dans ce sens-là.

25 Q. **[15]** O.K. Merci bien. Dernière question. Bon. Je

1 sais qu'on va peut-être me demander de me renvoyer
2 au dossier à des témoins plus spécifiques. Mais
3 vous avez peut-être pris connaissance de la preuve
4 de la FCEI ou pas. Mais je vais quand même... Vous
5 connaissez peut-être le CASEP, qui est le compte...
6 bon, l'aide à... l'aide à la substitution aux
7 énergies polluantes.

8 Depuis plusieurs années, Gaz Métro a
9 fait... Énergir a fait accepter par la Régie, en
10 fait il y a des constatations qui remontent à deux
11 mille sept (2007). Ces constats, c'est des mesures
12 qui visent à -comment dire- à substituer moins de
13 mazout vers plus de gaz naturel. Or, dans la
14 preuve, dans le dossier actuel, on a appris et été
15 très étonné qu'on... vous avez parlé du plan vert à
16 Montréal notamment, qu'Énergir ne mesurait pas ou
17 mesurait mal, et là je fais référence à la preuve,
18 là, ne dispose pas de toute l'information requise
19 pour les décisions éclairées, donc, Énergir ne
20 collige ni l'information sur le mode de chauffage,
21 biénergie ou cent pour cent combustible, avant et
22 après la conversion ni sur l'âge des équipements
23 remplacés.

24 Alors, dans le concept où vous savez qu'à
25 Montréal, d'ici deux mille trente (2030) on veut

1 probablement mettre fin au mazout, mais vous nous
2 parlez du plan vert de Montréal. Une des
3 recommandations de la FCEI dans ce dossier-là,
4 c'est que vous vous mettiez, Énergir, à colliger au
5 minimum cette information-là que vous nous affirmez
6 dans le dossier, vos collègues pourront vérifier,
7 ne pas colliger. Vous apparaît-il raisonnable que,
8 et l'information étant la clé de toute action, est-
9 ce raisonnable qu'Énergir prenne des mesures,
10 dorénavant, et soit d'accord avec la proposition de
11 la FCEI de commencer à colliger cette information-
12 là?

13 R. Écoutez, je suis à peu près convaincu qu'il y a des
14 raisons techniques. Je n'ai pas lu la preuve pour
15 répondre, mais je peux vous dire que je partage
16 votre point de vue que si c'est des informations,
17 que si on les avait, on serait heureux de les avoir
18 là. Donc, je pense que c'est plus les freins pour
19 moi que la volonté aussi.

20 Q. **[16]** O.K. Donc...

21 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

22 J'ajoute, ici, que...

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Oui? Pardon.

25 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

1 Oui. J'ajoute, ici, qu'Énergir a pris la peine
2 d'ajouter une panel supplémentaire qui n'était pas
3 prévu, spécialement sur les programmes commerciaux,
4 et que les témoins qui seront sur ce panel-là
5 seront en mesure de répondre aux questions de la
6 FCEI sur la CASEP.

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 Q. **[17]** O.K., mais je retiens, Monsieur Lachance, de
9 votre réponse, que c'est certainement une bonne
10 idée. Alors, vous avez cinquante pour cent (50 %) du
11 chemin de fait. Maintenant, on va travailler
12 avec vos collègues dans le prochain panel. Merci
13 beaucoup.

14 R. Merci Maître Lachance d'avoir aidé.

15 Q. **[18]** Merci.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Je vous remercie, Maître Turmel. Maître David pour
18 Option Consommateurs.

19 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

20 Oui, bonjour, est-ce que vous m'entendez bien?

21 LE PRÉSIDENT :

22 Très bien.

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 Excellent. J'ai eu des petits problèmes techniques.
25 J'ai dû changer d'ordinateur. C'était pour ça,

1 Madame la Greffière. Si vous avez remarqué des
2 changements, c'est à cause de ça.

3 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID

4 Q. **[19]** Alors, bonjour, Monsieur Lachance. Éric David
5 pour Option Consommateurs. Je voulais juste
6 explorer trois sujets brièvement avec vous. Peut-
7 être, en guise d'introduction, je voulais juste
8 parler un peu du portrait plus en Amérique du Nord.
9 Est-ce que je me trompe si je dis que le poids des
10 clients grandes entreprises est plus important pour
11 Énergir, comparativement aux autres distributeurs
12 gaziers en Amérique du Nord?

13 R. Si vous voulez que j'y réponde au fur et à mesure.
14 En termes de volume, c'est effectivement le cas.
15 Par contre, en termes de revenus là, je ne peux pas
16 me prononcer. Mais en termes de volume, on a moins
17 un profil de chauffe que d'autres gazières là. Je
18 ne les connais pas tous, mais de façon générale
19 c'est vrai.

20 Q. **[20]** O.K. C'est ça. Puis, entre autres, je
21 constate, dans votre document B-0164 qui est les
22 faits saillants de la cause, à la page 5, vous
23 notez que les clients grandes entreprises
24 représentent environ cinquante pour cent (50 %) des
25 volumes totaux. Donc, est-ce que c'est le cas?

1 Quand vous venez dire que, comparativement aux
2 autres distributeurs gaziers en Amériques du Nord,
3 c'est un plus grand pourcentage qu'eux, ils peuvent
4 avoir?

5 R. Encore une fois là, on est dans la généralisation.
6 Mais étant donné que, comme je le disais dans mon
7 allocution, ici, la chauffe du bâtiment est déjà
8 très électrifiée contrairement aux autres endroits,
9 on n'a pas nécessairement le profil typique. Ceci
10 étant dit, je ne connais pas tous les distributeurs
11 gaziers en Amérique du Nord. Ça fait que je veux
12 juste qu'on mette un bémol là-dessus là. Mais si on
13 nous compare aux distributeurs qui sont proches de
14 nous là, c'est vrai.

15 Q. **[21]** O.K. J'ai aussi vu, dans deux éléments qui
16 sont en preuve, entre autres, une réponse
17 qu'Énergir a fourni une question, une DDR d'Option
18 Consommateurs, c'est la pièce B-0133. C'est pas
19 nécessaire pour vous de la consulter là,
20 honnêtement. C'est simplement... je vais vous lire
21 ce qu'Énergir a répondu que par rapport à une
22 comparaison des volumes de deux mille seize (2016)
23 à deux mille dix-neuf (2019) jusqu'en deux mille
24 vingt (2020), euh... J'espère que je n'ai pas fait
25 une gaffe. O.K. Qu'Énergir constate une baisse des

1 livraisons dans les secteurs commercial et
2 industriel depuis la fin mars vingt-vingt (2020).

3 Et, aussi, dans une réponde, une DDR de
4 l'ACIG, c'est la B-127, à la page 9, Énergir
5 constate, depuis la fin mars, une baisse des
6 livraisons de gaz naturel dans le secteur
7 industriel qui est particulièrement touché.

8 Finalement, j'ai déposé dans le SDE,
9 vendredi, la nouvelle pièce C-OC-0013 là, qui est
10 un article de La Presse de vendredi, qui parle de
11 la situation d'Hydro-Québec. Qui dit que par
12 rapport à Hydro-Québec, les ventes d'électricité
13 ont diminué de onze pour cent (11 %) dans les
14 secteurs commercial et industriel, et de douze pour
15 cent (12 %) chez les grands clients industriels.
16 Mais il y a eu une augmentation de cinq pour cent
17 (5 %) chez les consommateurs résidentiels.

18 C'est un peu ce phénomène-là que je voulais
19 explorer. Bien, première question, c'est : Savez-
20 vous s'il y a eu le même phénomène chez Énergir,
21 donc... bien vous l'avez déjà dit au fond, une
22 baisse de la consommation industrielle. Au fond, la
23 question au niveau macro c'est : est-ce que...
24 c'est : comment expliquez-vous cette plus grande
25 baisse de consommation industrielle versus la

1 stabilité que la consommation résidentielle semble
2 démontrer?

3 R. Avec plaisir. Bien en fait, évidemment le profil de
4 l'usage est différent selon les segments qu'on
5 avait. Le segment résidentiel c'est principalement
6 un secteur qui est sur la chauffe. Donc, encore une
7 fois, comme je le disais en allocution, c'est sûr
8 qu'on est arrivés avec la COVID et les impacts du
9 confinement particulièrement sur la fin de l'hiver.
10 Et à tout événement ce qu'on a vu dans
11 l'électricité, on a une filiale au Vermont, c'est
12 une situation encore une fois qui semble être
13 semblable à celle d'Hydro-Québec, c'est que les
14 volumes résidentiels ont augmenté tout simplement
15 parce que les gens, avec le confinement et le
16 télétravail, se sont retrouvés à être plus chez
17 eux. Et donc, ça a transféré leur usage vers la
18 maison. Donc ça, c'est un phénomène pour le
19 résidentiel, mais nous, à mesure que la saison de
20 la chauffe bien on s'en est éloigné, c'est sûr que
21 les impacts sur le secteur résidentiel c'est devenu
22 moins significatif.

23 Au niveau commercial et industriel, bien là
24 c'est sûr et certain qu'il y a des plus et des
25 moins. Même au niveau de nos grandes industries on

1 a des industries dans les secteurs, par exemple, de
2 biens discrétionnaires aux consommateurs,
3 l'alimentaire et tout qui, eux, ont vu leur
4 consommation augmenter, alors qu'on a d'autres
5 grands industriels - quand on pense à métallurgie,
6 entre autres - eux, qui ont souffert de façon
7 importante. En fait, on va être très tributaire
8 dans les profils d'impact sur la grande industrie
9 et sur le commercial en fonction de la clientèle
10 qu'ils desservent et comment leur clientèle a été
11 impactée puis comment la reprise économique va
12 impacter ces clients-là.

13 Donc, nous, on a quelques gros clients, nos
14 gros consommateurs, pour qui ça a été,
15 malheureusement, particulièrement difficile puis
16 pour lesquels ça continue d'être difficile. Mais on
17 en a d'autres, encore une fois, bien on le voit, on
18 lisait dans La Presse, là, qu'il y a de la pression
19 sur, par exemple, les matériaux forestiers et tout,
20 où la consommation est en hausse. Donc, c'est
21 vraiment ce profil-là qui vient expliquer.

22 Q. **[22]** Est-ce qu'il serait exact donc de dire que la
23 consommation industrielle est beaucoup plus liée au
24 cycle économique, est beaucoup plus vulnérable au
25 cycle économique, que la consommation

1 résidentielle?

2 R. Règle générale, c'est sûr qu'il va y avoir plus
3 d'impact économique chez l'industriel que le
4 résidentiel, qui va être influencé plus par la
5 chauffe, effectivement.

6 Q. **[23]** O.K. Ça fait qu'à la lumière du fait que la
7 consommation industrielle, elle est plus liée au
8 cycle économique, donc plus instable dans un
9 certain sens et à la lumière du fait qu'Énergir a
10 une plus grande dépendance de sa clientèle
11 industrielle comparativement aux autres secteurs
12 gaziers en Amérique du Nord, quels sont les gestes
13 qu'Énergir pose pour essayer de réduire cette
14 vulnérabilité que vous vivez?

15 R. Oui, bien en fait une des stratégies... puis c'est
16 d'ailleurs... qui a aidé à mitiger des impacts, là,
17 pendant la crise, c'est en fonction des profils de
18 clients puis des investissements qui sont requis,
19 on va souvent demander des engagements minimums,
20 donc les fameuses OMA, là, selon une durée puis en
21 fonction de l'appréciation du risque que ce client-
22 là puisse représenter. Ça, c'est une des
23 stratégies.

24 Ensuite, écoutez, on vient avec la question
25 sur le portefeuille d'approvisionnement. On va

1 essayer de gérer les engagements qui en découlent,
2 mais c'est vraiment au moment où vient le temps de
3 brancher un client qu'il faut être particulièrement
4 vigilant pour s'assurer qu'on demande les
5 engagements qui sont requis, puis qu'on fait nos
6 devoirs en termes de bien mesurer le risque que le
7 client peut représenter, là, comme impact pour
8 l'ensemble de la clientèle.

9 Q. **[24]** Et est-ce qu'Énergir fait des efforts pour
10 augmenter le poids relatif de sa clientèle
11 résidentielle afin de réduire cette plus grande
12 vulnérabilité que vous vivez?

13 R. Parce que...

14 Q. **[25]** On s'entend, la clientèle résidentielle, elle
15 est beaucoup plus stable.

16 R. On s'entend que c'est une clientèle qui est
17 beaucoup plus stable. En même temps, c'est un
18 marché où on est moins compétitif, là, si on prend
19 qu'un des critères, celui du prix où on est moins
20 compétitif par rapport à l'électricité, alors que
21 dans le commercial puis dans l'industriel
22 l'avantage prix est énorme, donc en termes de
23 compétition énergétique on est beaucoup plus solide
24 sur les autres marchés que dans le résidentiel,
25 mais écoutez, on est rentrés dans le marché

1 clientèle résidentielle de ces conséquences
2 tarifaires?

3 R Bien, en fait, on ne s'est pas assis et simplement
4 se dire qu'on va subir, là, parce qu'on est
5 réglementés puis qu'on pourrait tout simplement
6 repasser tout dans les coûts, là.

7 Je pense, notamment, dans le pire de la
8 pandémie, vous pouvez comprendre que les opérations
9 ne sont pas nécessairement optimisées pour arrêter
10 des projets et ça peut entraîner des coûts, donc...

11 On a mis plusieurs mesures en place,
12 certaines, de court terme, mais d'autres également
13 à long terme, où, entre autres, on a demandé aux
14 équipes, on est dans notre cadre budgétaire pour la
15 prochaine année, de se mettre dans un horizon
16 forcément de réduire la progression de l'assiette
17 des coûts d'exploitation, dans un optique,
18 espérons-le, d'être capable de mitiger une partie
19 des impacts qui pourraient apparaître à cause du
20 manque à gagner, au niveau des bonis.

21 Donc, on n'est pas statiques à faire ça. On
22 travaille encore une fois parce que je pense que
23 c'est notre devoir de s'assurer de trouver ce que
24 j'appelle le juste équilibre entre la part, t'sais,
25 des clients, puis la part d'Énergir, là, pour faire

1 partie de la solution.

2 Q. **[28]** O.K. Un autre sujet que j'aimerais aborder
3 avec vous brièvement...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître David, je voudrais juste vérifier une chose
6 avec vous. Vous avez avancé peu de temps, si je me
7 rappelle bien et vous prévoyez encore combien de
8 temps?

9 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

10 Bien honnêtement, pas très long. J'en ai encore
11 pour peut-être cinq, dix minutes (10 min), gros
12 maximum. Cinq minutes (5 min).

13 LE PRÉSIDENT :

14 Vous aviez annoncé cinq minutes (5 min), je crois?

15 ME ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Oui, effectivement.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui, je suis le gardien du temps. Alors, je vais
19 vous demander d'y aller rondement, par équité pour
20 tous les autres intervenants. Nous avons fait un
21 calendrier, qui, lorsqu'il déborde, c'est des
22 choses qui peuvent impacter. Alors, si vous pouvez
23 y aller rondement, s'il vous plaît.

24

25 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

1 O.K. Écoutez, dans ce cas-là je vais sauter tout de
2 suite à mon dernier sujet qui est les mesures de
3 soutien à la clientèle.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Ce n'est pas de vous empêcher de poser des
6 questions. Je veux simplement que vous les
7 arrondissiez pour que ça sorte plus rapidement. Si
8 vous avez des questions essentielles, ne vous gênez
9 pas.

10 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

11 Bon, d'accord.

12 Q. **[29]** Bon. Sur la question de la prévision de la
13 demande, excusez, des ventes, on a déposé, dans le
14 SDE, une lettre, une autre lettre vendredi, là, qui
15 est maintenant, c'est C-OC-12. C'est une lettre qui
16 provient d'Hydro-Québec, qui a été déposée dans le
17 dossier du plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec
18 et Hydro-Québec, dans cette lettre, dit, à toutes
19 fins pratiques, là, qu'ils demandent un report de
20 l'audience qui était prévue à la mi-septembre,
21 parce qu'ils disent que c'est essentiel pour eux de
22 faire une mise à jour de la prévision de la
23 demande, puis ce qu'Hydro-Québec dit c'est que :

24 le distributeur soutient qu'un tel
25 processus permettra à la Régie de

1 s'assurer qu'elle dispose des
2 informations suffisantes relativement
3 à la stratégie d'approvisionnement
4 envisagée par le distributeur, de
5 décider s'il y a lieu d'approuver le
6 plan d'approvisionnement.

7 Est-ce que vous partagez le point de vue d'Hydro-
8 Québec que l'évolution de la situation commande une
9 mise à jour de certains éléments clés de la
10 prévision de la demande, afin de refléter les
11 nombreux impacts de la crise actuelle?

12 Me VINCENT LOCAS :

13 Si vous me permettez, Monsieur le Président, je ne
14 veux pas empêcher monsieur Lachance de répondre à
15 la question, mais le panel numéro 2 qui va suivre
16 tout de suite après, porte en grande partie ou du
17 moins, a été mis en place en grande partie pour
18 répondre à ce genre de questionnement sur la mise à
19 jour, la non mise à jour, la révision des
20 prévisions contenues à la propre... Au présent
21 dossier tarifaire.

22 Donc, je voulais apporter cette précision.
23 Si ça peut accélérer le processus ou bien le
24 contre-interrogatoire de mon confrère et permettre
25 de diriger les questions au panel approprié.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Maître Locas, si monsieur Lachance a un élément de
3 réponse, il pourra le compléter en référant au
4 panel approprié, parce que je comprends que c'est
5 élément de précision que vous ajoutez... Un élément
6 de précision, mais il y a peut-être un début de
7 réponse de la part de monsieur Lachance?

8 R. Écoutez, ce que je peux dire c'est qu'encore une
9 fois la façon dont on approche les
10 approvisionnements là c'est d'être le plus juste et
11 précis, puis dans le processus dont je vous disais,
12 nous, c'est sûr que le go final sur le plan se fait
13 à l'automne.

14 Quand on a abordé la cause tarifaire c'est
15 qu'on voulait discuter avec les équipes à l'époque,
16 puis je vais laisser mes collègues à travers le
17 panel, évidemment, d'entrer plus dans le détail,
18 c'est de dire au moment où on vit beaucoup
19 d'incertitudes, puis globalement ce qu'on a vécu
20 c'est qu'on est en dehors de la grande saison ça
21 fait que oui les volumes ont baissé là, mais tu
22 sais globalement, on est sur environ trois pour
23 cent (3 %) d'impacts jusque... Année sur cause
24 tarifaire au global là.

25 Donc, en pesant les pours et les contres,

1 la décision est de dire à ce stade-ci, plutôt que
2 de spéculer sur des scénarios qui... ultimement une
3 opinion en vaut une autre, bien on ne pensait pas
4 que c'était jugé suffisamment matériel. La plus
5 grande finalité je vais laisser mes collègues
6 répondre.

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Q. **[30]** O.K. Un des éléments mentionnés dans cette
9 lettre d'Hydro-Québec qui justifie un peu le besoin
10 de faire une mise à jour c'est le besoin d'intégrer
11 l'accélération anticipée de la décarbonisation du
12 Québec.

13 Ma question c'est est-ce que la stratégie
14 de développement d'Énergir va, elle aussi, tenir
15 compte de l'accélération de la décarbonisation du
16 Québec?

17 R. Comme je le disais tout à l'heure c'est sûr que
18 nous on va vouloir être partie prenante à cette
19 décarbonisation-là, maintenant, est-ce que ça va
20 avoir des impacts sur les approvisionnements
21 significatifs l'année prochaine? Je ne pense pas.

22 Q. **[31]** O.K. Alors, mes dernières questions, puis je
23 vais y aller rapidement, Monsieur le Président,
24 c'est la question des mesures de soutien à la
25 clientèle.

1 Dans sa preuve, Option Consommateurs a
2 salué les mesures qui ont été mises en place pour
3 aider la clientèle vivant des difficultés
4 financières dont la suspension des procédures de
5 recouvrement.

6 Ma question c'est Énergir maintient-elle
7 actuellement ses mesures d'allégement? Je vous pose
8 la question... Ce n'est plus mentionnées sur votre
9 site internet.

10 R. Non. En fait, on a commencé à indiquer aux clients
11 qu'on allait recommencer avec les mesures de
12 recouvrement.

13 Évidemment, la situation des clients nous
14 tient coeur, nous a tenus à coeur et il y a quand
15 même deux éléments qu'on essaie d'adresser avec le
16 retour, disons-le, à la normale.

17 Le premier c'est qu'on a quand même une
18 masse de clients qui, aujourd'hui, parce qu'il n'y
19 a essentiellement aucun incitatif si on peut dire
20 ça comme ça, je ne sais pas le meilleur terme là,
21 mais à venir vers nous pour prendre des ententes de
22 paiement, on ne le sait pas où ils se situent
23 essentiellement.

24 Donc on a une quantité de comptes à
25 recevoir qui a augmenté. Quand on était dans le

1 milieu, dans le pire de la crise, alors que les
2 gens pouvaient retarder leur paiement soit par
3 prudence soit par besoin, je pense que... Puis
4 qu'il y avait énormément d'autres priorités, je
5 pense que c'était tout à fait la bonne chose à
6 poser.

7 Maintenant, avec le retour des frais de
8 recouvrement, puis comprenez moi bien, notre modèle
9 d'affaires ce n'est pas de charger des frais, ce
10 qu'on veut amener c'est que les clients qui ont des
11 comptes en souffrance aujourd'hui prennent contact
12 avec nous afin de convenir d'un plan d'arrangement,
13 un plan de paiement avec eux qui va tenir compte de
14 leur réalité, puis qui va éviter, avec l'approche
15 de l'hiver aussi, une situation où ils pourraient
16 perdre le contrôle, parce qu'à un moment ou à un
17 autre, ces politiques-là pourraient changer.

18 Donc, on essaie vraiment ici de situations
19 gagnantes où on veut arriver avec des ententes, on
20 encourage les clients à le faire, mais
21 malheureusement, il faut faire un pas
22 supplémentaire pour s'assurer que ça soit le cas.

23 Q. **[32]** O.K. Donc, bref, en dépit du fait que la
24 pandémie continue, que la crise économique
25 continue, Énergir, essentiellement maintenant

1 retourne à ses pratiques usuelles?

2 R. Encore une fois, je veux juste préciser. L'idée ce
3 n'est pas d'essayer sciemment d'aller débrancher du
4 monde là. Ce n'est pas ce qu'on veut faire là. Ce
5 qu'on veut faire c'est d'avoir une conversation
6 avec les clients qui sont touchés par la crise,
7 puis d'essayer de trouver une solution qui va être
8 adaptée à leurs circonstances. Puis c'est vraiment
9 l'objectif qui est visé ici.

10 Q. **[33]** O.K. Bon. Alors je n'ai plus de questions.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Merci, Maître David. Maître Gertler pour le ROÉÉ.

13 Me FRANKLIN S. GERTLER :

14 Merci, Monsieur le Président.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Dites-moi, Maître Gertler, j'essaie de jauger où
17 est-ce qu'on devrait fixer la pause. Vous avez
18 annoncé dix minutes. Est-ce que vous en avez pour
19 dix minutes?

20 Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Oui, dix minutes, mais ça va peut-être aussi être
22 un peu plus. Le témoin est très généreux aussi. Je
23 vais essayer d'être efficace, mais je vais prendre
24 le dix minutes.

25 LE PRÉSIDENT :

1 On va y aller puis on prendra la pause après, parce
2 que maître Neuman a annoncé vingt (20) minutes.

3 Allons-y!

4 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

5 Très bien.

6 Q. **[34]** Bonjour, Monsieur Lachance. Franklin Gertler
7 pour le ROÉÉ. Comme vous le savez peut-être,
8 j'aurais besoin de huit groupes environnementaux
9 dans les audiences à la Régie. Et je vous félicite,
10 oui, de votre nomination, mais aussi de votre souci
11 des questions environnementales. Je ne voulais pas
12 manquer l'occasion non plus de vous informer que
13 votre équipe a fait du très bon travail, y compris
14 les avocats. Les avocats sont en peine souvent de
15 compliments. Alors, j'essaie d'en donner quand
16 c'est mérité.

17 Quelques questions effectivement. Je veux
18 vous demander d'abord, je pense que vous avez
19 mentionné que la gestion de la pointe, la pointe
20 d'hiver si j'ai bien compris, au Québec est une
21 chose dans laquelle Énergir peut jouer un rôle que
22 vous envisagez. Je veux juste que vous élaboriez un
23 peu là-dessus.

24 R. Bien, en fait, quand on regarde le profil de
25 consommation, je pense qu'on se projette, le piège

1 à éviter, c'est de dire qu'il va y avoir une
2 solution peu importe quel état on se trouve, quelle
3 province, quel pays. Je pense que, en fonction de
4 ses ressources énergétiques et en fonction de sa
5 réalité climatique également, de ses enjeux, ça va
6 être un mixte de solutions. L'image que
7 j'emploierais puis, encore une fois, tout est
8 possible si on veut passer à cent pour cent
9 d'électrification. Écoutez, ça va se faire, mais ça
10 va avoir un coût puis ça va avoir un délai.

11 Donc, nous, on essaie de réfléchir en
12 disant, comment on peut aider cette accélération-
13 là. Évidemment, l'élément qui va être clé, ça va
14 être de maintenir à travers tout ça évidemment la
15 viabilité du réseau. Mais encore une fois c'est de
16 dire : comment on peut contribuer. Donc, c'est sûr
17 que c'est un peu la théorie économique des
18 avantages comparatifs en disant, à quelle place
19 qu'on est meilleur que l'autre. Puis Énergir, on a
20 déjà le réseau en place, on dessert déjà une
21 clientèle au niveau de la pointe, puis qui est un
22 endroit ou de ce qu'on comprend, puis que vous
23 êtes... c'est de dire, c'est ce qui coûte cher au
24 système électrique.

25 Donc, est-ce que c'est la première chose

1 qu'on devrait déloger ou est-ce qu'on devrait se
2 concentrer peut-être sur une énergie qui est hors
3 pointe pour rapidement aller chercher une énergie
4 qui est moins chère, contribuer à réduire
5 l'empreinte, dans le fond, de nos activités, en
6 ayant la bonne énergie à la bonne place au bon
7 moment? Qui est un peu ce que vous entendez dire.
8 Donc, c'est un peu l'exemple en disant, si on est
9 capable pour les bons usages, les bons profils de
10 consommation de dire, ah, ici, le réseau d'Énergir
11 peut vraiment le faire à moins cher, on va
12 favoriser ça.

13 Puis peut-être qu'à d'autres usages,
14 d'autres endroits, le réseau d'Hydro-Québec est
15 beaucoup plus apte à le faire rapidement, donc
16 qu'on devrait privilégier ça pour l'instant. C'est
17 un peu la modularité. Puis la pointe, bien,
18 évidemment, si on fait des infrastructures pour
19 quelques heures dans une année, ça coûte très cher
20 par kilowattheure livré.

21 Q. [35] Très bien. Maintenant, je voulais, sur un
22 autre sujet, je veux vous demander si,
23 effectivement, Énergir a eu des discussions avec
24 Hydro-Québec concernant le rôle que pourrait jouer
25 le gaz naturel dans la gestion de la pointe

1 électrique au Québec?

2 R. Je pense qu'il est quand même connu publiquement,
3 qu'à travers l'exercice de ce qui s'appelait, dans
4 le fond, qui est devenu, finalement, le Plan
5 d'économie vert, il y avait un souhait qu'on
6 explore la possibilité d'avoir de la
7 complémentarité. Donc, oui, il peut y avoir des
8 échanges, mais pour l'instant je vais me limiter à
9 ça.

10 Q. **[36]** Très bien. Je suis content que vous mentionnez
11 le Plan d'économie vert. Je voulais juste dire que
12 vous avez soulevé, aussi, dans vos remarques.
13 J'ouvre une parenthèse pour dire, il est bien
14 précis le fait que vous ne lisez pas, je pense,
15 textuellement, vos remarques. Alors, ça aide à
16 avoir un échange plus fructueux.

17 Je pense avoir compris qu'Énergir n'a pas
18 analysé les questions de l'impact du Plan
19 d'économie vert sous l'angle de la prime de risque.
20 Mais je voulais savoir quels... je ne suis pas là-
21 dessus, mais quels échéanciers ou quelles démarches
22 sont prévues pour Énergir, pour s'ajuster aux PEV
23 et aux annonces de la Ville de Montréal?

24 R. Bien, comme je le disais, il y a deux éléments. Dès
25 novembre de l'année dernière, ou à peu près au même

1 moment de ma nomination, c'est également le moment
2 où on travaille sur nos initiatives stratégiques
3 pour l'année en cours.

4 Pour ma part, puis celle de mes collègues,
5 il apparaissait clair qu'il y avait des bonnes
6 chances qu'il y ait de l'accélération dans la
7 volonté. On a un gouvernement caquiste qui a quand
8 même été assez verbal pour dire que
9 l'environnement, ils allaient en faire un thème,
10 même si ce n'était pas dans leur plate-forme
11 électorale.

12 Et, pour reprendre mon analogie de
13 « pacing », on est dans une business
14 d'infrastructure où les choses ne se font pas pour
15 le lendemain. Donc, oui, on a un plan qui nous
16 positionne bien sur l'horizon vingt, vingt-trois
17 (2020-2023). Mais ceci étant dit, ce que je
18 souhaitais, c'est qu'on amorce déjà les réflexions
19 sur comment on se positionne pour vingt et trente
20 (2020-2030), voir un horizon vingt, cinquante
21 (2020-2050) avec une très forte réduction de
22 carbone afin de, en parallèle, être en mesure de
23 bâtir des stratégies. Puis lorsqu'évidemment, le
24 plan d'électrification va être plus... d'économie
25 vert, pardon, va être publié, bien, là, on aura ce

1 tiroir de stratégies-là qu'on pourra sortir
2 rapidement en disant quelle est la mieux adaptée en
3 fonction des ambitions du gouvernement.

4 Q. [37] Merci. Euh... je ne me souviens pas dans
5 quelle cause, mais un de vos homologues chez Hydro-
6 Québec est venu nous parler de la spirale de la
7 mort. Je ne vous demande pas de parler de la
8 spirale de la mort du gaz naturel, mais je voulais
9 juste savoir, dans le cadre de vos remarques sur...
10 Vous avez une vision à l'horizon vingt, vingt-
11 trente (2020-2030), d'après ce que vous dites.

12 Je pense que la Régie a déjà statué dans le
13 dossier de principes... de dossiers de principes
14 sur l'allocation des coûts, le 3867. Et, déjà
15 statué qu'Énergir devait appliquer un facteur
16 d'effritement de la clientèle de quinze pour cent
17 (15 %) en réaction dans ce dossier-là à une
18 certaine preuve sur les probables modifications
19 dans les habitudes de consommation face, entre
20 autres, aux questions de climat.

21 Alors, je voulais juste savoir comment
22 cette réalité-là, ou cette demande de la Régie,
23 s'insère dans votre présentation du cadre
24 d'approvisionnement et votre vision à plus long
25 terme?

1 R. Il y a beaucoup d'éléments dans votre question.
2 Peut-être simplement vous dire, premièrement, il
3 est encore trop tôt. On ne connaît pas où est-ce
4 que le gouvernement va sortir. Donc, est-ce qu'on
5 parle d'effritement de clientèle? Est-ce qu'on
6 parle d'effritement de volume? Déjà, il y a des
7 subtilités.

8 Comme je le disais auparavant, ce qui va
9 être important pour nous, par rapport à la spirale
10 de la mort, c'est en fonction des chemins qui vont
11 être pris, ça va être effectivement d'avoir une
12 solution qui est viable pour notre réseau, et une
13 solution qui va être juste pour nos clients.

14 À l'exception de l'efficacité énergétique,
15 comme je vous le disais, qui est probablement le
16 « no brainer » là, qui est créateur de valeurs puis
17 qui est la façon la moins chère pour réduire
18 l'empreinte. Il n'existe pas vraiment de solution
19 pour le faire à moins cher.

20 Donc, la question, c'est de dire : Oui, il
21 y a les coûts du réseau, mais il y a aussi la
22 valeur qu'il procure et comment on s'assure que nos
23 clients, qui vont faire un effort en termes
24 d'habitudes de consommation pour atteindre ces
25 objectifs-là, vont faire... vont être en mesure de

1 se voir reconnaître la valeur de cet effort-là, au-
2 delà de... puis... et donc, essentiellement de
3 couvrir les coûts de notre réseau à travers tout
4 ça. Donc, encore une fois il est trop tôt, là,
5 j'aimerais bien vous répondre, là, mais c'est
6 difficile de spéculer tant que j'ai pas vu les
7 directives qui vont sortir, là, les plans, parce
8 que ça peut avoir une influence sur le chemin qu'il
9 va falloir prendre.

10 Q. **[38]** Maintenant sur le GNR, parce qu'il en a été
11 question également dans vos remarques, je pense
12 pour... si mon souvenir est bon dans le dossier
13 4008 on a présenté une étude qui parlait au mieux,
14 si je comprends bien, avec un grand effort, là,
15 toutes les sources possibles de matière qui
16 pourraient décomposer et donner le méthane, on
17 parlait de... justement que dix (10 %) à douze pour
18 cent (12 %) du gaz au Québec pourrait être... du
19 gaz utilisé au Québec pourrait être de source
20 renouvelable à l'horizon vingt trente (2030)
21 justement. Est-ce que c'est encore la situation?

22 R. Bien ici je crois que vous parlez premièrement
23 de... par rapport à la... je n'emploierai peut-être
24 pas le bon terme, là, mais la bonne géné... la
25 génération actuelle, là, évidemment je pense que

1 l'étude à laquelle vous réferez parlait aussi que
2 le bassin pourrait augmenter fortement avec la
3 prochaine génération, entre autres au niveau de la
4 biomasse forestière qui pourrait être utilisée pour
5 faire des biocarburants, donc du gaz naturel
6 renouvelable, là. Donc, les pourcentages n'ont pas
7 changé significativement depuis cette étude-là,
8 pour répondre à votre question.

9 Q. **[39]** Ma compréhension, que c'est... même en mettant
10 en place toutes ces mesures-là on parlait d'au plus
11 douze pour cent (12 %) à l'horizon vingt-trente
12 (2030).

13 R. Sur l'horizon vingt trente (2030) peut-être un peu
14 plus, là, mais... puis encore une fois ça dépend si
15 on est juste au Québec ou si également on s'ouvre
16 au marché extérieur, là, puis qu'une portion
17 pouvait venir de l'externe, là, mais on n'est pas
18 significativement loin de ça.

19 Q. **[40]** Mais vous serez d'accord avec moi à ce moment-
20 là que du moins à l'horizon vingt trente (2030) on
21 parle d'une distribution qui serait d'environ au
22 moins quatre-vingt pour cent (80 %) fossile.

23 R. L'élément... oui et non, dans le sens que là
24 aujourd'hui on regarde ces pourcentages-là sur un
25 dénominateur qui est sur les volumes actuels. Ça ne

1 veut pas dire que ça va être le même dénominateur
2 non plus en vingt trente (2030), donc ce qu'il y a
3 aujourd'hui, par exemple si on dit que c'est quinze
4 pour cent (15 %), peut-être que par le fait qu'il y
5 aurait moins de volume en vingt trente (2030)
6 globalement qui serait distribué avec certaines
7 initiatives dont je vous partageais, peut-être que
8 c'est vingt-vingt-cinq pour cent (20-25 %)
9 d'efficacité énergétique, là, pour laquelle c'est
10 quand même un point cinq pour cent (1,5 %) par
11 année de demande, là, combiné à lui seul.

12 (Inaudible).

13 Me VINCENT LOCAS :

14 Je faisais juste un... on voit qu'il y a une série
15 de questions, là, qui sont en lien avec de la
16 preuve qui est présentée au dossier 4008. Je
17 comprends que monsieur... monsieur Lachance est en
18 mesure de répondre à certaines de ces questions-là,
19 mais je prierais peut-être mon confrère de
20 conserver ces questions-là ou ces interrogations
21 pour le forum approprié, qui semble être celui du
22 4008, là, de sa propre admission, là. Considérant
23 que c'est le forum approprié pour traiter de la
24 question générale du gaz naturel renouvelable. Ce
25 bémol étant fait, je...

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Bien ce ne sera pas bien long, Monsieur le
3 Président, j'achève, alors... puis je... j'essaye
4 simplement d'explorer les sujets que monsieur
5 Lachance a lui-même soulevés. Mais je... je vais
6 être... essayer d'être le plus efficace possible.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Alors allons-y, Maître Gertler.

9 Me FRANKLIN S. GERTLER :

10 Q. **[41]** C'est juste que, t'sais, comme vous le savez,
11 Monsieur Lachance, la préoccupation de mes clients
12 que... c'est qu'avec qu'est-ce que vous... puis ça
13 devrait être une préoccupation de la Régie, selon
14 nous, aussi en raison notamment du... de son
15 article, l'article 5 de sa Loi sur le développement
16 durable. La préoccupation c'est que même dans le
17 scénario que vous présentez, on parle de soixante-
18 quinze (75 %) à quatre-vingt pour cent (80 %) de
19 gaz naturel qui va être de source fossile, puis je
20 vous suggère que ça va être en très grande majorité
21 de source de fracturation de gaz de schiste. Alors
22 c'est ça la préoccupation de mes clients, par
23 rapport à la vision que vous présentez pour
24 l'avenir du gaz naturel. Avez-vous un commentaire à
25 faire là-dessus. Je vous pose la question: est-ce

1 qu'on a raison de penser que ça serait à très forte
2 majorité, le gaz naturel, même à l'horizon vingt
3 trente (2030) du gaz de schiste qui va être
4 distribué au Québec?

5 R Écoutez, au niveau gaz de schiste, gaz
6 conventionnel, encore une fois, on a une stratégie
7 d'ailleurs qui a été approuvée par la Régie puis
8 qu'on a mis en application d'aller vers les
9 fournisseurs les plus responsables, là, donc, pour
10 notre part, la responsabilité première, c'est
11 d'aller vers les producteurs qui ont les meilleures
12 pratiques, afin de réduire au maximum l'empreinte
13 qui peut se faire à la production puis dans le
14 cheminement du produit. Donc, ça, c'est une
15 première chose.

16 La deuxième, c'est sûr que si on a une
17 lentille qui est très gaz naturel dans l'échiquier
18 énergétique, là, mais je ne vous apprends rien, on
19 est seize pour cent (16 %) du mixte énergétique, on
20 est seize pour cent (16 %), quinze-seize pour cent
21 (15-16 %), là, des gaz à effet de serre au Québec
22 aussi. Donc, on s'inscrit également dans un plan
23 qui est plus global.

24 Donc, ce n'est pas à moi de me prononcer et
25 de dire: est-ce que le gaz, à quelle vitesse on

1 doit le faire, par rapport à ce qui se passe dans
2 les secteur du transport, par rapport à ce qui se
3 passe dans le secteur des industries. Je pense que
4 c'est un des objectifs du gouvernement d'avoir une
5 vision intégrée, là, à travers le plan d'économie
6 verte, là.

7 Q. **[42]** O.K. Alors, mais est-ce que j'ai raison de
8 penser que soixante-quinze-quatre-vingt pour cent
9 (75-80 %), je comprends que vous avez un programme
10 pour essayer d'aller voir des fournisseurs plus
11 responsables.

12 Est-ce que j'ai raison de penser qu'on
13 parle de soixante-quinze (75) à quatre-vingt pour
14 cent (80 %) de gaz, de source de facturation ou gaz
15 de schiste dans votre « puit » de gaz pour l'avenir
16 prévisible?

17 R. Encore une fois, le mixte conventionnel « frac » et
18 autres, je ne peux pas vous le dire avec précision.
19 Est-ce que notre quantité importante doit venir
20 d'origine fossile pour les prochaines années, c'est
21 sûr que c'est sûr.

22 Q. **[43]** Excusez-moi, je n'ai pas entendu la fin de
23 votre...

24 R Est-ce que le mixte de gaz qu'on va distribuer pour
25 les années, là, si on regarde l'horizon cinq (5),

1 sept (7) ans, va être à très forte majorité
2 fossile, c'est sûr et certain.

3 Q. [44] Bon, merci, je n'ai pas d'autres questions,
4 Monsieur le Président, merci beaucoup.

5 LE PRÉSIDENT:

6 Merci, maître Gertler. Avant de prendre la pause,
7 Maître Neuman, vous prévoyez combien de temps?

8 Me DOMINIQUE NEUMAN:

9 Oui, je prévois vingt minutes (20 min), comme je
10 l'ai annoncé dans ma lettre, il y a quelques jours.

11 Je m'excuse, je cliquais sur l'image et ça ne
12 s'allumait pas, mais je vous entendais très bien.

13 Oui, alors, oui, ça sera vingt minute (20 min),
14 comme je l'ai annoncé.

15 LE PRÉSIDENT:

16 On va reprendre à onze heures (11 h 00), Maître
17 Neuman. On va prendre la pause immédiatement. Nous
18 revenons dans quinze minutes (15 min).

19 Me DOMINIQUE NEUMAN:

20 Merci bien.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 (11 h 02)

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Donc, Maître Neuman, nous étions à vos questions.

3 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

4 Q. [45] Bonjour.

5 R. Bonjour, Maître Neuman.

6 Q. [46] Bonjour, Monsieur Lachance.

7 R. Bonjour.

8 Q. [47] D'abord, comme d'autres, je vous félicite pour
9 votre nomination. Et comme d'autres également,
10 j'apprécie beaucoup la préoccupation
11 environnementale dont vous faites déjà état au tout
12 début de votre mandat. Et c'est un très bon signe
13 pour les nombreuses années à venir. Nous avons
14 également noté la préoccupation dont vous avez fait
15 état quant à la prévisibilité et la stabilité de
16 votre offre, de votre offre de service à la
17 clientèle, laquelle est particulièrement importante
18 dans la présente période de ralentissement
19 économique.

20 Également, il y a une notion qui a été
21 appliquée par la Régie de l'énergie à quelques
22 reprises dans le passé. Et je voulais d'abord
23 m'assurer que vous êtes sensibilisé à cette notion
24 et voir s'il y a lieu si vous avez un certain
25 positionnement quant à cela.

1 La Régie dans le passé a déjà exprimé le
2 souhait que lorsque cela est possible, il y a lieu
3 d'éviter de transférer entre des générations de
4 clients les impacts, donc les coûts, les coûts qui
5 peuvent survenir, et que c'est une pratique qui est
6 souhaitable, qui n'est peut-être pas toujours
7 possible, mais qui est souhaitable de tenter de
8 faire appliquer, d'appliquer à la génération qui
9 est associée à certains coûts, de lui faire
10 supporter les coûts ou les baisses de coûts, le cas
11 échéant.

12 Et c'est dans cette perspective que je vous
13 pose une question, les questions suivantes
14 concernant la manière dont Énergir traite les
15 effets de la pandémie. Nous essayons de comprendre
16 un peu comment Énergir voit les choses. Il y a
17 quelques semaines, et je sais que c'était peut-être
18 avant votre nomination, Énergir a demandé et a
19 obtenu un traitement accéléré de l'amortissement
20 d'un compte de frais reporté relatif au coût du gaz
21 naturel pour les clients de réseau en soulevant
22 qu'il était préférable de ne pas attendre la
23 période plus longue qui, normalement, aurait
24 découlé pour l'amortissement de ce compte de frais
25 reporté, mais de l'amortir plus rapidement sur une

1 période grosso modo d'une année au lieu de deux
2 années et de commencer plus rapidement.

3 Et ce compte de frais reporté a un impact
4 baissier sur les tarifs. Parallèlement à ça je vois
5 qu'au présent dossier, on reconnaît qu'il y aura
6 des effets haussiers générés par le contexte
7 économique. On ne sait pas encore combien. Il y a
8 différents scénarios possibles. On sait, vous êtes
9 d'accord...

10 LE PRÉSIDENT :

11 Maître Neuman, maître Locas, je crois, veut
12 intervenir.

13 Me DOMINIQUE NEUMAN :

14 Oui.

15 Me VINCENT LOCAS :

16 Je ne voulais pas nécessairement interrompre mon
17 confrère dans sa... du moins le préambule de sa
18 question. Je comprends que c'est une première
19 question parmi plusieurs, et le panel 2 qui va
20 suivre monsieur Lachance, un grand pan de sa
21 présentation, puis il n'y a pas de scoop ici parce
22 que la présentation a été déjà distribuée à
23 l'ensemble des participants à l'audience, va porter
24 sur ces questions-là bien spécifiques de comment
25 traiter l'impact COVID, je vais le résumer ainsi.

1 Peut-être conserver cette série de questions-là
2 pour le panel 2 qui sera à même d'y répondre aussi
3 avec le degré de précision que maître Neuman
4 recherche, j'en suis certain.

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Je vous remercie, Maître Locas, mais j'aurai
7 d'autres questions au panel 2, mais ma question à
8 monsieur Lachance porte plus sur le niveau, je
9 dirais exécutif, au niveau macro ce qui ne porte
10 pas seulement sur le traitement de la pandémie,
11 mais la comparaison entre deux traitements qui sont
12 accordés, d'une part, au compte de frais reporté
13 et, d'autre part, aux effets de la pandémie. On
14 sait que ça aura un effet... qu'ils auront un effet
15 haussier. Et on constate que la philosophie qui
16 semble se dégager du présent dossier, est de
17 reporter à plus tard l'effet haussier alors que
18 l'effet baissier, lui, a été appliqué de façon
19 accélérée.

20 Donc, j'essaie de voir comment vous voyez,
21 Monsieur Lachance, ces deux approches différentes
22 par rapport à l'approche plus globale qui est
23 d'éviter, lorsque l'on peut, de transférer entre
24 générations de clients, des coûts mais plutôt de
25 les appliquer aux générations de clients qui sont

1 directement associés à ces coûts?

2 R. Écoutez, je vais laisser, évidemment le panel
3 répondre plus dans les technicités là de où est-ce
4 qu'on en est. Premièrement, comme je vous le
5 disais, déjà pour l'année en cours, par rapport au
6 timing qu'on en est, puis par rapport qu'il y a des
7 plus et des moins, puis il faut savoir que tout le
8 monde n'est pas aux mêmes tarifs.

9 On n'est pas en train de pousser une
10 montagne devant nous là. En fait, aujourd'hui, je
11 pense que dans le prochain panel, vous allez voir.
12 Si on fermait l'année, il y a, juste dans la
13 mécanique de découpléments des revenus puis des
14 volumes, on n'aurait rien à transférer à l'année
15 prochaine parce que les clients qui ont consommé
16 plus avaient un petit peu plus, puis ceux qui
17 consommaient moins étaient en tarif inférieur,
18 donc... Ça fait que déjà la prémisse pour laquelle
19 vous partez sur les impacts, c'est juste un exemple
20 pour vous dire comment c'est difficile à estimer.

21 Le deuxième point que j'amènerais, c'est de
22 dire : Évidemment, dans un monde parfait, on
23 voudrait, effectivement, qu'il n'y ait pas
24 d'interfinancement. On voudrait que temporellement,
25 générationnellement, ça soit la bonne personne.

1 Mais on a déjà en place des mécanismes de
2 stabilisation qui vont souvent sur un an et deux
3 ans. Donc, c'est déjà une situation qui existe.

4 Après, c'est de travailler, essayer de
5 choisir qu'est-ce qui va faire le plus de sens
6 parce qu'à l'inverse, d'augmenter injustement des
7 tarifs en révisant des prévisions de demandes, de
8 façon trop forte, pourrait exactement avoir l'effet
9 contraire.

10 Donc, quand on a regardé le complexe global
11 de se dire : Somme toute, à ce jour, le scénario de
12 base, c'est qu'on n'est pas dans des grands
13 dérailleurs là qui feraient qu'on serait dans des
14 choses qui sont choquantes. On a des mécaniques qui
15 sont déjà en place, qui permettent d'aller
16 récupérer certains écarts, des fois favorables, des
17 fois défavorables, mais c'est un principe qui est
18 quand même déjà là.

19 Donc, encore une fois, à peser les pour et
20 les contres, ce qu'on a jugé, c'est de dire : Dans
21 une année qui va être difficile, basée sur le fait
22 que ça aurait peut-être été quelques... puis je ne
23 veux pas minimiser un (1 %) ou deux pour cent
24 (2 %), mais en se disant, plutôt que d'essayer de
25 se battre là-dessus, on est dans une cause

1 tarifaire, en maintenant l'allégement en place où
2 on a des tarifs de distribution qui sont
3 essentiellement stables pour l'année, ça nous
4 apparaît raisonnable pour le contexte économique de
5 nos clients.

6 Puis, encore une fois, comme je l'ai dit
7 auparavant, on ne restera pas assis à rien faire.
8 Nous, de notre côté, comme équipe de management, on
9 se dit : On va travailler à réduire les coûts. On
10 va travailler à réduire l'enveloppe des choses
11 d'exploitation qui, quand on va sortir de
12 l'allégement, qui donne coïncidemment, à peu près
13 au même moment, finalement où les comptes de CFR
14 devraient s'appliquer, bien, on espère que ça leur
15 permettra, s'il y a eu des écarts à rattraper, d'en
16 compenser une bonne partie. C'est comme ça qu'on
17 l'a abordé. Après, je vais laisser mes collègues
18 rentrer un petit peu plus dans le détail de chacune
19 des constituantes.

20 Q. **[48]** Sur la réduction de coûts, et on vous
21 encourage, on vous félicite, pour gérer ces effets
22 économiques en essayant de voir s'il y a
23 possibilité de réduire vos coûts, le problème que
24 je vois, c'est qu'Énergir est une entreprise
25 réglementée et que ce qui est présenté à la Régie,

1 ce sont les coûts tels qu'ils ont été estimés avant
2 pandémie.

3 Vous nous dites, et ça correspond à ce qui
4 est écrit dans la preuve, qu'en cours d'année, au
5 cours de l'année vingt-vingt, vingt et un (2020-
6 2021), vous allez réduire vos coûts hors du cadre
7 de la Régie, pour éviter un manque à gagner. Ce qui
8 est tout à fait louable.

9 Le problème que je vois, c'est que cette
10 réduction de coûts ne sera pas... Bien sûr, on l'a
11 connaîtra après coup, auprès de la Régie, lors de
12 l'examen du rapport annuel. Mais n'y aurait-il pas
13 été préférable que vous évaluiez, maintenant, la
14 réduction de coûts puisque vous savez qu'il y aura
15 une certaine réduction de coûts? Au moins, de
16 l'évaluer de façon minimaliste, de façon
17 conservatrice, pour ne pas risquer d'aller dans
18 l'excès inverse, plutôt que de mettre une réduction
19 de coûts nulle par rapport à votre révision pré-
20 pandémie et de gérer hors de la visibilité de la
21 Régie, de gérer en temps réel les réductions de
22 coût que vous effectuerez. Nous, on ne peut pas
23 savoir où vous allez réduire vos coûts dans le
24 cadre actuel. Et peut-être que ça aurait été
25 préférable qu'on le sache et que ce soit présenté

1 de façon plus claire au présent dossier. Ne pensez-
2 vous pas qu'il serait préférable d'informer et
3 d'évaluer de façon autre que zéro la réduction de
4 coût que vous devez faire dans votre prévision deux
5 mille vingt-deux mille vingt et un (2020-2021) par
6 rapport à ce qui était prévu avant la pandémie.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Maître Locas?

9 Me VINCENT LOCAS :

10 Oui, bien deux choses l'une, Monsieur le Président.
11 Premièrement, je vais réitérer ce que j'ai
12 mentionné un peu plus tôt sur le fait que ce style
13 de question-là serait plus approprié pour le panel
14 2, qui va suivre immédiatement après, là. Mais
15 également la Régie a déjà mentionné clairement dans
16 certaines correspondances des dernières semaines,
17 des derniers mois, qu'elle s'était satisfaite de la
18 preuve telle que déposée. Donc, tout ce débat
19 d'ajouter de nouvelles précisions ou de révisions
20 ou de mises à jour, je vous soumets bien... bien
21 respectueusement, il est d'une certaine façon déjà
22 clos. Donc, que mon confrère aujourd'hui demande à
23 monsieur Lachance : est-ce qu'on aurait dû ou on
24 aurait pu? La preuve est telle et telle et le panel
25 2 vous expliquera pourquoi plus en détail on a jugé

1 préférable de le faire ainsi. Mais aujourd'hui,
2 d'avoir ces questions-là sur : est-ce qu'on aurait
3 pu mettre des prévisions additionnelles? Comme je
4 vous le dis, je vous sou mets que la Régie a fait
5 savoir qu'elle n'avait pas besoin de telles
6 prévisions pour se faire une tête dans ce dossier-
7 ci.

8 Me DOMINIQUE NEUMAN :

9 Comme je l'ai indiqué, ma question est au niveau
10 macro. C'est pas au niveau du détail que pourrait
11 fournir le panel 2.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Maître Neuman, j'ai noté tout à l'heure que
14 monsieur Lachance a donné une réponse en disant que
15 les précisions seront données dans le prochain
16 panel. Est-ce que... je constate que vous reposez
17 une question similaire, posée différemment. On peut
18 demander à monsieur Lachance s'il réfère à nouveau
19 au deuxième panel, alors vous voulez compléter
20 votre question?

21 Me DOMINIQUE NEUMAN :

22 D'accord. Donc, je voulais voir si monsieur
23 Lachance avait un complément de réponse et si...

24 LE PRÉSIDENT :

25 (Inaudible).

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 ... avant de passer avant la question suivante.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Est-ce que vous avez un complément de réponse?

5 R. La seule chose à ajouter c'est, encore une fois,
6 l'approche globale de la présente cause tarifaire
7 c'est qu'on est dans le cadre d'un allègement et
8 dans lequel, dans le fond, on n'a pas cherché à
9 avoir des comptes de CFR spéciaux, on n'a pas
10 cherché à avoir des mesures spéciales. Comme je
11 disais, à la sortie du trois ans, si on n'a pas
12 fait un bon job à la lueur de la Régie et tout ça,
13 elle aura une occasion de se poser sur les coûts
14 puis elle pourra prendre les décisions qu'elle
15 jugera précises, mais pour l'instant, au gré de la
16 situation, nous, on va s'ajuster puis ce qu'on a
17 envoyé comme lignes directrices c'est qu'on va
18 faire un effort.

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Q. **[49]** Je vous remercie, Monsieur Lachance. Je vais
21 passer à une autre ligne de questions concernant le
22 GNR. D'abord, je tiens... enfin à vous féliciter,
23 mais en fait c'est féliciter Énergir pour la belle
24 initiative qu'elle a prise il y a quelques années
25 avec la ville de Saint-Hyacinthe, alors qu'il n'y

1 avait à l'époque aucune obligation gouvernementale,
2 aucun règlement, aucun décret gouvernemental qui
3 avait encore été édicté, demandant aux
4 entreprises... aux distributeurs de gaz naturel de
5 s'approvisionner en GNR. Vous avez pris
6 l'initiative, et même deux fois plutôt qu'une de
7 faire, de faire approuver par la Régie - et ça a
8 marché la deuxième fois - faire approuver par la
9 Régie un approvisionnement important en GNR auprès
10 de la ville de Saint-Hyacinthe et c'est encore
11 aujourd'hui le plus important parmi vos
12 approvisionnements en GNR.

13 Par la suite, en fait cette année la Régie,
14 dans un autre dossier comme vous le savez - mais ma
15 question ne porte pas sur cet autre dossier, c'est
16 juste le contexte - a statué que le règlement
17 gouvernemental ne vous oblige pas à acheter du GNR
18 autrement qu'aux fins... aux fins qui pourraient
19 être requises par des acheteurs volontaires qui se
20 manifestent à vous dans le cadre du tarif GNR que
21 vous... que vous offrez et que vous allez continuer
22 d'offrir. Dans... dans ce cadre-là et je continue
23 un peu sur la question de mon... du procureur du
24 ROEÉ. Est-ce qu'Énergir, dans sa vision globale,
25 envisagerait, comme elle l'a fait à l'époque à

1 Saint-Hyacinthe, d'acheter du GNR au-delà de ce
2 qu'elle est obligée de faire - puisqu'on avait
3 l'interprétation qui a été faite du règlement
4 actuel - donc, est-ce qu'elle envisagerait
5 d'essayer d'aller au-delà de ses obligations pour
6 les années à venir?

7 Maître Gertler a parlé de dix pour cent
8 (10 %). Je vous parlerais même du rapport, je pense
9 que c'était AVISEO qui... Ou non Deloitte et
10 Touche... Pardon Deloitte, qui envisageait qu'à
11 terme, il pourrait y avoir soi... il y a un
12 potentiel théorique de soixante-sept pour cent
13 (67 %) d'approvisionnement au Québec en GNR donc,
14 on est beaucoup plus loin que les un pour cent
15 (1 %), deux pour cent (2 %) et cinq pour cent (5 %)
16 du règlement gouvernemental et même peut-être ce un
17 pour cent (1 %), deux pour cent (2 %) cinq pour
18 cent (5 %) ne sera pas atteint avec les seuls
19 clients volontaires.

20 Donc, j'essaie de voir si vous envisageriez
21 ou si c'est votre stratégie d'essayer d'acheter...
22 D'envisager d'acheter, évidemment, de le proposer à
23 la Régie, d'acheter du GNR au-delà de vos
24 obligations réglementaires.

25 R. Ah je sais que l'un de vos confrères a dit que je

1 suis très généreux, mais là, je pense que par souci
2 de l'horaire, pour répondre en totalité à cette
3 question-là, il y a beaucoup de morceaux qu'il faut
4 mettre ensemble.

5 La façon simple que je vais vous dire là
6 c'est comme je vous dis, on travaille depuis un an
7 à plusieurs scénarios. Certains de ces scénarios-
8 là, oui, effectivement, on pourrait envisager
9 d'aller au-delà de l'obligation du cinq pour cent
10 (5 %) actuel, mais ça ça va être cadré en fonction
11 aussi de la stabilité, puis de la prévisibilité que
12 le gouvernement va nous donner quant au rôle que
13 notre réseau a à jouer dans l'échiquier
14 énergétique.

15 Dit autrement, on achète du GNR parce qu'on
16 y croit, mais on le fait évidemment de façon
17 prudente, puis les degrés de certitude qu'on va
18 avoir sur notre rôle vont influencer la stratégie
19 qu'on va prendre pour nos approvisionnements c'est
20 sûr et certain.

21 Q. **[50]** Est-ce que vous considérez globalement, et
22 sans aller dans les détails du panel de demain,
23 vous êtes actuellement à risque de ne pas atteindre
24 les cibles d'un pour cent (1 %) deux pour cent
25 (2 %) ou cinq pour cent (5 %) qui sont fixés par

1 règlement? Que ça se peut que même ça ça ne soit
2 pas atteint et est-ce que vous voyez un certain
3 risque de ce côté-là?

4 Me VINCENT LOCAS :

5 Je me permets de peut-être prendre la parole,
6 Monsieur le Président, je...

7 Premièrement, mon confrère l'a mentionné là
8 en préambule, il y a un dossier, R-4008 là, qui
9 porte sur le GNR. J'ai laissé mon confrère y aller
10 avec sa première question sachant que monsieur
11 Lachance avait déjà abordé la question du GNR là
12 dans son allocution là, mais un, il y a un dossier
13 pour ça et il l'a lui-même mentionné, il y a
14 également un panel sur les approvisionnements
15 gaziers.

16 Donc, je vous soumettrais pour ces raisons,
17 également, par souci d'efficacité de... Peut-être
18 de couper court à ce genre de ligne de questions
19 sur la thématique du GNR là, du moins pour le mot
20 d'ouverture du président et chef de la direction
21 d'Énergir.

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Écoutez, c'est ma ligne de questions, puis c'était
24 ma ligne finale, puisque je respecte mon temps de
25 vingt minutes qui va expirer dans quelques

1 instants. Donc, c'était ma ligne finale de
2 questions au moins pour voir comment est-ce qu'au
3 niveau de la présidence d'Énergir, comment est-ce
4 qu'il voit ça?

5 Ça va plus loin que le niveau de micro-
6 détail qui pourrait être donné par le panel de
7 demain. C'est plus une question de vision globale
8 qui va dans le sens de ma question précédente.

9 Est-ce qu'Énergir envisage d'acheter plus
10 que son obligation, puis est-ce que même
11 l'obligation, mais en fait, qui n'est même plus une
12 obligation d'acheter, mais est-ce que même la cible
13 gouvernementale d'un pour cent (1 %) deux pour cent
14 (2 %) cinq pour cent (5 %), selon Énergir, est-ce
15 qu'elle voit même un risque que ce ne soit pas
16 atteint?

17 LE PRÉSIDENT :

18 Il me semble que j'ai entendu la réponse, Maître
19 Neuman, à cette question. C'était du cas par cas et
20 dans certains cas, oui certains scénarios, mais
21 est-ce que vous avez un complément Monsieur
22 Lachance ou la réponse qu'on vous avez donnée
23 complétait?

24 R. Ça complétait. Merci.

25 Q. **[51]** Ça complétait. Alors, Maître Neuman, si vous

1 n'avez pas...

2 Me DOMINIQUE NEUMAN :

3 Q. **[52]** Alors, ça termine mes questions et je regrette
4 que monsieur Lachance n'ait pas été aussi généreux
5 que certains l'ont mentionné un peu plus tôt.

6 J'aurais préféré plus d'expressivité et
7 plus de détails sur la vision corporative, la
8 vision macro, mais en tout cas j'irais avec les
9 deux autres panels qu'on a mentionnés et je vais
10 aller plus en détails sur ces aspects un peu plus
11 tard.

12 Je vous remercie beaucoup, Monsieur le
13 Président.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Ce qui n'exclut pas, Maître Neuman, que le panel
16 approprié donne des réponses qui relèvent du macro
17 également qui pourront vous satisfaire.

18 Me DOMINIQUE NEUMAN :

19 Oui. Bien, j'espère. Je l'espère beaucoup. Je vous
20 remercie beaucoup, Monsieur le Président et vous
21 voyez que je suis très discipliné. J'ai respecté
22 vos vingt minutes presque à la seconde près.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Vous êtes un homme nouveau, votre nom l'indique.

25 C'est bon. Alors, nous passons maintenant aux

1 questions de la Régie. Maître Cardinal, vous
2 n'aviez pas de questions.

3 Me AMÉLIE CARDINAL :

4 Non, je n'ai pas de questions. Merci.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci. Du côté de mes collègues, ça va.

7 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

8 Mme ESTHER FALARDEAU :

9 Q. **[53]** Bonjour, Monsieur Lachance. Vous avez parlé de
10 l'opportunité éventuellement de revoir le taux de
11 rendement, que ce serait un exercice légitime à
12 entamer. Et d'ailleurs, dans votre correspondance
13 d'Énergir, on peut lire que - et je lis, je ne veux
14 pas vous demander d'aller vous y retrouver, mais
15 c'est la B-0142 qui a été reçue au courant du mois
16 de juillet :

17 Énergir annonce qu'elle a l'intention
18 de déposer une « demande portant sur
19 les conditions d'ouverture d'un
20 dossier [d'examen de son taux de
21 rendement] » dans le cadre du dossier
22 tarifaire 2022-2023 [...].

23 Et j'aimerais savoir, si éventuellement il y avait
24 un dossier qu'on appelle un dossier générique qui
25 portait sur le taux de rendement et qui regroupait

1 l'ensemble des distributeurs d'énergie au Québec,
2 l'ensemble des distributeurs réglementés on
3 s'entend, est-ce que ce serait une possibilité qui
4 vous intéresserait? Quelle serait votre opinion par
5 rapport à cette façon de traiter le taux de
6 rendement dans le cadre d'un dossier générique,
7 c'est-à-dire un dossier qui ne porte pas sur la
8 tarification d'Énergir, mais qui porte sur le taux
9 de rendement et uniquement et qui regroupe
10 l'ensemble des entreprises réglementées? Je ne sais
11 pas si vous avez une position ou une opinion là-
12 dessus que vous pourriez exprimer.

13 R. Bien, moi, je pense qu'il faut l'explorer, là,
14 après évidemment, comme vous pouvez vous en douter,
15 les gens vont regarder les avantages et les
16 inconvénients, mais certainement il y a une
17 ouverture de ma part de le considérer si ça peut
18 être plus efficace. On est quand même dans la même
19 province. Donc, ça fait certainement à première vue
20 un grand bon sens.

21 Q. **[54]** Merci. Ça fait le tour de mes questions.
22 Merci.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Q. **[55]** Merci, Madame Falardeau. J'ai une question,
25 Monsieur Lachance. Vous avez pu voir à travers la

1 preuve qui a été déposé, à travers les questions
2 qui ont été posées aujourd'hui par certains
3 intervenants, qu'il y a une certaine inquiétude à
4 l'égard de l'acuité des données au présent dossier
5 en raison de la situation que nous vivons. Puis,
6 effectivement, la Régie vous a expliqué dans une de
7 ses lettres procédurales que c'était très difficile
8 d'aller au-delà de ce que nous avons pour le
9 moment.

10 Parmi les demandes de certains
11 intervenants, je vais référer, par exemple, à
12 l'ACEFQ, mais il y a d'autres interventions dans le
13 même sens, mais avec des solutions ou des
14 propositions différentes, l'ACEFQ se déclare
15 satisfaite à ce stade-ci des explications que vous
16 avez fournies, Énergir, à l'égard des données qui
17 ont été fournies. Mais l'ACEFQ recommande néanmoins
18 à la Régie d'ordonner exceptionnellement - et là je
19 lis ce qui est dans leur pièce, qui est la pièce
20 9 -

21 ... d'ordonner exceptionnellement le
22 dépôt en cours de dossier d'une mise à
23 jour des résultats de vente pour
24 l'année de base et des prévisions de
25 vente pour l'année témoin.

1 Donc, l'objectif qui est visé, qui est recherché
2 par l'intervenante, c'est une correction tarifaire
3 en cours d'année au lieu de faire face à un manque
4 à gagner peut-être plus important, dépendant
5 évidemment de ce qui arrivera dans l'avenir. Donc,
6 selon Énergir, est-ce que c'est envisageable de
7 procéder à un tel ajustement en cours d'année à la
8 suite d'une mise à jour des résultats de vente et
9 des prévisions? Vous pouvez regarder d'autres
10 scénarios.

11 Est-ce qu'il est préférable de procéder à
12 un ajustement tarifaire immédiat à la suite des
13 révisions ou de prévisions de PIB? Est-ce qu'il est
14 plutôt préférable de procéder à un ajustement
15 tarifaire dans le cadre d'un prochain dossier
16 tarifaire quitte à avoir un impact tarifaire plus
17 important? Alors, il y a différentes possibilités.
18 Il y a des données qui sortiront prochainement.

19 Qu'est-ce qui devrait être fait selon vous?
20 Et regardez en tête aussi qu'il y a un dossier
21 tarifaire qui s'en vient, le prochain 2021-2022,
22 qui... On ne sait pas quand est-ce qu'il sera
23 déposé, mais vous pouvez peut-être nous renseigner
24 là-dessus à savoir si c'est en début d'année ou en
25 cours d'année deux mille vingt (2020) ou deux mille

1 vingt et un (2021). Est-ce que c'était clair ou si
2 vous voulez que... C'est ma question.

3 R. Non, je crois avoir saisi votre point. T'sais, je
4 pense que nos éléments convergent, dans le sens
5 que... Puis sauf erreur, mes collègues me
6 corrigeront, puis je suis sûr qu'ils n'aiment pas
7 ça quand je fais ça, là, mais...

8 C'est déjà arrivé par le passé qu'à minuit
9 moins une (23 h 59) on ait soumis des nouvelles
10 prévisions parce que là vraiment on était dans
11 quelque chose qui avait complètement sorti par
12 rapport au moment de la cause tarifaire. T'sais!

13 Ça fait que, pour moi, c'est plus une
14 réflexion à avoir. Si c'est un des moyens qui veut
15 être envisagé pour conforter les gens de dire, si
16 ça dérape cette affaire-là, on ne veut pas se
17 ramasser avec une montagne qui va être à déloger.

18 Peut-être qu'on devrait regarder les écarts
19 qu'on a eus historiquement puis de se mettre une
20 forme de jauge à se dire, bien, écoutez, si jamais
21 on voit qu'il y a un écart, puis là je dis des
22 chiffres au hasard là, prenez-les pas... il y a du
23 monde beaucoup plus expert que moi là pour dire ça,
24 mais... Disons, on est à trois, quatre, cinq pour
25 cent (3-4-5 %) d'écart, bien là à ce moment-là, on

1 va venir se voir puis on, t'sais, on verra comment
2 on corrige. T'sais, pour moi, c'est quelque chose
3 qui peut être raisonnable.

4 Je parle sous toute réserve de qu'est-ce
5 que ça veut dire informatiquement changer des
6 tarifs puis toutes ces choses-là si on devait le
7 faire là. Mais, je suis sûr que si on se met en
8 mode constructif, la préoccupation que je semble
9 percevoir est la même là, t'sais.

10 On ne veut pas pelleter un problème en
11 avant, c'est pas notre intention. Si on avait eu
12 cette préoccupation-là, on aurait attaqué le
13 dossier différemment. Mais là, aujourd'hui, ça nous
14 semble gérable dans les balises de l'allégement
15 qu'on avait, et d'où le fait de dire, on va s'en
16 tenir avec les prévisions, pour l'instant, c'est le
17 cas.

18 Mais, si on arrive à l'hiver puis
19 qu'effectivement on voit que ça déraille, bien on
20 pourra en discuter, pas de problème.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Merci pour votre réponse. Et vous n'avez pas, vous
23 ne savez pas avec exactitude quand le prochain
24 dossier sera déposé, le dossier tarifaire? Est-ce
25 que vous prévoyez plus tard que plus tôt?

1 Me VINCENT LOCAS :
2 Écoutez, moi, je ne le sais pas. Probablement qu'un
3 collègue ici pourrait facilement intervenir...
4 LE PRÉSIDENT :
5 Hum, hum.
6 Me VINCENT LOCAS :
7 ... mais je n'ai entendu dire qu'il y avait du
8 changement là.
9 LE PRÉSIDENT :
10 Alors, je demanderai au panel approprié. On aura
11 d'autres discussions à venir. Donc, ça complète les
12 questions. Alors, est-ce que, Maître Locas, vous
13 êtes toujours présent?
14 Me VINCENT LOCAS :
15 Toujours, pour toute la semaine.
16 LE PRÉSIDENT :
17 C'est quoi la suite?
18 Me VINCENT LOCAS :
19 Oui, c'est ça, sauf pour vendredi.
20 LE PRÉSIDENT :
21 Et donc, par la suite...
22 Me VINCENT LOCAS :
23 Mais, oui, pour la suite... Oui, je me suis permis
24 cette petite blague. On prendrait peut-être un cinq
25 minutes pour... ne serait-ce que reconfigurer notre

1 salle ici en ce moment, le temps de fermer nos
2 caméras et nos micros. Et d'ici cinq à dix (10)
3 minutes, on va être disponible pour le panel numéro
4 2.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Vous seriez prêt à commencer le panel numéro 2.
7 Vous n'avez pas d'autres questions pour monsieur
8 Lachance. Donc, je comprends que c'est assez
9 complet?

10 Me VINCENT LOCAS :

11 Pas de questions pour monsieur Lachance,
12 exactement.

13 LE PRÉSIDENT :

14 O.K. Donc, on peut commencer le panel numéro 2.

15 Me VINCENT LOCAS :

16 Et je (inaudible) passer puis on aurait su...

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, nous libérons monsieur Lachance. Bon retour.
19 Je vous remercie.

20 Me VINCENT LOCAS :

21 Je vous remercie.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Alors, bonne fin de journée, Monsieur Lachance. Et
24 merci d'avoir pris le temps de répondre à tous et
25 chacun. Merci.

1 M. ÉRIC LACHANCE :

2 Ça a été un plaisir. Au revoir!

3 LE PRÉSIDENT :

4 Donc, cinq minutes, nous prenons cinq minutes et
5 nous reprenons à onze heures trente-cinq (11 h 35)
6 pour la suite.

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Merci.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12 (11 h 38)

13

14 PANEL 2 - Prévion de la demande, le coût de
15 service et les mécanismes réglementaires en place
16 pour faire face au contexte économique actuel

17

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Locas, vos témoins ont pris place?

20 Me VINCENT LOCAS :

21 Oui. Pardon, je regardais parce qu'il y avait peut-
22 être une petite difficulté technique pour un témoin
23 en changement de fil et de laptop. Donnez-moi deux
24 petites secondes! Ça fonctionne. Oui, on va pouvoir
25 procéder avec la présentation du panel numéro 2 qui

1 porte sur la prévision de la demande, le coût de
2 service et les mécanismes réglementaires qui sont
3 en place. Les témoins seront madame Caroline
4 Dallaire, madame Caroline Provencher, monsieur
5 Michel Vachon et monsieur Marc-Antoine Bellavance,
6 que Madame la Greffière, les témoins sont prêts
7 pour être assermentés.

8

9 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce trente et unième
10 (31e) jour du mois d'août, ont comparu :

11

12 CAROLINE DALLAIRE, directrice Réglementation et
13 tarification, Énergir, ayant une place d'affaires
14 au 1717, rue du Havre, Montréal (Québec);

15

16 MICHEL VACHON, directeur Finances DaQ, Énergir,
17 ayant une place d'affaires au 1717, rue du Havre,
18 Montréal (Québec);

19

20 CAROLINE PROVENCHER, chef de service Comptabilité
21 financière, Énergir, ayant une place d'affaires au
22 1717, rue du Havre, Montréal (Québec);

23

24 MARC-ANTOINE BELLAVANCE, chef de service Prévision
25 de la demande, intelligence de marché et

1 analytique, Énergir, ayant une place d'affaires au
2 1717, rue du Havre, Montréal (Québec);

3

4 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
5 solennelle, déposent et disent :

6

7 INTERROGÉS PAR Me VINCENT LOCAS :

8 Donc, les témoins vont débiter avec une
9 présentation. Ils vont ensuite, bien évidemment,
10 être disponibles pour répondre aux questions de la
11 Régie et des intervenants. Madame la Greffière, la
12 présentation en question est celle qui a été
13 déposée hier en fin de journée et qui a été captée
14 au SDÉ ce matin, elle porte la cote B-0182, si je
15 ne me trompe pas. Je comprends, de la manière qu'on
16 fonctionne, il va y avoir un partage d'écran...

17 LA GREFFIÈRE :

18 Oui, c'est ça.

19 Me VINCENT LOCAS :

20 ... pour permettre à tous les participants de voir
21 la présentation.

22 Mme CAROLINE DALLAIRE :

23 Donc, est-ce que les gens voient la présentation?

24 LA GREFFIÈRE :

25 Oui.

1 Mme CAROLINE DALLAIRE :

2 Parfait. Merci.

3 Me VINCENT LOCAS :

4 Pardon. On m'informe que mon micro a fermé. Donc,
5 ce que je disais, c'est que les témoins du panel 2
6 vont être disponibles également pour vous fournir
7 l'information demandée à votre correspondance du
8 vingt-six (26) août dernier où la Régie demandait
9 des informations sur les résultats de l'année deux
10 mille dix-neuf/deux mille vingt (2019-2020). Donc,
11 les témoins sont prêts à effectuer leur
12 présentation.

13 Mme CAROLINE DALLAIRE :

14 R. Alors, je comprends que c'est mon signal. Donc,
15 bonjour à tous. Vraiment contente d'être ici avec
16 vous aujourd'hui. La présentation va porter
17 essentiellement sur ce qu'on anticipe pour la
18 prochaine année en termes de volume, de coût de
19 service, de variation tarifaire, mais bien sûr, on
20 va aussi aborder ce que j'appellerais la question
21 du jour, donc l'effet de la COVID-19 : comment la
22 pandémie a influencé toutes nos réflexions
23 entourant la cause tarifaire. C'est un sujet qui a
24 été d'ailleurs abordé à juste titre dans le mémoire
25 de plusieurs intervenants.

1 (4:55)

2 Donc, on tenait vraiment à revenir là-
3 dessus, et je vous dirais, pas seulement sur les
4 effets pour la prochaine année, donc l'année deux
5 mille vingt/deux mille vingt et un (2020-2021),
6 mais aussi s'attarder sur ce qu'on vient de vivre.
7 Et comme maître Locas le disait, la Régie nous a
8 demandé, elle-même, la semaine passée, de revenir
9 sur les résultats de l'année en cours, donc sur la
10 base des informations les plus récentes. Ce que je
11 vous propose de faire, donc, c'est de commencer
12 d'emblée avec un retour sur cette année-là en
13 cours, donc l'année deux mille dix-neuf/deux mille
14 vingt (2019-2020). Et, là, je vous demanderais de
15 passer à la diapositive suivante. Merci beaucoup.

16 Donc, deux mille dix-neuf/deux mille vingt
17 (2019-2020), pour commencer, j'aimerais vous dire
18 que, premier point important à souligner, l'année
19 en cours a été marquée par des tarifs
20 exceptionnellement bas. J'ai mis, ici, à titre
21 indicatif, le graphique de l'évolution de la
22 facture totale pour un cas type commercial. Donc,
23 le montant présenté que vous voyez à l'écran inclut
24 l'ensemble des services. Donc, fournitures,
25 transport, équilibrage, distribution du SPEDE. Et,

1 là, c'est un cas type commercial qu'on vous montre,
2 mais pour un client résidentiel ou un client
3 industriel, on aurait vu une courbe similaire.

4 Donc, ce qu'on remarque, c'est que la
5 facture pour l'année vingt-vingt (2020) est très
6 basse par rapport aux années précédentes. En fait,
7 je vous dirais qu'en vingt-vingt (2020), tous les
8 astres étaient alignés. L'ensemble des services ont
9 été marqués par des baisses, et c'est ce que vous
10 voyez à droite de l'écran.

11 En distribution, c'est une baisse de dix
12 pour cent (10 %) qui a été vécue, principalement en
13 raison d'une baisse ponctuelle de l'amortissement
14 des frais reportés. En transport, une baisse très
15 importante, donc de vingt-six pour cent (26 %) due
16 à une révision temporaire des tarifs de TCPL pour
17 la période deux mille dix-huit/deux mille vingt
18 (2018-2020) et au retour d'un trop-perçu, toujours
19 de la part de TCPL, un trop-perçu non négligeable
20 de plus d'un milliard de dollars (1 G\$) que le TCPL
21 a retourné à ses clients. C'est énorme là, ça a eu
22 un très grand effet sur les tarifs de transport.

23 En équilibrage, la modification des tarifs
24 de TCPL pour la période deux mille dix-huit/deux
25 mille vingt (2018-2020) a aussi eu un effet à la

1 baisse. Et enfin, en fournitures, les tarifs ont
2 vraiment diminué pendant l'année pour atteindre des
3 prix très bas.

4 Ce qui fait que l'ensemble des services
5 donc, ont subi des variations à la baisse, mais des
6 variations ponctuelles, temporaires. Puis,
7 inévitablement, on s'attendait à ce que les tarifs
8 augmentent par la suite pour revenir à un niveau
9 que je me permettrais de qualifier de plus normal
10 pour les années à venir.

11 Donc, voilà. Et là, je vais me permettre de
12 passer la parole à mon confrère qui va vous parler,
13 lui, plus en détails des effets de la COVID-19 sur
14 nos résultats de l'année.

15 M. MICHEL VACHON :

16 Donc, merci Madame Dallaire. Je vous inviterais à
17 prendre la prendre la page 3 du document. Donc, je
18 vais maintenant prendre un petit peu de temps pour
19 vous faire un retour sur l'année en cours qui a
20 clairement été une année en deux temps.

21 Avant la pandémie, en mars dernier, on
22 observait une hausse importante de la consommation
23 par rapport à la cause tarifaire deux mille dix-
24 neuf/deux mille vingt (2019-2020).

25 Après six (6) mois, cette hausse était de

1 quarante et un millions de mètres cubes (41 M/m³)
2 par rapport à la cause tarifaire et représentait
3 près de sept millions (7 M\$). Ce montant de sept
4 millions (7 M\$) était comptabilisé au compte de
5 frais reportés de découplage des revenus afin
6 d'être retourné aux clients en deux mille vingt et
7 un/deux mille vingt-deux (2021-2022).

8 Cette hausse de sept millions (7 M\$)
9 s'expliquait principalement par l'augmentation des
10 livraisons dans le marché des petits, moyens
11 débits, expliquée, entre autres, par la croissance
12 économique plus favorable qu'anticipée.

13 Avant la pandémie, on observait également
14 une hausse de la consommation dans le marché de la
15 grande entreprise. Cet écart favorable s'est
16 cependant graduellement effrité avec l'arrivée de
17 la pandémie et plus particulièrement depuis
18 l'annonce de la fermeture des entreprises non
19 essentielles, le vingt-quatre (24) mars dernier, où
20 on a clairement observé un ralentissement important
21 des activités de nos clients.

22 Au trente et un (31) juillet deux mille
23 vingt (2020), l'écart cumulatif en volume est de
24 cent quarante millions de mètres cubes (140 M/m³)
25 défavorable, représentant un écart cumulatif de

1 cinq cent mille (500 000 \$), toujours à remettre
2 aux clients.

3 L'écart en dollars est moins important que
4 l'écart en volume compte tenu des OMA en place et
5 des écarts de prix favorables dus, entre autres, à
6 la hausse du taux moyen observé au tarif D-1.

7 Dans le graphique de la page 3, on observe
8 également que nos livraisons de gaz naturel ont
9 particulièrement été affectées dès l'annonce de la
10 fermeture. Notre président en a parlé un petit peu
11 tantôt, le vingt-quatre (24) mars dernier, et ce,
12 jusqu'à la réouverture graduelle du Québec, en mai-
13 juin.

14 Depuis juin, on note que la situation au
15 niveau des volumes est, cependant, plus stable. On
16 ne le voit pas dans le graphique, présentement. Par
17 contre, il est à noter que depuis le mois d'août,
18 on observe que la consommation s'approche de plus
19 en plus de la cause tarifaire deux mille dix-neuf/
20 deux mille vingt (2019-2020). Énergir observe
21 également un retour progressif à un semblant de
22 normal pour la vaste majorité de la clientèle VGE,
23 depuis le mois de mai.

24 Je vous amènerais, maintenant, à la page 4
25 du document. Compte tenu des prévisions faites en

1 juillet, on anticipe terminer l'année avec un écart
2 cumulatif à récupérer des clients en deux milles
3 vingt et un (2021) et deux mille vingt-deux (2022)
4 de l'ordre de deux millions de dollars (2 M\$), soit
5 une baisse de consommation estimée à deux cent dix-
6 sept millions de mètres cubes (217 m3).

7 Par contre, comme je l'ai noté tantôt, en
8 observant les livraisons du mois d'août qui sont de
9 plus en plus en ligne avec la cause tarifaire deux
10 mille dix-neuf/deux mille vingt (2019-2020), on
11 peut s'attendre à une certaine amélioration d'ici
12 la fin de l'année par rapport à ce deux millions
13 (2 M\$). On voit que ça change très rapidement, très
14 difficile, même avec deux mois à faire, d'établir
15 des projections précises.

16 Pour ce qui est des autres composantes du
17 Service de distribution, on anticipe que les effets
18 à la hausse et à la baisse tendent vers la
19 neutralité. Par contre, c'est certain que compte
20 tenu de la situation jamais vue reliée à la
21 pandémie, c'est encore très difficile à évaluer et
22 il y a un certain degré d'incertitude à bien
23 prévoir la suite.

24 Bien qu'on observe une baisse des
25 investissements durant l'année deux mille dix-

1 neuf/deux mille vingt (2019-2020), en grande partie
2 non attribuable à la pandémie, certaines mesures
3 d'allégement offertes à nos clients pendant la
4 pandémie dont, entre autres, l'arrêt des
5 suppléments de recouvrement, vont certainement
6 avoir un effet négatif sur les résultats en
7 distribution d'ici la fin de l'année.

8 La situation financière de nos clients
9 s'est également détériorée, ce qui met également
10 une pression sur les mauvaises créances, donc sur
11 nos dépenses d'exploitation. Mais on estime qu'en
12 raison de la gestion prudente des coûts durant
13 toute l'année deux mille dix-neuf/deux mille vingt
14 (2019-2020), incluant le gel temporaire des
15 embauches, on devrait tendre vers une neutralité au
16 niveau des résultats du trop-perçu, manque à gagner
17 en distribution.

18 Pour ce qui est du service de transport et
19 d'équilibrage, on anticipe un écart de l'ordre de
20 quarante-quatre millions de dollars (44 M\$) en
21 majeure partie déjà prévu à la prévision 48 deux
22 mille vingt (2020), donc avant pandémie, mais
23 évidemment amplifiée par la baisse des volumes
24 occasionnée par cette pandémie. Donc, voilà pour le
25 survol des résultats de l'année.

1 En bref, les six premiers mois favorables
2 au niveau des volumes et revenus permettent
3 d'atténuer les impacts du découplage des revenus
4 pour les clients. Et évidemment, la gestion
5 prudente de nos coûts va aider à absorber la hausse
6 des coûts engendrée par la Covid. Clairement, les
7 mécanismes réglementaires en place nous aurons
8 permis de bien jongler à travers cette crise.

9 Je passerais maintenant la parole à ma
10 collègue, madame Dallaire, qui va vous résumer les
11 éléments importants de la cause tarifaire vingt-
12 vingt vingt vingt et un (2020-2021).

13 Mme CAROLINE DALLAIRE :

14 R. Merci beaucoup, donc on va revenir sur le sujet
15 principal de la présente audience : l'année vingt-
16 vingt-vingt/vingt et un (2020-2021). D'abord, un
17 petit rappel. La cause tarifaire a été déposée en
18 deux temps. Le premier (1er) avril, puis le sept
19 (7) mai, et vous savez assurément qu'une cause
20 tarifaire c'est un travail de très longue haleine.
21 Chez Énergir, on débute les travaux à l'automne
22 précédent, ça veut dire que pour avoir des tarifs
23 au premier (1er) décembre, il faut débiter un an
24 plus tard à établir nos prévisions et tous les
25 dossiers qui vont résulter dans le dépôt.

1 Donc, quand la pandémie est arrivée au
2 Québec au début du mois de mars, tous les travaux
3 entourant la cause tarifaire étaient pratiquement
4 terminés. Alors, ce qu'on a décidé de faire, c'est
5 de poursuivre le dépôt et donc les tarifs ont été
6 déterminés sur la base des données disponibles
7 avant l'émergence de la situation entourant la
8 Covid-19. Ce qui fait que ce que vous retrouvez au
9 dossier concernant les variations tarifaires, ce
10 sont les informations suivantes : donc, une hausse
11 des coûts de distribution de point sept pour cent
12 (0,7 %) suite, entre autres, à l'application de la
13 formule paramétrique et aussi à la hausse des
14 dépenses d'amortissement des comptes de frais
15 reportés.

16 En transport, une hausse de cinquante pour
17 cent (50 %), mais c'est en raison principalement
18 d'un retour à la normale suite à la baisse
19 exceptionnelle et ponctuelle des tarifs de TCPL,
20 dont je vous ai parlé en début de présentation.

21 À l'équilibrage, c'est une baisse de treize
22 pour cent (13 %) qui vient en grande partie de
23 l'acquisition d'un service de pointe sur le marché
24 secondaire comme solution de rechange à l'achat de
25 transport courte distance en hiver, et je suis

1 certaine que c'est un sujet qui va être abordé lors
2 du prochain panel.

3 Et donc, ça, c'est la situation avant
4 Covid. Maintenant, la pandémie arrive et on fait
5 face à une nouvelle réalité. La question c'est :
6 comment on doit réagir d'un point de vue
7 réglementaire, d'un point de vue tarifaire?

8 Je pense que c'est important de mentionner
9 d'abord qu'on est conscient que la pandémie va
10 avoir un effet à la baisse possiblement, là, sur
11 nos volumes. Si on redébutait aujourd'hui la
12 préparation de la cause tarifaire, c'est certain
13 que les modèles de prévision de la demande
14 donneraient des volumes différents.

15 Par contre, il y a encore beaucoup
16 d'incertitude qui plane sur l'économie, puis ça
17 rend difficile l'établissement d'une nouvelle
18 prévision pour la prochaine année. Il y a
19 différents scénarios qui ont été évalués et tous
20 ces scénarios-là présentent un niveau d'incertitude
21 et de volatilité élevé. Mais malgré tout, avec la
22 reprise des activités dans le secteur de la
23 construction en mai vingt vingt (2020), on
24 n'anticipe pas d'écart significatif sur la base de
25 tarification par rapport à ce qui était déjà prévu

1 à la cause tarifaire.

2 (14 h 55)

3 Un autre point important à mentionner c'est
4 qu'une baisse de volume va avoir un effet à la
5 hausse sur les tarifs vingt vingt/vingt vingt et un
6 (2020-2021). Or, on pense que c'est préférable
7 cette année de ne pas alourdir davantage le fardeau
8 des clients.

9 Et enfin, je vous soumets qu'une révision
10 en profondeur du dossier pour tenter de mieux
11 capter la réalité, en supposant que ce soit
12 possible, pourrait compromettre l'application de
13 nouveaux tarifs au premier (1er) décembre vingt
14 vingt (2020) et ce, ce n'est vraiment pas
15 souhaitable. Pourquoi? Bien parce qu'on va ensuite
16 entrer dans l'hiver, dans la période de chauffe où
17 la consommation est plus grande. Si on n'a pas les
18 nouveaux tarifs en place à ce moment-là, on
19 pourrait se retrouver avec des écarts encore plus
20 importants que ce qu'on essayerait de corriger en
21 révisant les éléments du dossier. Donc, pour toutes
22 ces raisons-là que je viens d'énumérer, on vous
23 propose de maintenir les tarifs tels que déterminés
24 dans un contexte pré-COVID-19.

25 Et la prochaine diapo, s'il vous plaît.

1 Donc, ceci dit, j'aimerais quand même revenir avec
2 vous quelques minutes sur les scénarios que nous
3 avons testés pour évaluer l'impact que pourrait
4 avoir la pandémie sur l'année à venir.

5 C'est des scénarios qui ont été testés à un
6 niveau moins précis que la cause tarifaire, mais ça
7 permet quand même d'avoir une bonne idée de l'ordre
8 de grandeur des impacts.

9 Donc, d'abord, vous le savez, la cause a
10 été élaborée à partir du scénario de base qui ne
11 tient pas compte de la pandémie.

12 Dans les réponses aux demandes de
13 renseignements on a fourni deux autres scénarios.
14 Les scénarios « A » et « B ». Le scénario « A »
15 correspond à une situation où une reprise des
16 activités était constatée à l'été vingt vingt
17 (2020) et où le Québec échappait à une deuxième
18 vague de la pandémie.

19 Dans le cas du scénario « B », on a une
20 deuxième vague qui frappait à l'hiver vingt vingt/
21 vingt vingt et un (2020-2021) et un deuxième cycle
22 de confinement avait lieu comme celui qu'on a connu
23 au printemps.

24 Et enfin, la Régie nous a aussi demandé
25 dans sa correspondance du sept (7) août de simuler

1 les impacts si c'est des scénarios défavorables qui
2 se réalisaient.

3 Donc, vous avez les graphiques en termes de
4 volume et de revenus des différents effets selon
5 les scénarios retenus, donc les écarts par rapport
6 à la cause tarifaire. Et mon intention ce n'est pas
7 de revenir sur chacun des scénarios, mais
8 l'important, ici, je pense, à retenir, c'est que
9 tous ces scénarios-là sont incertains. Alors, vous
10 savez aussi bien que moi que la situation évolue
11 actuellement et personne ne peut se prononcer
12 exactement sur ce qui va se passer.

13 Et ce qu'il faut retenir aussi, c'est
14 qu'outre le scénario « B » qui est selon nous un
15 scénario plus extrême, puisque suppose un
16 reconfinement de la population puis un arrêt
17 complet de l'économie, les autres scénarios eux,
18 que ce soit le scénario « A » ou le scénario
19 défavorable, présente un impact relativement
20 faible, on parle d'une variation de moins de deux
21 pour cent (2 %) des revenus de distribution. Et
22 j'aimerais aussi ajouter que, malgré tout, le
23 scénario de la cause tarifaire demeure possible. Il
24 n'est pas impossible. Donc, pour toutes ces
25 raisons-là, d'autres raisons encore de ne pas

1 modifier la cause tarifaire. Et cela m'amène au
2 dernier sujet de la présentation, donc à la
3 prochaine diapo.

4 Une autre des raisons pour lesquelles on
5 propose de ne pas modifier la cause tarifaire dans
6 un contexte où beaucoup d'incertitudes demeurent,
7 c'est qu'il existe des outils réglementaires pour
8 faire face à ces incertitudes-là.

9 Il y a plusieurs intervenants qui nous ont
10 questionnés à ce sujet-là, qui ont proposé de
11 mettre en place des comptes de frais reportés pour
12 cumuler les écarts de coût et on juge que ce n'est
13 pas nécessaire. Je vais vous expliquer pourquoi.
14 Pour commencer, je vais vous parler de la
15 distribution. Et là, c'est important de distinguer
16 les impacts en deux groupes.

17 Il y a les impacts liés à la variation des
18 volumes et les impacts liés à la variation du coût.
19 Pour ce qui est de la variation des volumes, la
20 Régie a approuvé dans le cadre de l'allégement
21 réglementaire le mécanisme de découplage des
22 revenus pour une période de trois ans. Le
23 découplage ce qu'il permet de faire c'est de capter
24 tout écart de revenus lié à la prévision des
25 volumes de ventes. Ça signifie ça que les écarts de

1 volume, pour l'année vingt vingt/vingt vingt et un
2 (2020-2021) vont être constatés au rapport annuel
3 et récupérés dans les tarifs de l'année financière
4 vingt vingt-deux/vingt vingt-trois (2022-2023).

5 Dans le cas d'un écart important, la
6 récupération pourrait très être répartie sur
7 quelques années de manière à limiter l'impact
8 tarifaire, donc la mécanique réglementaire elle
9 existe déjà pour ce genre d'action.

10 Au niveau de la variation des coûts, il y a
11 une formule paramétrique qui a aussi été approuvée
12 par la Régie dans l'allégement réglementaire.

13 La formule, elle permet d'établir les
14 dépenses d'exploitation en fonction d'un indice
15 pondéré d'inflation et de la croissance du nombre
16 de clients.

17 Au rapport annuel, on va la mettre à jour
18 cette formule-là pour tenir compte de la croissance
19 réelle du nombre de clients et une croissance
20 moindre va avoir un effet à la baisse sur les
21 coûts, ce qui fait qu'Énergir va devoir prendre les
22 actions nécessaires pour respecter l'enveloppe
23 permise, tout en assurant toujours, c'est sûr, la
24 santé et la sécurité de tous et l'intégrité de
25 notre réseau.

1 Alors, on estime que la formule actuelle,
2 elle est bien calibrée et qu'elle nous offre une
3 latitude suffisante pour ajuster nos dépenses
4 d'exploitation, et en plus, elle présente un
5 incitatif à la gestion prudente de nos dépenses.
6 Et je vous rappelle aussi qu'il y a le mode de
7 partage des trop-perçus, manques à gagner qui
8 constitue aussi un incitatif au contrôle des coûts.

9 Je vais passer au transport et à
10 l'équilibration, à la diapo suivante. Donc, si on
11 regarde ce qui se passe de ce côté-là... D'abord,
12 il faut souligner que, comme toujours, il y a une
13 révision du plan d'approvisionnement qui va se
14 faire à l'automne, juste avant l'hiver, et cette
15 révision-là va se baser sur une nouvelle projection
16 du modèle.

17 En plus de ça, en cours d'année, on va
18 s'adapter et on va optimiser nos actions en continu
19 en fonction de la demande réelle. Donc, c'est pas
20 immuable un plan d'approvisionnement gazier, là,
21 les équipes s'ajustent toujours pour faire face à
22 la réalité. Et c'est certain, comme c'est toujours
23 le cas, que ces ajustements-là vont avoir un effet
24 sur les coûts et les revenus, et ça va se traduire
25 par le constat au rapport annuel d'un trop-perçu ou

1 d'un manque à gagner.

2 Par contre, on le sait, la situation
3 actuelle est vraiment particulière. Cette année, ce
4 n'est pas impossible que les ajustements envisagés
5 avant l'hiver soient plus grands. Et si c'est jugé
6 nécessaire, les tarifs de transport et
7 d'équilibrage pourront être modifiés, par exemple,
8 au premier (1er) janvier vingt/vingt et un (2020-
9 2021) pour refléter une baisse des volumes et/ou
10 une variation des coûts d'acquisition. C'est une
11 possibilité qui est déjà prévue aux Conditions de
12 services et Tarif.

13 Alors, à notre avis, et je vais conclure la
14 présentation avec ça, l'allégement réglementaire,
15 qui a été approuvé l'an passé par la Régie pour une
16 période de trois ans, forme un tout cohérent et
17 équilibré et met à notre disposition tous les
18 outils réglementaires nécessaires pour qu'on puisse
19 s'adapter malgré les enjeux et le contexte
20 incertain dans lequel on évolue avec la crise
21 sanitaire actuelle. Merci beaucoup.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Alors, merci Madame Dallaire. Madame Lebuis, si
24 vous pouvez retirer le document pour le moment.
25 Merci. Je vois qu'il y a des gens qui se sont

1 joints. Maître Sicard, oui, c'est ça. Vous avez
2 quelque chose.

3 Me HÉLÈNE SICARD :

4 Je voulais juste vous joindre parce que, en
5 principe, je suis la prochaine ou la première à
6 contre-interroger.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Oui.

9 Me HÉLÈNE SICARD :

10 C'est la seule raison pour laquelle je me suis
11 jointe à vous.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Ah, bon. O.K. Ça complète la présentation. Maître
14 Locas, vous n'avez pas de questions additionnelles
15 à poser et c'est complet?

16 Me VINCENT LOCAS :

17 Non. Pas de questions additionnelles.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Bon. Nous allons prendre une pause pour dîner, nous
20 allons reprendre par la suite. Je dirais treize
21 heures quinze (13 h 15), à treize heures quinze
22 (13 h 15). Entre-temps, je demanderais à maître
23 Turmel de la FCEI si vous êtes présent, Maître
24 Turmel?

25 Me ANDRÉ TURMEL :

1 Parfait.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Oui, Maître Turmel. Si vous pouviez...

4 Me ANDRÉ TURMEL :

5 Oui.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Nous avons constaté, nous avons... Je vois juste le
8 bout de nez, là. Nous avons demandé, nous n'avons
9 pas mis de temps à peu près à nulle part parce que
10 vous avez transmis, dans votre lettre, trente (30)
11 minutes de contre-interrogatoire sans identifier le
12 panel. Alors, si c'est possible de nous transférer,
13 de nous transmettre par courriel...

14 Me ANDRÉ TURMEL :

15 Oui.

16 LE PRÉSIDENT :

17 ... les panels sur lesquels vous désirez contre-
18 interroger comme le font les autres intervenants.
19 Comme ça, c'est plus simple au niveau de la
20 planification de l'audience.

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Oui, Monsieur le Président. J'ai constaté que je
23 suis l'artisan de mon propre malheur. Alors, je
24 vous enverrai un petit courriel à cet égard.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci bien. Merci bien. Alors, on reprend à treize
3 heures quinze (13 h 15). Tout est complet? Oui.

4 Me HÉLÈNE SICARD :

5 Maître Turmel, juste pour votre information avant
6 de quitter. Moi, j'ai annoncé environ trente (30)
7 minutes, juste pour vous dire que ça va être
8 probablement un peu plus de trente (30) minutes.
9 Mais, par contre, pour les autres panels, je serai
10 beaucoup plus courte, à moins qu'on réfère mes
11 questions à ces autres panels.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Alors, nous avons entendu.

14 Me HÉLÈNE SICARD :

15 Merci.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors, on en prend note. Pas d'autres
18 interventions? On peut aller dîner tout le monde?
19 Alors, gardez votre deux mètres de distance et bon
20 dîner. Merci.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22 REPRISE DE L'AUDIENCE

23 _____

24

25

1 DISCUSSION

2 LA GREFFIÈRE :

3 Bonjour à tous. Nous recommençons l'audience.

4 Me HÉLÈNE SICARD :

5 Bonjour.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Bonjour. Maître Sicard, avant de commencer...

8 Me HÉLÈNE SICARD :

9 Oui.

10 LE PRÉSIDENT :

11 ... je voudrais partager quelques mises à jour de

12 nos réflexions. Donc, vous m'entendez, Maître

13 Sicard? Oui?

14 Me HÉLÈNE SICARD :

15 Oui, sans souci.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors, on va vous écouter. Vous pouvez vous mettre

18 sur 'muet' votre micro et on va procéder maintenant

19 avec... partager notre réflexion sur l'audience de

20 vendredi. On a écouté tout le monde. On est

21 conscient qu'il y a des imprévus de part et d'autre

22 par rapport aux agendas.

23 Alors, ce que nous allons faire vendredi,

24 Maître Locas, nous avons compris que, vous, vous

25 êtes prêt à présenter votre plaidoirie vendredi et

1 l'ACIG également, et si d'autres intervenants sont
2 disponibles, on aimerait que vous nous le fassiez
3 savoir. Donc, on pourrait commencer vendredi à
4 recevoir, pardon, à entendre les plaidoiries des
5 participants qui sont disponibles pour l'audience
6 de vendredi.

7 Par la suite, on aurait la seule
8 disponibilité que nous avons, c'est le dix-huit
9 (18), vendredi le dix-huit (18) pour entendre la
10 suite des plaidoiries. Et si des intervenants
11 entre-temps désirent faire des plaidoiries par
12 écrit à cause d'empêchement le dix-huit (18), vous
13 aurez le droit de procéder ainsi, et la réplique se
14 ferait également le dix-huit (18).

15 Donc, j'aimerais rassurer Énergir et les
16 intervenants, il n'y aura pas d'impact sur les
17 délais quant à la décision à rendre. Alors, c'est
18 pour s'assurer que tout le monde soit bien entendu
19 selon les préoccupations qui ont été exprimées.

20 Alors, je peux répéter. Vendredi, on
21 commence avec Énergir, la plaidoirie, suivie de
22 l'ACIG et autres intervenants qui seraient prêts,
23 pour poursuivre le vendredi dix-huit (18). Je
24 comprends que tout le monde a bien entendu.

25 Alors, un second message, FCEI, Maître

1 Turmel, nous avons reçu l'information concernant
2 les contre-interrogatoires. Et par ailleurs, demain
3 nous allons commencer, comme suggéré, avec
4 l'audience publique sur le prochain panel.
5 Toutefois, j'aimerais que vous nous souligniez,
6 Maître Turmel, si vous avez... parce que vous êtes
7 le seul à avoir fait des références aux données
8 confidentielles relativement à certains contrats.

9 Si vous prévoyez ne pas utiliser ou faire
10 référence à ces informations, on aurait déjà une
11 indication qu'on n'aurait pas besoin de huis clos
12 demain. Alors, si vous n'êtes pas capable de le
13 confirmer aujourd'hui, c'est pas grave, on fera le
14 huis clos. Mais, si aujourd'hui vous dites « nous
15 sommes capables de procéder demain en public sans
16 référence aux prix en question », alors on sauvera
17 du temps et on fera uniquement une audience
18 publique. En espérant que maître Turmel m'a
19 entendu.

20 Donc, Maître Sicard, la parole est à vous
21 pour les questions. Je vous remercie.

22 Me HÉLÈNE SICARD :

23 Merci, Monsieur le Président.

24 Me VINCENT LOCAS :

25 Maître Sicard, si vous me le permettez. Excusez-

1 moi.

2 Me HÉLÈNE SICARD :

3 Oui.

4 Me VINCENT LOCAS :

5 Je vais juste prendre quelques secondes juste pour
6 être certain, Monsieur le Président. C'est une
7 question d'intendance puis de gérer également les
8 disponibilités de nos témoins. Donc, dans tous les
9 cas, le panel 3, huis clos au public, sera demain
10 matin, donc je comprends qu'on ne commencera pas le
11 panel 3. O.K. Parfait.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Puis on ne commencera pas le panel 3 aujourd'hui.

14 Me VINCENT LOCAS :

15 Puis pour ce qui est du panel 2, je... Et c'est
16 bien noté, merci beaucoup. Et pour le panel 2, je
17 tiens simplement à souligner que les disponibilités
18 de madame Provencher, on l'avait annoncé à notre
19 lettre de planification d'audience, n'est pas
20 disponible ni demain ni après-demain. Ce qui
21 voudrait donc dire que, dans le meilleur des
22 mondes, on finit le panel 2, les contre-
23 interrogatoires du panel 2 aujourd'hui. Si ça peut
24 permettre de gérer les attentes et les temps de
25 contre-interros, là.

1 Je ne vous entends pas, Monsieur le
2 Président.

3 LE PRÉSIDENT :

4 J'espérais que vous lisiez sur mes lèvres. Ce que
5 j'ai indiqué, c'est que tout est prévu pour qu'on
6 termine aujourd'hui le panel 2.

7 Me VINCENT LOCAS :

8 C'est Parfait. On est sur la même longueur d'onde.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Excellent. Merci.

11 Me HÉLÈNE SICARD :

12 Juste, Monsieur le Président, Hélène Sicard pour
13 l'ACEF de Québec. Pour compléter, là, la remise
14 d'audience partielle pour la journée en Cour
15 supérieure, les gens qui pourraient être
16 disponibles vendredi lorsqu'ils... qui le seront
17 là, on le saura peut-être après une réunion qui
18 doit se tenir aujourd'hui, vous voulez qu'on vous
19 avise dans quel délai si... à quel moment on entend
20 plaider et de quelle façon?

21 LE PRÉSIDENT :

22 Vous nous ferez signe au cours de la semaine. On a
23 encore une marge de manoeuvre.

24 Me HÉLÈNE SICARD :

25 O.K.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Nous sommes lundi, donc ça peut être demain ou
3 après-demain, il n'y a pas de problème.

4 Me HÉLÈNE SICARD :

5 O.K. Je vous remercie. Alors...

6 LE PRÉSIDENT :

7 À tout le moins, on sait qu'actuellement Énergir
8 ainsi que l'ACIG sont disponibles vendredi, s'il
9 s'ajoute du monde, tant mieux.

10 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD :

11 Je vous remercie. Alors, je commence le contre-
12 interrogatoire.

13 Q. **[56]** Bonjour à tous. Je vais d'abord me référer
14 brièvement à votre présentation de ce matin. La
15 plupart de mes questions, je recherche des
16 précisions, là.

17 Alors, si vous voulez prendre la page 3 de
18 la pièce B-0182, la présentation, il y a un beau
19 graphique qui nous indique que la différence entre
20 la prévision et les volumes réels pour les mois
21 d'octobre à mars est de quarante et un millions de
22 mètres cubes (41 M/m3) environ. Mais ce que
23 j'aimerais savoir, l'écart est de quarante et un
24 millions de mètres cubes (41 M/m3), mais la
25 prévision, elle, était de combien? Que je puisse

1 calculer le pourcentage, là, que représente ce
2 quarante et un millions de mètres cubes (41 M/m³)
3 par rapport à la prévision qui avait été faite.
4 Est-ce que je dois effacer mon micro? Je n'entends
5 pas personne.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Et ce n'est pas de votre faute. On va vérifier
8 qu'est-ce qui se passe.

9 Me VINCENT LOCAS :

10 Non, Maître Sicard, en fait, et Monsieur le
11 Président, c'est tout à fait normal, les témoins
12 sont en train de se consulter, comme ils le
13 feraient, par exemple, en temps normal, en personne
14 à la Régie lorsqu'ils ferment leur micro et se
15 consultent entre eux.

16 Me HÉLÈNE SICARD :

17 Ah! O.K. Écoutez, si les gens vont se consulter,
18 j'ai la même question qui s'applique pour l'écart
19 de moins cent quatre-vingt-un (-181 M/m³) d'avril à
20 juillet.

21 Q. **[57]** Alors, cent quatre-vingt-un millions de mètres
22 cubes (181 M/m³) avril à juillet, votre prévision,
23 c'était quel volume pour cette période qu'on puisse
24 calculer ce que ce volume représente en pourcentage
25 de la prévision. Merci.

1 Mme CAROLINE PROVENCHER :

2 R. Excusez-moi! Je vais valider, on doit valider à
3 l'intérieur de nos fichiers travail pour vous
4 donner les données de façon plus précise. Alors, je
5 comprends bien que vous avez besoin des volumes qui
6 étaient prévus pour les deux périodes qui sont
7 présentées dans le graphique de la page 3 pour que
8 vous puissiez établir le pourcentage de variation
9 des volumes, c'est ça?

10 Q. **[58]** Pour chacune de ces périodes, c'est bien ça.

11 R. Exactement.

12 Q. **[59]** Un engagement. Comme ça, on va pouvoir avancer
13 plus vite.

14 R. Parfait.

15 Q. **[60]** Alors, donner le volume qui était la prévision
16 pour octobre à mars sur lequel il y a eu un surplus
17 de plus quarante et un millions (41 M/m³) et le
18 volume qui était prévu pour avril à juillet sur
19 lequel on constate un moins cent quatre-vingt-un
20 millions de mètres cubes (-181 M/m³). Vous pensez
21 pouvoir me donner cette réponse quand, par exemple?

22 R. Ça devrait prendre une dizaine de minutes pour
23 retracer dans les fichiers. Ça ne devrait pas être
24 tellement long.

25 Q. **[61]** Je vous remercie. Alors, en fin de contre-

1 interrogatoire, vous pourrez compléter ça?

2 R. Absolument.

3 Q. **[62]** Merci.

4 LE PRÉSIDENT :

5 On l'a pris comme engagement, mais je comprends que
6 ça se peut qu'il soit réglé rapidement.

7 Me HÉLÈNE SICARD :

8 Répondu.

9 LE PRÉSIDENT :

10 C'est ça. Exactement.

11

12 E-1 (Énergir) : Donner le volume qui était la
13 prévision pour octobre à mars sur
14 lequel il y a eu un surplus de
15 plus 41 M/m³ et le volume qui
16 était prévu pour avril à juillet
17 sur lequel on constate un moins
18 181 M/m³ (demandé par ACEFQ)

19

20 Me HÉLÈNE SICARD :

21 Merci.

22 Q. **[63]** C'est tout pour votre présentation. Ah! Non.

23 Vous avez à la page 6, une série de graphiques où
24 vous avez « distribution : volumes comparatifs »
25 puis « distribution : revenus comparatifs ». Alors,

1 si je vais aux volumes, vous avez le scénario de
2 base, le scénario COVID-A, COVID-B et défavorable.
3 Et je vois que le scénario COVID-A, il y aurait une
4 diminution de six cent cinquante-neuf millions de
5 mètres cubes (659 M/m³), ce qui représente, selon
6 les chiffres que j'ai compilés à votre preuve,
7 corrigez-moi si j'ai tort, environ deux point
8 quatre pour cent (2,04 %), et pour le volume
9 défavorable à cent... Non, je m'excuse. Le volume
10 COVID-A, c'était cent vingt-six (126), moins cent
11 vingt-six (-126), qui représente deux point zéro
12 quatre (2,04 %), et pour le défavorable, c'est
13 moins cent soixante-trois (-163), qui représente à
14 peu près deux point soixante-trois pour cent
15 (2,63 %) de moins que le prévisionnel. Est-ce que
16 je me trompe?

17 Mme CAROLINE PROVENCHER :

18 R. C'est exact.
19 (9:55 à 15:00)

20 Q. **[64]** O.K. Maintenant, pour ce qui est de
21 distributions, revenus. Donc, le Covid-A puis le
22 défavorable sont des scénarios qui seraient très
23 près?

24 R. Exactement.

25 Q. **[65]** Je vous vois faire oui, O.K. Maintenant, par

1 contre, pour les revenus comparatifs entre le
2 scénario de base et le Covid-A, vous avez une
3 diminution de deux pour cent (2 %) des revenus.
4 Mais entre le Covid-A et le défavorable, vous avez
5 une diminution d'un point quatre pour cent (1,4 %)
6 des revenus. Si je compare le onze millions (11 M\$)
7 puis le huit millions (8 M\$). Ce sont vos chiffres?

8 R. Tout à fait.

9 Q. **[66]** Pouvez-vous m'expliquer pourquoi il y a une
10 diminution des volumes plus importante dans le
11 scénario défavorable, mais une diminution des
12 revenus moins importante, en même temps, que par
13 rapport au Covid-A?

14 R. Euh... oui, bien sûr. Ce qu'il faut préciser, dans
15 un premier temps, c'est que les scénarios Covid-A
16 et Covid-B qui vous ont été présentés à travers les
17 différentes DDR et dans la présentation, ici, c'est
18 que c'est scénarios-là ont été élaborés à l'interne
19 pour des fins d'utilisation interne et non pas dans
20 un but d'établissement de tarifs.

21 Alors, ce sont vraiment des chiffres qu'on
22 a faits à haut niveau, aux mois d'avril, mai, alors
23 qu'on voulait avoir une idée de ce qui pourrait
24 arriver avec nos volumes. Ça fait que c'est deux
25 scénarios qui ont été élaborés, mais vraiment à

1 haut niveau. Alors, que du côté du scénario
2 défavorable, à la suite de la demande de la Régie,
3 on a mis plus de temps pour réévaluer les revenus.

4 Alors, dans le scénario défavorable, pour
5 le Tarif 1, on a fait le processus comme on
6 l'aurait fait pour un dossier tarifaire. Et pour
7 tout ce qui est les volumes et revenus des clients
8 VGE, ça a été vraiment été fait client par client,
9 alors c'est ce qui explique la différence. Les
10 scénarios A et B ont vraiment été évalués à haut
11 niveau.

12 Q. **[67]** Bon. Quand vous me dites « scénarios A et B
13 ont été évalués à haut niveau » puis, en même
14 temps, vous dites que vous avez préparé le
15 défavorable pour la Régie, puis vous avez travaillé
16 les tarifs, tandis que le défavorable... je vais
17 être honnête avec vous, là, je n'arrive plus à vous
18 suivre dans le sens que ce que j'aimerais savoir
19 là : s'il y a moins de ventes... Par exemple, je
20 vais prendre un chiffre milieu de neuf point cinq
21 millions (9,5 M/m³) - s'il y a moins de ventes puis
22 que ça se situe entre cent vingt-six (126 M/m³)
23 puis cent soixante-trois millions de mètres cubes
24 (163 M/m³) en moins, est-ce que j'arrive entre les
25 chiffres de onze millions (11 M\$) puis de huit

1 millions (8 M\$) pour vos revenus? Je ne comprends
2 pas là ce que vous me donnez comme explication.

3 R. Euh... bien, écoutez, quand on a fait le scénario
4 A, les scénarios A et B, ce ne sont pas des
5 scénarios qui ont été évalués dans le but de
6 déterminer des tarifs. Ce qu'on essayait de savoir,
7 ici, c'est à haut niveau en évaluant deux niveaux
8 de consommation différents, qu'est-ce que ça
9 donnerait, à peu près, en termes de revenus de
10 distribution.

11 Q. **[68]** O.K. Alors...

12 R. Je comprends votre interroga...

13 Q. **[69]** Oui.

14 R. Excusez-moi.

15 Q. **[70]** Alors, à ce moment-là, est-ce que je dois
16 comprendre que la diminution de revenus à huit
17 millions (8 M\$) pour le scénario défavorable a été
18 plus travaillée et plus certaine que celle du
19 scénario A?

20 R. Exactement.

21 Q. **[71]** O.K. Voilà, c'est ce que je cherchais à
22 savoir. Merci. Maintenant, je vais vous demander de
23 prendre la pièce B-126, qui sont les réponses
24 d'Énergir à la demande de renseignement numéro 1 de
25 l'ACEFQ, à la page 6.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Est-ce que vous voulez qu'on l'affiche?

3 Me HÉLÈNE SICARD :

4 Euh... bien, si les gens l'ont devant eux, il n'a
5 pas besoin de l'afficher. Si les gens préfèrent le
6 voir... Moi, je l'ai devant moi, là, c'est... parce
7 que ça va être par colonne. Je vais avoir une
8 question pour chaque colonne en introduction avant
9 les questions.

10 LE PRÉSIDENT :

11 C'est peut-être plus sage de l'afficher, vu que...

12 Me HÉLÈNE SICARD :

13 O.K. Affichez.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est que nous ne l'avons pas, la colonne, sous les
16 yeux.

17 Me HÉLÈNE SICARD :

18 Alors, c'est la B-0126, Madame la Greffière, à la
19 page 6, il y a un tableau en haut de la page, c'est
20 à ça que je vais faire référence. Voilà.

21 Voilà. Alors dans ce tableau la première
22 colonne, vous avez une colonne qui s'appelle
23 « Prévision », alors c'est la troisième,
24 « Prévision 4/8 2020 ». En fait c'est la quatrième,
25 là, parce que la première c'est « Tarif ». Je

1 veux... je voudrais confirmer que ça, c'est la
2 prévision que vous aviez faite pour l'année
3 tarifaire en cours, donc deux mille dix-neuf-vingt
4 vingt (2019-2020), que vous avez faite après quatre
5 mois réels. Donc, vous l'auriez faite au début de
6 février. Est-ce que je me trompe ou est-ce que j'ai
7 raison?

8 Mme CAROLINE PROVENCHER :

9 R. Le 4/8 effectivement, c'est quatre mois de réel et
10 huit mois de projection, puis c'est celui qui a été
11 présenté dans le cadre du dossier tarifaire vingt-
12 vingt-et-un (20-21), c'est-à-dire la mise à jour de
13 l'année courante.

14 Q. **[72]** Et vous avez fait cette prévision-là au début
15 de février ou février-mars de l'année dernière,
16 c'est bien correct?

17 R. Exactement, oui.

18 Q. **[73]** O.K. Maintenant la colonne qui s'appelle « CT
19 2020 », qui est la deuxième colonne, là, de
20 chiffres. C'est la prévision pour l'année tarifaire
21 en cours, qui a été faite en deux mille dix-neuf
22 (2019) pour le dossier tarifaire 4076. Est-ce que
23 je me trompe?

24 R. Je ne me rappelle pas exactement du numéro de
25 dossier, mais effectivement, là, ce sont les

1 volumes qui étaient prévus dans notre cause
2 tarifaire de l'année courante.

3 Q. **[74]** O.K. Et ça a été fait à quel moment?

4 R. Ça a été fait en deux mille dix-neuf (2019), donc
5 le dossier a commencé à être préparé en janvier
6 deux mille dix-neuf (2019) et... et s'est terminé à
7 la fin avril au moment du dépôt à la Régie.

8 Q. **[75]** O.K. Finalement la colonne intitulée
9 « Scénarios A et B » versus « 4/8 »... est-ce que
10 c'est mon micro qui fait ces bruits ou... quand je
11 bouge ou est-ce que ça dérange les gens?

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui, c'est votre micro qui fait ce bruit.

14 Me HÉLÈNE SICARD :

15 Q. **[76]** Je m'excuse. C'est une... bon, alors la
16 colonne intitulée « Scénarios A et B », nous
17 comprenons que c'est une prévision pour l'année en
18 cours faite après les deux autres, les deux dont on
19 vient de parler. Quand avez-vous fait cette
20 prévision-là? C'est les deux scénarios dont on
21 parlait d'ailleurs tout à l'heure.

22 R. Avril... fin avril, début mai.

23 Q. **[77]** Donc, au tout début de la pandémie.

24 R. Effectivement.

25 Q. **[78]** O.K. Quand vous avez fait cette prévision-là

1 avez-vous utilisé les résultats des huit premiers
2 réels de l'année tarifaire en cours? Sinon, quels
3 mois vous avez utilisés?

4 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

5 R. On a travaillé avec les résultats les plus récents
6 qui étaient disponibles à ce moment-là, donc on
7 devait avoir au moins les données de février qui
8 étaient complétées, voire les données de mars.

9 Mme CAROLINE PROVENCHER :

10 R. On avait certainement mars, c'est ça.

11 Q. **[79]** Vous aviez mars, mais vous avez fait cette
12 prévision-là, vous me dites avril-mai, mais vous
13 avez... vous êtes allés jusqu'à mars. Vous a...
14 pour avril et mai c'est des prévisions que vous
15 avez faites. C'était pas du réel que vous aviez.

16 R. Exactement, c'est ça.

17 Q. **[80]** O.K. Dans le même document, donc B-126, Madame
18 la Greffière, reculez de deux pages, allez à la
19 page 4. Le tableau en haut de la page 4 c'est la
20 réponse à la question 1.4 de l'ACEF. À la première
21 colonne... pas « Tarif 1 », mais la première réelle
22 colonne, vous avez les volumes réels pour les cinq
23 premiers mois de l'année civile. C'est donc que
24 vous aviez des revenus réels jusqu'à mai à ce
25 moment... au moment où vous avez répondu à la

1 demande de renseignements de l'ACEF, correct?

2 R. Oui, effectivement. Effectivement. Ici ce sont des
3 volumes réels de janvier à mai qui étaient les
4 derniers volumes disponibles au moment où on a
5 répondu à la DDR.

6 Q. **[81]** O.K. En ce qui concerne les ventes au tarif 4
7 et au tarif 5, quels sont les facteurs qui
8 expliquent la consommation réelle des cinq premiers
9 mois et est-ce qu'il n'y a pas eu l'arrivée de
10 nouveaux clients, grandes entreprises ou VGE, et
11 une augmentation importante de la consommation d'un
12 autre client pour ces deux catégories-là?

13 Puis vous nous en avez parlé dans la
14 présentation là. Il y avait trois clients là qui
15 venaient augmenter votre scénario prévisionnel de
16 l'année dernière?

17 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

18 R. Je pense qu'on avait exprimé qu'il y avait certains
19 clients qui faisaient... Qui expliquaient ces
20 variations-là.

21 Il faudrait... Il n'y a pas de nouveaux
22 clients, mais il y a des clients existants qui
23 avaient peut-être plus de consommation au niveau du
24 tarif 5, il y avait entre autres un petit plus de
25 gaz de la première concurrence.

1 Sinon, il y avait des variations de
2 consommation chez des clients du secteur de la
3 production de l'énergie et des variations au
4 secteur de la métallurgie également là. J'y vais de
5 mémoire, mais il faudrait que je retrouve les DDR à
6 cet effet-là.

7 Q. **[82]** Donc, vous ne pouvez pas m'expliquer plus que
8 ça les facteurs qui expliquent la consommation
9 réelle qui est indiquée ici?

10 Alors, c'est parce que...

11 R. Bien c'est sûr que de façon générale, on s'entend
12 que le début de l'année a continué à avoir des
13 conditions économiques très favorables, puis on a
14 quand même des clients là, de très gros clients ou
15 c'est un très gros client qui a consommé davantage
16 que prévu.

17 Donc, c'est ce qui explique beaucoup les
18 variations observées.

19 Q. **[83]** Ce client-là qui a consommé plus que prévu,
20 est-ce qu'il a continué de consommer après... Genre
21 pour le mois de mars, avril et mai, parce que
22 c'est...

23 Ici, on parle de janvier à mai. On ne parle
24 pas du début de l'année tarifaire qui était
25 octobre, novembre, décembre. On parle de janvier à

1 mai. Donc, vous me dites que certains clients ont
2 consommé plus en début d'année. Vous parlez d'année
3 civile, pas d'année tarifaire? C'est ce à quoi le
4 tableau fait référence là. Je ne veux pas qu'on se
5 mélange.

6 R. Non. Il y a quand même plusieurs mois du début de
7 l'année en pleine période hivernale qui sont en
8 dehors de la période de COVID là si on veut.

9 Donc, en janvier, février et mars là
10 presque au complet, c'est des mois considérés comme
11 normaux pour lesquels on avait des activités quand
12 même importantes au point de vue de nos clients.

13 Donc, l'effet de la COVID s'est fait
14 ressentir pour certains secteurs d'économie et non
15 pas tous. Probablement à partir de la fin... Près
16 fin de mars et avril et mai.

17 Q. **[84]** O.K. Maintenant, à partir du moment où la
18 COVID est là, est-ce que ces clients 4 et 5 ou
19 principalement 5, selon la réponse que je comprends
20 de vous là, ont continué de consommer plus ou ils
21 ont ralenti ou vous ont avisé qu'ils allaient
22 ralentir?

23 R. J'aurais encore une fois... Là, je réitère,
24 Monsieur le Président, qu'il y a une certaine
25 différence entre les divers secteurs de l'économie

1 là.

2 Donc, il y a des secteurs de l'économie,
3 même chez la très grande entreprise, qui sont allés
4 très bien même en temps de COVID. D'autres secteurs
5 ont été plus affectés que d'autres. Il y a des...
6 Donc, au global, évidemment, on a observé somme
7 toute une baisse dans les périodes de COVID là où
8 niveau de la grande entreprise.

9 Par contre là, ce n'est pour tous les
10 clients qui sont dans la même direction. Il y a
11 certains clients à la hausse, certains clients à la
12 baisse, d'autres plus que d'autres, mais au net si
13 on veut, donc c'est quand même une diminution
14 observée des volumes.

15 Q. **[85]** Une diminution des volumes totaux, mais ce que
16 je vois là c'est que pour le tarif 5, c'est une
17 augmentation par rapport à votre CT 2020, puis par
18 rapport à vos prévisions?

19 R. Oui. En effet, le gaz de point de concurrence,
20 (inaudible).

21 Q. **[86]** O.K. Je vais... Je vous amène maintenant à la
22 pièce B-0113 qui est votre pièce Énergir-H document
23 1 à la page 39 et 40.

24 Je vais commencer par la page 39. Vous avez un
25 tableau. Puis maintenant, à la page 40, vous

1 écrivez :

2 La révision de la hausse des volumes
3 de la clientèle grande entreprise
4 s'explique par une importante
5 augmentation de production. Cette
6 hausse provient principalement de
7 trois clients des secteurs de la
8 production d'énergie, aluminium et
9 pétrochimie. Les deux clients des
10 secteurs de la production d'énergie et
11 de la chimie, pétrochimie connaissent
12 une hausse de leur consommation entre
13 deux mille dix-neuf (2019) et vingt
14 vingt (2020), lors de la révision
15 volumétrique 4/8, alors qu'une baisse
16 ou une stabilité de leur consommation
17 était prévue lors de l'établissement
18 de la cause tarifaire.

19 Êtes-vous en mesure de me quantifier, pour ces
20 clients-là seulement, les augmentations de
21 consommation par rapport à la prévision précédente?

22 R Oui, c'est-à-dire l'information est disponible,
23 c'est une question de colliger l'information puis
24 de voir dans quel format on pouvait le transmettre,
25 là, mais évidemment...

1 Q. **[87]** Pouvez-vous prendre un engagement puis on va
2 sauver du temps puis nous la communiquer plus tard?

3 R Peut-être juste clarifier qu'est-ce que serait
4 l'engagement, là?

5 Q. **[88]** Bien, j'aimerais que vous me disiez, donniez,
6 le volume de hausse de ces clients-là. Ça vient de
7 prévisions pour ces clients-là, puis, là, vous nous
8 dites, là, que ces clients-là ont consommé beaucoup
9 plus que ce qui était prévu, alors que donc, la
10 hausse provient principalement des trois clients?

11 Je ne veux pas savoir les autres qui ont
12 aussi, mais pour ces trois-là, pouvez-vous me
13 dire : bien, ces trois-là on avait prévu pour les
14 trois, un volume X et finalement, ça a été un
15 volume Y.

16 Alors, me donner le différentiel.

17 R Donc, de ce que je comprends, c'est pour la période
18 visée, pour l'année au complet ou pour la période
19 de janvier à mai? Peut-être juste préciser la
20 période visée, là.

21 Q. **[89]** Attendez, là, je vais essayer de... je pense
22 que... donne-le moi... c'est parce que si vous me
23 donnez la période visée, donnez-moi la consommation
24 qui était visée et la consommation réelle qui a eu
25 lieu et vous pouvez me le donner pour... comme on a

1 déjà des chiffres, me le donner, là pour janvier à
2 mai vingt vingt (2020). Est-ce que ça, c'est
3 possible?

4 R. Oui, donc, en même temps, ça serait la prévision
5 4/8 versus la prévision faite à la cause tarifaire
6 vingt-vingt (2020).

7 Q. **[90]** C'est ça.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Oui, il s'agira de l'engagement Énergir 2.

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 Q. **[91]** Ah, O.K. Mais en fait, vous m'avez dit
12 prévisions versus prévision. Moi, je veux prévision
13 versus réel. Parce que vous dites que vous avez
14 constaté qu'ils ont consommé plus, là, puis vous
15 nous donnez au tableau que nous avons à la page 4
16 de vos réponses aux demandes de renseignements de
17 l'ACEFQ, c'est du réel, là.

18 R. Oui, écoutez, c'est juste que je faisais référence
19 à la pièce qui disait que c'était la révision à la
20 hausse des volumes qui s'expliquent par
21 l'augmentation importante de la production. Donc,
22 mais si on veut clarifier simplement la variation
23 de janvier à mai, c'est correct aussi, là.

24 Q. **[92]** Mais écoutez, je vais vous lire, là, ce que
25 j'ai ici, puis ce que je vais vous demander de

1 faire.

2 Indiquer quelle est l'augmentation de
3 la consommation en deux mille dix-neuf
4 (2019), vingt vingt (2020) des trois
5 clients VGE mentionnés au paragraphe 1
6 de la page 40 de la pièce B-0113 par
7 rapport à leur consommation prévue
8 lors du dossier 2019-2020 et préciser
9 si leur consommation de deux mille
10 dix-neuf-vingt vingt (2019-2020) est
11 prévue être récurrente pour les années
12 couvertes par le Plan
13 d'approvisionnement.

14 Je vais vous demander d'ajouter ça à l'engagement
15 sur le réel. Est-ce que vous voulez que je relise?

16 R. C'est compris.

17 Q. **[93]** C'est compris, merci.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Excusez-moi, Maître Sicard! Je voudrais juste
20 valider. Est-ce qu'il s'agit bel et bien du premier
21 engagement? Parce que l'autre ... le premier de
22 tantôt ou c'est l'engagement 2?

23 Me HÉLÈNE SICARD :

24 O.K. Madame la greffière, il y a un premier
25 engagement qui doit être répondu verbalement

1 éventuellement.

2 LA GREFFIÈRE :

3 Donc, là, c'est l'engagement 2.

4 Me HÉLÈNE SICARD :

5 Il y a un deuxième engagement qui est de me donner
6 le réel de la consommation par rapport à ce qui
7 était prévu pour ces trois clients pour les mois de
8 janvier à mai. Et dans ce même engagement, il y a
9 un deuxième engagement qui est d'indiquer quelle
10 est l'augmentation de la consommation en deux mille
11 dix-neuf-deux mille vingt (2019-2020) des trois
12 clients VGE mentionnés au paragraphe 1 de la page
13 40 par rapport à leur consommation prévue.

14 Maintenant, je comprends que l'année tarifaire
15 2019-2020, elle n'est pas tout à fait terminée.
16 Alors, il y a une partie de ça qui va être du réel
17 et de la prévision. Et préciser si leur
18 consommation de deux mille dix-neuf-vingt vingt
19 (2019-2020) est prévue être récurrente pour les
20 années couvertes par le Plan d'appro 2021-2024.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Merci.

23

24 E-2 (Énergir) : Indiquer quelle est

25 l'augmentation de la consommation

1 en deux mille dix-neuf (2019),
2 vingt vingt (2020) des trois
3 clients VGE mentionnés au
4 paragraphe 1 de la page 40 de la
5 pièce B-0113 par rapport à leur
6 consommation prévue lors du
7 dossier 2019-2020 et préciser si
8 leur consommation de deux mille
9 dix-neuf-vingt vingt (2019-2020)
10 est prévue être récurrente pour
11 les années couvertes par le Plan
12 d'approvisionnement. (demandé par
13 ACEFQ)

14

15 Me HÉLÈNE SICARD :

16 Merci.

17 Q. **[94]** Alors, toujours à la pièce B-0113, je vous
18 amène à la page 57, il y a le tableau 25. Dans ce
19 tableau, Énergir présente la comparaison de son
20 Plan d'appro 2021-2024, scénario de base, avec le
21 Plan d'appro 2020-2023. Pour l'année deux mille
22 vingt (2020), on voit que les volumes prévus ont
23 été révisés à la hausse de trois point vingt-cinq
24 pour cent (3,25 %) pour les petits et moyens débits
25 et également révisés à la hausse de deux point

1 quinze pour cent (2,15 %) pour les ventes aux
2 grandes entreprises. Au total, le Plan
3 d'approvisionnement 2021-2024 prévoit deux point
4 sept pour cent (2,7 %) de plus de volume en vingt
5 vingt (2020) que le Plan d'appro 2020-2023.

6 Pour chacun de ces deux marchés, pourriez-
7 vous résumer les principaux facteurs haussiers ou
8 baissiers qui expliquent cette révision à la hausse
9 des volumes prévus en vingt vingt (2020), en
10 commençant par les petits et moyens débits?

11 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

12 R. Je peux résumer de façon assez concise. Donc, au
13 niveau des petits et moyens débits, principalement
14 l'activité économique est plus importante que
15 prévue, évidemment une pression à la hausse sur les
16 volumes prévus. Donc, c'est essentiellement l'effet
17 le plus important à noter dans le petit et moyen
18 débit. Au niveau des grandes entreprises, comme
19 vous savez, on fait une prévision client par
20 client. Donc, chaque client, comme on vous
21 l'explique à chaque année, est consulté pour avoir
22 les dernières prévisions ou mises à jour. C'est
23 certain qu'il y a aussi un effet lié avec le
24 contexte économique général qui était somme toute
25 très positif, on se rappelle au moment de faire la

1 prévision. Donc, tout ça, c'est vraiment la vigueur
2 de l'économie qui est responsable de ces
3 augmentations-là.

4 Q. [95] O.K. Maintenant, au même tableau 25, pouvez-
5 vous nous donner des prévisions au niveau
6 prospectif? Le marché petit et moyen débit, le Plan
7 2020-2023 prévoyait une augmentation modéré des
8 volumes, soit virgule huit pour cent (,08 %)
9 cumulativement. Le Plan 2020-2021 prévoit
10 maintenant une diminution des volumes modérés, mais
11 une diminution de vingt vingt (2020) à vingt vingt-
12 trois (2023). Quels facteurs expliquent cet
13 ajustement de la prévision, en prenant soin de
14 distinguer les tendances dans les secteurs
15 résidentiel et commercial, si elles sont
16 différentes?

17 R. Monsieur le Président, comme on l'a déjà présenté
18 par le passé là, le modèle de petit, moyen débits
19 c'est un modèle économétrique basé sur l'ensemble
20 des tarifs où il n'y a pas de distinction très
21 précises sur le secteur résidentiel versus
22 commercial. Encore une fois, les modèles sont
23 calibrés, entre autres, à partir du PIB.

24 Donc, je dirais que principalement c'est
25 des hypothèses au niveau du PIB sur des années là,

1 entre vingt vingt (2020) et vingt vingt-quatre
2 (2024), qui ont évoluées et qui expliquent la
3 différence entre les plans.

4 Il y a aussi... Si je peux juste me
5 permettre un autre élément. Il y a toutes les
6 nouvelles prévisions de nouvelles ventes. Les
7 nouvelles ventes, j'entends ici des nouveaux
8 clients qui sont ciblés dans les différents
9 marchés.

10 Puis, à chaque année, évidemment, on
11 constate les ventes qu'on réalise et on met cet
12 effet-là dans le temps, au fur et à mesure que les
13 clients commencent à consommer. Donc, dans ce cas-
14 ci, il y a une petite réaction à la baisse des
15 nouveaux branchements, si on veut, de prévus sur
16 l'horizon du plan. Donc, c'est...

17 Q. **[96]** O.K.

18 R. Donc... je ne sais pas si ça complète la réponse
19 là.

20 Q. **[97]** Pour tout de suite, je vous remercie.

21 Maintenant, pour le marché grande entreprise, c'est
22 un peu le contraire qui se passe. Votre plan vingt
23 vingt, vingt vingt-trois (2020-2023) prévoyait une
24 augmentation cumulative des volumes qui était
25 autour de deux point huit pour cent (2,8 %).

1 Puis le plan vingt vingt et un, vingt
2 vingt-quatre (2021-2024), prévoit maintenant une
3 augmentation cumulative des volumes de sept virgule
4 sept pour cent (7,7 %). On remarque une
5 augmentation, d'ailleurs, de cent soixante-trois
6 millions de mètres cubes (163 M/m³) entre vingt
7 vingt-deux (2022) et vingt vingt-trois (2023),
8 alors que, préalablement, dans l'autre plan, il n'y
9 avait aucune augmentation de prévue.

10 Pouvez-vous nous expliquer d'où provient
11 cette augmentation de cent soixante-trois millions
12 de mètres cubes (163 M/m³) entre vingt vingt-deux
13 (2022) et vingt vingt-trois (2023)? Et identifier
14 les principaux facteurs qui expliquent cette
15 augmentation de la prévision et nous faire part de
16 votre pensée? Même si on sait que c'est limité dans
17 le contexte actuel, pensez-vous que cette prévision
18 va être maintenue ou pas?

19 R. Euh... je dirais que l'explication principale de
20 l'écart entre vingt vingt-deux (2022) et vingt
21 vingt-trois (2023) provient de l'ajout d'un nouveau
22 client.

23 Donc, c'est ce qui explique l'augmentation
24 de la consommation prévue entre ces deux années. Je
25 vous dirais que c'est l'explication principale. Je

1 dirais, évidemment, il y a les fluctuations, autant
2 à la hausse qu'à la baisse, à travers les
3 différents autres clients VGE, mais l'écart se
4 résume principalement à un nouveau client qui entre
5 en production.

6 Q. **[98]** En vingt vingt-deux (2022)?

7 R. Oui, entre l'année vingt vingt deux (2022) et vingt
8 vingt-trois (2023) là, c'est ce qui explique
9 l'augmentation.

10 Q. **[99]** O.K. Et, ça, c'est toujours sur la table, ce
11 projet?

12 R. Au moment de présenter ces prévisions-là, c'était
13 toujours sur la table.

14 Q. **[100]** Puis, aujourd'hui, au moment où vous
15 témoignez, est-ce que c'est toujours sur la table?

16 R. Je n'ai aucune indication contraire.

17 Q. **[101]** O.K. Alors, je retourne aux réponses à la
18 demande de renseignement de l'ACEFQ et nous
19 retournons, maintenant aux pages 5 et 6, en réponse
20 à la question 1.6, Énergir indique, à la page 5,
21 qu'elle a évalué...

22 LE PRÉSIDENT :

23 (inaudible). Maître Sicard?

24

25 Me HÉLÈNE SICARD :

1 Ah! C'est dans le texte. Attendez, je vais vous le
2 trouver là.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Oui. Pendant que vous cherchez, vous prévoyez
5 combien de temps?

6 Me HÉLÈNE SICARD :

7 Non, non, je l'ai.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Combien de temps?

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 Euh... il me reste... un... deux... trois...
12 quatre... deux... il me reste sept séries de
13 questions avec cette pièce-là, puis une autre après
14 et... une autre après.

15 LE PRÉSIDENT :

16 (inaudible)?

17 Me HÉLÈNE SICARD :

18 Alors, j'en ai pour à peu près dix (10) à quinze
19 (15) minutes, max.

20 LE PRÉSIDENT :

21 O.K. Allons-y rondement, on a dépassé.

22 Me HÉLÈNE SICARD :

23 Hi... je vous ai dit que j'allais dépasser mon
24 trente (30) minutes là...

25 LE PRÉSIDENT :

1 Oui. (inaudible).

2 Me HÉLÈNE SICARD :

3 ... mais je vous promets de me limiter. Je vais
4 essayer d'aller... Alors, pages 5 et 6, en réponse
5 à la DDR de l'ACEFQ, à la question 1.6 vous
6 répondez que vous avez évalué l'impact sur la
7 prévision des ventes de vingt vingt, vingt vingt et
8 un (2020-2021) selon deux scénarios, les scénarios
9 A et B, en fonction de l'arrivée ou pas d'une
10 deuxième vague de pandémie. Énergir présente les
11 résultats de son évaluation dans des tableaux en
12 page 6 et on peut y voir que le scénario A, une
13 seule vague de pandémie, se traduirait par une
14 diminution des ventes de deux pour cent (2 %) en
15 vingt vingt et un (2021) par rapport au scénario de
16 base. Et dans le cas du scénario B, une diminution
17 de onze pour cent (11 %) des ventes en vingt vingt
18 et un (2021).

19 Nous comprenons bien que cette incidence
20 sur les ventes de vingt vingt vingt vingt et un
21 (2020-2021) de deux (2 %) ou onze pour cent (11 %),
22 selon le scénario est bien par rapport au scénario
23 de base à la prévision, qui est au dossier 2020.
24 Est-ce que c'est correct? Deux (2 %) et onze pour
25 cent (11 %) c'est par rapport au scénario de base.

1 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

2 R. C'est exact.

3 Mme CAROLINE PROVENCHER :

4 R. Scénario de base, mais de l'année vingt vingt et un
5 (2021). Parce que je pense que vous avez dit vingt
6 vingt (2020). On comprend...

7 Q. **[102]** Scénario de base. La prévision qui est au
8 dossier pour vingt vingt, vingt vingt et un (2020-
9 2021).

10 R. Exactement.

11 Q. **[103]** C'est cette précision-là.

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[104]** O.K. À quel moment avez-vous fait cette
14 évaluation en fonction des scénarios A et B? Si je
15 ne me trompe, vous avez répondu vers le mois de
16 mai. C'est bien ça?

17 R. Oui.

18 Q. **[105]** Je vous vois hocher la tête.

19 R. Fin avril, début mai.

20 Q. **[106]** O.K. Lorsque vous avez effectué cette
21 évaluation, vous connaissiez les ventes réelles des
22 mois d'octobre, novembre, décembre et donc... et
23 ainsi que celles des mois de janvier à mai. Vous
24 connaissiez les ventes réelles jusqu'à mai, c'est
25 bien ça?

1 R. Je pense qu'on était plutôt à avril.

2 Q. **[107]** À avril. Donc, mai n'était pas connu à ce
3 moment-là.

4 R. Non.

5 Q. **[108]** O.K. En date d'aujourd'hui, bien qu'on ne
6 puisse pas totalement exclure l'arrivée d'une
7 deuxième vague, diriez-vous que l'incidence de la
8 pandémie sur les ventes de vingt vingt, vingt vingt
9 et un (2020-2021) sera effectivement de l'ordre du
10 scénario A, soit environ moins deux pour cent
11 (-2 %) ? Sinon, quelle est votre évaluation en date
12 d'aujourd'hui du scénario le plus probable pour
13 vingt vingt, vingt vingt et un (2020-2021) ?

14 Mme CAROLINE DALLAIRE :

15 R. Alors difficile de le dire aujourd'hui. Je pense
16 que monsieur Lachance vous en a parlé aussi tout à
17 l'heure. On ne sait pas et moi-même j'ai fait le
18 point en présentation, il y a différents scénarios
19 possibles sur la table et ces scénarios-là peuvent
20 tous arriver. Je vous dirais qu'on a une idée
21 beaucoup plus juste aujourd'hui de ce qu'il peut se
22 passer si on vit un nouveau reconfinement. Donc, on
23 a vu un peu les réactions de nos clients, les
24 réactions de nos volumes, de nos revenus. Ce qu'on
25 ne sait pas c'est quel scénario va arriver. Donc,

1 on ne sait pas si ça va être le scénario B, s'il va
2 y avoir une deuxième vague. On ne sait pas si ça va
3 être le scénario A. Donc, c'est là où ça devient
4 très, très difficile à dire.

5 Q. **[109]** Donc, il n'y a pas de plan de match dans
6 votre tête ou dans vos prévisions par rapport à ça
7 pour tout de suite, mais est-ce que vous estimez
8 donc en date d'aujourd'hui que la diminution de
9 deux pour cent (2 %) des ventes par rapport au
10 scénario de base est un minimum qu'on peut
11 considérer comme avéré? Vous nous avez fait un
12 scénario, là, moins deux pour cent (-2 %), moins
13 onze pour cent (-11 %), est-ce qu'on peut
14 considérer, là, qu'il y a au moins cette diminution
15 de deux pour cent (2 %)-là qui va se réaliser?

16 R. Je vous dirais que non, on ne peut pas dire pour
17 acquis... on ne peut pas prendre pour acquis que
18 c'est le scénario A, donc une baisse de deux pour
19 cent (2 %) qui va se réaliser. Je vous dirais qu'à
20 l'heure actuelle...

21 Q. **[110]** Au moins... ce que je vous dis c'est que
22 c'est au moins...

23 R. Non.

24 Q. **[111]** ... une base de deux pour cent (2 %).

25 R. Mais je vous réponds ce que je vous disais tout à

1 l'heure...

2 Q. **[112]** O.K.

3 R. ... en présentation, c'est que le scénario même de
4 la cause demeure possible et ce qu'on constate
5 actuellement dans la situation réelle que l'on vit
6 c'est qu'on fait même mieux que le scénario A à
7 l'heure actuelle. Maintenant est-ce que ça va se
8 maintenir? C'est là où c'est très difficile de se
9 prononcer.

10 Q. **[113]** O.K. Je vous remercie. Alors j'arrive à la
11 fin, Monsieur le Président, là, puis je retourne à
12 la pièce B-0113. Aux pages 54 et 56 Énergir... 54 à
13 56, Énergir présente le scénario défavorable du
14 plan vingt vingt et un, vingt vingt-quatre (2021-
15 2024), identifie les facteurs en cause pour les
16 marchés petits moyens débits et grande entreprise
17 et les écarts avec le scénario de base.

18 Pour l'année vingt vingt et un (2021), au
19 total, les volumes prévus selon le scénario
20 défavorable, seraient inférieurs de deux virgule
21 sept pour cent (2,7 %) aux volumes prévus selon le
22 scénario de base.

23 Est-ce que les facteur baissiers considérés
24 dans le scénario défavorable pour l'année vingt
25 vingt et un (2021) sont des facteurs conjoncturels

1 qui s'ajoutent aux impacts de la pandémie estimés
2 selon le scénario « A », parce que vous nous avez
3 dit là que vous n'aviez pas pris en considération
4 la pandémie là quand vous avez préparé ça. Est-ce
5 que je me trompe?

6 R. Peut-être ajouter comme point de précision là le
7 scénario défavorable, tel qu'il est présenté dans
8 l'exercice de la cause tarifaire c'est un exercice
9 sur lequel on fait varier certaines hypothèses, on
10 le mentionne dans la preuve. Donc, où EST la
11 position concurrentielle ou du PIB. Donc, c'est
12 toujours les mêmes impacts là qu'on vient simuler
13 par exemple, plus ou moins un pour cent (+- 1 %) au
14 niveau du PIB pour voir c'est quoi l'impact.

15 Donc, ce n'est pas du tout le même genre
16 d'hypothèses qui sont retenues dans les scénarios
17 qu'on viendrait faire une analyse par exemple de
18 l'impact de la COVID là.

19 Donc, ça amène un chiffre à la baisse. Là
20 vous m'avez dit les pourcentages. Je ne les ai pas
21 calculés moi-même, mais si sont dans les mêmes eaux
22 que le scénario précédent « A », mais ce n'est pas
23 du tout basé sur les mêmes fondements et sur les
24 mêmes hypothèses.

25 Q. **[114]** O.K. C'est quoi les hypothèses et les

1 fondements sur lesquels ça a été basé?

2 R. Vous faites référence au scénario défavorable?

3 Q. **[115]** Oui.

4 R. Si on peut monter dans la pièce. Là je pense qu'on
5 est à la page 56. Donc, ici, on a le détail au
6 niveau des pages précédentes là. 54, 55 où qu'on
7 voit l'effet sur le PIB, sur la position
8 concurrentielle donc c'est des...

9 Q. **[116]** Mais c'est ces éléments-là. Alors, au tableau
10 de la page 24... Au tableau 24 de la page 56 on
11 voit que le scénario défavorable, les ventes au
12 service continu grandes entreprises seraient de
13 deux cent soixante-deux virgule neuf millions de
14 mètres cubes (262,9 Mm³) inférieurs à ce qui est
15 prévu dans le scénario de base avec le scénario
16 défavorable.

17 Est-ce qu'on doit en déduire que le
18 scénario défavorable aurait une incidence baissière
19 de soixante-six virgule neuf millions de mètres
20 cubes en deux mille vingt-trois (2023) pour
21 l'ensemble des ventes grandes entreprises en
22 service continu, excluant la perte de cent quatre-
23 vingt-seize millions de mètres cubes (196 Mm³)
24 reliée à cette nouvelle vente non concrétisée?

25 R. Maître Sicard, je vais essayer de retrouver comment

1 vous êtes arrivée à vos chiffres juste pour qu'on
2 comprenne la même chose. Donc, si vous voulez juste
3 répéter votre question c'est dans (inaudible).

4 Q. **[117]** Je pars du tableau de la page 56 avec le
5 texte qui précède puis c'est parce que je n'ai pas
6 tout relu là. Le scénario défavorable, votre texte
7 qui commence à la page 54.

8 R. C'est simplement pour préciser les chiffres que
9 vous nous avez avancés sur les écarts là. Je pense
10 que...

11 Q. **[118]** O.K.

12 R. Vous les avez directement dans le tableau. Peut-
13 être juste pointer vers ces chiffres-là, s'il vous
14 plaît.

15 Q. **[119]** Bien, moi... Vous avez là... Non. Je vais
16 demander... Si monsieur Blain est à l'écoute, il
17 peut prendre... Si vous permettez là, il va vous
18 pointer les chiffres. C'est lui qui les a calculés.
19 Ça va être plus rapide.

20 R. Si je peux résumer, puis si j'ai bien compris ça
21 peut peut-être accélérer les choses étant donné les
22 délais là. Évidemment dans le scénario défavorable
23 le fameux client dont on parlait tout à l'heure
24 donc lui ne vient pas en service à la position
25 vingt vingt-trois (2023) là. C'est ce qui explique

1 le gros de l'écart si ça répond à une question.

2 Q. **[120]** O.K. C'est ce client dont on parlait tout à
3 l'heure. S'il ne vient pas, puis pour le moment
4 vous n'avez pas d'informations à l'effet contraire,
5 c'est ça qui expliquerait. Vous avez juste calculé
6 pour ce client-là?

7 R. Le scénario défavorable là a plusieurs... Une
8 évaluation pour l'ensemble de la clientèle de
9 possibles scénarios défavorables de consommation.
10 Déjà que la plus grande partie de l'explication
11 provient d'un client qui n'irait pas en service.

12 Q. **[121]** Mais c'est ce client dont vous nous parliez
13 tout à l'heure, là? Je vous ai demandé est-ce que
14 vous avez des...

15 R. C'est ce même client.

16 Q. **[122]** O.K. Est-ce que ça va, Monsieur Blain? Alors,
17 je vous amène maintenant, c'est la dernière ligne
18 de questions et elle est... à la pièce B-0164
19 Énergir-G, document 1 révisé. « Faits saillants au
20 dossier », aux pages 4 à 7.

21 Alors, aux pages 4 et 5 de B-0164, Énergir
22 explique les différentes raisons pour lesquelles
23 elle n'a pas effectué une révision de la prévision
24 des ventes au dossier. Alors, c'est à la page 5,
25 les lignes 13 à 15.

1 Énergir n'entend pas mettre à jour son
2 dossier tarifaire, sauf en ce qui a
3 trait aux mises à jour prévues en août
4 vingt vingt (2020) pour la formule
5 paramétrique des dépenses
6 d'exploitation et le coût en capital
7 prospectif.

8 La page 6, aux lignes 2 à 4, vous dites :

9 Une révision à la baisse des volumes
10 de consommation prévus se traduiraient
11 par une hausse des tarifs, ce
12 qu'Énergir souhaite éviter dans les
13 circonstances.

14 Et à la même page, aux lignes 14 à 16, vous nous
15 dites :

16 Le mécanisme de découplage des revenus
17 autorisés par la Régie à la décision
18 D-2019-141 permettra de retourner ou
19 de récupérer des clients tout écart de
20 revenu lié à la prévision des volumes.

21 J'aimerais que vous me confirmiez que si on
22 conserve le scénario de base comme prévision des
23 volumes au dossier, mais qu'au réel, les volumes
24 des ventes de vingt vingt (2020), vingt vingt et un
25 (2021) devaient être inférieurs à ses prévisions,

1 l'écart de revenu défavorable, soit le manque à
2 gagner, sera entièrement récupéré des clients.

3 M. MICHEL VACHON :

4 Je confirme.

5 Q. **[123]** Maintenant, autrement dit, la hausse
6 statutaire additionnelle qui pourrait en découler,
7 qu'on éviterait en vingt vingt, vingt vingt et un
8 (2020-2021) en ne révisant pas la prévision des
9 volumes, les clients l'auront, de toute façon, mais
10 plus tard, s'il y a un écart défavorable de revenus
11 lié à la prévision des volumes, plus les intérêts
12 s'accumuleront sur cet écart-là, c'est correct?

13 R. Oui, je confirme, comme madame Dallaire l'a
14 expliqué, s'il y avait écart parce que, comme on
15 dit, on ne connaît pas, on n'a pas de boule de
16 cristal, mais s'il y avait écart, ça serait
17 récupéré des clients dans le futur.

18 Q. **[124]** Et c'est l'écart, plus l'intérêt?

19 R. Oui.

20 Q. **[125]** L'écart des volumes de vingt vingt, vingt
21 vingt et un (2020-2021) par rapport aux prévisions,
22 serait constaté au rapport annuel vingt vingt et un
23 (2021) et comme vous nous avez dit dans votre
24 présentation, serait récupéré dans les tarifs de
25 vingt vingt-deux, vingt vingt-trois (2022-2023),

1 donc, dans deux dossiers.

2 R En fait, peut-être juste rectifier, ça serait
3 l'écart de revenus et non de volumes, là, c'est
4 l'écart...

5 Q. **[126]** L'écart de revenus correspondants, oui,
6 j'essaie...

7 R Mais oui, ça serait récupéré, oui.

8 Q. **[127]** En vingt vingt-deux, vingt vingt-trois (2022-
9 2023) ou étalé à partir de vingt vingt-deux, vingt
10 vingt-trois (2022-2023), là, selon une décision que
11 pourrait rendre la Régie, c'est ce que je
12 comprends?

13 R C'est ce qu'on a présenté dans la présentation,
14 plus tôt.

15 Q. **[128]** Dans le même document, B-0164, mais à
16 l'annexe 1, vous présentez une évaluation effectuée
17 à la marge du scénario défavorable présentant les
18 impacts sur les services de distribution,
19 transport, équilibrage en termes de volumes et
20 revenus projetés, revenus requis ainsi
21 qu'ajustement tarifaire.

22 On peut voir, au tableau 1, page 1 de
23 l'annexe 1, que les volumes de ventes totaux pour
24 vingt vingt, vingt et un (2020-2021) seraient de
25 six millions vingt-trois trois cent douze millions

1 de mètres cubes (6 023 312 Mm³) selon le scénario
2 défavorable, ce qui est deux point soixante-cinq
3 pour cent (2,65 %) de moins que les volumes prévus,
4 selon le scénario de base.

5 Aux lignes 1 à 3 de la page 5 de l'annexe
6 1, on peut constater que l'utilisation des volumes
7 du scénario défavorable plutôt que le scénario de
8 base se traduirait, en vingt vingt, vingt vingt et
9 un (2020-2021) par une augmentation tarifaire de un
10 virgule cinquante-trois pour cent (1,53 %) plus
11 élevée que celle demandée. Vous nous dites
12 d'ailleurs :

13 L'ajustement tarifaire global au
14 service de distribution, transport et
15 équilibrage de quatre virgule un pour
16 cent (4,1 %), selon nos scénarios de
17 base est réévalué à cinq virgule
18 cinquante-quatre pour cent (5,54 %),
19 selon le scénario défavorable.

20 Donc, un écart de un virgule
21 cinquante-trois (1,53) entre les
22 scénarios de base et défavorable.

23 Cela implique que si le scénario de base est
24 conservé au dossier, mais que les volumes réels
25 vingt vingt et un (2021) sont de l'ordre de ce

1 qu'on attend plutôt dans le scénario défavorable,
2 il y aurait alors un manque à gagner équivalent à
3 une hausse tarifaire de un virgule cinq pour cent
4 (1,5 %) à récupérer des clients ultérieurement.
5 Est-ce correct?

6 Puis je vais préciser ma question. Est-ce
7 correct ou si dans le scénario défavorable, il n'y
8 a pas d'autre élément que vous incluez qui fait
9 qu'on puisse se permettre de mettre la hausse
10 tarifaire à un point cinq pour cent (1,5 %), mais
11 que si vous avancez avec le scénario proposé puis
12 qu'on se retrouve éventuellement qu'en fait c'est
13 le scénario défavorable qui se réalise,
14 l'augmentation, parce que certaines mesures de
15 mitigation n'auraient pas été prises, risque d'être
16 plus que le un point cinq pour cent (1,5 %) ?

17 Mme CAROLINE DALLAIRE :

18 R. Alors, je vais revenir sur la première partie de
19 votre question. En fait, ici, le un point
20 cinquante-trois pour cent (1,53 %) dont vous
21 parlez, c'est l'ensemble des services, hein! Il
22 faut bien comprendre que c'est le transport...

23 Q. **[129]** Oui.

24 R. ... l'équilibrage et la distribution. Monsieur
25 Vachon vous répondait tout à l'heure que ça

1 pourrait être étalé dans le temps là, mais que le
2 risque de découplage ne s'applique qu'aux revenus
3 de distribution, hein! Ce dont on parlait tantôt,
4 c'était distribution. Là vous parlez des trois
5 services.

6 Vous avez raison qu'il peut y avoir des
7 écarts par rapport à la cause tarifaire. C'est
8 certain, c'est vrai à chaque année. On sait que
9 c'est exacerbé cette année.

10 Ce qu'on vous dit, c'est, je pense, la
11 balance des inconvénients. Il y a un besoin de
12 reprise économique présentement. On avait le
13 souhait de ne pas augmenter trop nos tarifs. Et ce
14 qu'on vous dit, c'est qu'il y a différentes mesures
15 disponibles.

16 Et en transport et équilibrage, et je pense
17 que c'est important de le rappeler, je le disais
18 dans la présentation, mais je vais vous le
19 rappeler, on a déjà des mécanismes en place aux
20 Conditions de services et Tarifs. Donc, la beauté
21 de ces services-là, c'est que les tarifs peuvent
22 être modifiés en cours d'année. Donc, avec notre
23 révision du plan d'approvisionnement gazier avant
24 l'hiver, si on se rend compte qu'il y a des écarts
25 importants qui sont créés, on pourra mettre à jour

1 à ce moment-là les tarifs, transport et équilibrage
2 toujours, à la lumière des meilleures informations
3 disponibles. Et voilà!

4 Et la deuxième partie de votre question,
5 j'avoue que je me suis un petit peu perdue. Si vous
6 vouliez la répéter là, ça m'aiderait.

7 Q. **[130]** Bien, en fait, la deuxième partie de ma
8 question était : dans votre scénario défavorable
9 tel que vous le déposez puis tel que vous l'avez
10 travaillé, vous nous présenté une hausse tarifaire
11 toute chose étant mise ensemble, puis c'est ce que
12 vous dites, de un point cinq pour cent (1,5 %) par
13 rapport au scénario de base.

14 Moi, ce que je vous demandais, c'est que si
15 vous avancez avec le scénario de base et la
16 prémisse du scénario de base, mais qu'au bout du
17 compte, c'est le scénario défavorable qui se
18 produit, vous n'auriez pas appliqué le scénario
19 défavorable en partant.

20 Et moi, je veux savoir si, ça, ça a une
21 incidence sur la hausse tarifaire que je risque
22 d'avoir éventuellement parce que vous aurez
23 fonctionné avec votre scénario de base et que donc
24 il y a des coûts, il y a des décisions, il y a une
25 façon de fonctionner qui va être telle que

1 l'incidence sur la hausse tarifaire risque d'être
2 plus importante que si vous fonctionniez dès le
3 départ avec le scénario défavorable.

4 R. Il peut... il peut effectivement, je vous répondrai
5 à ça que, oui, si finalement c'est le scénario
6 défavorable qui arrive dans la réalité, et je vous
7 rappelle que ce scénario-là n'est pas un scénario
8 Covid là, c'était basé sur d'autres hypothèses mais
9 que si...

10 Q. **[131]** Non, non. Mais...

11 R. ... dans les faits les volumes étaient ceux du
12 scénario défavorable, vous avez raison. On est en
13 train de... il va y avoir un effet sur les tarifs
14 futurs, inévitablement. Je vous l'accorde. Donc, ce
15 que monsieur Lachance vous expliquait en début de
16 journée, c'est que on a regardé ces effets-là. On
17 pense qu'ils sont... on peut, on peut s'adapter.

18 Mais, maintenant, c'est ça. C'est sûr que
19 les décisions qu'on prend aujourd'hui vont avoir un
20 effet sur nos tarifs futurs, évidemment.

21 Q. **[132]** Mais, ce que je cherche à savoir là, c'est :
22 l'effet est-il, risque-t-il d'être plus important?
23 Puis je m'excuse, Monsieur le Président, si je
24 prends du temps, mais je veux une réponse claire à
25 ça. L'effet risque-t-il d'être plus important si

1 vous partez puis vous avancez avec un scénario de
2 base puis que la Régie vous dit : « Allez-y »? Que
3 si vous partez puis vous avancez avec un scénario
4 défavorable, puis là vous faites plus, peut-être,
5 attention? J'essaie de voir, au niveau de votre
6 gestion, l'implication que ça peut avoir.

7 R. On avait des discussions, ici. Vous nous voyez...

8 Q. **[133]** Oui, oui, (inaudible).

9 R. ... parler à micro fermé. On a des discussions bien
10 intéressantes. En fait, toutes les certitudes sont
11 là. Ce que je vous dirais, c'est qu'en D, il y a
12 très peu de variations. Les plus grandes variations
13 sont en transport et équilibrage, mais on a la
14 chance de pouvoir mettre à jour nos outils et notre
15 plan d'appro. Donc, on va avoir une idée plus
16 claire bientôt, avant l'hiver.

17 Et, je vous rajouterais, c'est sûr que,
18 finalement, si en fin d'année c'est le scénario
19 défavorable qui se réalise, je vais vous
20 répondre : On aurait peut-être dû considérer le
21 scénario défavorable. Là, ça va être plus facile à
22 dire après qu'avant.

23 Mais je rajouterais aussi que toute la
24 cause... Comme je vous l'expliquais, encore une
25 fois, dans la présentation, c'est un an de travail.

1 Ça ne se fait pas sur le coin d'une table. Il y a
2 beaucoup, beaucoup de choses qui ont été regardées
3 et analysées.

4 Maintenant, on arrive dans une situation
5 qui est très incertaine puis on sait que ça va
6 avoir des effets. Ce que je ne suis pas capable de
7 vous dire, c'est lesquels. Et, bon, la cause
8 tarifaire, je pense que ce n'est pas un scénario
9 farfelu, de ce que l'on voit aujourd'hui.

10 Maintenant, j'ai le goût de vous
11 demander : Est-ce qu'il va y avoir une deuxième
12 vague? Si vous pouvez me dire que oui, c'est sûr
13 que là, l'effet est plus grand sur mon résultat.
14 C'est ce qu'on ne sait pas. Donc, je suis désolée
15 de ne pas être plus claire.

16 Q. **[134]** O.K. Pour ce qui est de la deuxième vague, ça
17 serait une opinion personnelle, quand je regarde ce
18 qui se passe, partout, autour. En tout cas, je vais
19 attendre que les experts se prononcent.

20 Donc, est-ce qu'on peu conclure? Et je vais
21 conclure avec ça, que, pour vous, il est impossible
22 de faire des prévisions de volumes comportant un
23 degré de confiance suffisant ou, en tout cas, à peu
24 près aussi fiables qu'en temps normal?

25 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

1 R. Rien qui pourrait nous dire qu'une serait meilleure
2 que ce qui est présentement à la cause tarifaire.

3 Q. **[135]** O.K. Êtes-vous d'accord avec nous? On est
4 dans une situation qui est extraordinaire et
5 exceptionnelle? Et que l'incertitude du contexte
6 associé à la pandémie et la très grande difficulté
7 à faire des prévisions de volume, dans ces
8 circonstances, font que la prévision des volumes,
9 c'est l'aléas le plus important dans le présent
10 dossier?

11 R. Maintenant, la prévision de volume... la prévision
12 de revenus là, c'est tous des éléments importants
13 qui composent, en somme, la cause tarifaire. Donc,
14 ce n'est pas une cause sur les volumes seulement.
15 Donc, il y a beaucoup d'éléments dans cette cause
16 tarifaire qui ont tous leur importance. C'est mis
17 ensemble dans un tout cohérent, présenté devant
18 vous aujourd'hui. Je pense qu'il faut prendre la
19 meilleure décision possible. Donc, on va...

20 Q. **[136]** O.K., mais pour cette année là, c'est quand
21 même pas courant d'avoir un aléas aussi important
22 sur la prévision des volumes que ce que vous nous
23 présentez là quand vous nous dites : « On ne sait
24 pas. Ça dépend s'il y a une deuxième vague. On ne
25 sait pas où... »

1 R. Il y a une incertitude plus grande que d'habitude.

2 Q. **[137]** O.K. Ça complète mes questions, Monsieur le
3 Président, sous réserve. Je vais communiquer avec
4 monsieur Blain s'il avait besoin que je complète
5 quelque chose, je vous reviendrai à la toute fin
6 pour vous demander la permission. Merci.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci, Maître Sicard. Alors, on peut retirer la
9 pièce.

10 Me VINCENT LOCAS :

11 Monsieur le Président, si vous me permettez, je
12 pense que l'engagement numéro 1 qui méritait une
13 dizaine de minutes, une quinzaine de minutes de
14 travail, serait prêt à être livré, la réponse du
15 moins serait prête à être livrée de manière orale
16 par madame Provencher.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, allons-y!

19 Me HÉLÈNE SICARD :

20 Alors, j'écoute.

21 Mme CAROLINE PROVENCHER :

22 R. Alors ce que je comprends, c'est que vous cherchiez
23 à établir en termes de pourcentage ce que
24 représentaient les variations de volumes qui ont
25 été présentées dans le graphique de la page 3 de la

1 présentation. Alors, pour la période d'octobre à
2 mars, le quarante et un millions de mètres cubes
3 (41 M/m³) représente un point un pour cent (1,1 %) de
4 hausse de consommation, alors que pour la
5 période d'avril à juillet, la baisse de cent
6 quatre-vingt-un millions de mètres cubes (181 M/m³)
7 représente une baisse de douze pour cent (12 %) des
8 volumes.

9 Q. **[138]** Par rapport à la période indiquée?

10 R. Exactement, par rapport à ce qui était initialement
11 prévu au dossier tarifaire.

12 Q. **[139]** Pour cette période-là?

13 R. Exact.

14 Q. **[140]** Un point un pour cent (1,1 %) c'est...

15 R. En plus.

16 Q. **[141]** Sur le volume prévu octobre à mars. O.K.

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[142]** Je vous remercie.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Alors, l'engagement numéro 1 est complété. Nous en
21 sommes maintenant à l'ACIG. C'est bien ça. C'est
22 bien l'ACIG, effectivement, c'est maître Dubé?

23 Me NICOLAS DUBÉ :

24 Oui.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Êtes-vous toujours dans votre dix (10) minutes?

3 Me NICOLAS DUBÉ :

4 Oui. En fait on va prendre moins que dix (10)
5 minutes également.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Bon. Alors allons-y!

8 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me NICOLAS DUBÉ :

9 Q. **[143]** Donc, dans un premier temps, simplement pour
10 vous mentionner, oui, je ne suis pas maître
11 Hamelin, on s'est séparé le travail. Maître Hamelin
12 va s'occuper de la question du taux de rendement et
13 moi de la question du Plan d'approvisionnement. Et
14 avant d'enchaîner avec mes questions, simplement un
15 point d'intendance. Si jamais le calendrier venait
16 à s'accélérer, notre témoin monsieur Nazim Sebaa
17 n'est pas disponible demain, donc ne pourrait pas
18 témoigner demain. Si le calendrier est maintenu et
19 que l'ACIG témoigne mercredi, il n'y a pas de
20 problème. On aurait simplement pour des raisons
21 personnelles, il ne pourrait pas être là demain en
22 fin de journée. Voilà!

23 Je vais référer les témoins à leur
24 présentation en page 3, le graphique qu'on voit en
25 page 3. Est-ce que vous l'affichez ou... je crois

1 qu'il n'est pas nécessaire de l'afficher, mais...
2 Donc, on voit au graphique en page 3 qu'il y a un
3 écart d'avril à juillet pour ce qui est de la
4 consommation, c'est simplement une question de
5 précision. Parmi les clients résidentiels,
6 commerciaux, industriels ou institutionnels, est-ce
7 que vous êtes en mesure de nous dire quelle
8 catégorie de clients a le plus contribué à l'écart
9 qu'on voit d'avril à juillet au graphique 3?

10 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

11 R. Si tant est que le gros de la variation, ça vient
12 du secteur industriel. Après ça, dans une meilleure
13 mesure, dans les secteurs commercial et
14 institutionnel. Mais je dirais, principalement,
15 c'est secteur industriel.

16 Q. **[144]** Est-ce que vous êtes en mesure de nous donner
17 des proportions?

18 R. Là, ça demanderait un petit peu plus de recherche.

19 Q. **[145]** Est-ce que vous l'avez cette information-là?
20 Est-ce que c'est une information que vous êtes en
21 mesure de retracer?

22 R. C'est une information qu'on peut vous donner, au
23 moins un bon approximatif. Là, je regarde juste...
24 mes... de... grosso modo, selon les scénarios,
25 quatre-vingts pour cent (80 %), ça serait pas mal

1 de l'industriel, là; vingt pour cent (20 %) serait
2 le commercial.

3 Me NICOLAS DUBÉ :

4 Ça nous convient, donc de notre côté, c'était ma
5 seule question de précision. Donc, je n'aurai plus
6 de questions pour le panel. Ma collègue m'informe
7 qu'elle aurait un point d'intendance qu'elle
8 voudrait adresser avec le banc.

9 Me PAULE HAMELIN :

10 À la fin.

11 Me NICOLAS DUBÉ :

12 À la fin des interrogatoires.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Bien sûr, c'est-à-dire après les questions de la
15 Régie, c'est bien ça?

16 Me NICOLAS DUBÉ :

17 Exactement.

18 LE PRÉSIDENT :

19 O.K.

20 Me NICOLAS DUBÉ :

21 Donc, ça complète les questions pour l'ACIG.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Bien, merci bien. Alors, on reprend un peu de
24 temps. AHQ-ARQ, Maître Cadrin.

25

1 Me STEVE CADRIN :

2 Bonjour. Je me suis rapproché de mon micro.

3 J'espère que le son est meilleur?

4 LE PRÉSIDENT :

5 Oui, ça va très bien. Dites-moi, est-ce qu'on garde
6 la pièce qui est actuellement en ligne?

7 Me STEVE CADRIN :

8 Et, oui... Bien, en fait, je peux commencer
9 immédiatement par cette pièce-là, à la page 8, s'il
10 vous plaît.

11 LE PRÉSIDENT :

12 C'est bon. O.K., alors c'est très bien.

13 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN

14 Q. **[146]** À la page 8, on mentionne et c'est un délai a
15 été mentionné, également, dans la preuve, que le
16 Plan d'approvisionnement serait révisé à l'automne
17 deux mille vingt (2020) sur la base d'une nouvelle
18 projection de volume, c'est le premier point, alors
19 la première section « Révision du plan
20 d'approvisionnement ». Je veux simplement valider.
21 Quand vous dites l'automne... vous avez mentionné
22 tout à l'heure, « juste avant l'hiver », est-ce
23 qu'on a une idée plus précise du mois? De la date?
24 Où généralement ça se fera ou ça sera fait, ici?

25

1 Mme CAROLINE DALLAIRE :

2 R. Alors, c'est fait fin novembre. Donc, pour nous,
3 l'hiver chez Énergir débute au premier (1er)
4 décembre.

5 Q. **[147]** O.K.

6 R. C'est le calendrier visuel. Alors, c'est fin
7 novembre dont on parle.

8 Q. **[148]** O.K. Mais c'est dommage pour vous, ça
9 commence tôt. Alors...

10 R. (Inaudible)...

11 Q. **[149]** ... blague à part, maintenant. Merci pour la
12 réponse. Nous allons, maintenant, à la pièce
13 B-0164. Simplement, peut-être, on peut vous montrer
14 à l'écran, ça sera plus simple, à la page 5 de la
15 pièce B-0164. Merci, Madame la Greffière.

16 Alors, vous avez produit ce tableau le
17 quinze (15) juin deux mille vingt (2020), le
18 tableau que l'on voit, ici, qui sont les prévisions
19 de la variation du PIB pour février deux mille
20 vingt (2020), mars-avril deux mille vingt (2020),
21 ensuite avril-mai deux mille vingt (2020).

22 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

23 R. Oui, c'est moi...

24 Q. **[150]** On comprend que vous avez répondu le quinze
25 (15) juin deux mille vingt (2020). Alors, avez-vous

1 une version à jour de ce tableau ou de ces
2 informations. Vous avez continué, je présume, le
3 monitoring et la prévision. Alors, est-ce que ça
4 existe la version à jour de ce tableau?

5 R. C'est beau. Bien, c'est qui est disponible... On
6 n'aura pas ce tableau-là mis à jour. C'est une
7 question d'aller chercher l'information, de la
8 formater et tout ça. Donc, il faudrait prendre
9 l'engagement pour le compléter, là. On a des
10 informations plus récentes au niveau des prévisions
11 de PIB.

12 Q. **[151]** Mais jusqu'à quand vous avez comme
13 informations plus récentes? Est-ce que je comprends
14 que vous avez les informations qui vont jusqu'au
15 mois d'août ou est-ce que c'est juillet, tout
16 simplement?

17 R. Je dirais, tout dépend de l'institution financière.
18 Les plus récentes... je pense, encore, la semaine
19 passée, Desjardins sortait de telles prévisions.
20 Donc, il faudrait que je retrouve les différentes
21 données qu'on a, mais on tient un registre des
22 différentes prévisions des différentes institutions
23 financières, donc il faudrait rassembler tout ça.
24 Mais il y en a qui viennent de juin, certaines de
25 juillet et certaines, je pense, aussi récente

1 qu'août, là.

2 Q. **[152]** D'accord, mais est-ce que c'est possible,
3 directement, d'avoir la version à jour du tableau,
4 si possible, mais je comprends que vous aviez cassé
5 à différentes étapes là, mais la version la plus
6 récente, dans le fond, que vous pourriez produire
7 de ce tableau-là, comme engagement, s'il vous
8 plaît.

9 R. Admettons qu'on va faire une mise à jour.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Il s'agira de l'engagement numéro 3 d'Énergir.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci beaucoup.

14

15 ENG-3 (ÉNERGIR): Fournir la version à jour du
16 tableau de la variation du PIB
17 pour le Québec
18 (demandé par AHQ-ARQ)

19

20 Me STEVE CADRIN :

21 Q. **[153]** Maintenant, toujours à la pièce B-0128, c'est
22 la demande de renseignement de l'AHQ-ARQ. En fait,
23 ce sont vos réponses à la demande de renseignement
24 de l'AHQ-ARQ. Alors, B-0128 à la page 10, réponse
25 6.2. Au besoin, vous pourrez aller consulter, peut-

1 être, le préambule, mais je vous relis la
2 question :

3 Veuillez indiquer les moyens mis en
4 place par Énergir afin de redresser
5 une telle tendance dans les prévisions
6 futures

7 Et votre réponse était :

8 Énergir améliore constamment ses
9 méthodes de prévision comme mentionné
10 à la réponse 6.1 et recalibre chaque
11 année les paramètres de ses modèles
12 sur les données les plus à jour.

13 Or nous comprenons que vous améliorez constamment
14 vos modèles, mais apportez-vous une correction
15 spéciale aux résultats des modèles après avoir
16 constaté que les ventes annuelles ont été sous-
17 estimées dix (10) fois au cours des onze (11)
18 dernières années? Est-ce qu'il y a une correction
19 qui est apportée pour ce biais systématique ou cet
20 élément systématique?

21 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

22 R. Il n'y a pas nécessairement de biais systématique
23 là. Si on fait une analyse à long terme, puis
24 dépendamment si on regarde la clientèle au niveau
25 PMP, au niveau VGE... Donc, il y a des variations

1 autant à la hausse qu'à la baisse qui ont été
2 constatées dans les dernières années.

3 Je vous dirais qu'évidemment on prend
4 connaissance des résultats et des écarts et surtout
5 les explications d'écarts à chaque année pour
6 mettre à jour nos modèles.

7 Il faut comprendre qu'à la base une
8 explication qui revient année pour année c'est les
9 résultats réels du PIB versus les prévisions. Donc,
10 la façon dont nos modèles sont bâtis et ce qui a
11 été présenté et approuvé par la Régie, c'est qu'on
12 part avec une prévision des PIB qui vient de la
13 moyenne des grandes banques et souvent, donc au
14 niveau prévisionnel, je ne peux pas dire que là il
15 y a des erreurs systématiques, mais ils sont quand
16 même... Ils ne sont pas tout le temps pile dessus.
17 Donc, évidemment, ça ça explique une grosse partie
18 des écarts.

19 Énergir ne fait pas elle-même ses propres
20 prévisions de PIB pour les modèles qui sont
21 utilisés. Donc, c'est certain que c'est quelque
22 chose qu'on constate à chaque année.

23 Notre objectif n'est pas de modifier la
24 méthodologie complète là de prévision de la demande
25 à ce niveau-là. Je pense que c'est une méthode qui

1 fonctionne dans le temps. Qui a bien fonctionné. Il
2 y a des années qu'on se trompe à la hausse, des
3 années qu'on se trompe à la baisse. Encore là, ce
4 n'est pas de façon systématique.

5 Comment je dirais bien, on va dire on
6 s'ajuste à chaque année, on remet à jour les
7 variables dans nos modèles et les modèles
8 (inaudible) qui sont là pour tenir compte des
9 effets, des différentes variables sur les résultats
10 et en plus, il y avait d'autres éléments là qui
11 expliquent des variations aux prévisions. On en
12 tient compte aussi pour ajuster lorsque possible
13 les modèles et nos prévisions.

14 Q. **[154]** Mais spécifiquement sur la question des
15 ventes annuelles sans parler de systématisme là, je
16 m'excuse du qualificatif qui vous a peut-être
17 accroché là, mais dix (10) fois sur onze (11) sont
18 sous-estimées.

19 Alors, je comprends que vous dites « Bon
20 c'est peut-être à cause du PIB. », mais peu importe
21 les motifs ou les raisons que vous constatez peut-
22 être qu'il y a une variation. Je parle ici des
23 prévisions de PIB bien sûr.

24 Comme vous le savez ou vous le constatez là
25 dix (10) fois plutôt qu'une sur onze (11), vous

1 n'apportez aucune correction pour être prêt
2 d'avance ou en tout cas corriger d'avance ce...
3 disons, cet écart? Je vais enlever le mot « biais »
4 aussi qui peut-être a une connotation péjorative
5 là. Je m'excuse.

6 R. (Inaudible) on ne met aucune modification. Comme je
7 l'ai dit, on est tout le temps en amélioration au
8 niveau de nos modèles.

9 Si vous faites allusion à ce qu'on ait
10 considéré un ajustement à la marge ou une patch sur
11 notre modèle pour venir considérer les effets, les
12 écarts passés, non, donc nous on y va avec les
13 mécaniques, les modèles chronométriques qu'on a
14 présentés.

15 La méthodologie de prévisions qui a été
16 présentée et approuvée devant la Régie qui a un
17 historique de performance somme toute bien
18 acceptable là. On s'entend qu'il y a des écarts à
19 la hausse et à la baisse, mais donc on a les
20 résultats qui vont de moins un pour cent (- 1 %) à
21 plus un pour cent (+ 1 %). Il y a des années que ça
22 va à six pour cent (6 %).

23 Il y a des contextes économiques
24 particuliers, mais je dirais que d'un point de vue
25 performance historique, donc on a une belle feuille

1 de route et on pense que les mécaniques qu'on a en
2 place présentement sont adéquates et toujours dans
3 une optique d'amélioration continue aussi.

4 Q. **[155]** Ça complète nos questions. Je vous remercie.
5 C'est apprécié.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Merci, Maître Cadrin. En mémoire, je me souviens
8 que FCEI a annoncé du temps par courriel, qu'on a
9 demandé du temps (inaudible). Alors cet après-midi,
10 pardon, alors Maître Turmel avant le GRAME.

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Oui. Vous m'entendez? Je m'active. Oui je...

13 LE PRÉSIDENT :

14 Alors, Maître Bishai, on va revenir après à votre
15 tour.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Bonjour.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Turmel, c'est votre tour.

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Bonjour.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Oui, bonjour.

24 CONTRE-INTERROGATOIRE Me ANDRÉ TURMEL :

25 alors ça sera bref. Je peux demander à Madame la

1 Greffière de mettre la pièce B-0171 à l'écran, s'il
2 vous plaît, c'est la mise à jour envoyée le vingt
3 (20) août. C'est ça. Si vous voulez juste le monter
4 un peu pour qu'on puisse voir tout le... voilà.

5 Alors, c'est, il s'agit donc de
6 l'évolution... bien, là, je ne vois plus le titre,
7 là, malheureusement. Excusez-moi, oui.

8 « L'évolution des dépenses d'exploitation basées
9 sur l'application de la formule paramétrique pour
10 l'exercice clos le 30 septembre 2021 », donc cette
11 mise à jour là est très récente. Et j'attire votre
12 attention, là, à la ligne numéro 4, « L'inflation
13 des salaires » qui est à trois virgule quatre-
14 vingt-un (3,81 %) en augmentation de prêt d'un pour
15 cent (1 %), j'avais point quelque, point quatre-
16 vingt-dix (0,90 %) ou... parce que dans la version
17 précédente, l'inflation des salaires était à trois
18 virgule zéro neuf pour cent (3,09 %), donc, une
19 augmentation plutôt de, j'aurais point soixante-dix
20 (0,70) ou à peu près, là. Alors, j'imagine qu'on
21 essaie de comprendre un peu ce qui, ce sont des
22 données qui (inaudible). Est-ce que vous vous êtes
23 interrogée sur la cause qui serait derrière cette
24 hausse de l'inflation à l'égard des salaires?

25

1 Mme CAROLINE PROVENCHER :

2 Effectivement, ici, ce sont des indices qui sont
3 publiés par Statistiques Canada, puis au niveau des
4 salaires, c'est qu'on a enlevé, c'est un 'roll-in'
5 de trente-six (36) mois puis on a enlevé des
6 statistiques qui étaient à taux de hausse très
7 faible par des hausses salariales qui, à notre
8 grande surprise, étaient très élevées, là, dans les
9 mois qui ont été mis à jour.

10 Q. **[156]** Et qu'est-ce qui pourrait expliquer cette
11 hausse, selon vous, si vous avez un début
12 d'explication?

13 R Malheureusement, je n'ai pas... non, en fait, c'est
14 un constat, je vous dirais que la pandémie a peut-
15 être des effets qu'on peine à s'expliquer, mais
16 effectivement, les derniers qui ont été mis à jour
17 affichent des taux de hausse salariale
18 particulièrement élevés.

19 Q. **[157]** Et évidemment, vous n'êtes pas sans savoir
20 que de nombreux emplois qui ont été perdus pendant
21 la pandémie, là, je pense que c'est clair pour tout
22 le monde, comment ces pertes d'emploi là affectent-
23 ils l'indice de rémunération moyenne? Vous avez ça
24 dans la note de bas de page, dans la page numéro 3,
25 je pense. Attendez un instant... Bref, ces pertes

1 d'emploi- là, comment ça affecte, là, l'indice de
2 rémunération moyenne?

3 R Malheureusement, je ne peux pas répondre, je ne
4 sais pas comment sont cumulées les données pour
5 établir ces statistiques.

6 Q. [158] Est-ce que c'est quelque chose que vous
7 pourriez savoir si vous faites une vérification, je
8 dirais, derrière les chiffres, là, avec
9 Statistiques Canada, ou c'est quelque chose qui
10 n'est pas à votre portée?

11 R Bien, non, je ne pense pas, là, ce n'est pas... je
12 pense que peut-être quelqu'un, un économiste, mais
13 je ne sais pas, au niveau de la FCEI, il y a
14 probablement des gens aussi qui ont accès à ces
15 statistiques et qui peuvent retracer les
16 fondements, là, pour établir ces statistiques.

17 Me VINCENT LOCAS :

18 Mon témoin Provencher m'a enlevé les mots de la
19 bouche. O.K. Je ferme ma caméra et mon micro.

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Je vais vérifier justement avec notre analyste qui
22 est économiste. Je vais m'arrêter là, mais si j'ai
23 un début d'explication additionnelle pour vous
24 guider, Monsieur le Président, peut-être que je
25 pourrai revenir, là, avec madame Provencher, mais

1 je vais m'arrêter là pour le moment. Je vais quand
2 même valider avec monsieur Gosselin, le cas
3 échéant, puis je reviendrai si nécessaire. Ça
4 termine mes questions.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci, Maître Turmel. Nous procédons maintenant
7 avec le GRAME. Maître Bishai, vous pouvez revenir.
8 Et voilà.

9 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me MARC BISHAI :

10 Q. **[159]** Merci. Marc Bishai pour le GRAME. Donc,
11 bonjour, Monsieur le Président, Madame et Monsieur
12 les Régisseurs et au panel aussi. Donc, la première
13 question que j'aurais, en fait, avant ça il y
14 aurait un petit élément d'intendance à régler par
15 rapport à ce qu'on mentionnait plus tôt. Le GRAME
16 confirme qu'il ne compte pas participer à la
17 portion qui se ferait, le cas échéant, sous huis
18 clos pour le panel 3. C'est la raison pour laquelle
19 on n'a pas envoyé l'engagement de confidentialité.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Excellent.

22 Me MARC BISHAI :

23 Q. **[160]** Alors, donc revenons au plan
24 d'approvisionnement. En réponse à une demande de
25 renseignements du GRAME en matière de perte de

1 volume liée à la croissance des énergies nouvelles,
2 Énergir indique qu'elle ne fait pas d'évaluation
3 distincte pour ce qui est de la croissance du
4 transfert de consommation de clients vers une
5 énergie nouvelle, et Énergir estime à zéro virgule
6 un pour cent (0,1 %) par année la perte de volume
7 des clients petit et moyen débit. Donc, Énergir
8 précise que cette perte-là exclut la perte de
9 clients qui migrent entièrement vers les énergies
10 nouvelles parce que ces clients-là sont pris en
11 compte dans le taux d'attrition.

12 Alors, le taux d'attrition, le GRAME
13 voudrait savoir c'est combien, premièrement, et
14 comment ça fonctionne, comment est-ce que c'est
15 inclus dans les scénarios de prévision de la
16 demande.

17 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

18 R. Non, je vais peut-être commencer par la fin puis on
19 reviendra sur le début. Donc, au niveau des
20 variables qui s'appellent « pertes variations » au
21 niveau du Modèle économétrique, celle-là inclut
22 évidemment toutes les pertes de clients qu'on a
23 constatées. Au niveau du taux d'attrition, là,
24 c'est... là, j'y vais vraiment de mémoire, si on a
25 besoin de précision, on y reviendra, mais on est

1 dans les alentours d'un virgule trois pour cent
2 (1,3 %) de taux d'attrition au niveau des clients.
3 À ne pas faire le parallèle directement avec les
4 volumes, par exemple. Mais donc tout ça, on en
5 tient compte dans la variable de « pertes et
6 variations » dans le modèle, principalement petit
7 et moyen débit.

8 Peut-être juste rephraser, reposer votre
9 première partie de question par rapport aux
10 énergies nouvelles.

11 Q. **[161]** Bien, donc le taux d'attrition c'est combien
12 vous dites? C'est environ un point trois pour cent
13 (1,3 %), de mémoire, de clients. Pas nécessairement
14 par rapport au volume. Donc, la question c'était
15 aussi : comment ça fonctionne en termes d'inclure
16 ce taux d'attrition dans les scénarios de prévision
17 de la demande?

18 R. Donc, je pense que j'ai répondu, c'est lié à la
19 variable « pertes et variations ».

20 Q. **[162]** Et est-ce que vous pouvez estimer la somme,
21 donc l'addition, d'une part, la perte de volume qui
22 est estimée à zéro virgule un pour cent (0,1 %) par
23 année des clients au petit et moyen débit et,
24 d'autre part, le taux de perte de clients qui est
25 inclus dans ce taux d'attrition pour les clients

1 qui migrent entièrement vers des énergies
2 nouvelles?

3 R. Peut-être, pour les besoins de la cause, clarifier
4 qu'est-ce qu'on entend par (inaudible) aux énergies
5 nouvelles, là, peut-être que la terminologie est un
6 petit peu désuète, je l'admets. C'est un ajustement
7 qu'on faisait pour les clients qui pensaient aller
8 principalement vers la biomasse. Donc, l'idée était
9 de capturer certains clients qui ont été identifiés
10 plus à risque d'aller vers la biomasse, ce qui à
11 l'époque, et encore aujourd'hui, est considéré
12 comme une énergie nouvelle, elle est peut-être
13 moins nouvelle aujourd'hui. Donc, c'est vraiment
14 cette consommation-là qui est utilisée dans le
15 point un pour cent (0,1 %), là, j'ai pas vérifié le
16 pourcentage, mais je vais vous croire sur parole,
17 au niveau de la variation qui est estimée. Donc,
18 c'est peut-être juste détacher cet impact-là de
19 l'impact du reste et des pertes de clients, surtout
20 l'attrition. Donc, on voit ces deux phénomènes-là,
21 deux phénomènes différents.

22 Q. **[163]** Je veux juste revenir en arrière un tout
23 petit peu. Donc, pour le volume, en fait, est-ce
24 que ce serait possible de savoir le taux
25 d'attrition ça représente quoi?

1 R. On pourrait fournir un estimé, mais c'est très
2 marginal. Et à quelque... on est dans quelques
3 millions de mètres cubes, donc... Vous comprenez,
4 on a peut-être une analyse d'il y a quelques années
5 et encore ma mémoire fait défaut sur les numéros de
6 dossiers, mais sur les pertes de clients puis on
7 avait démontré que les pertes de clients arrivaient
8 principalement dans les plus petits paliers de
9 volume. Donc, par défaut là, c'est relié avec...
10 c'est des petits volumes, puis même ça mis ensemble
11 là, on est très très marginal sur les volumes
12 totaux distribués.

13 Q. **[164]** D'accord. Pour ma prochaine question, je vais
14 discuter... La discussion, ce ne sera pas long.
15 Donc, je pense que la question, c'est plutôt : est-
16 ce qu'il y a moyen de savoir, si on additionne donc
17 les volumes qui sont attribués à cette... qu'on
18 parle de migration ou autre terminologie, avec ce
19 qui est inclus justement dans le taux d'attrition?

20 R. Peut-être juste reformuler, s'il vous plaît, parce
21 que...

22 Q. **[165]** Alors, plutôt que de parler de pourcentage de
23 clients, si on parle de pourcentage en termes de
24 volume et qu'on essaie de faire l'attrition, donc
25 la somme, entre ce qui est inclus dans ce que vous

1 appelez le taux d'attrition, et ce qui serait
2 considéré comme faisant partie de la perte en
3 raison de migration ou n'importe quelle autre
4 perte.

5 R. Il faut dire que si on prend les deux phénomènes
6 même mis ensemble, t'sais, on est encore en-dessous
7 de un pour cent (1 %) d'impact de base sur les
8 volumes. Après ça, si on veut quelque chose de plus
9 précis, il faudrait en faire l'analyse là. Mais, je
10 peux m'avancer que ça reste, somme toute, très
11 marginal comme impact.

12 Q. **[166]** D'accord. C'est toutes les questions pour ce
13 panel. Merci.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci Maître Bishai. Alors, nous allons procéder
16 maintenant avec OC, maître David. Bonjour, Maître.

17 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

18 Bonjour. Vous m'entendez bien?

19 LE PRÉSIDENT :

20 Très bien. Oui.

21 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Bon. Alors, j'ai quelques brèves questions de
23 précision que je voulais obtenir sur certaines des
24 pièces au dossier.

25 Q. **[167]** Madame la Greffière, est-ce que ce serait

1 possible de mettre la pièce B-164 à l'écran? Alors,
2 c'est les faits saillants de la cause, de la mise à
3 jour. Et je suis à la page 4.

4 Donc, à partir de la ligne 7, des lignes 7
5 à 13, c'est la section qui m'intéresse là, on peut
6 lire que :

7 [...] Énergir suit de près les
8 principaux indicateurs économiques qui
9 servent à la préparation du dossier
10 tarifaire et communique plus
11 fréquemment avec ses clients [...]

12 Puis la prochaine phrase qu'elle :

13 [...] effectue aussi un balisage
14 hebdomadaire des différentes pratiques
15 réglementaires, tarifaires et
16 commerciales.

17 Donc, ma première question concernant les
18 principaux indicateurs économiques, est-ce
19 qu'Énergir continue à suivre ces principaux
20 indicateurs économiques jusqu'à ce jour?

21 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

22 R. Oui.

23 Q. **[168]** D'accord. Puis de quels indicateurs s'agit-
24 il?

25 R. En plus du PIB, je dirais qu'on consulte aussi tout

1 ce qui est d'actualité économique. Donc, dans
2 indicateurs économiques, aussi, j'inclus les
3 différentes mesures mises en place par les
4 différents paliers gouvernementaux.

5 Mais pour les besoins de la cause, ce qui
6 impacte principalement chez nous des modèles et au
7 niveau des volumes, donc, en tant qu'indicateurs au
8 niveau PIB là... Je peux peut-être voir s'il y en a
9 d'autres là sous... Je ne m'en souviens pas, mais
10 principalement le PIB et tout ce qui est notion de
11 nouvelles économiques, disons.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Monsieur Bellavance, je tiens à préciser qu'on me
14 souligne que votre son n'est pas clair parce que
15 vous ne parlez pas avec l'aide d'un casque, mais
16 plutôt dans un micro. Bon, si vous pouvez vous
17 rapprocher. On me dit que ça griche, au niveau des
18 sténographes et que c'est très difficile à capter.
19 Donc, peut-être, parler plus près et plus fort.

20 R. Parfait. Je m'en excuse.

21 Q. **[169]** Vous n'avez pas de casque?

22 R. Je n'ai pas de... de casque avec micro pour
23 l'instant là, juste des écouteurs avec micro.

24 Q. **[170]** C'est ce que vous avez simplement, c'est ça.

25 O.K. Allez-y, puis parlez plus fort, plus près du

1 micro, pour s'assurer que ça soit bien capter, s'il
2 vous plaît.

3 R. Certainement. Donc, je vais reprendre ma réponse.
4 Donc, au niveau des indicateurs économiques, je
5 vous dirais que principalement les indicateurs
6 qu'on suit sont au niveau du PIB. Et tout qu'est-ce
7 qui est les mesures économiques là, du support,
8 d'aide ou autres types de mesures économiques qui
9 sont mises en place par les différents paliers de
10 gouvernement. Sinon, là, évidemment, dans d'autres
11 secteurs d'entreprises qu'il y a peut-être moins
12 d'effet sur la prévision des volumes. Évidemment,
13 il y a des suivis qui se font au niveau des
14 indicateurs économiques usuels là. Peut-être que je
15 pourrais m'avancer sur les indicateurs au niveau
16 des taux d'intérêts ou et caetera, mais il y a
17 différents éléments qui sont observés au sein de
18 l'entreprise.

19 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

20 Q. **[171]** O.K., merci. Et pouvez-vous m'indiquer si
21 l'évolution de ces indicateurs correspond aux
22 prévisions qui sont utilisées dans le présent
23 dossier? Et, sinon, quelles sont les divergences?

24 R. Je vous dirais qu'un des principaux indicateurs,
25 donc, on parle depuis tantôt, le PIB, diverge de

1 façon importante de ce qui a été présenté dans le
2 cadre du dossier tarifaire. Donc, ça, c'est vrai.

3 Donc, on va mettre à jour le fameux tableau
4 des PIB, en réponse à l'engagement, puis on pourra
5 constater les écarts par rapport à ce qui avait été
6 présenté lors de la cause tarifaire. Mais on peut
7 même référer à ce qui avait été présenté dans la
8 présentation juste avant le dîner.

9 On a l'écart de prévu pour l'année vingt,
10 vingt et un (2020-2021) du PIB pour... autant dans
11 le scénario A ou B. Donc, on va vous présenter des
12 chiffres un petit peu plus à jour, mais clairement
13 il y a un écart important au niveau du PIB.

14 Q. **[172]** O.K. Et concernant la deuxième phrase de ce
15 paragraphe-là, qui réfère au balisage hebdomadaire
16 des différentes pratiques réglementaires, quels
17 sont les résultats les plus récents de ce balisage?
18 Mme CAROLINE DALLAIRE :

19 R. En fait, on poursuit notre balisage de façon
20 hebdomadaire. On garde une vue sur ce qui se passe
21 chez nos pairs et les entreprises autour de nous.

22 Q. **[173]** Est-ce que les résultats de ce balisage-là se
23 retrouvent sous une forme écrite quelconque?

24 R. En fait, on va dans les sites Internet des
25 différentes entreprises canadiennes. C'est des

1 informations qui sont véhiculées via courriels pour
2 s'assurer qu'on a toujours les informations à jour.

3 Q. **[174]** O.K. Lors des questions que j'ai posées au
4 président, au panel 1, je l'ai référé à la pièce C-
5 OC-12. Ce n'est pas nécessaire de l'afficher là,
6 c'est la lettre qu'Hydro-Québec a envoyée le onze
7 (11) août dans leur dossier de Plan
8 d'approvisionnement qui demandait un report de
9 l'audition pour leur permettre de faire une mise à
10 jour de la prévision de la demande.

11 Je repose la question que j'avais un peu
12 posée au président, mais là je la pose au panel
13 pertinent, c'est : Pourquoi Énergir n'est-elle pas
14 également d'avis qu'il est nécessaire de mettre à
15 jour la prévision de la demande afin de fournir la
16 meilleure information possible à la Régie?

17 Mme CAROLINE DALLAIRE

18 R. Il y avait un bruit dans la salle. Ça a cessé.
19 J'espère que ça ne recommencera pas. Je m'en excuse
20 si jamais vous entendez du bruit. En fait, je pense
21 qu'on vous a donné beaucoup d'éléments dans la
22 présentation. Ce que, nous, on constate, c'est
23 qu'on a des outils réglementaires actuellement pour
24 faire face à la crise. Je pense que le contexte
25 réglementaire d'Hydro-Québec est peut-être

1 différent du nôtre. Donc, pour nous, ce n'est
2 pas... ce n'est pas nécessaire de le mettre à jour.
3 Je vous référerai à ma présentation.

4 Q. [175] D'accord. Selon vous donc, c'est
5 essentiellement que les outils réglementaires qui
6 sont disponibles à Énergir sont différents des
7 outils réglementaires disponibles à Hydro-Québec?

8 R. Je ne suis pas une experte du Transporteur
9 malheureusement, mais je pense que le découplage,
10 entre autres, pour vous donner cet exemple-là, est
11 propre à Énergir. Je ne pense pas qu'il y ait cette
12 mécanique-là chez Hydro-Québec. Donc, il y a le
13 découplage et... Bien voilà! Je vais arrêter là.

14 Q. [176] O.K. Existe-t-il une corrélation historique
15 entre les ventes d'Hydro-Québec à sa clientèle
16 industrielle et les ventes d'Énergir au secteur des
17 grandes entreprises?

18 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

19 R. On n'a malheureusement pas le niveau de
20 l'information qui nous permettrait de faire ce type
21 d'analyse, ce type de corrélation-là.

22 Q. [177] O.K. Je vais demander maintenant, Madame la
23 greffière, si vous pouvez afficher la pièce B-0133.
24 C'est les réponses d'Énergir à la demande de
25 renseignements numéro 1 d'Option consommateurs.

1 Oui. Donc, je suis à la page 5. Excusez-moi! À la
2 question 3.1, essentiellement, on vous avait
3 demandé de fournir les données historiques de
4 consommation pour les mois mars, avril et mai de
5 l'année vingt vingt (2020). Et vous nous avez
6 répondu via le tableau qu'on retrouve en bas de la
7 page. Simplement, est-ce que ce serait possible par
8 le biais d'un engagement de nous fournir la même
9 réponse sous la même forme, le même tableau, mais
10 en incluant les mois de juin et de juillet
11 également?

12 Mme CAROLINE DALLAIRE :

13 R. Oui, c'est possible.

14 Q. **[178]** D'accord. Alors, Madame la greffière, je
15 crois qu'on est rendu à l'engagement 4?

16 LA GREFFIÈRE :

17 Tout à fait.

18 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

19 D'accord.

20

21 E-4 (Énergir) : Fournir un tableau « Historique 4
22 ans des volumes réels » de mars à
23 mai en incluant les mois de juin
24 et juillet 2020 (demandé par OC)

25

1 Q. [179] Maintenant, on va aller à la prochaine pièce,
2 ce n'est pas nécessaire de l'afficher, la pièce
3 B-0005, qui est le Plan d'appro proprement dit
4 d'Énergir. On lit, entre autres à la page 50, que
5 Énergir, pour établir les livraisons requises pour
6 le marché de grandes entreprises, les données qui
7 suivent, c'est les prévisions de mises en chantier.
8 Est-ce que vous savez quelles sont les estimations
9 de l'impact de la crise actuelle sur le nombre de
10 mises en chantiers qui sont prévues pour la période
11 vingt vingt et un-vingt vingt-quatre (2021-2024)?

12 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

13 R. Non, pas sur cette période-là. Évidemment, on a vu
14 comme tout le monde les impacts de la COVID sur les
15 mises en chantier au niveau des derniers mois qui
16 ont été reportées. Donc, il y a des prévisions au
17 niveau plus global qui se font sur le court terme.
18 Donc, à ma connaissance, je n'ai pas vu de
19 prévisions qui allaient sur un horizon à long terme
20 de vingt vingt à vingt vingt-quatre (2021-2024).
21 Clairement, la COVID a amené son lot de contraintes
22 au niveau des mises en chantier, puis on l'a subie
23 principalement au mois de mai. Donc, il va y
24 avoir... clairement ça a causé un ralentissement
25 mais pour l'instant, on n'a pas plus d'indication

1 sur des prévisions à long terme.

2 Q. **[180]** Et est-ce que vous estimez que le nombre de
3 mises en chantier sera moindre que celui qui est
4 prévu au Plan?

5 R. Pour l'instant, c'est difficile à dire étant donné
6 le grand contexte d'incertitude. Donc, c'est encore
7 trop incertain pour se prononcer.

8 Q. **[181]** D'accord. Je vais maintenant vous référer à
9 la présentation... ah non, excusez-moi, plutôt à la
10 pièce... on va revenir à la pièce B-0164, là, les
11 faits saillants. Et plus précisément à l'annexe 1.
12 Exact, un peu plus bas, parfait. On est dans le
13 tableau 1.

14 Alors on constate au tableau 1 que les...
15 le scénario défavorable, dans le scénario
16 défavorable les volumes de vente baissent de deux
17 virgule six pour cent (2,6 %). C'est le cent
18 soixante-trois mille (163 000) sur le six millions
19 cent quatre-vingt-six mille (6 186 000). Selon
20 l'information que vous détenez aujourd'hui, les
21 volumes de vente pour l'année financière vingt
22 vingt-vingt vingt-et-un (2020-2021) pourraient-ils
23 être inférieurs au scénario défavorable? Autrement
24 dit, est-ce qu'il pourrait y avoir une baisse
25 encore plus importante que le deux point six pour

1 cent (2,6 %) qu'on voit apparaître au tableau 1?

2 Qui tient compte du scénario défavorable.

3 Mme CAROLINE DALLAIRE :

4 R. Je vous dirais que c'est pas impossible pour vingt-
5 vingt-et-un (2021), effectivement, les volumes
6 pourraient être plus faibles que ce qui est
7 présenté dans le scénario défavorable. Je pense
8 qu'on... l'incertitude est là, donc ce serait
9 possible.

10 Q. **[182]** Avez-vous une idée de grandeur de... de
11 comment plus bas que ça pourrait être? Disons le
12 « range »?

13 R. Donc, ça pourrait être plus haut, ça pourrait être
14 plus bas. Si vous me demandez « savez-vous combien
15 plus bas », je n'ai pas la réponse, mais peut-être
16 comme... comme piste, je vous dirais que pour nous
17 le scénario B qui a été fait et présenté est un peu
18 un scénario extrême parce qu'il supposait un
19 reconfinement complet, un arrêt complet de
20 l'économie. Donc, on se mettait dans... dans une
21 situation plus extrême, alors c'est peut-être une
22 indication de votre limite inférieure, mais encore
23 une fois ne m'en tenez pas rigueur si jamais à la
24 fin de l'année prochaine ce n'est pas ce qui
25 arrive.

1 Q. **[183]** D'accord. Madame la Greffière, si c'est
2 possible d'afficher la pièce B-0182, qui est la
3 présentation du panel 2. Et je suis à la page 4.
4 Donc, on lit qu'il y aura une baisse de
5 consommation d'environ vingt-sept millions de
6 mètres cubes (27 Mm³). La question c'est : est-ce
7 que c'est une baisse qui est par rapport au volume
8 de consommation prévu au moment du dépôt de la
9 preuve dans le présent dossier? C'est une baisse
10 par rapport à quoi?

11 Mme CAROLINE PROVENCHER :

12 R. C'est par rapport au volume qui était prévu au
13 dossier tarifaire vingt vingt (2020). Ici, on parle
14 de l'année courante, alors c'est pour les prochains
15 mois, là, pour se rendre au trente (30) septembre
16 vingt vingt (2020).

17 Q. **[184]** O.K.

18 R. Par rapport au dossier tarifaire vingt vingt
19 (2020).

20 Q. **[185]** Et si je comprends bien, votre estimation
21 pour l'année vingt dix-neuf-vingt vingt (2019-2020)
22 est basée sur dix (10) mois de réel et deux mois
23 estimés. C'est exact?

24 R. C'est exact.

25 Q. **[186]** O.K. C'est... la question c'est : comment

1 avez-vous estimé... sur quelle base avez-vous
2 estimé ces deux mois-là? Et plus précisément, juste
3 pour compléter ma question, c'est : est-ce que
4 cette estimation tient compte de l'impact de la
5 COVID?

6 R. Oui, l'estimation tient compte de la COVID, mais
7 elle est établie en fonction de ce qui avait été
8 prévu comme consommation dans notre scénario COVID
9 A. COVID A ou B, pour vingt vingt (2020) c'était...
10 c'était la même chose, on avait un seul scénario
11 pour l'année vingt vingt (2020).

12 Q. **[187]** O.K. Est-ce qu'Énergir... est-ce que vous
13 anticipez des pertes de ventes, dans le secteur
14 commercial et industriel, qui sont permanentes
15 suite à la COVID-19?

16 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

17 R. Il y aura définitivement, là, des... des pertes de
18 ventes, là.

19 Q. **[188]** Est-ce que vous avez tenté d'estimer quelle
20 serait l'ampleur de ces pertes-là?

21 R Je dirais, c'est encore une fois, c'est assez
22 difficile d'estimer, je dirais que même la FCEI est
23 un baromètre très intéressant sur la situation
24 économique des entreprises au Québec, là, qui nous
25 donne certaines indications à cet effet-là.

1 Je vous dirais qu'en début de séance, là,
2 on a parlé, monsieur Lachance a parlé des mesures
3 d'aide qui sont offertes aussi aux entreprises,
4 donc, c'est certain que l'effet de l'arrêt de ces
5 mesures d'aide là aura aussi un impact qui est
6 aujourd'hui très difficile à quantifier.

7 Donc, je pense que le portrait qu'on a
8 aujourd'hui, disons qu'il est un petit peu brouillé
9 par toutes les différentes cartes qui sont en jeu.
10 Donc, c'est encore très tôt pour évaluer l'impact
11 et la hauteur de cet effet-là.

12 Q. [189] O.K. Je vais retourner maintenant à la pièce,
13 bien la présentation, là, qui est toujours à
14 l'écran. Le troisième bullet, là, ou le petit
15 carré, là, on parle des écarts au service de
16 transport et d'équilibrage et on apprend que vous
17 anticipez un impact de l'ordre quarante-quatre
18 millions de dollars (44 M \$). La question, c'est :
19 comment êtes-vous arrivé à ce chiffre-là?

20 Mme CAROLINE PROVENCHER :

21 R Alors, on est partis, encore une fois, là, de la...
22 des dix (10) mois réels et on a ajouté les deux
23 mois de consommation, comme je vous le disais
24 précédemment, basés sur le scénario COVID A, ce qui
25 nous amène évidemment à anticiper au niveau du

1 transport et de l'équilibrage, à une baisse des
2 volumes et des revenus, qui a un impact, là, et qui
3 est capté dans le manque à gagner de quarante-
4 quatre millions (44 M) et il y a aussi, quand on a
5 présenté, dans le cadre du dossier tarifaire, notre
6 projection 4/8 vingt vingt (2020), il y avait
7 certains éléments d'écart qui avaient déjà été
8 identifiés à ce moment-là, notamment le prix, le
9 différentiel de lieu qui était intégré dans le prix
10 de la fourniture à Empress, qui se traduit par un
11 crédit qui est appliqué au service de transport qui
12 est moins important que ce qui était prévu fait que
13 c'est un écart qu'on avait déjà observé dans notre
14 prévision 4/8 qui a continué à évoluer à la hausse,
15 qui amène un écart défavorable.

16 Et l'autre élément, c'est à la fin de
17 l'année, comme vous le savez, on établit la valeur
18 de l'équilibrage ou de la saisonnalité qui a été
19 payée à travers le service des fournitures et on
20 fait un transfert entre l'équilibrage puis on
21 envoie un crédit à la fourniture et ce montant-là a
22 aussi évolué à la hausse.

23 Alors, tous ces éléments-là font en sorte
24 que tel qu'annoncé dans la prévision 4/8, on
25 anticipait un manque à gagner de l'ordre de dix-

1 sept millions (17 M) et ces trois éléments-là, soit
2 la baisse des volumes, le différentiel de lieu et
3 le transfert de l'équilibrage à la fourniture, nous
4 amènent à anticiper un manque à gagner de l'ordre
5 de quarante-quatre millions (44 M) au terme de
6 l'année financière vingt vingt (2020).

7 Q. [190] O.K. Si vous permettez, une petite seconde,
8 je vais juste parler à mon analyste, ça ne sera pas
9 long.

10 O.K. Désolé. Maintenant, toujours dans la
11 même pièce, si vous allez à la page 6 où on voit un
12 peu les... disons, vous élaborez sur différents
13 scénarios possibles et on voit... bien, ma
14 question, c'est : quelle est la valeur de la
15 croissance du PIB qui est prévue dans le présent
16 dossier pour l'année gazière deux mille dix-neuf
17 (2019), deux mille vingt (2020)? Autrement dit,
18 l'équivalent pour : voici notre premier scénario,
19 cause tarifaire vingt vingt (2020) et vingt vingt-
20 un (2021), vous utilisez un PIB de un virgule
21 cinquante-six pour cent (1,56 %), quel serait
22 l'équivalent pour l'année tarifaire deux mille dix-
23 neuf, deux mille vingt (2019-2020)?

24 Mme CAROLINE DALLAIRE :

25 R. Est-ce que vous parlez du PIB le plus réel à ce

1 jour ou celui qui était prévu à la cause tarifaire
2 deux mille dix-neuf deux mille vingt (2019-2020)?

3 Q. **[191]** Les deux.

4 R. Alors, je suis retournée dans le plan d'apro de
5 l'an passé. Ce qu'on a comme hypothèse pour la
6 croissance du PIB québécois, deux mille dix-neuf
7 deux mille vingt (2019-2020), la clause tarifaire
8 un point six pour cent (1,6 %) et pour ce qui est
9 de la donnée la plus à jour avec l'engagement que
10 mon collègue a pris, je pense que vous allez avoir
11 ces nouvelles données-là pour l'année en cours.

12 Q. **[192]** O.K. C'était quel engagement ça?

13 R. L'engagement 3 je crois.

14 Q. **[193]** O.K. Parfait. Je suis maintenant à la page 7
15 de votre présentation où on lit dans le premier
16 point que : Les écarts liés à l'année vingt vingt,
17 vingt vingt et un (2020-2021) seront constatés au
18 rapport annuel vingt vingt, vingt vingt et un
19 (2020-2021). Pouvez-vous confirmer que les écarts
20 de l'année deux mille dix-neuf deux mille vingt
21 (2019-2020) seront captés dans le rapport annuel
22 deux mille dix-neuf deux mille vingt (2019-2020)
23 également?

24 M. MICHEL VACHON :

25 R. Je confirme.

1 Q. **[194]** D'accord. Et quel est l'écart entre les
2 revenus anticipés et les revenus réels en date
3 d'aujourd'hui pour l'année deux mille dix-neuf deux
4 mille vingt (2019-2020)?

5 R. En fait, je vous référerai à la présentation à la
6 page 4. Ce qu'on anticipe pour la fin de l'année en
7 terme d'écart en découplage des revenus, c'est
8 deux millions de dollars (2 M\$).

9 Par contre, comme je disais dans la
10 présentation, quand on regarde les volumes qu'on
11 observe en fait depuis le mois d'août, il y a une
12 amélioration des volumes par rapport au scénario
13 qu'on a roulé. Donc, on pourrait anticiper que le
14 deux millions (2 M\$) soit plus faible d'ici la fin
15 de l'année.

16 Q. **[195]** D'accord. Je termine, Monsieur le Président.
17 N'ayez crainte.

18 Toujours dans votre présentation, à la page
19 3. Vous avez dit que, si j'ai bien compris, et je
20 crois que c'était monsieur Vachon qui parlait lors
21 de la présentation du panel et que vous avez dit
22 que la demande pour le mois d'août s'approche de ce
23 que vous aviez prévu dans la demande tarifaire.
24 Est-ce que j'ai bien compris?

25 R. Exact. Vous avez bien compris.

1 Q. [196] O.K. Bien, j'aimerais quand même vous référer
2 à la pièce à laquelle j'avais référée le président
3 lors du panel 1 qui est l'article qui a paru dans
4 La Presse vendredi, C-OC-0013, puis ce n'est pas
5 nécessaire de le mettre à l'écran là, mais on peut
6 lire là quand vous avez lu que les...

7 Bien, le titre, que les profits d'Hydro-
8 Québec ont baissé de soixante-dix pour cent (70 %)
9 au deuxième trimestre et on lit aussi à la fin de
10 l'article où il cite monsieur Jean-Hugues Lafleur,
11 qu'ils anticipent d'ailleurs de continuer à subir
12 les incidences de la pandémie au cours des
13 prochains mois.

14 Je suis un peu perplexe sur la discordance
15 de ce qu'on entend de la part d'Hydro-Québec au
16 niveau de l'impact de la pandémie. Et ce que vous
17 nous avez dit ce matin et ce qu'on aperçoit au
18 tableau à la page 3 qui semble indiquer que
19 finalement la pandémie a un impact beaucoup plus
20 mitigé pour Énergir.

21 Pourquoi cette discordance-là? Avez-vous un
22 début de réponse?

23 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

24 R. Bien, peut-être pour un début de réponse, ce que je
25 voulais dire évidemment, si on... Je comprends

1 qu'il y a des parallèles qu'on peut faire avec
2 Hydro-Québec, mais somme toute, on a des énergies
3 qui ont des applications quand même, somme toute,
4 différentes. Donc, évidemment, déjà qu'on est
5 sorti... on est sorti de la grande période
6 hivernale, un type d'énergie principalement qui est
7 utilisé pour la chauffe, chauffer des bâtiments. Au
8 niveau du secteur industriel, donc on a été... on a
9 été chanceux à certains niveaux. Donc, il y a des
10 gros secteurs industriels là qui disent que le gaz
11 naturel a quand même bien repris là des contrecoups
12 de... des contrecoups de la pandémie.

13 Là il faudrait voir ce qui explique chez
14 Hydro-Québec les principales causes d'écart. Est-ce
15 que ça... Donc, c'est difficile de comparer avec
16 des éléments quand on a peu d'informations, mais à
17 la base, c'est certain que notre énergie est
18 utilisée à des fins, somme toute, différentes là.

19 Q. **[197]** O.K. Donc, si je résume, c'est qu'au fond
20 vous dites que la baisse de consommation qu'Hydro-
21 Québec a constatée dans le secteur industriel, pour
22 vous, la baisse a été moindre, a été... il y a eu
23 moins de... d'impacts sur vos clients industriels?

24 R. Je peux parler pour les chiffres d'Énergir. Ce que
25 je comprends, c'est qu'il y a des secteurs qui

1 fonctionnent très bien, d'autres qui sont au
2 ralentis. Donc, évidemment ça prendrait les
3 chiffres d'Hydro-Québec par secteur, par secteur
4 d'activités pour faire des comparaisons pour voir
5 s'il y a des parallèles qu'on peut... qu'on peut
6 tracer.

7 Mais, clairement, nous, ce qu'on constate
8 au niveau des livraisons, des livraisons réelles
9 qu'on enregistre, c'est qu'il y a des... une
10 certaine reprise et une tendance haussière aussi au
11 niveau des volumes consommés.

12 Q. [198] O.K. Alors, je vous remercie. C'est la fin de
13 mes questions.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci, Maître David. Bon. Je vois qu'il reste
16 trois... deux intervenants ainsi que la Régie.
17 Maître Gertler, vous avez annoncé trente (30)
18 minutes. Est-ce que vous prévoyez trente (30)
19 minutes?

20 Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Excusez-moi. Je pense que ça devrait être moins que
22 ça, Monsieur le Président.

23 LE PRÉSIDENT :

24 O.K. Madame la greffière, si vous pouviez
25 communiquer avec le sténographe, monsieur Morin,

1 pour savoir si on peut prolonger, s'il est
2 disponible pour prolonger pour que vous envoyez un
3 petit pouce, j'espère par en haut, pour une heure
4 et quart de plus. Et demain, promettez-lui que nous
5 ne dépasserons pas parce que nous avons une autre
6 audience demain à trois heures trente (15 h 30).
7 Alors, non-respect du calendrier aujourd'hui, mais
8 respect demain.

9 C'est pas dramatique, on s'en sort bien
10 selon moi pour une première audience en ligne.
11 Alors, je voyais qu'on était cinquante-quatre (54)
12 durant l'heure de pointe cet après-midi. Alors, on
13 a eu déjà la réponse. Monsieur le Sténographe, nous
14 vous remercions.

15 Maître Gertler, après vous, on va prendre
16 une petite pause de dix (10) minutes, ne serait-ce
17 que pour se rafraîchir et autre. Alors, on vous
18 écoute.

19 Me FRANKLIN S. GERTLER :

20 Ah! Après moi. O.K.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Vous êtes prêt vous.

23 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

24 Merci. Bon. Alors, bonjour à tous, rebonjour. Nous
25 allons travailler avec la pièce, la pièce B-0164,

1 dans sa troisième révision, c'est-à-dire du
2 quinze... excusez-moi, du vingt (20) août deux
3 mille vingt (2020). Et nous allons ensuite
4 travailler avec le B-0182, soit la présentation de
5 ce matin. Alors, Madame la Greffière, vous pouvez
6 peut-être nous afficher le document donc des faits
7 saillants B-0164. Très bien. Merci.

8 Q. **[199]** Bon. Alors, je commence à la page 5, si vous
9 permettez et juste en bas du tableau, la partie en
10 gris, on voit :

11 Une situation similaire existe aussi
12 chez les clients grandes entreprises,
13 qui représentent environ 50 % des
14 volumes totaux.

15 Alors, on parle de la volatilité et une difficulté
16 de prévisions. Ces... on continue en disant :

17 Ces derniers on de la difficulté à
18 fournir des prévisions de consommation
19 au-delà de quelques mois et plusieurs
20 d'entre eux soutiennent que ces
21 prévisions sont sujettes à changement.

22 J'aimerais savoir d'abord comment est-ce que vous
23 faites pour établir cette affirmation-là sur
24 l'évaluation des prévisions ou des volumes
25 probables par les grandes entreprises?

1 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

2 R. Nous sommes en contact là, assez fréquents avec nos
3 clients grandes entreprises.

4 Q. **[200]** O.K. Alors, ça veut dire que... Parce que je
5 remarque dans la note de bas de page 3 où vous
6 mentionnez les :

7 [...] clients D4 et D5) [...]

8 Donc, c'est des contacts avec ces clients-là?

9 R. Bien, ils sont dans la clientèle VGA, donc la
10 clientèle de grandes entreprises, celle pour
11 laquelle on fait une prévision de client par
12 client.

13 Q. **[201]** O.K. Très bien. Maintenant, une autre
14 question de compréhension et je suis à cheval entre
15 les pages 5 et 6. Alors, vers le bas de la page 5,
16 on lit :

17 Par ailleurs, comme plusieurs acteurs
18 de la société civile [...], Énergir a
19 déployé différentes mesures afin
20 d'éviter d'alourdir le fardeau
21 financier de ses clients qui
22 s'affairent actuellement à maintenir à
23 flot leurs opérations face à la crise
24 occasionnée par la pandémie de la
25 COVID-19. Compte tenu de l'incertitude

1 qui plane sur l'économie, Énergir
2 souhaite limiter la hausse de ses
3 tarifs et ainsi offrir à ses clients
4 des conditions favorables qui leur
5 permettront de mieux relancer leurs
6 activités et l'économie du Québec.
7 Comme les coûts d'Énergir sont
8 essentiellement fixés pour une année
9 donnée, une révision à la baisse des
10 volumes de consommation prévus se
11 traduirait par une hausse des tarifs,
12 ce qu'Énergir souhaite éviter dans les
13 circonstances.

14 Alors en ce moment est-ce que vous êtes en mesure
15 de donner un estimé des coûts pour Énergir des
16 mesures déployées à ces fins-là? Afin d'éviter
17 d'alourdir le fardeau financier des clients.

18 Mme CAROLINE DALLAIRE :

19 R. En fait, ce qu'on mentionnait ici c'est que si on
20 mettait à jour la cause tarifaire, les coûts... le
21 coût de service bougerait probablement très peu,
22 alors que les volumes bougeraient, eux. Si les
23 volumes étaient révisés à la baisse, mais que les
24 coûts étaient gardés essentiellement les mêmes, ce
25 qui serait probablement le cas, donc il y aurait

1 une pression à la hausse sur les tarifs. C'est ce
2 que le paragraphe signifiait.

3 Q. **[202]** O.K. Mais les coûts des mesures ou des choix
4 qui ont été faits pour... si je peux m'exprimer pas
5 dans le sens comptable, mais pour amortir... pour
6 alléger le fardeau actuellement, est-ce que
7 c'est... vous avez un estimé de ces coûts-là?

8 M. MICHEL VACHON :

9 R. Bien en fait si on regarde les coûts qu'on a
10 encourus durant l'année vingt vingt (2020), c'est
11 somme toute assez marginal les coûts liés à la
12 COVID. On a également été en mesure de les
13 absorber, là, puis on fait référence... entre
14 autres, on a fait quelques mesures dans le fond,
15 dans l'entreprise, entre autres, on parle de gel
16 d'embauche, ce genre de chose-là. Donc, on a été
17 capable dans l'année donnée, là, d'absorber ces
18 coûts-là, qui sont somme toute relativement
19 marginiaux.

20 Q. **[203]** Et ces coûts-là, vous n'avez pas quantifié,
21 mais ces coûts-là vont être transférés par le biais
22 du tarif ou de... aux clients au courant des
23 prochaines années tarifaires, est-ce que j'ai
24 raison de croire cela?

25 R. Bien en fait il faut rappeler qu'on oeuvre dans un

1 allégement réglementaire dans lequel on oeuvre avec
2 une formule paramétrique des dépenses
3 d'exploitation. Donc, ce qu'on a dit puis ce que
4 monsieur Lachance a dit ce matin c'est que le
5 contexte réglementaire, les paramètres
6 réglementaires qu'on a en place nous permettent de
7 bien jongler dans tout ça, donc les coûts
8 additionnels, parce qu'il y en a, là, il ne faut
9 pas se le cacher, il y en a quand même des coûts
10 additionnels, mais il y a également des économies
11 qu'on a encourues durant l'année. On s'entend que
12 les frais de déplacement ont été réduits de
13 beaucoup et d'autres sortes d'économies également.
14 Donc, ce qu'on dit, c'est que le contexte
15 réglementaire est bien placé pour pouvoir
16 affronter, dans le fond, la pandémie. Il nous a
17 permis de passer à travers cette première vague en
18 vingt vingt (2020).

19 Q. **[204]** Monsieur Vachon ou d'autres membres du panel,
20 j'aimerais juste savoir, là avec votre réponse,
21 vous dites que vous avez une certaine flexibilité,
22 si je peux m'exprimer ainsi, est-ce que ça vous
23 permet d'absorber les surcoûts reliés au COVID
24 cette année ou est-ce que ça veut dire qu'ils vont
25 quand même être répartis sur plus d'une année dans

1 les tarifs?

2 R. En fait ce qu'on recherche, on ne cherche pas à
3 pelleter en avant des coûts, pour répondre peut-
4 être à votre question précédente. Ce qu'on
5 recherche, évidemment il y a de la priorisation qui
6 doit être faite au niveau de nos dépenses. Ce qu'on
7 recherche, là je vais parler pour l'année vingt
8 vingt (2020), c'est d'arriver vers une neutralité
9 en termes de trop-perçu, manque à gagner. C'est ce
10 qu'on pense qu'on va être capable de faire d'ici la
11 fin de l'année. C'est certain que pour l'année
12 vingt vingt et un (2021), on va continuer à oeuvrer
13 dans cette incertitude-là. Si les coûts occasionnés
14 par la COVID augmentent ou diminuent, bien, on
15 pourra s'ajuster. Comme on disait, le contexte
16 réglementaire nous permet de jongler dans tout ça.
17 On connaît, dans le fond, à l'avance c'est quoi les
18 paramètres. Ça fait que ça aide beaucoup à
19 travailler dans cette incertitude. Puis on verra la
20 suite, très difficile à prédire même quelques mois
21 à l'avance.

22 Q. **[205]** Très bien. Maintenant, Madame la greffière,
23 j'aimerais étudier avec le panel le tableau des
24 prévisions dans la variation du PIB pour le Québec,
25 qui se trouve en haut de la page 5. On retourne en

1 haut.

2 Mme CAROLINE DALLAIRE :

3 R. Est-ce que je peux me permettre de compléter notre
4 réponse, je m'excuse, sur la dernière?

5 Q. **[206]** Tout à fait. Excusez-moi!

6 R. Peut-être... Oui, je m'excuse. On a rediscuté un
7 petit peu suite à la réponse de monsieur Vachon.
8 Peut-être juste préciser également que si les
9 surcoûts s'avéraient plus élevés et que nos
10 dépenses d'exploitation ne rentraient pas dans
11 l'enveloppe permise par la formule paramétrique,
12 bien, vous vous rappelez qu'on se retrouve alors en
13 manques à gagner. Ces manques à gagner-là sont
14 captés par l'actionnaire à cent pour cent, ne sont
15 pas... Vous aviez une crainte que ce soit pelleté
16 vers les clients futurs, bien, ça ne serait pas le
17 cas. Si on se retrouve en manque à gagner, ce n'est
18 pas... c'est l'actionnaire qui prend complètement
19 cent pour cent du manque à gagner. Voilà, c'était
20 la petite précision que je voulais amener. Je vous
21 laisse poursuivre.

22 Q. **[207]** Merci. Alors, comme mentionné, dans le
23 tableau, puis sauf erreur on n'a pas de numéro de
24 tableau, mais on comprend de quoi on parle. En haut
25 de la page 5. Je voulais juste comprendre un peu

1 certains chiffres. Quand je regarde en bas à
2 droite, on pourrait peut-être prendre d'autres,
3 mais c'est celle-là qui va peut-être illustrer la
4 chose, on parle de la moyenne des prévisions, puis
5 on parle des prévisions avril, mai deux mille vingt
6 (2020). Puis ça concerne les périodes visées. C'est
7 vingt vingt (2020) et vingt vingt et un (2021). Et
8 on voit dans la moyenne des prévisions sur la
9 variation de produit intérieur brut, on voit dans
10 deux mille vingt (2020), c'est l'avant-dernier
11 chiffre en bas, moins sept pour cent (7 %). Alors,
12 la prévision, c'est pour une baisse de sept pour
13 cent (7 %) dans le PIB du Québec pour deux mille
14 vingt (2020). Et ensuite on passe à six point deux
15 pour cent (6,2 %) par rapport à deux mille vingt et
16 un (2021).

17 J'aimerais juste comprendre, si on parle de
18 moins sept pour cent (7 %) puis en deux mille vingt
19 et un (2021), on parle de six point deux pour cent
20 (6,2 %) d'augmentation, de variation dans le
21 produit intérieur brut, est-ce que j'aurais raison
22 de penser que, par rapport mettons à deux mille
23 dix-neuf (2019), on parle simplement dans les
24 faits, d'une baisse, non pas d'une augmentation,
25 mais d'une baisse de zéro point huit, virgule huit

1 pour cent (0,8 %) en deux mille vingt et un (2021)
2 par rapport à qu'est-ce qui était en amont.

3 Autrement dit, on n'aurait pas gagné tout le sept
4 pour cent (7 %) encore de baisse.

5 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

6 R. Effectivement, on serait encore plus bas que deux
7 mille dix-neuf (2019).

8 Q. **[208]** O.K. Et alors, ce phénomène, est-ce qu'il
9 serait aussi présent ailleurs dans le tableau, si
10 je comprends bien? On parle d'un rebond par rapport
11 à un recul finalement, c'est ça?

12 R. Oui. Je pourrais peut-être regarder sur une année
13 complète, je dirais. Mais, en effet, t'sais, je
14 pense que ce qu'on peut dire, c'est que le rebond
15 risque d'être moins haut que la chute mettons, si
16 on veut un constat plus générique là.

17 Q. **[209]** Alors, ça veut dire que, en termes réels, le
18 produit intérieur brut n'aurait pas progressé mais
19 aurait moins reculé si on veut?

20 R. Encore là, c'est... le tableau présente une moyenne
21 des prévisions là. Donc, chaque institution
22 financière a son avis et son pattern. Je pense
23 qu'on va... dans la mise à jour qu'on va vous
24 fournir, il va peut-être y avoir des nouveaux
25 constats qu'on va pouvoir tirer de tout ça. Donc,

1 je pense que pour l'instant là, il faut accepter de
2 conclure sur des moyennes qu'on utilise.

3 Q. **[210]** O.K. Le tableau que vous présentez, on le
4 prend... on va essayer de travailler avec.
5 Maintenant, je suis à la page 7, Madame la
6 greffière et vers le bas de la page, c'est la ligne
7 23. Mais, on vient d'établir, excusez-moi, un peu
8 plus haut, aux lignes 16 à 18, que la hausse des
9 tarifs serait de trois virgule quatre-vingt-sept
10 pied carré (3,87 %) et là on fait la ventilation.
11 Puis là, au paragraphe plus bas, à la ligne 23, on
12 dit :

13 Il est à noter que la hausse tarifaire
14 de 3,87 % ne prend pas en compte
15 l'évolution du prix de la fourniture.
16 Le prix projeté pour la Cause
17 tarifaire 2020-2021 est moins élevé
18 que celui de la Cause tarifaire 2019-
19 2020, il passe de 14,02 ¢/m³. À 10,27
20 ¢/m³.

21 Maintenant, est-ce que vous pensez que cette
22 projection pourrait être modifiée en raison de la
23 crise de la COVID?

24 Mme CAROLINE DALLAIRE :

25 R. Est-ce que vous parlez précisément du prix de la

1 fourniture ici ou?

2 Q. **[211]** Oui.

3 R. En fait, peut-être vous dire ici que le prix de
4 fourniture qui est présenté, c'est celui pour dix-
5 neuf, vingt (19-20) de la cause tarifaire deux
6 mille dix-neuf, deux mille vingt (2019-2020). Donc,
7 celui qu'on anticipait au moment de la cause
8 tarifaire. Dans l'année, pour l'année vingt vingt
9 (2020), le prix de fourniture s'est avéré plus bas
10 que ce qui était prévu à la cause.

11 D'ailleurs, si dans la présentation, à la
12 diapo 2 où il y avait le cas type commercial, on
13 pouvait voir que la courbe était vraiment dans des
14 niveaux très bas là pour vingt vingt (2020) dû
15 entre autres à la baisse de la fourniture pour
16 l'année deux mille dix-neuf, deux mille vingt
17 (2019-2020). On pense que ce prix-là devrait aller
18 en augmentant. Mais là, je vous référerai au panel
19 3 peut-être du plan d'appro là pour parler
20 davantage de la fourniture.

21 Q. **[212]** O.K. Et juste... là, je comprends que vous
22 référez au panel 3, mais peut-être que vous pouvez
23 nous aider encore un peu. Quand vous... vous êtes
24 d'accord qu'il va y avoir une modification, je
25 pense, en raison de la COVID.

1 J'aimerais juste savoir quels seraient les
2 effets, selon vous, sur les ventes et, donc, sur
3 les projections s'il y a une hausse ou s'il y a une
4 baisse du prix de la fourniture par rapport à votre
5 prévision? Ou par rapport à vos projections?

6 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

7 R. Donc, je vous dirais, étant donné que le gaz
8 naturel jouit d'une position concurrentielle et
9 somme toute très favorable sur la majorité des
10 marchés, cette variation-là qu'il pourrait y avoir
11 au niveau du service de fourniture, n'aurait que
12 peu d'impact. Ça serait très marginal, du moins.
13 Puis spécifiquement encore plus pour les clientèles
14 pour lesquelles la fourniture pèse moins lourd dans
15 leurs factures. Je prends par exemple la clientèle
16 résidentielle.

17 Q. **[213]** Maintenant, Madame la Greffière, je passe
18 dans le PowerPoint, puis Monsieur le Président, je
19 n'en ai pas pour longtemps, je pense. J'ai quelques
20 questions encore.

21 Dans le PowerPoint, donc B-0182. Alors, en
22 commençant à la page 3, si vous me le permettez. On
23 voit dans le graphique que... C'est indiqué dans
24 une bulle, en haut à droite. On ne devrait pas
25 parler de bulle aujourd'hui, je pense, en tout cas.

1 Alors, que l'écart entre la cause tarifaire et le
2 réel pour la période avril à juillet représenterait
3 une perte de six virgule trois millions de dollars
4 (6,3 M\$).

5 J'aimerais savoir si vous êtes en mesure...
6 Puis vous avez bien dit que, bon, il semble y avoir
7 un certain rapprochement des deux courbes, rendu à
8 l'été là. Est-ce que vous êtes en mesure d'isoler
9 la perte, l'impact, aux mois de juin et juillet? En
10 millions de mètres cubes et en mètres cubes... et
11 en dollars?

12 Mme CAROLINE PROVENCHER :

13 R. Oui, je vais valider dans nos fichiers, je vous
14 reviens, ça ne sera pas long.

15 Q. **[214]** Tout de suite? Ou on va prendre l'engagement?

16 R. Vous pouvez, peut-être, poursuivre avec vos autres
17 questions pendant que je recherche l'information.

18 Q. **[215]** O.K. C'est bon, merci. Et question, je ne
19 sais pas si ça dépend de vos recherches, mais par
20 rapport au... Est-ce que cet écart serait, selon
21 vous, représentatif en allant vers l'automne,
22 jusqu'en septembre, par exemple? Ça commence
23 demain.

24 M. MICHEL VACHON :

25 R. Bien, en fait, ce qu'on observe là, puis c'est ce

1 qu'on disait dans la présentation, c'est que depuis
2 le mois de juin, dans le fond, depuis la
3 réouverture des entreprises, on voit graduellement
4 la situation s'améliorer puis tendre de plus en
5 plus vers les prévisions que la cause tarifaire
6 deux mille dix-neuf, deux mille vingt (2019-2020)
7 donnent.

8 Puis comme je le disais, il faut faire
9 attention parce que juin, juillet, bon, ça va
10 donner des écarts qu'on va vous répondre sous peu.
11 Par contre, ce qu'on observe depuis le début du
12 mois d'août, c'est une amélioration, même, de la
13 situation par rapport à juin et juillet.

14 Donc, de venir projeter, même jusqu'au mois
15 de septembre, c'est un peu ce que je disais tantôt,
16 c'est même difficile dans le sens que pour le
17 moment, on voit une amélioration, mais qui sait
18 qu'est-ce qui va se passer au mois de septembre.

19 Donc, je dirais, pour le moment, ça tend à
20 s'améliorer là, mais il est très difficile de
21 prédire la suite.

22 Q. **[216]** Hum-hum. Et est-ce que, je ne sais pas si ça
23 va ressortir des chiffres que vous avez donnés,
24 mais est-ce que vous êtes en mesure de donner en
25 termes de pourcentage possiblement la différence

1 entre deux courbes?

2 On pourrait peut-être essayer de l'établir,
3 mais vous êtes peut-être en mesure de nous le dire
4 pour juin, juillet et possiblement septembre?

5 Mme CAROLINE PROVENCHER :

6 R. Alors, si je reviens à votre question au niveau des
7 volumes, vous cherchiez à comprendre quelle était
8 la variation des volumes qui a été observée en juin
9 et juillet. C'est bien ça?

10 Q. **[217]** Oui.

11 R. Alors, on parle de quarante-sept millions de mètres
12 cubes (47 M m³) pour les mois de juin et juillet.

13 Effectivement, la baisse de volume la plus
14 significative a été observée dans les mois d'avril
15 et mai pour cent trente-cinq millions de mètres
16 cubes (135 Mm³).

17 Q. **[218]** O.K. Et en dollars, est-ce que vous avez...
18 On doit juste faire une multiplication ou comment
19 ça marche?

20 R. Non. Pas tout à fait. Alors, les impacts là ont été
21 principalement en avril et mai on a une baisse des
22 revenus de six point six millions de dollars
23 (6,6 M\$) pour les mois d'avril et mai, alors qu'on
24 a une variation à la hausse de trois cent mille
25 (300 k\$) en juin et juillet qui s'explique

1 essentiellement par le fait qu'au niveau du tarif
2 du D-1, bien que la consommation soit en baisse, on
3 a un effet favorable des taux moyens qui pourrait
4 s'expliquer notamment par le fait que comme les
5 clients consomment moins, ils sont à des tarifs qui
6 sont légèrement moins élevés qui se traduit par des
7 revenus additionnels. Excusez, plus élevés. Je l'ai
8 dit à l'envers.

9 Q. **[219]** O.K. Un instant s'il vous plaît. O.K. Merci.
10 Monsieur le Président, on s'en va dans la bonne
11 direction. Là, je suis à la page 5.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Bien qu'est-ce que ça veut dire exactement?

14 Me FRANKLIN S. GERTLER :

15 Ah ça veut dire que j'ai comme deux autres petits
16 sujets ou questions, puis après on va avoir
17 terminé.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci.

20 Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Merci.

22 Q. **[220]** J'aimerais maintenant vous parlez à la page 5
23 et je vous parle des révisions des volumes de la
24 cause tarifaire deux mille vingt deux mille vingt
25 et un (2020-2021) et comment est-ce que ça

1 pourrait, selon vous, compromettre l'application
2 des nouveaux tarifs au premier (1er) décembre? Est-
3 ce que c'est du travail de plus ou c'est quoi
4 exactement l'enjeu?

5 Juste pour être clair pour les fins des
6 sténos je suis dans la colonne ou la portion à la
7 droite de la page, le dernier petit carré.

8 Mme CAROLINE DALLAIRE :

9 R. Je vous dirais que l'inquiétude qu'on a c'est
10 l'ampleur des révisions demandées. Je vous l'ai
11 mentionné (inaudible).

12 Q. **[221]** L'ampleur des? Excusez-moi?

13 R. Des révisions qui pourrait être faites. Jusqu'où on
14 veut aller dans ces révisions-là? Est-ce que pour
15 l'instant bon la base de tarification n'a pas été
16 revue, est-ce que ça va être seulement une baisse
17 de volumes et je vous soumetts que même ça, toute la
18 cause est montée sur des prévisions de volumes
19 précises là. De changer ça, ça peut quand même être
20 long.

21 Donc, si c'est une variation à la marge,
22 par exemple, une hausse des tarifs de, je vous
23 donne un chiffre, de quelques millions par exemple.
24 On augmente le coût de service de quelques millions
25 pour générer des tarifs plus élevés, ça, ça peut se

1 faire très rapidement. Mais si on veut aller dans
2 quelque chose de très précis, bien ça demande la
3 sollicitation de toutes les équipes et là, le temps
4 que la Régie rende sa décision, qu'Énergir fasse
5 les modifications, qu'on revienne, etc., ce
6 processus-là, l'inquiétude que j'ai, c'est qu'il
7 nous repousse au-delà du premier (1er) décembre. Et
8 là, comme je le disais en présentation, bien on
9 peut avoir un effet plus grand que celui qu'on
10 cherche à corriger. Et c'est l'inquiétude que j'ai.

11 Q. **[222]** O.K. Et est-ce... si... est-ce que ça vous
12 aiderait si la Régie prenait cette décision en deux
13 temps, c'est-à-dire par exemple traiter du sujet de
14 révision des volumes plus rapidement, puis en
15 laissant le reste pour... pour plus tard? Est-ce
16 que ça permettrait... donnerait plus de facilité à
17 mettre les tarifs en place pour décembre, même avec
18 les nouvelles données?

19 R. Alors je vous dirais que non, ça ne nous aiderait
20 pas. Et ces volumes-là, une révision demeurerait
21 incertaine. Et je rajouterais que... et vous avez
22 sûrement la même réalité, là, c'est souvent les
23 mêmes équipes qui travaillent sur ces sujets-là et
24 on rentre dans une fin d'année financière et toute
25 cette mise à jour-là demande du temps et s'ajoutent

1 à ça nos dossiers de rapport annuel, l'ouverture de
2 la prochaine cause tarifaire et tous les autres
3 dossiers, alors il y a cet enjeu-là que je vois
4 aussi.

5 Q. **[223]** O.K. Merci. Maintenant je suis à la page 6,
6 les scénarios, s'il vous plaît. Et si on regarde à
7 gauche dans le scénario A... non, excusez-moi.
8 Avant d'arriver là, est-ce que je dois comprendre,
9 dans l'ensemble des scénarios que vous présentez,
10 l'impact du coût de la fourniture est le même et
11 n'est pas influencé par la COVID. Autrement dit,
12 vous n'avez pas appliqué une variation dans le coût
13 de la fourniture.

14 R. Effectivement, ici, le coût de la molécule n'est
15 pas modélisé, donc les graphiques présentent ici
16 l'effet sur la distribution uniquement.

17 Q. **[224]** O.K. Maintenant, je me tourne... comme
18 mentionné au scénario A à gauche et j'aimerais...
19 le scénario A, qui est « reprise des activités à
20 l'été deux mille vingt (2020) sans deuxième
21 vague ». Puis on parle produit intérieur brut de
22 deux point huit pour cent (2,8 %). Et j'aimerais
23 juste savoir dans ce scénario-là à partir de quel
24 mois est-ce que vous envisagez la reprise des
25 activités?

1 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

2 R. Donc, ici, dans le scénario A on parlait d'une
3 reprise graduelle en cours d'été, là, juin-juillet,
4 qui menait à une reprise complète des opérations,
5 là, au premier (1er) octobre, là.

6 Q. **[225]** O.K. O.K. Et est-ce que je comprends bien à
7 ce moment-là que c'est graduel, la variation du
8 produit intérieur brut de deux point huit pour cent
9 (2,8 %) compense les mois dans lesquels il n'y
10 avait pas de reprise. C'est bien cela? Vient
11 couvrir, si je peux dire.

12 R. Pouvez-vous reformuler votre question s'il vous
13 plaît?

14 Q. **[226]** O.K. On va... on va passer à d'autre chose.
15 C'est correct, Monsieur le Président. Maintenant,
16 dernière question, à la page 7. Et je suis dans le
17 haut du diapo, les impacts liés à la variation des
18 volumes. Et on regarde... on voit à la fin du petit
19 paragraphe dans le cas d'un écart important, la
20 récupération pourrait se répartir sur quelques
21 années, de manière à limiter l'impact tarifaire.

22 J'aimerais juste savoir si vous avez établi
23 une limite à partir de laquelle vous considérez que
24 cette récupération dans les années suivantes
25 devrait se faire? Parce qu'on parle de quelques

1 années.

2 Mme CAROLINE DALLAIRE :

3 R. Vous parlez du nombre d'années? En fait, là, je
4 vous dirais, ici, que ça va dépendre dans quelle
5 situation on va être à ce moment-là. Si on se
6 retrouve au rapport dans le fond, à l'année vingt-
7 deux, vingt-trois (2022-2023) et que ce que les
8 clients vivent à ce moment-là, c'est déjà une
9 hausse, peut-être qu'on va vouloir, alors, étaler
10 l'impact des manques à gagner qui auront été vécus,
11 s'ils ont été vécus.

12 Si, par contre, c'est une baisse tarifaire
13 qui est vécue, on va peut-être avoir une approche
14 différente. Donc, ça va rentrer, cette année-là,
15 dans la stratégie tarifaire qui sera proposée et ça
16 sera fonction du contexte qui sera vécu à ce
17 moment-là.

18 Et je vous dirais même, Maître, c'est un
19 peu la beauté de la chose. On pourra voir venir et
20 agir de la meilleure façon, à ce moment-là.

21 Q. **[227]** Et est-ce que vous avez de l'information qui
22 pourrait nous éclairer sur comment est-ce que vous
23 avez utilisé cette méthode-là de répartir sur
24 quelques années, selon une certaine importance de
25 l'écart, je dirais, lors de la crise deux mille

1 huit, deux mille dix (2008-2010)?

2 R. Il y a une question qui avait été posée en ce sens-
3 là puis là, je ne retrouve pas exactement laquelle.
4 Mais on avait répondu, effectivement. C'est déjà
5 arrivé. J'ai le transport en tête qui avait été
6 étalé sur trois ans. C'est autour de l'année deux
7 mille quinze (2015). Donc, on avait fait le choix
8 de l'étaler, ça avait été approuvé par la Régie
9 pour, justement, limiter les variations tarifaires
10 pour les clients.

11 Q. **[228]** O.K. Alors, juste pour comprendre, vous dites
12 une question. Vous auriez une DDR là-dessus? Est-ce
13 que vous êtes en mesure de nous la pointer? T'sais,
14 si c'est la nôtre, bien je vais avoir... je vais
15 être gêné, mais...

16 Je vais juste prendre un petit engagement à
17 cet effet-là, de nous fournir la référence par
18 rapport au traitement et de la récupération des
19 coûts dans le contexte de la crise deux mille huit,
20 deux mille dix (2008-2010). Puis, aussi, on
21 aimerait savoir combien cela a coûté en dollars,
22 l'importance.

23 LE PRÉSIDENT :

24 L'engagement numéro 4, Madame la Greffière?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Cinq.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Engagement numéro 5.

5 Mme CAROLINE DALLAIRE :

6 R. Attendez, je pense qu'on a la réponse.

7 Me FRANKLIN S. GERTLER :

8 Ah! Super.

9 R. Je pense que c'était une question d'Option
10 Consommateurs.

11 M. MICHEL VACHON :

12 R. En fait, je vous référerai à la pièce B-0126. La
13 question... la réponse à la question 1.10 où est-ce
14 qu'on fait référence au manque à gagner en service
15 d'équilibrage et transport réalisé au rapport
16 annuel deux mille quatorze (2014) qui avait été
17 répartie... la récupération avait été répartie sur
18 trois ans.

19 Me FRANKLIN S. GERTLER :

20 Ça va. Juste parler une seconde avec mon analyste.

21 Merci beaucoup, Monsieur le Président, nous n'avons
22 pas d'autres questions pour le panel.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci bien, Maître Gertler. Nous allons prendre une
25 pause de dix (10) minutes. Maître Neuman, vous

1 aviez annoncé combien de temps, encore? Je vois
2 vingt (20) minutes. Est-ce que c'est toujours vingt
3 (20) minutes?

4 Me DOMINIQUE NEUMAN :

5 Oui... Non, c'était trente (30) minutes que j'avais
6 annoncées.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Ah...

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Je n'ai pas la pièce devant moi, mais c'était bien
11 trente (30) minutes que je...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui. Bon, alors, nous allons prendre une pause et
14 revenir à seize heures dix (16 h 10).

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 Oui. Je vous remercie.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Merci. Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20

21 REPRISE DE L'AUDIENCE

22 LA GREFFIÈRE :

23 Bonjour à tous, nous reprenons l'audience.

24 Mme CAROLINE PROVENCHER :

25 R. Je l'ai à partir d'un réel arrêté au trente et un

1 (31) mai. Et ensuite, ce sont des volumes de
2 projection. Je pense que tantôt je vous avais dit
3 « arrêté au trente (30) avril ». Alors, c'est
4 plutôt le trente et un (31) mai. Donc, on a répondu
5 au DDR début juillet. On l'a fait en vertu des
6 derniers résultats qui avaient été sortis, donc
7 ceux du mois de mai, auxquels on a ajouté des
8 volumes de projection pour le reste de l'année.
9 Voilà!

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 Q. **[229]** Merci pour la précision. Ils sont acquis,
12 Madame Provencher.

13 PROBLÈME AUDIO - Intervention du Sténographe

14 M. CLAUDE MORIN :

15 Excusez-moi. Claude Morin. J'ai eu un petit
16 problème au début, pourriez-vous recommencer ce que
17 vous venez de dire, Madame Provencher, désolé, les
18 deux premières minutes.

19 Mme CAROLINE PROVENCHER :

20 R. Quand on a répondu à des questions de maître
21 Sicard, on parlait des scénarios qui ont été
22 réalisés pour estimer la consommation, notamment
23 pour l'année courante, pour l'année vingt vingt
24 (2020). Alors, dans le scénario qui a été présenté,
25 la projection est constituée de réels de

1 consommations arrêtés au trente et un (31) mai,
2 auxquels on a ajouté des mois de projection
3 jusqu'au trente (30) septembre. Alors que tantôt,
4 quand on a répondu aux questions, je pense que j'ai
5 dit « arrêté au trente (30) avril ». Alors, c'est
6 réel au trente et un (31) mai et, pour les mois de
7 juin à septembre, c'était la projection qu'on a
8 appelée COVID-A, ce qui nous a donné notre douze
9 (12) mois, qui a été présentée en réponse aux DDR,
10 et caetera.

11 Me HÉLÈNE SICARD :

12 Q. **[230]** Merci, Madame Provencher. Hélène Sicard pour
13 l'ACEF de Québec. Monsieur le Président, juste pour
14 préciser. Ça, ce sont les questions que je vous ai
15 posées relativement à la page 6 de votre
16 présentation? Quand on parle uniquement là des
17 scénarios COVID-A et COVID-B? C'est les scénarios
18 COVID-A et COVID-B qui ont été faits avec un réel à
19 mai?

20 Mme CAROLINE PROVENCHER :

21 R. Non. Ça, c'est à la page 6 de la présentation, on
22 parle de l'année vingt vingt et un (2021). Alors
23 que quand on a eu des questions tantôt, vous
24 référiez à une demande de renseignements à laquelle
25 on a répondu en juillet dernier, dans laquelle

1 notamment on vous a présenté des volumes de janvier
2 à mai. Puis dans une autre question un petit peu
3 plus loin, je ne l'ai pas devant moi...

4 Q. **[231]** O.K. À la page 4 donc de la B-0126?

5 R. C'est exact.

6 Q. **[232]** O.K. C'est à ça. C'est à ça.

7 R. C'est ça. C'est ça, exactement.

8 Q. **[233]** Donc, merci.

9 R. D'accord.

10 Q. **[234]** Merci, Monsieur le Président. Avez-vous une
11 autre réponse, par hasard à nous apporter sur le
12 deuxième engagement?

13 R. Non.

14 Q. **[235]** Non. O.K. Merci.

15 R. Pas encore.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Merci, Madame Provencher. Maître Neuman, vous
18 pouvez commencer.

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Oui. Alors, bonjour de nouveau, Monsieur le
21 Président, Madame, Monsieur les Régisseurs.
22 Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA.

23 Q. **[236]** Alors, bonjour aux témoins du panel. Et nous
24 vous exprimez notre enthousiasme par le fait que
25 maintenant on parle abondamment des effets que peut

1 avoir sur la présente cause le ralentissement
2 économique résultant de la pandémie. Nous étions un
3 des tout premiers à en parler. Nous étions un peu
4 seul à en parler au tout début lors des demandes
5 d'intervention ou presque seul. Et maintenant,
6 c'est... c'est le sujet du jour. Donc, j'attire
7 votre attention sur ce sujet. On va commencer par
8 la pièce B-0182, à la page 2, s'il vous plaît.
9 B-0182, à la page 2.

10 Donc, nous voyons sur ce tableau que vous
11 avez simulé un cas type d'un client commercial à
12 quarante et un mille cinq cents mètres cubes
13 (41 500 m³). Est-ce que vous avez simulé d'autres
14 cas type, d'autres catégories de clients quant aux
15 prévisions de la facture totale, bien à la fois
16 historique, mais surtout pour les années deux mille
17 vingt (2020), deux mille vingt et un (2021) et deux
18 mille vingt-deux (2022)?

19 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

20 R. Je crois qu'il y a d'autres simulations qui ont été
21 faites, mais comme madame Dallaire vous l'a
22 mentionné lors de la présentation, la courbe aurait
23 principalement la même forme, la tendance serait la
24 même.

25 Q. **[237]** O.K. Et ce que je constate, donc, ça, c'était

1 les prévisions pré-pandémie, comme ça a été
2 mentionné tout à l'heure, c'est bien ça, pour les
3 années suivantes, pour les années suivantes à deux
4 mille vingt (2020)?

5 R. Donc, pour ce qui est de l'année deux mille vingt
6 et un (2021), c'est des hypothèses qui sont
7 présentées à la cause tarifaire à l'exception du
8 service de fourniture pour lequel on est allé avec
9 les informations les plus récentes qu'on avait.

10 Q. **[238]** Et donc, c'est pré-pandémie, c'est les
11 prévisions qui ont été faites avant la pandémie?

12 R. À l'exception de service de fourniture.

13 Q. **[239]** Oui. Le service de fourniture a été inclus
14 dans cette courbe. À la pièce B-0164, qui a été
15 mentionnée tout à l'heure, à la page 7 ligne 23 qui
16 a été mentionnée par l'intervenant précédent, si on
17 peut regarder ce passage-là. Donc, ça, ce
18 paragraphe-là, ça a été mentionné, c'est une
19 prévision pré-pandémie. Et à cette époque, vous
20 prévoyiez déjà que la hausse... qu'il y aurait une
21 hausse tarifaire pour le service de distribution de
22 trois quatre-vingt-sept, trois virgule quatre-
23 vingt-sept pour cent (3,87 %). Mais si je comprends
24 bien que, pour au moins certaines catégories
25 tarifaires, il y aurait une baisse de la facture

1 globale pour l'année deux mille vingt-vingt et un
2 (2020-2021). Donc, ce qui est plus bas que ce qui a
3 été montré sur la courbe qu'on a vue qui montrait
4 une hausse. Est-ce que je me trompe? Est-ce que
5 quelqu'un parle? Parce que je n'entends pas de son.

6 R. Désolé, Maître Neuman, nous étions en consultation.

7 Q. **[240]** D'accord.

8 R. Donc, encore une fois, la différence, c'est au
9 niveau du prix de la fourniture qui n'est pas le
10 même que ce qui a été présenté lors de la cause
11 tarifaire.

12 Q. **[241]** Donc, cette prévision d'une baisse, ça,
13 c'était avant de considérer les nouveaux prix à la
14 baisse de la fourniture, c'est bien ça, ce qu'on
15 trouve ici à la page 7?

16 Mme CAROLINE DALLAIRE :

17 R. Oui, ce que vous voyez à la page 7, comme je
18 l'expliquais, c'est vraiment... D'abord, le trois
19 quatre-vingt-sept (3,87 %), c'est pour l'ensemble
20 des services, transport, équilibrage et
21 distribution.

22 Q. **[242]** Oui.

23 R. Et non seulement pour la distribution. Et,
24 effectivement, la baisse dont on parlait, c'est
25 lorsqu'on considérait les prix de fourniture de

1 cause à cause, donc sans réel du tout. Alors, ce
2 qu'on constatait en deux mille dix-neuf-deux mille
3 vingt (2019-2020), c'était un prix à la cause de
4 quatorze point zéro deux cents par mètre cube
5 (14,02 ¢/m³) qui, dans les faits au réel, s'est
6 avéré beaucoup plus bas que ça, il est autour de
7 près de six sous (06 ¢) présentement. Alors donc,
8 ici, on avait vraiment le prix de la fourniture à
9 la cause, sur le graphique de la présentation, le
10 prix réel de la fourniture qui est utilisé.

11 Q. **[243]** Alors, c'est ce que je ne comprends pas. Si à
12 cette pièce à la page 7 vous montrez une baisse
13 pour l'année deux mille vingt-vingt et un (2020-
14 2021) alors que dans la courbe qui se trouve dans
15 votre présentation d'aujourd'hui, la B-0182 à la
16 page 2, on montre une hausse alors que les prix de
17 la fourniture sont sensés être plus bas. C'est ça
18 que je ne comprends pas. Si, dans la courbe, les
19 prix, le coût de la fourniture est plus bas que ce
20 qui se trouve à la page 7, comment se fait-il que
21 la courbe est à la hausse à la page 2, à la page 2
22 de votre présentation, B-0182?

23 R. Pour fins du graphique, le prix de la fourniture et
24 de vingt vingt (2020) et de vingt vingt et un
25 (2021) ont été mis à jour. Donc, dans le graphique,

1 vous avez l'effet de vingt vingt (2020) qui avait
2 un prix de fourniture très bas au réel.

3 Q. **[244]** Oui.

4 R. D'accord. Et vous avez... ce qu'on prévoit pour
5 vingt vingt et un (2021), c'est une hausse du prix
6 de la fourniture par rapport à vingt vingt (2020),
7 une légère hausse en vingt vingt et un (2021),
8 donc, plus le trois quatre-vingt-sept pour cent
9 (3,87 %) de hausse pour transport et équilibrage et
10 distribution. Dans les faits saillants, donc on
11 avait toujours le trois, quatre-vingt-sept
12 (3,87 %). Par contre, lorsqu'on considérait la
13 fourniture, c'était une baisse majeure de la
14 fourniture qu'on regardait de cause à cause parce
15 que deux mille dix-neuf, deux mille vingt (2019-
16 2020) avait été prévue avec un prix de fourniture à
17 quatorze sous (0,14 \$) et deux mille vingt, deux
18 mille vingt et un (2020-2021) était prévu à dix
19 (0,10 \$), vingt-sept sous (0,27 \$). Donc, une
20 baisse importante qui, dans les faits ne s'est pas
21 avérée parce que deux mille dix-neuf, deux mille
22 vingt (2019-2020) s'est avérée beaucoup plus bas.

23 Q. **[245]** O.K. Je le comprends.

24 R. Donc, il faut distinguer l'exercice des faits
25 saillants et vraiment le tableau là. Je comprends

1 que ça peut porter à confusion.

2 Q. **[246]** Je comprends. Est-ce que vous avez une mise à
3 jour des données que vous indiquez aux faits
4 saillants, et donc à cette page 7, ligne 23 et
5 suivantes, c'est-à-dire de l'effet sur la facture
6 totale des différentes catégories de clients? Et
7 est-ce que vous l'auriez, aussi, pour les autres
8 catégories de clients qui ne sont pas mentionnées
9 dans ce paragraphe qui commence à la page 23?

10 R. Euh...

11 Q. **[247]** Ce paragraphe qui commence à la ligne 23, je
12 veux dire, de la page 7.

13 R. Euh...

14 Q. **[248]** Donc, l'idée, ça serait d'avoir des
15 chiffres...

16 R. Je...

17 Q. **[249]** ... dans ce paragraphe qui correspondent à ce
18 qu'on voit sur la courbe qui se trouve à la page 2
19 de votre présentation.

20 R. Je vous dirais que c'est deux exercices différents.
21 On vous a présenté le tableau. Je pense que c'est
22 suffisant comme information. Et ce qu'on vous dit,
23 c'est que pour d'autres cas-types, ça serait
24 vraiment une courbe similaire. Donc, le point
25 important à retenir, je vous le rappelle, c'est que

1 vingt-vingt (2020) a été très bas et que ça devrait
2 augmenter par la suite.

3 Q. **[250]** Oui... là, je comprends, mais par exemple, à
4 ce paragraphe qui commence à la ligne 23, il est
5 indiqué :

6 Ainsi, en considérant l'ensemble[...]

7 Oh... à la deuxième phrase :

8 Si on considérait[...]

9 Pardon, la troisième phrase :

10 Ainsi, en considérant l'ensemble des
11 services T, É, D, inv. et F, les
12 clients du premier palier du Tarif D1
13 voient leurs factures globales
14 diminuer de six virgule cinquante-cinq
15 pour cent (6,55 %) et les clients du
16 Tarif D4 voient les leurs diminuer de
17 quinze virgule soixante-douze pour
18 cent (15,72 %).

19 Est-ce que vous avez une mise à jour de ces
20 chiffres-là qui correspond à la même mise à jour
21 sur laquelle se fonde votre tableau de la
22 présentation d'aujourd'hui à la page 2? Et est-ce
23 que vous auriez les mêmes calculs de pourcentage
24 pour les autres catégories tarifaires?

25 R. Je ne les ai pas, non.

1 Q. [251] Est-ce que vous pouvez prendre l'engagement
2 de les déposer?

3 Me VINCENT LOCAS :

4 Si vous le permettez, Monsieur le Président. Deux
5 choses, une, premièrement, madame Dallaire vous a
6 répondu, Maître Neuman, à votre question précédente
7 que l'impact serait relativement similaire. Donc,
8 on en arriverait à des conclusions pratiquement
9 identiques. Et l'information, on ne l'a pas en ce
10 moment.

11 Donc, ce que ça veut dire, c'est générer un
12 travail additionnel dans un contexte où, je le
13 répète : La Régie a déjà mentionné qu'elle était
14 satisfaite du dossier tel que déposé.

15 C'est une chose de demander de
16 l'information qui existe puis de la fournir. On l'a
17 fait déjà sur quatre, cinq engagements déjà, de
18 manière très précise. Et les gens commencent déjà à
19 travailler là-dessus pour être en mesure de le
20 fournir rapidement.

21 Ça semble, de ce que je comprends du
22 témoignage de madame Dallaire, être une autre paire
23 de manches là, pour ce que vous demandez en ce
24 moment là.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Madame Dallaire a dit que le tableau de la page 2
3 de la présentation ne varie... euh... c'est le
4 graphique ne varierait pas pour les... varierait
5 très peu pour les autres catégories de clients.

6 Mais, là, je ne parle pas du tableau 2 de
7 la présentation, je parle de la page 7 des faits
8 saillants qui ne sont pas à jour. Ça fait que ce
9 que je souhaiterais, c'est les avoir à jour. Les
10 six virgule cinquante-cinq pour cent (6,55 %) et
11 les chiffres de quinze virgule soixante-douze
12 (15.72 %) sont valides.

13 J'aimerais avoir les chiffres à jour et
14 également... Donc, premièrement, et deuxièmement,
15 de les avoir aussi pour les autres catégories de
16 clients.

17 Me VINCENT LOCAS :

18 Monsieur le Président, je vois que votre micro est
19 ouvert.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Oui, mon micro est ouvert. Maître Neuman,
22 effectivement, la dernière d'une lettre
23 procédurale, nous avons indiqué que les chiffres...
24 on devait se satisfaire des chiffres tels que
25 déposés actuellement considérant que toute mise à

1 jour aura une incertitude, un même niveau
2 d'incertitude. Alors, est-ce que... je pense que
3 votre question... oui?

4 Me DOMINIQUE NEUMAN :

5 Peut-être que j'ai mal exprimé la question. C'est
6 que le tableau de la page 2 de la présentation
7 existe déjà.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Oui.

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Il y a déjà des calculs qui ont été faits. Ce n'est
12 pas quelque chose qui n'est pas fait et que je
13 demande de faire dans l'avenir. C'est quelque chose
14 qui est déjà fait. Ce que je souhaiterais, c'est
15 que ce paragraphe des faits saillants soit basé sur
16 la même chose que ce sur quoi Énergir s'est basée
17 pour faire son graphique de la page 2, la
18 présentation, pour qu'il y ait une correspondance.
19 Que ce soient les mêmes données qui servent aux
20 deux.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Pas de nouveaux chiffres, mais reproduire les
23 chiffres qui sont ici dans des tableaux similaires,
24 c'est ça?

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Bien c'est-à-dire de reproduire le paragraphe qui
3 commence à la page... à la... à la ligne 23, de
4 mettre à jour ces chiffres-là. Puisqu'Énergir a
5 déjà été capable de remplir sa page 2 de la
6 présentation. Elle a déjà... cette page 2 existe
7 déjà. Donc, ce que je souhaiterais c'est d'avoir
8 des chiffres qui correspondent... essentiellement,
9 c'est que le paragraphe qui commence à la ligne 23
10 soit à jour par rapport à ce qu'Énergir a déposé
11 aujourd'hui dans sa présentation à la page 2.

12 Me VINCENT LOCAS :

13 Monsieur le Président, puis je ne veux pas parler à
14 la place de madame Dallaire, mais je pense qu'elle
15 l'a exprimé clairement, c'est deux exercices
16 différents qui sont présentés d'une part dans les
17 faits saillants révisés à la page 7 de la pièce
18 Énergir Document 1, là, j'ai pas la cote Régie
19 devant moi, mais également dans la présentation à
20 la page 2. Donc, l'utilité puis la pertinence de
21 tout ça, je dois vous l'avouer de manière très
22 respectueuse, je la mets en doute, là, ici.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Maître Neuman, à la lumière des informations que
25 vous avez actuellement est-ce que vous évaluez que

1 vous en avez suffisamment pour faire vos arguments,
2 votre argumentation? Il me semble que les données
3 telles qu'exposées sont suffisamment je dirais
4 présentées, d'autant plus que madame Dallaire a
5 souligné que les informations... que la préparation
6 des documents était sur des bases différentes.
7 Alors la complexité peut apparaître assez grande de
8 refaire cet exercice aux fins de ce que... le point
9 que vous cherchez à marquer.

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Peut-être que je pourrais poser ma question
12 différemment.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Essayez donc pour voir, oui.

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 Q. **[252]** Est-ce que ce qu'on voit à ce paragraphe qui
17 commence à la ligne 23, donc c'est les deux
18 chiffres... les deux chiffres qui sont à la ligne
19 27, une diminution de la facture globale de six
20 virgule cinquante-cinq pour cent (6,55 %) et une
21 diminution de la facture globale de quinze virgule
22 soixante-douze pour cent (15,72 %)? Est-ce que ceci
23 est compatible avec ce que vous montrez à la page 2
24 de votre présentation? Est-ce que c'est encore
25 valide? Est-ce que je peux encore me baser sur ces

1 chiffres-là?

2 Mme CAROLINE DALLAIRE :

3 R. Maître Neuman, vous pouvez vous baser sur ces
4 chiffres-là dans la mesure où cet exercice-là est
5 un exercice qui présente les écarts d'une cause à
6 une autre. Ce que vous voyez dans la diapo 2 de la
7 présentation, c'est un exercice différent. Alors le
8 prix de la fourniture dans la diapo 2 ce n'est pas
9 celui de la cause, c'est le prix réel qui a été
10 utilisé. Dépendamment si vous utilisez les prix de
11 la cause ou les prix réels, vous allez arriver à
12 des pourcentages différents. Donc, c'est vraiment
13 des exercices différents dans les deux cas.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Vous allez devoir... vous allez devoir vous
16 satisfaire de la réponse, Maître Neuman.

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Oui.

19 Q. **[253]** D'accord, mais dans les prix réels ça veut
20 dire que les tarifs... la facture globale de ces
21 catégories D1, D4 diminuerait encore de cet ordre
22 de grandeur, c'est bien ça?

23 R. Si vous me deman...

24 Q. **[254]** C'est ma compréhension.

25 R. En fait, si je continue à utiliser les hypothèses

1 ici, donc le prix de la fourniture de la cause
2 tarifaire deux mille dix-neuf-deux mille vingt
3 (2019-2010), effectivement ces pourcentages-là
4 demeurent les mêmes, ils ne changent pas.

5 Maintenant si vous me dites utiliser un autre prix
6 de fourniture basé sur du réel, par exemple.

7 Q. **[255]** Oui.

8 R. C'est sûr qu'à ce moment-là ça changerait. Ce que
9 vous verriez c'est en fait probablement des
10 pourcentages de hausse en vingt-vingt-et-un (20-
11 21), basé sur le prix de fourniture réel, comme ce
12 qu'on voit au tableau de la diapo 2.

13 Q. **[256]** O.K. D'accord. Je passe à une ligne de
14 question suivante. On va retourner à la pièce B-
15 182, à la page 6. Donc, vous présentez quoi, c'est
16 enfin quatre scénarios. Est-ce que vous avez le
17 niveau de probabilité de chacun de ces quatre
18 scénarios?

19 R. Non, nous n'avons pas de probabilité sur ces
20 scénarios-là.

21 Q. **[257]** Est-ce qu'un scénario moyen, parce que c'est
22 la méthode que les prévisionnistes emploient
23 usuellement et que vous employez pour plein
24 d'aspects de votre cause tarifaire, est-ce qu'un
25 scénario moyen a été établi? Un scénario dont la

1 probabilité, selon... selon la courbe... la courbe
2 de Gausse, un scénario moyen a-t-il été établi?

3 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

4 R. Donc, ici, on représente des scénarios, donc une
5 variété de scénarios. Donc, on n'a pas fait une
6 approche probabiliste au niveau des scénarios.
7 Donc, ce n'est pas des scénarios que... Un scénario
8 moyen, puis une approche P-80, ni un P-20. Donc,
9 c'est vraiment une variété de scénarios avec des
10 hypothèses somme toute différentes sans approche
11 probabiliste comme telle. Donc, on ne peut pas
12 venir accoté une probabilité à ni une ni l'autre de
13 ces scénarios-là.

14 Q. **[258]** Et pourquoi pas... Pourquoi vous n'avez pas
15 tenté de... Enfin, réalisé des scénarios sur une
16 base probabiliste?

17 R. Je vous dirais que le très grand niveau
18 d'incertitude là nous empêche de faire un tel
19 exercice. Je vous rappellerais qu'il y a des
20 niveaux de... si on prend juste le PIB par exemple.
21 Les niveaux de PIB qu'on a enregistrés cette année
22 et des niveaux de provisionnels qui sont faits qui
23 sortent un peu des historiques qu'on a pu
24 constater. Donc, ce n'est pas un exercice
25 probabiliste là. On n'est... Pour l'instant, on

1 n'est en mesure de le faire. Et ce n'était pas
2 nécessairement une... Ça reste une approche qui
3 demeurerait tout à fait incertaine.

4 Q. **[259]** Est-ce que vous disposez des quatre scénarios
5 que l'on retrouve à la page 6 de cette
6 présentation? Est-ce que vous l'avez pour la
7 facture totale?

8 Mme CAROLINE DALLAIRE :

9 R. Non.

10 Q. **[260]** Est-ce que ça vous est aisément faisable de
11 l'avoir et sans faire de travail important
12 supplémentaire, est-ce que c'est quelque chose de
13 faisable dans un très court laps de temps?

14 R. Donc, normalement, ce n'est pas possible. Oui, ça
15 demanderait beaucoup de travail.

16 Q. **[261]** D'accord. On va passer à la page 7 de la
17 présentation. Au premier boulet de la... Du premier
18 paragraphe de cette page, donc le premier boulet
19 qui porte sur le découplage des revenus, vous
20 indiquez que vous pouvez... Que ce mécanisme qui
21 est en place déjà permet de capter tout écart de
22 revenus lié à la variation dans la prévision des
23 volumes de ventes, ce qui fait que cette variation,
24 vous pourriez la récupérer dans les... Au cours de
25 l'année tari... de l'année financier vingt vingt-

1 deux, vingt vingt-trois (2022-2023).

2 Q. **[262]** Est-ce que vous voyez... Or, je comprends que
3 le mécanisme existe. Est-ce que vous voyez un
4 désavantage à ce que cet écart soit récupéré en
5 deux mille vingt-deux, deux mille vingt-trois
6 (2022-2023) du point de vue de l'interfinancement
7 entre générations de clients par rapport à l'autre
8 possibilité qui serait de réviser dès à présent la
9 prévision des ventes ou au moins de mettre une
10 prévision raisonnable qui serait autre que
11 l'actuelle prévision sur laquelle la pandémie n'a
12 aucun effet.

13 Ne serait-il pas mieux de prévoir quelque
14 chose dès cette année, plutôt que de le reporter
15 aux générations de clients de vingt vingt-deux,
16 vingt vingt-trois (2022-2023)?

17 R. C'est sûr qu'avant de décider ne pas mettre à jour
18 le dossier, il y a beaucoup de questions à
19 l'interne qui s'est posée et je conviens avec vous
20 que l'équité intergénérationnelle c'est important
21 de se préoccuper de cet aspect-là.

22 Par contre, la question demeure, si on met
23 à jour, on met à jour comment? Et ça, moi,
24 personnellement, je ne peux pas vous répondre
25 aujourd'hui. On ne sait pas s'il va y avoir une

1 deuxième vague, on ne sait pas... bon, on a eu des
2 discussions toute la journée à ce sujet-là, donc,
3 ça demeure et il y a un risque aussi qu'on mette à
4 jour et que finalement, ça aille dans l'autre sens
5 et que, là, on soit moins bon que ce qu'on avait à
6 la cause statutaire.

7 Donc, on vous répond un peu toujours la
8 même chose, parce que c'est des questions sur le
9 même thème, mais je vais vous rappeler encore une
10 fois l'inquiétude qu'on a, par rapport à une longue
11 mise à jour de nos tarifs au premier (1er) décembre
12 où, là, je me répète, mais l'effet serait encore
13 plus négatif que ce qu'on cherche à régler ici.

14 Q. **[263]** Mais si je peux compléter ma question, en
15 fait, on a parlé tout à l'heure d'un scénario moyen
16 et ça serait d'utiliser un scénario moyen ou un
17 scénario centré ou un scénario même minimum
18 d'impact comme ça a été mentionné par l'ACEF de
19 Québec tout à l'heure, plutôt que le scénario selon
20 lequel la pandémie n'a aucun effet.

21 Il me semble que... ne trouvez-vous pas
22 qu'il y a, que le scénario d'impact nul que vous
23 utilisez est moins probable que beaucoup d'autres
24 scénarios et que... ne serait-ce qu'un impact
25 minimal serait meilleur que de tenir compte d'un

1 impact nul.

2 R. La question que j'ai en tête, c'est : qu'est-ce
3 qu'un scénario minimal? Je ne le connais pas. Ce
4 que je sais, c'est qu'à la cause tarifaire, il y a
5 déjà des hausses de prévues qui, vous me direz,
6 dans certains cas, minimes, mais des hausses tout
7 de même. Et plus majeures en transport et en
8 équilibrage et comme je l'ai dit aussi, en
9 transport et en équilibrage, on va avoir la
10 possibilité de revoir notre tarif pour s'assurer de
11 ne pas transférer de trop gros manques à gagner,
12 dans le futur.

13 Donc, ce qu'on vous dit, c'est : faisons un
14 plan supplémentaire avec ce qu'on connaît et
15 isolons l'effet COVID pour pouvoir agir pour le
16 mieux pour la clientèle, pour le futur.

17 Maintenant, si la Régie décidait
18 d'augmenter les tarifs et de prendre un autre
19 scénario, l'inquiétude qu'on a, c'est que les
20 clients vont subir déjà la hausse alors qu'on veut
21 participer à la reprise économique mais au-delà de
22 ça, ça serait un scénario aussi possible, mais
23 quand vous me dites : faisons un scénario probable
24 ou minimal ou... on n'en a pas fait d'analyse
25 probabiliste.

1 Alors, ce que je suis certaine, c'est les
2 hypothèses qu'on a utilisées pour établir la cause.
3 Ça, je les connais et comme toujours, on va
4 constater des écarts en fin d'année et on va agir
5 après, pour le mieux de tous.

6 Q. **[264]** Je vais vous poser une question
7 complémentaire là-dessus, c'est que dans votre
8 réponse, vous faites référence à une cause de ces
9 hausses. Une hausse, bien, de la composante D,
10 transport et équilibrage, mais pas de la facture
11 totale, comme on a vu sur la courbe qui se trouve
12 en page 2, c'est-à-dire il y a une baisse majeure,
13 il y a une baisse majeure de quelque dix pour cent
14 (10 %) et la hausse pour l'année suivante ou pour
15 l'année à venir est relativement faible par rapport
16 à cette baisse majeure qui a eu lieu.

17 Donc, ne trouvez-vous pas qu'il y a, que
18 cela vous donne une marge de manoeuvre justement
19 parce que les clients ont bénéficié et continuent
20 de bénéficier d'une baisse majeure de la facture
21 totale de leur tarif par rapport à ce qu'ils
22 vivaient il y a un peu plus d'un an?

23 R. J'essayais de trouver des éléments supplémentaires
24 à ce que je vous ai déjà dit. En fait, est-ce qu'il
25 y a de la marge, peut-être, mais ce n'est pas là-

1 dessus qu'on base nos variations tarifaires.

2 On ne regarde pas : est-ce que j'ai de la
3 marge cette année? Je vais augmenter plus ou moins
4 ou... C'est sûr que ça fait partie de notre
5 stratégie tarifaire de voir les impacts sur les
6 clients. Mais, essentiellement, pour ce qui est de
7 la fourniture, par exemple, les clients vont subir
8 les vrais prix en cours d'année. Et on pense que
9 ces prix-là vont augmenter par rapport à vingt
10 vingt (2020).

11 Je vous ai parlé du transport d'équilibrage
12 aussi qu'on va pouvoir ajuster. La distribution,
13 c'est déjà... bon, une petite hausse, point
14 soixante-cinq pour cent (0,65 %), mais c'est quand
15 même une hausse.

16 Maintenant, est-ce qu'on pourrait augmenter
17 davantage pour tenir compte d'un autre scénario?
18 Tout est possible, mais je vous demande pourquoi on
19 le ferait. Je vais arrêter ici. Je ne vois pas ce
20 que je peux rajouter de plus que ce que j'en ai
21 déjà dit.

22 Q. **[265]** Je vais attirer votre attention à la pièce
23 B-0140, page 4, à la courbe qui se trouve à cette
24 page. C'est une réponse à une demande de
25 renseignements dans un aspect antérieur du dossier,

1 mais je voudrais attirer votre attention sur cette
2 courbe-là. Donc, c'est la courbe qui résulte de
3 l'amortissement accéléré du coût du gaz du réseau
4 qui a été proposé, qui a été approuvé par la Régie
5 de l'énergie.

6 On voit qu'il y a une hausse subite qui par
7 la... c'est la courbe bleu foncé qu'on voit sur ce
8 graphique, qui a été... bien, qui va entrer en
9 vigueur, en fait, qui est en vigueur, qui va
10 s'appliquer. Et donc on voit que, au milieu de
11 l'année deux mille vingt et un (2021), qu'il y aura
12 une hausse subite de cet aspect-là, de l'aspect du
13 coût du gaz de réseau.

14 Est-ce que vous êtes sensible à l'impact
15 global que peut avoir à la fois ce que vous
16 proposez, qu'on a vu quant au découplage, comme on
17 a vu tout à l'heure à la page 7 de la pièce B-0182,
18 le fait qu'il y aurait et qu'il a également cette
19 courbe en escalier qui résultera de l'amortissement
20 du coût du gaz de réseau.

21 Est-ce que vous ne trouvez pas qu'on est en
22 train de jouer un petit peu à la roulette russe
23 puisque'on ne sait pas quels seront les problèmes
24 qui existeront en deux mille vingt et un (2021)?
25 Est-ce qu'on n'est pas en train de se fermer les

1 yeux? De reporter, de reporter plusieurs choses en
2 même temps, plusieurs hausses en même temps à plus
3 tard, sans savoir si, le plus tard, justement
4 permettra d'absorber ces différentes hausses qu'on
5 est en train de reporter?

6 LE PRÉSIDENT :

7 Maître Neuman, je vous laissais aller, mais vous
8 reposez la même question sous différents angles, en
9 fonction de ce que vous avancez dans votre preuve.

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Oui.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Écoutez, je peux laisser madame Dallaire répondre
14 une dernière fois, mais je connais déjà sa réponse.
15 Je vous propose de conserver le tout pour votre
16 plaidoirie parce que sa réponse va être la même que
17 celle qu'elle vous a donnée qui est qu'ils ont une
18 approche qui est celle qu'elle a expliquée à
19 quelques reprises, alors... à moins que je me
20 trompe. Je ne veux pas jouer au témoin, mais...
21 Allons-y, Madame Dallaire.

22 Mme CAROLINE DALLAIRE :

23 R. Alors, je vous dirais ici quand on a fait
24 l'amortissement accéléré du compte d'écart de
25 coûts, c'est un montant qu'on connaissait. C'est un

1 montant qui est réel, qui était cumulé dans le
2 compte d'écart de coûts. Et on a fait le choix de
3 proposer de le renverser puis de le remettre
4 rapidement aux clients pour qu'ils puissent
5 profiter de cette baisse-là connue.

6 Et je porterais votre attention dans le
7 graphique que la hausse, on a aussi fait attention
8 à ce qui se passait pour le futur. C'est sûr qu'on
9 regarde quel impact ça peut causer et de ne pas
10 créer d'autres effets négatifs. Donc, si vous
11 regardez la hausse, elle arrive en été, des mois où
12 la consommation des clients est faible, donc peu
13 d'effets sur leur facture. C'est ce dont on s'est
14 assuré. Et c'est pour ça d'ailleurs qu'on a demandé
15 à la Régie d'agir rapidement puis d'avoir une
16 décision pour que ce soit applicable au premier
17 (1er) août pour pas repousser dans les mois d'hiver
18 où la consommation serait supérieure. C'est une
19 chose par rapport au graphique sur lequel vous
20 m'avez amené.

21 Maintenant, je voudrais juste rajouter en
22 disant, ce qu'on vous dit, c'est : faisons un
23 premier pas sur ce qu'on connaît. Moi ce que je
24 sais, c'est qu'il y a en vingt vingt et un (2021)
25 des renversements de montants dans nos comptes de

1 frais reportés. Ça, c'est connu, on les connaît ces
2 montants-là. On sait aussi que TPCL va changer ses
3 tarifs au premier (1er) janvier vingt vingt et un
4 (2021). Ça a été approuvé par la Régie de l'énergie
5 canadienne. Et c'est un fait, on connaît ces
6 nouveaux tarifs-là. Donc, prenons action sur ces
7 montants-là. C'est ce qui est présenté à la cause
8 tarifaire. L'autre bout, c'est le bout incertain de
9 la COVID. Si je la connaissais, si je connaissais
10 l'effet aujourd'hui, je peux vous dire que les
11 tarifs auraient été faits à partir de ces
12 informations-là. Mais on ne le connaît pas. Alors,
13 on a fait le choix de ne pas réviser notre cause
14 tarifaire.

15 Q. **[266]** Monsieur le Président, j'ai encore seulement
16 quelques questions. Je vais passer à la page 8 de
17 la présentation. Mais ensuite je vais retourner, il
18 y a un autre élément sur la page 7 que je vais
19 couvrir après. Mais d'abord à la page 8 à l'item
20 « mise à jour des tarifs ». J'ai une question de
21 précision par rapport à une réponse qui a été
22 donnée un peu plus tôt concernant la possibilité
23 qu'il y ait une révision des tarifs. Dans le texte
24 ici, c'est écrit « de transport et d'équilibrage
25 qui pourraient être modifiés en cours d'année

1 tarifaire ». J'ai cru comprendre, mais peut-être
2 que ma compréhension est erronée, que, dans une
3 réponse antérieure, il a été évoqué la possibilité
4 que les tarifs de distribution aussi puissent être
5 modifiés en cours d'année. Est-ce que c'est ce que
6 vous avez dit ou est-ce que vous laissez ouvert
7 comme possibilité ou non?

8 R. Alors, cet élément-là a été amené, si je ne me
9 trompe pas, par monsieur le président lors de
10 (inaudible)

11 Q. **[267]** Effectivement. Mais la réponse semblait
12 laisser cette porte ouverte. Ma question c'est plus
13 ce que Énergir pense par rapport à ça.

14 R. En fait, la question avait été amenée par l'ACEFQ,
15 si je ne m'abuse. Mais suite à une question
16 d'Énergir, nous avons demandé à l'intervenante,
17 est-ce que cette prévision-là se ferait en cours
18 d'année tarifaire, donc pendant l'année vingt vingt
19 (2020) ou vingt vingt et un (2021) ou avant les
20 audiences au trente et un (31) août. Et
21 l'intervenante avait répondu que sa suggestion
22 était de faire une révision avant les audiences et
23 non en cours d'année. C'est la précision que je
24 voulais vous amener.

25 Q. **[268]** D'accord. Toujours sur cette page, donc vous

1 parlez d'une révision du Plan d'approvisionnement à
2 l'automne vingt vingt (2020). Et vous avez précisé
3 tout à l'heure que ce serait, si j'ai bien compris,
4 vers le trente (30) novembre deux mille vingt
5 (2020). Est-ce que, au même moment ou vers le même
6 moment, est-ce que vous prévoyez également, donc je
7 comprends qu'il y aura cet exercice de révision,
8 procéder également à une révision des prévisions de
9 coûts d'Énergir pour l'année vingt vingt, vingt
10 vingt et un (2020-2021)?

11 R. Est-ce que vous parlez seulement des coûts
12 d'approvisionnement gazier ici?

13 Q. **[269]** En fait, non, des coûts en général. Puisque
14 s'il y a une révision du Plan d'approvisionnement,
15 cela amènera une révision des revenus, donc basé
16 sur une nouvelle projection des volumes. Ce que je
17 veux savoir, si dans votre planification si vous
18 envisagez vers cette même période voir, procéder à
19 une révision des coûts d'Énergir, donc pour qu'il y
20 ait une correspondance entre le moment où seraient
21 révisés les revenus et le moment où seraient
22 révisés les coûts?

23 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

24 R. Je vais peut-être juste rappeler que les coûts
25 d'Énergir, les dépenses d'exploitation, sont

1 établis selon la formule paramétrique des dépenses
2 d'exploitation. Donc, évidemment, les coûts sont
3 déjà en termes de dépenses d'exploitation, sont
4 déjà connus ou ont été déposés dans le cadre de la
5 cause tarifaire. Donc, il n'y aurait pas de
6 révision de coûts prévue au niveau des dépenses
7 d'exploitation anticipées à la suite de la mise à
8 jour du Plan d'approvisionnement.

9 Q. **[270]** Je vais revenir justement sur cette formule
10 paramétrique. Et c'est dans la logique de mes
11 questions à la page précédente, donc à la page 7 de
12 la présentation, les deux dernières phrases de
13 cette page 7 où vous expliquez qu'en vertu de la
14 formule paramétrique et aussi de la formule de
15 partage des trop-perçus et des manques à gagner,
16 dans ce cas-là, qui survient au moment du rapport
17 annuel, que cela vous incite à procéder en temps
18 réel à une gestion prudente des dépenses.

19 Donc, si vous anticipez que vos revenus
20 seront insuffisants par rapport à la prévision, je
21 comprends que ça vous incite à réviser à la baisse,
22 vos dépenses. Ceci, afin d'éviter d'être en
23 situation de manques à gagner que l'actionnaire
24 aurait à absorber en totalité.

25 Comment s'effectue le processus? Et à

1 quelle fréquence vous procédez à une réévaluation
2 des coûts des dépenses réelles par rapport à ce
3 que... par rapport à ce que la formule paramétrique
4 vous permettrait? Et si vous anticipez en temps
5 réel des baisses de revenus, comment est-ce que
6 vous procédez?

7 M. MICHEL VACHON :

8 Bien, en fait, je pense qu'on avait répondu à une
9 question à ce sujet-là...

10 Q. **[271]** Oui.

11 R. ... mais, grosso modo, sur une base mensuelle, on
12 analyse, évidemment, les résultats à l'interne
13 incluant les dépenses d'exploitation. Donc,
14 évidemment, c'est quelque chose qui est regardée
15 sur une base mensuelle.

16 Évidemment, pour l'année en cours et
17 l'année à venir, le nombre de clients va venir
18 influencer la formule paramétrique à laquelle on a
19 le droit, en termes de dépenses d'exploitation.
20 Donc, c'est un élément qu'on suit de près également
21 à l'interne.

22 Donc, depuis la COVID, évidemment, c'est un
23 élément qui est un peu plus sensible que par le
24 passé. Donc, ça fait partie de nos analyses
25 mensuelles qu'on regarde en termes de résultats.

1 Q. **[272]** Non, je sais. Effectivement, la question
2 avait été posée, mais je voulais vous faire répéter
3 ça pour faire le lien avec ce qui se trouve à la
4 page 8. C'est-à-dire est-ce qu'au moment de la
5 révision du plan d'approvisionnement, et donc de la
6 nouvelle projection des volumes, est-ce qu'il y
7 aurait un exercice spécial, différent de ce que
8 vous faites de mois en mois pour réévaluer vos
9 dépenses d'exploitation?

10 R. En fait, l'analyse que je parlais qu'on fait sur
11 une base mensuelle au niveau de l'analyse des
12 résultats et l'analyse des dépenses d'exploitation,
13 c'est vraiment pour fins de gestion interne, pour
14 fins de bien gérer nos dépenses puis l'évolution de
15 celles-ci compte tenu de la situation. Ce n'est pas
16 dans un contexte réglementaire de venir modifier un
17 tarif pour une croissance ou une décroissance du
18 nombre de clients.

19 Q. **[273]** Je comprends.

20 R. Je pense que ça serait un gros exercice à faire.

21 Q. **[274]** Je ne parle pas d'une modification tarifaire.
22 Je parle des opérations internes. C'est-à-dire que
23 vers le trente (30) novembre, vous aurez quelque
24 chose d'important, vous aurez une réévaluation, une
25 nouvelle projection des volumes.

1 Donc, est-ce qu'il est exact de comprendre
2 que cela devrait emmener, logiquement, de votre
3 part, à faire une révision au niveau interne, au
4 niveau opérationnel, des dépenses d'exploitation
5 qui soient comparables à l'importance de cette
6 information nouvelle que vous aurez sous la main
7 vers le trente (30) novembre deux mille vingt
8 (2020), quant aux projections de volume?

9 R. Peut-être juste une petite clarification à
10 apporter. Les volumes ne viennent pas influencer la
11 formule paramétrique des dépenses d'exploitation.
12 C'est bel et bien le nombre de clients qui vient
13 l'influencer.

14 Q. **[275]** Oui.

15 R. Donc, ce n'est pas dit qu'une révision du plan
16 d'approvisionnement qui sera fait à l'automne
17 prochain, va nécessairement amener une révision du
18 nombre de clients anticipés. Je ne peux pas me
19 projeter sur qu'est-ce que ça va donner, mais c'est
20 certain que, comme je le disais tantôt, on va quand
21 même suivre l'évolution, en courant d'année, pour
22 s'assurer qu'on gère bien nos dépenses.

23 Q. **[276]** Mais quand vous apprenez qu'il y a une
24 révision des volumes à la baisse, est-ce que vous
25 ne procédez pas à une réévaluation à la baisse des

1 dépenses pour ne pas vous retrouver en manque à
2 gagner?

3 Ma compréhension c'était ça. C'est que si
4 vous anticipez que vos revenus seront moindres, que
5 cette opération mensuelle consiste à tenter
6 d'éviter de vous retrouver en manque à gagner?

7 R. En fait, je vous ramènerais à la présentation. Les
8 deux impacts qui peuvent avoir un effet sur le
9 tarif, c'est les volumes et les coûts.

10 Q. **[277]** Oui.

11 R. Si on regarde la mise à jour des volumes. Comme je
12 le disais tantôt, au niveau de la formule
13 paramétrique des dépenses d'exploitation, ce n'est
14 pas sujet à la variation des volumes.

15 Donc, une baisse des volumes qui aurait
16 lieu avec la mise à jour du plan
17 d'approvisionnement à l'automne prochain ne va pas
18 venir changer le montant qu'Énergir a de
19 disponible, qui va découler, dans le fond, de la
20 formule paramétrique des dépenses d'exploitation.
21 Donc, il n'y a pas de lien à faire entre la formule
22 paramétrique des dépenses d'exploitation et les
23 volumes.

24 Q. **[278]** Mais que signifient les mots « gestion
25 prudente des dépenses »? Est-ce que ça ne signifie

1 pas que si vous voyez qu'il vous manquera de
2 l'argent vous allez couper des dépenses? C'est pas
3 ça que vous voulez dire par cette phrase?

4 Me VINCENT LOCAS :

5 Monsieur le Président, je l'ai calculé, là, je
6 pense qu'on est rendu à la troisième fois où on
7 pose la même question, puis il y a la même réponse
8 qui précède. Monsieur Vachon répond, je sais
9 pertinemment qu'il est capable d'y répondre, puis
10 de très bien y répondre, mais je vois aussi le
11 temps passer, il est déjà cinq heures moins trois
12 puis je peux juste supposer que la demi-heure de
13 maître Neuman est passée. La réponse a été donnée,
14 là.

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 Oui, ma dernière question, il semble que le témoin
17 n'a peut-être pas compris. Je cherchais à savoir
18 si... s'il ne coupait pas les dépenses elles-mêmes
19 si... si on voit en temps réel qu'on manquera de
20 revenus? Est-ce que c'est ça que vous faites? Que
21 signifient les mots « gestion prudente des
22 dépenses »?

23

24 M. MICHEL VACHON :

25 R. Je fais... je fais juste réitérer que la baisse des

1 revenus ou le manque de revenus, comme vous le
2 qualifiez, n'a pas d'impact sur l'enveloppe des
3 dépenses d'exploitation que l'entreprise a à sa
4 disposition. Quand on fait référence à la gestion
5 prudente de nos dépenses, on l'a dit dans la
6 présentation, c'est qu'on ne sait pas qu'est-ce qui
7 va se passer en deux mille vingt, vingt-et-un
8 (2020-2021), mais si je fais le parallèle avec deux
9 mille vingt (2020) on a une pression cette année
10 sur nos mauvaises créances, par exemple.
11 Évidemment, on a des clients qui sont en difficulté
12 financière, ça va amener une potentielle hausse au
13 niveau des mauvaises créances, donc des dépenses
14 d'exploitation. Donc, évidemment, pour ne pas aller
15 vers un manque-à-gagner en deux mille vingt (2020),
16 c'est là qu'on doit faire une gestion prudente de
17 nos dépenses. C'est à ce moment-là qu'on a mis
18 certains... certaines actions en branle. Par
19 exemple, je faisais référence au gel des embauches
20 temporaires qu'Énergir avait mis en place en deux
21 mille vingt (2020) pour palier à ce genre de
22 hausse-là.

23 Par contre, je réitère, il n'y a pas de
24 lien à faire entre la baisse des revenus potentiels
25 ou la baisse des volumes par rapport à la formule

1 des dépenses d'exploitation.

2 Q. [279] Mais je ne parlais pas de la formule, je ne
3 parlais absolument pas de la formule. Je parlais de
4 ce qui se passait concrètement, de mois en mois,
5 sur le terrain. Je ne parlais pas de la formule.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Maître Neuman, vous avez des compréhensions
8 différentes l'un et l'autre, d'après ce que je
9 constate. Vous avez la réponse et vous devez,
10 encore une fois, vivre avec. Et c'est drôle, mais
11 les notes sténographiques vont être très
12 répétitives et coûteuses, alors je vous inviterais
13 à mettre un terme à cette lignée pour qu'on puisse
14 procéder avec les interrogatoires... les questions
15 de la Régie, pardon.

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Alors c'était... c'était ma dernière question. Je
18 vous remercie beaucoup, Monsieur le Président,
19 Madame, Monsieur, les Régisseurs.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Merci, Maître Neuman. Donc, nous allons procéder
22 immédiatement avec les questions de la Régie.

23 Maître Cardinal.

24 INTERROGÉS Me AMÉLIE CARDINAL :

25 Q. [280] Oui, bonjour, merci. Amélie Cardinal pour la

1 Régie. Donc, ma première question va porter... bien
2 en fait ça tombe bien, là, la présentation est
3 encore affichée, donc je vous inviterais à aller à
4 la page 4 s'il vous plaît. Je vais faire un peu de
5 pouce sur une question qui a été posée par mon
6 confrère maître David par rapport à l'impact
7 anticipé de l'ordre de quarante-quatre millions de
8 dollars (44 M\$) au service de transport et
9 d'équilibrage. Donc, en fait, on a compris de votre
10 réponse que ce montant-là s'explique par la baisse
11 des volumes, le différentiel de lieu et la
12 saisonnalité expliquée en fin d'année. Donc, quel
13 serait le montant ou la pondération pour chacun de
14 ces éléments-là? Si c'était possible de le fournir
15 en engagement? Donc, est-ce que vous voulez que je
16 formule un engagement en bonne et due forme?

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui.

19 Mme CAROLINE PROVENCHER :

20 R. Je pense que j'ai bien compris, c'est-à-dire que
21 vous voulez savoir chacun des éléments de variation
22 qui affectent les services de transport et
23 d'équilibrage, que j'ai nommés précédemment, quelle
24 était la proportion de chacun de ces éléments-là.

25

1 Me AMÉLIE CARDINAL :

2 Q. [281] Oui, c'est bien ça, exactement.

3 R. Parfait.

4 Q. [282] Donc, si je ne me trompe pas ce serait

5 l'engagement 7, je crois? 5, Madame la Greffière?

6 Ah. O.K. Bon. Engagement 5. Parfait. Ensuite, si on

7 reste toujours dans cette page 4-là, ma question

8 porte... bien en fait ça vise à faire le lien avec

9 la prévision 4/8 que vous aviez déposée au dossier.

10 En fait, initialement Énergir prévoyait réaliser un

11 trop-perçu de huit cent trente-trois mille dollars

12 (833 000 \$) sur la base des données 4/8.

13

14 ENG-5 (Énergir) : Fournir la pondération de la

15 baisse des volumes pour chacun

16 des éléments de variation qui

17 affectent les services de

18 transport et d'équilibrage nommés

19 précédemment (demandé par la

20 Régie)

21

22 Avez-vous besoin que je vous réfère à la pièce où

23 on voit le huit cent trente-trois mille dollars

24 (833 k\$) ou vous me faites confiance?

25 R. Ça va aller. Oui, je me souviens bien du montant.

1 Merci.

2 Q. **[283]** Parfait. Donc, si on prend le huit cent
3 trente-trois mille dollars (833 k\$) du trop-perçu
4 initial prévu et qu'on considère les éléments de la
5 page 4, on aurait quel résultat pour deux mille
6 dix-neuf deux mille vingt (2019-2020) et par
7 service?

8 R. Alors, quand on parle du huit cent trente-trois
9 mille (833 k\$), c'est seulement ici le service de
10 distribution si ma mémoire est bonne et ce qui
11 affectait le...

12 Ce qui expliquait essentiellement le trop-
13 perçu était la baisse du coût du rendement et des
14 impôts sur la base de tarification qui avait été
15 expliqué. Les additions prévues dans les
16 investissements prévus au 4/8 étaient inférieures à
17 ce qui avait été prévu au dossier tarifaire, ce qui
18 nous amène à une baisse de la valeur de la base de
19 tarification. Donc, il en découle une baisse du
20 coût du rendement et des impôts au niveau du coût
21 de service.

22 Q. **[284]** Je vais simplement valider mon information
23 avec mon analyste. Merci. Excusez-moi.

24 Oui. Rebonjour. Donc, est-ce qu'on comprend
25 bien que le huit cent trente-trois mille dollars

1 (833 k\$), avec les données réelles, on arrive à un
2 manque à gagner d'environ deux millions de dollars
3 (2 M\$)? Avec les plus récentes données?

4 R. En fait, pas tout à fait. Le deux millions de
5 dollars (2 M\$) auquel vous faites référence qui a
6 été présenté dans notre présentation au tout début,
7 le deux millions de dollars (2 M\$) fait référence à
8 ce qui est anticipé en termes d'écart de revenus de
9 distribution donc qui serait éventuellement le
10 montant à récupérer des clients en deux mille
11 vingt-trois (2023) pour le découplage. Ça c'est
12 pris isolément.

13 Maintenant, ce qui était annoncé quand on
14 était à la prévision 4/8, il y avait le trop-perçu
15 de huit cent trente-trois mille (833 k\$), mais il y
16 avait aussi un effet du découplage qui était
17 favorable de seize millions (16 M\$). Ça veut dire
18 quand le 4/8 est ce qui est anticipé, il y a eu un
19 revirement là de dix-huit millions (18 M\$) au
20 service d'équilibrage .

21 Et puis ce qu'on anticipe à ce jour, compte
22 tenu des données plus à jour, c'est qu'on va être à
23 peu près à zéro. Il n'y aura pas de trop-perçu ou
24 de manque à gagner en distribution. C'est-à-dire
25 qu'on va toujours avoir notre écart au niveau de la

1 baisse du rendement et des impôts qui a été un peu
2 plus... Qui sera un peu plus important que ce qui
3 avait été anticipé au 4/8.

4 Par contre, comme on l'a expliqué
5 précédemment, on a la baisse des suppléments de
6 recouvrement là qui fait référence aux mesures
7 d'allégement qui ont été mises en place pour nos
8 clients, ça fait que ces deux éléments-là vont se
9 neutraliser l'un avec l'autre.

10 Évidemment, c'est... On est au niveau ici
11 là, ce qui fait qu'au niveau du trop-perçu manque à
12 gagner en distribution, on devrait être à peu près
13 neutres, puis au niveau des dépenses
14 d'exploitation, on a des plus, on a des moins qui
15 eux aussi se neutralisent les uns avec les autres.
16 Donc, c'est ce qui explique là le service de
17 distribution.

18 Q. **[285]** Parfait. Je vais passer maintenant à la page
19 8 de votre présentation. Je ne sais pas si vous
20 l'avez à votre écran. Oui?

21 R. Oui.

22 Q. **[286]** O.K. Parfait. Donc moi, ça n'apparaît pas,
23 mais ce n'est pas grave, je l'avais pris en note.
24 Donc, il n'y a pas de problème.

25 Donc, à la page 8 de la présentation, il

1 est indiqué que :

2 S'il est nécessaire, les tarifs de
3 transport et d'équilibrage pourraient
4 être modifiés en cours d'année, en
5 fonction des articles 12.1.2.1 et
6 13.1.2 pour refléter une baisse des
7 volumes.

8 Or, selon la compréhension de la Régie, les prix de
9 transport et d'équilibrage peuvent être ajustés,
10 mais pour refléter le coût réel d'acquisition.

11 Présentement, ce qui est dans les conditions de
12 service, à l'article 12.1.2.1, pour le prix du
13 transport. En fait, dans le bas, là, de l'article,
14 là, c'est indiqué que :

15 Les prix du transport peuvent être
16 ajustés périodiquement pour refléter
17 le coût réel d'acquisition.

18 Et c'est la même disposition, là, dans le cas du
19 tarif d'équilibrage à 13.1.2, où on prévoit que le
20 prix d'équilibrage peut être ajusté périodiquement
21 pour refléter les coûts réels des outils
22 d'équilibrage.

23 Donc, pouvez-vous commenter l'application
24 de ces articles dans le but de... pour refléter
25 également une variation dans les volumes?

1 R C'est une excellente question. Non pas que les
2 autres ne l'étaient pas, mais j'avoue que je me
3 gratte la tête un peu avec ce que vous venez de
4 mentionner. Je n'avais pas lu l'article de cette
5 façon. On prenait effectivement pour acquis qu'on
6 pouvait changer les tarifs en cours de route, mais
7 là, j'ai presque le goût de retourner la question à
8 mon avocat, mais je... voilà.

9 Q. **[287]** En fait, il n'y a pas de problème si jamais
10 maître Locas veut revenir peut-être plus tard avec
11 cette réponse-là à quelque part, pendant
12 l'audience. Je ne sais pas si je peux vous suggérer
13 de revenir, à la limite, en engagement?

14 Me VINCENT LOCAS :

15 Bien enfin, j'aurais plutôt peut-être offert la
16 plaidoirie là, qui est peut-être le forum le plus
17 approprié pour avoir la discussion de type
18 juridique ou réglementaire sur des conditions de
19 services et tarifs.

20 Si jamais il y a un souhait de la formation
21 d'entendre Énergir sur ce point en particulier, sur
22 l'interprétation des deux dispositions en question,
23 là. Quoique je comprends que la moitié est là, là.
24 Ici, on parle de volume, alors que la portion coût
25 réel d'acquisition, c'est un acquis, là, c'est ce

1 qui se trouve en ce moment dans le libellé des deux
2 dispositions, là.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Vous pourriez revenir effectivement en plaidoirie,
5 hein, Maître Cardinal, je pense que ce qu'offre
6 maître Locas semble bien.

7 Me AMÉLIE CARDINAL :

8 Bien, en fait, c'était pour illustrer, là, t'sais
9 là, comment on pourrait refléter la variation dans
10 les volumes également, donc, parfait.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Excusez-moi, Maître Cardinal, avant que vous ne
13 poursuiviez, le sténographe me signale que la
14 formulation de l'engagement 5 n'était pas vraiment
15 clair. Ça serait possible de reformuler, s'il vous
16 plaît?

17 Me AMÉLIE CARDINAL :

18 Oui, il n'y a pas de problème. Je vais retourner
19 dans ma liste.

20 LE PRÉSIDENT :

21 En attendant, Maître Locas, je pense que le panel 4
22 porte sur la tarification, alors si vous jugez plus
23 approprié d'avoir la réponse dans le cadre du panel
24 4, vous pourrez procéder dans ce cadre-là, sinon,
25 en plaidoirie, comme vous l'avez offert.

1 Me VINCENT LOCAS :

2 Ah, effectivement, s'il y a une possibilité
3 d'offrir, de fournir plutôt la réponse à la Régie
4 plus rapidement qu'attendre ce vendredi, parce que
5 finalement, on va plaider ce vendredi, on le fera.

6 LE PRÉSIDENT :

7 O.K. Merci.

8 Me AMÉLIE CARDINAL :

9 Parfait, donc l'engagement 5, je m'excuse, j'ai
10 comme du feedback dans mes écouteurs, donc c'est un
11 peu... ça me distrait un peu, mais bon, on garde le
12 focus.

13 Donc, l'engagement 5, ça serait de fournir
14 la pondération pour la baisse du volume... je
15 recommence : fournir la pondération de la baisse
16 des volumes du différentiel de l'impact de la
17 saisonnalité appliqués en fin d'année, du quarante-
18 quatre millions de dollars (44 M \$) de la page 4 de
19 la présentation.

20

21 E-5 (Énergir) : Fournir la pondération de la
22 baisse des volumes du
23 différentiel de la saisonnalité
24 appliquée en fin d'année, du
25 quarante-quatre millions de

1 dollars (44 M \$) de la page 4 de
2 la présentation.

3

4 Donc je vais poursuivre, ma prochaine question va
5 porter sur la disposition du CFR en transport en
6 lien avec l'harmonisation des prix pour les zones
7 Nord et Sud.

8 Q. **[288]** Donc, je vais vous référer à la pièce B-0120,
9 à la page 7, s'il vous plaît. Parfait, donc, à la
10 ligne qui commence par « Au trente (30) septembre
11 deux mille vingt (2020) », c'est un petit peu plus
12 bas. Je vais juste faire une petite vérification.
13 Je reviens, ça ne sera pas très long. Parfait. Ça
14 va être plutôt la page 7. Parfait. Ça commence à
15 « au trente (30) septembre » la ligne 19.

16 Au trente (30) septembre deux mille
17 vingt (2020), Énergir estime que le
18 solde du CFR s'élèverait à quinze
19 point sept millions de dollars
20 (15,7 M\$) et en le récupérant sur une
21 période de deux ans à compter du
22 premier (1er) octobre deux mille vingt
23 (2020), l'impact tarifaire serait
24 d'environ treize sous par mètre cube
25 (,13 ¢/m³) pour les années deux mille

1 vingt-deux mille vingt et un (2020-
2 2021) et deux mille vingt et un-deux
3 mille vingt-deux (2021-2022). Et les
4 données au dossier seront ajustées
5 suite à la décision sur le fond.

6 Pouvez-vous commenter la possibilité de récupérer
7 le solde du CFR sur une période plus longue, donc,
8 par exemple, quatre ans?

9 Mme CAROLINE PROVENCHER :

10 R. Franchement, on n'aurait pas d'enjeu à étaler la
11 période de récupération de cet écart-là. Alors, ça
12 pourrait être fait sur quatre ans. On essayait de
13 concilier... ici, c'est toujours ça le défi, là, de
14 concilier, rejoindre la bonne génération client
15 sans trop... en réduisant les impacts tarifaires.
16 On pourrait effectivement étaler la récupération
17 sur quatre ans sans problème.

18 Q. **[289]** Ma prochaine question va porter sur le plan
19 d'implantation des règles d'or en santé et
20 sécurité. En fait je vais vous parler un peu de la
21 décision qui a été rendue dans le cadre du rapport
22 annuel. Je ne sais pas si vraiment on a besoin de
23 l'afficher à l'écran. C'est pour mettre en
24 contexte. C'est que la Régie notait dans la
25 décision du rapport annuel qu'un plan

1 d'implantation des futures règles d'or était déjà
2 prévu par Énergir pour les prochains exercices.
3 Puis la Régie demandait à Énergir de lui fournir
4 dans le cadre des dossiers tarifaires son plan
5 triennal d'implantation des règles d'or en santé et
6 sécurité. Est-ce que le plan triennal
7 d'implantation est disponible actuellement?

8 M. MICHEL VACHON :

9 R. Je répondrais que je pense bien qu'il est
10 disponible. C'est vraiment une information qui est
11 circulée également dans l'entreprise. Il faudrait
12 par contre qu'on valide à l'interne auprès de notre
13 équipe de SST pour voir si ce plan-là est
14 disponible en ce moment.

15 Q. **[290]** Je vais juste valider une information s'il
16 vous plaît. Merci. Oui. Donc, en fait est-ce que ça
17 serait possible pour vous de vérifier s'il est
18 disponible, puis s'il est disponible de prendre
19 l'engagement de le déposer?

20 Mme CAROLINE DALLAIRE :

21 R. Oui, on va vérifier.

22 Q. **[291]** Parfait. Donc, je vais formuler l'engagement
23 numéro 6, qui est de vérifier la disponibilité du
24 plan triennal d'implantation des règles d'or en
25 santé et sécurité, et s'il est disponible de le

1 déposer.

2

3 E-6 (Énergir) : Vérifier la disponibilité du plan
4 triennal d'implantation des
5 règles d'or en santé et sécurité,
6 et s'il est disponible de le
7 déposer (demandé par la Régie)

8

9 Maintenant, je vais... Ma question va porter sur la
10 demande d'autorisation de nouvelles catégories
11 d'actifs, de façon plus générale. Je vais vous
12 référer à la décision D-2020-097, qui est toujours,
13 bon, la décision qui a été rendue au rapport
14 annuel. Mais cette fois-ci, je crois que ça serait
15 plus simple de l'afficher, ça serait beaucoup plus
16 pratique. À la page 19, donc, c'est la D-2020-097.
17 Parfait. À la page 19, c'est au paragraphe 54.
18 Bien, en fait, c'est 54, 55 là.

19 54, la Régie constatait qu'Énergir avait
20 déposé au dossier tarifaire 4119, donc dans le
21 présent dossier, un amendement à sa preuve pour y
22 inclure une demande d'autorisation concernant la
23 création de nouvelles catégories d'actifs en sus de
24 la demande de modification des taux
25 d'amortissements de ces actifs, originalement

1 déposés.

2 Et au paragraphe 55, la Régie reportait
3 dans notre dossier, sa décision finale concernant
4 le changement de pratiques comptables relatif aux
5 inspections par pistons racleurs. Et dans le
6 présent dossier, à la pièce B-0106, qui est une
7 révision de la pièce originale là qui a été révisée
8 le quinze (15) juin deux mille vingt (2020), à la
9 page 12. Et, là, Énergir... si on descend un petit
10 peu pour voir la demande pour la cause tarifaire,
11 parfait. Donc, Énergir demandait :

12 Pour la cause tarifaire deux mille
13 vingt, deux mille vingt et un
14 (2020-2021), Énergir demande à la
15 Régie[...]

16 Et le deuxième boulet là, c'est :

17 D'autoriser la création de nouvelles
18 catégories d'actifs et la modification
19 des taux d'amortissement des actifs de
20 distribution.

21 En fait, est-ce que cet ajout-là qu'on voit en
22 grisé là, doit être interprété par la Régie comme
23 une demande d'approbation de changement de
24 pratiques comptables par rapport aux inspections
25 par pistons racleurs pour deux mille vingt, deux

1 mille vingt et un (2020-2021)?

2 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

3 Oui, bonjour, Marie-Lemay Lachance pour Énergir. Je
4 me suis sentie interpellée par la question qui a
5 une certaine connotation juridique. Alors, loin de
6 moi l'idée de me faire un témoin aujourd'hui, mais
7 je pense, d'abord, que l'analyse doit se faire en
8 deux temps.

9 Alors, premièrement, la Régie doit décider
10 s'il y a effectivement eu un changement de
11 pratiques comptables. Énergir n'est pas de cet
12 avis-là, vous l'aurez peut-être compris à la
13 lecture de certaines réponses à des demandes de
14 renseignement.

15 Par contre, si la Régie était d'avis qu'il
16 y avait effectivement un changement de pratiques
17 comptables qui avait été opéré par Énergir, Énergir
18 vous demanderait de l'approuver.

19 Me AMÉLIE CARDINAL :

20 Parfait. Et qu'en est-il pour l'année deux mille
21 dix-neuf, deux mille vingt (2019-2020)?

22 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

23 Pouvez-vous préciser votre question? Je ne suis pas
24 certaine de comprendre.

25 Me AMÉLIE CARDINAL :

1 Oui, juste un instant, s'il vous plaît. Bonjour,
2 donc, on me dit à l'oreille que... En fait, en deux
3 mille dix-neuf (2019), la Régie a approuvé
4 exceptionnellement la catégorie pour les pistons
5 racleurs et là, la Régie comprend que pour deux
6 mille vingt, deux mille vingt et un (2020-2021),
7 Énergir demande la création de la nouvelle
8 catégorie. Donc, ce qui fait qu'il y a un « gap »
9 entre les deux. Donc, Énergir ne demande pas la
10 création pour pendant ce « gap-là ». Donc, c'est
11 pour avoir une précision à cet effet-là, là.

12 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

13 Je peux, peut-être, m'avancer quitte à revenir de
14 façon plus détaillée en argumentation. De toute
15 façon, je vois l'heure qui file. Essentiellement,
16 si effectivement la Régie jugeait qu'il y avait eu
17 un changement de pratiques comptables et qu'Énergir
18 se devait d'en demander l'approbation, ce qu'elle
19 n'a pas fait pour le moment. Mais, donc, si la
20 Régie jugeait qu'il y avait un changement de
21 pratiques comptables, Énergir, comme je vous le
22 dis, demanderait à la Régie de l'approuver. Cette
23 approbation-là, si on suit le principe de non
24 rétroactivité tarifaire, ne s'appliquerait que pour
25 le futur. Il appartiendrait à Énergir... et là,

1 encore une fois sous toute réserve et je me
2 permettrai de revenir en argumentation, si vous me
3 permettez, cette... cette situation-là ferait en
4 sorte qu'Énergir, pour... on va dire au rapport
5 annuel deux mille vingt (2020), devrait un peu
6 justifier ses actions a posteriori, un peu comme
7 elle l'a fait au rapport annuel deux mille dix-neuf
8 (2019). Alors je ne sais pas si je vous... si je
9 vous éclaire un peu à cet effet-là, mais à notre
10 avis la décision de la Régie sur une approbation de
11 changement de pratiques comptables ne pourrait
12 valoir que pour l'avenir. Ça ne viendrait pas pour
13 autant invalider les actions posées par Énergir par
14 le passé, en fait avant... avant que la Régie rende
15 sa décision, là, mais bref comme je vous dis je
16 pourrai revenir plus amplement en argumentation,
17 mais pour le moment c'est ce qui me vient en tête
18 comme piste de réflexion.

19 Me AMÉLIE CARDINAL :

20 Je vais juste vérifier quelque chose. Oui, en
21 fait... en fait une précision, là, pour notre
22 question. Ça ne vise pas nécessairement le
23 changement de pratiques comptables, mais c'est
24 davantage axé sur la création de la nouvelle
25 catégorie d'actif. Qu'en est-il pour deux mille

1 dix-neuf-deux mille vingt (2019-2020)?

2 Mme CAROLINE PROVENCHER :

3 R. Comme on l'a déjà mentionné en réponse DDR, c'est
4 que l'étude des taux est en fait réalisée aux cinq
5 ans. C'est sûr qu'entre les deux études il y a de
6 nouvelles activités et nouvelles catégories d'immo
7 qui se greffent et on les introduit à ce moment-là
8 par le biais de l'étude des taux. Donc, l'étude des
9 taux, la demande de catégorie qui est faite dans le
10 cadre du dossier tarifaire vingt vingt-et-un (2021)
11 vise les catégories d'immo qui ont été... qu'on
12 demande à être créées pour les cinq dernières
13 années, donc couvriraient l'année vingt vingt
14 (2020) elle aussi.

15 Q. **[i.]** Parfait, je vous remercie. Donc, je vais
16 passer à ma prochaine question. C'est par rapport
17 aux indices de qualité de service. Il y a un
18 tableau dans la preuve d'Énergir, qui présente les
19 indices de qualité de service et les conditions
20 d'accès au trop-perçu en distribution. C'est juste
21 une mise en contexte. On n'est peut-être pas obligé
22 de référer, Madame la Greffière, je crois que ça va
23 être correct. Au pire, si vous avez de la
24 difficulté on réfèrera, là, mais donc ça présente
25 les indices de qualité de service. Certains portent

1 sur la satisfaction de la clientèle, qui est
2 mesurée par sondage. Et pour d'autres indices, les
3 actions du Distributeur ont un impact. Par exemple,
4 quand on parle d'entretien préventif, réponse aux
5 urgences, la fréquence de lecture des compteurs ou
6 la procédure de recouvrement et d'interruption de
7 service.

8 Dans une réponse à la DDR d'OC - et là,
9 c'est la pièce B-0133 - et je crois que là ça
10 vaudrait la peine de l'afficher. C'est la réponse à
11 la question 9.1 aux pages... à compter de la page
12 15 et la réponse se termine à la page 16. Donc, la
13 question 9.1 c'était de fournir des détails sur les
14 effets encourus à ce jour et projetés sur la
15 pandémie sur quatre indicateurs de qualité de
16 service. Et à la page 16, on pouvait lire dans la
17 réponse, le premier paragraphe, là :

18 Dans le cadre de la réalisation du
19 programme d'entretien préventif, la
20 majeure partie des activités ont été
21 suspendues dès la mi-mars et ont
22 graduellement repris à partir du 11
23 mai 2020 en fonction des décisions de
24 la santé publique et du gouvernement
25 du Québec.

1 Pouvez-vous commenter l'évolution de la situation
2 dans le contexte de la pandémie jusqu'à aujourd'hui
3 par rapport à la qualité du service et à la
4 satisfaction de la clientèle, y compris sur un
5 possible impact sur l'évolution des indices de
6 qualité de service?

7 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE :

8 R. Bien alors, je vais me lancer sur un premier
9 élément de réponse quant à la satisfaction de la
10 clientèle. Je ne dirais pas qu'il n'y a pas une
11 certaine inquiétude là lors de la pandémie de
12 l'arrêt des opérations là qu'il pourrait y avoir un
13 impact sur la satisfaction de nos clients, mais
14 suite évidemment...

15 Quand on est allés sonder les clients suite
16 à la pandémie, aux fermetures je devrais plutôt
17 mentionner là, donc à partir du onze (11) mai, mois
18 de juin, donc les signes qui nous ont été envoyés
19 par les réponses au sondage sont très positifs là.

20 Donc, on ne voit pas d'impact là notable au
21 niveau de la satisfaction de la clientèle. On a une
22 très bonne réponse de la plupart des segment de
23 clients. Donc, on a été rassurés là à cet effet-là.
24 Donc, pour nous, c'est somme toute très positif et
25 témoigne de la façon dont on a su gérer la crise à

1 travers nos opérations et nos communications avec
2 les clients.

3 Q. **[292]** Oui. Est-ce qu'il y a certaines facettes de
4 la qualité du service qui posent un défi
5 particulier?

6 Mme CAROLINE PROVENCHER :

7 R. Est-ce que vous parlez d'un indice en particulier?
8 Vous référez... Quand vous dites « une facette »
9 est-ce que vous voulez dire un indice ou...

10 Q. **[293]** Je crois que c'est en général.

11 R. En général, donc, bien quand on regarde tous nos
12 indices, donc c'est sûr qu'on les a suivis de près
13 pendant la pandémie. On les suit toujours de près,
14 mais là, raison plus, on avait vraiment... On était
15 très attentifs à tout ça.

16 Ce qu'on voyait c'est... Bon, il y avait au
17 niveau de la satisfaction de la clientèle. Mon
18 collègue vient d'en parler, mais il y avait...
19 C'est peut-être l'entretien préventif qui a posé le
20 plus grand défi au niveau du nombre d'activités,
21 parce que l'indice est mesuré en termes de nombre
22 d'activité à réaliser et lorsqu'on s'est retrouvés
23 en pandémie, avec l'arrêt complet, c'est sûr qu'il
24 y a des activités qui n'ont pas été faites. Donc on
25 s'est assurés toujours de l'intégrité du réseau,

1 mais il y a certains tests où certaines sorties qui
2 elles n'ont pas été priorisées et là, des dernières
3 discussions que j'ai eues avec notre équipe
4 d'ingénierie, tout est repris.

5 Donc, est-ce qu'on va atteindre un résultat
6 à cent pour cent (100 %) là? Je vous soumetts que
7 peut-être pas cette année, parce que justement, on
8 a décidé de prendre action, puis de prioriser
9 certains éléments, mais je comprends de nos équipes
10 que tout va bien, puis qu'on devrait atteindre un
11 niveau quand même satisfaisant là.

12 Donc, c'était vraiment l'entretien
13 préventif qui était peut-être l'élément le plus
14 délicat là dans tous nos indices. Pour le reste, ça
15 va très bien au niveau des indices.

16 Q. **[294]** Puis par rapport justement aux activités
17 d'entretien préventif, ça serait quoi l'impact,
18 selon Énergir, d'une possible diminution des
19 volumes, puis des revenus sur cette activité?

20 R. J'aurais tendance à vous dire que je ne vois pas
21 d'impacts. On n'en voit pas d'impacts sur
22 l'entretien préventif si les volumes baissent ou le
23 nombre de clients diminue. On va toujours s'assurer
24 que notre réseau est en parfaite santé. Donc, c'est
25 sûr que ce n'est pas un endroit où on va couper.

1 Donc, ces activités-là demeurent. Le seul souci en
2 question de pandémie, c'est est-ce qu'on pouvait
3 sortir sur le terrain pour les faire, mais là
4 maintenant qu'on peut le faire, il n'y a pas de
5 diminution des activités de ce côté-là.

6 Q. **[295]** O.K. Je vais juste prendre une minute. Merci.

7 Ma prochaine question va porter sur... En
8 fait, la pièce révisée sur les faits saillants de
9 la cause tarifaire qui est la pièce B-0164, à la
10 page 7. Merci beaucoup pour l'affichage, Madame la
11 Greffière.

12 Donc, la Régie constate la hausse tarifaire
13 de trois points soixante-dix-sept pour cent
14 (3,77 %) a été révisée à trois point quatre-vingt-
15 sept pour cent (3,87 %).

16 Toutefois, l'impact sur la facture, en
17 considérant le service de fourniture reste le même
18 et la Régie comprend que l'ajustement du vingt (20)
19 août ne tient pas compte de l'impact de la décision
20 D-2020-96 qui a été rendue dans le présent dossier,
21 dans laquelle la Régie a autorisé un amortissement
22 accéléré du compte d'écart pour la fourniture du
23 gaz qui entraîne un remboursement de vingt-six
24 point neuf millions de dollars (26,9 M \$) à la
25 clientèle pour refléter le coût réel d'acquisition

1 du gaz. Est-ce que cette compréhension est bonne?

2 Mme CAROLINE DALLAIRE

3 R. Effectivement, les chiffres ici ne tiennent pas
4 compte de l'amortissement accéléré, vous avez tout
5 à fait raison, donc, c'est le prix du gaz de réseau
6 qui était prévu à la cause tarifaire, là, dès le
7 départ, dans le plan d'approvisionnement gazier.
8 Que ce soit pour deux mille dix-neuf deux mille
9 vingt (2019-2020) ou deux mille vingt deux mille
10 vingt et un (2020-2021). Je ne vous réexpliquerai
11 pas la mécanique, je pense qu'on a eu une grande
12 discussion là-dessus, tout à l'heure.

13 Mais peut-être vous dire, là, qu'il y a des
14 tests qui ont été faits quand on a mis à jour la
15 pièce, c'est que l'impact sur la facture, la
16 variation était vraiment minime en ne modifiant pas
17 le prix de la fourniture, là, seulement les prix de
18 distribution et ça faisait... je pense que ça n'a
19 pas été modifié parce que l'effet était trop
20 marginal, ce n'était pas visible sur les tarifs que
21 vous voyez ici.

22 Q. **[296]** Je vais juste voir si on a besoin d'un
23 engagement à cet effet-là, merci. Parfait, donc, on
24 n'aura pas d'engagement pour faire suite à la
25 question.

1 Ma dernière question, en fait, va porter
2 sur la position concurrentielle, c'est en lien, en
3 fait, avec la position concurrentielle du gaz.

4 Je vais vous référer à la pièce C-
5 FCEI-0019, donc, c'est la preuve de la FCEI, à la
6 page 7. Parfait?

7 Donc, en gras, ce qu'on voit, c'est la
8 recommandation de la FCEI qui recommande que la
9 valeur des droits d'émission du marché du carbone
10 soient reflétés dans l'évaluation de la position
11 concurrentielle du tarif 4.7.

12 Pouvez-vous commenter, quant à la
13 faisabilité de cette position de la FCEI?

14 M. MARC-ANTOINE BELLAVANCE

15 R Oui, je pourrais peut-être commencer par dire,
16 donc, un des éléments de la position
17 concurrentielle au tarif 4.7 qui est présenté dans
18 le document qu'on a sous les yeux, tantôt, au
19 niveau du plan d'approvisionnement, n'impacte pas
20 les modèles pour les prévisions de volume qu'on a
21 dans... qu'on présente devant vous.

22 Donc, on se rappelle que pour les clients,
23 au tarif 4.7, c'est une prévision qui sera au
24 niveau client par client, donc, la prévision ne
25 dépend pas de la position concurrentielle.

1 Par contre, je pense qu'Énergir comprend
2 bien la position de la FCEI. La complexité ici
3 vient établir quel montant on pourrait attribuer au
4 droit d'émission, étant donné que les stratégies
5 peuvent être différentes d'un client à l'autre,
6 pour acquérir ces droits d'émission, qu'avec toute
7 la notion d'allocations gratuites qui sont offertes
8 aussi, qui dépendent des secteurs d'activités dans
9 lesquels le client évolue. Donc, ça amène une
10 complexité additionnelle à déterminer le prix des
11 droits d'émission et la proportion sur la facture
12 des clients.

13 Par contre, il y aurait sans doute une
14 possibilité de trouver une mécanique, somme toute,
15 une approximation, je dirais, relativement précise
16 qu'on pourrait essayer d'amener comme à titre
17 d'information dans la preuve, là.

18 Donc, je pense qu'il faudrait juste
19 qu'Énergir se penche sur la question dans les
20 prochaines semaines, prochains mois, pour
21 déterminer quelle serait la façon, peut-être la
22 plus juste de refléter le prix du SPEDE dans la
23 position concurrentielle 4.7, mais il y a somme
24 toute une complexité à le faire.

25 Q. [297] Je veux juste valider un dernier élément.

1 Merci pour votre réponse. Donc, on comprend que
2 vous avez répondu en lien avec la prévision de la
3 demande, puis on va peut-être poursuivre, mais avec
4 le panel 3, là, plus tard, plus par rapport au plan
5 d'approvisionnement. Donc, ça complète mes
6 questions. Merci beaucoup.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci, Maître Cardinal. Donc, il reste quelques
9 brèves questions. Gardez espoir. Ma collègue a des
10 questions.

11 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

12 Mme ESTHER FALARDEAU :

13 Q. **[298]** Oui. De très très courtes questions, donc...

14 LE PRÉSIDENT :

15 Et j'en aurai deux petites également. Vous allez
16 voir, c'est inoffensif.

17 Mme ESTHER FALARDEAU :

18 D'accord.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Allez-y.

21 Mme ESTHER FALARDEAU :

22 Q. **[299]** Écoutez, c'est une question pratico pratique
23 là. Si éventuellement le scénario défavorable était
24 retenu, qu'est-ce que ça impliquerait au niveau des
25 délais de travail pour Énergir? On prend pour

1 acquis que toute autre chose est égale par
2 ailleurs. C'est-à-dire que la Régie est efficiente
3 dans la production de ses décisions, donc il n'y a
4 pas de délai à ce moment-là. Mais, au niveau du
5 travail requis, qu'est-ce que ça impliquerait?
6 Voilà!

7 Mme CAROLINE PROVENCHER :

8 R. C'est sûr que ce serait différent si la Régie
9 optait pour, par exemple, le scénario défavorable.
10 On a déjà fait un bon travail au départ là puis
11 c'est ce qui vous a été présenté dans... en annexe
12 dans le Faits saillants. C'est-à-dire qu'au niveau
13 des revenus, on est allé vraiment de façon précise.
14 Alors, on pourrait partir de ça. Puis ce qu'on a
15 fait pour évaluer les impacts sur le plan d'appro a
16 été fait à la marge. C'est fait qu'on pourrait y
17 aller vraiment en utilisant ce qui vous a été
18 fourni dans les Faits saillants.

19 Donc, c'est comme des ajustements à la
20 marge, il nous resterait donc à rouler des tarifs
21 là parce que là, comme on vous le disait, étant
22 donné les délais, on n'a pas eu le temps de rouler
23 les délais.

24 Évidemment, si on allait vers le COVID-A ou
25 le COVID-B. Bon, le COVID-B, on vous l'a dit

1 précédemment, ça nous semble un peu agressif là
2 comme scénario.

3 Le COVID-A, il a été fait vraiment à plus
4 haut niveau. Ce scénario-là demanderait beaucoup
5 plus de travail là, on parle d'un bon deux semaines
6 de travail à réaliser à l'interne.

7 Q. **[300]** D'accord. Et pour le scénario défavorable,
8 c'est marginal. Le délai serait minime, c'est ce
9 que je comprends.

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. **[301]** Merci.

12 Mme CAROLINE DALLAIRE :

13 R. Si vous en avez un à choisir, je vous dirais que
14 c'est celui-là qu'on...

15 Q. **[302]** Oui, c'est ça.

16 R. Si vous voulez changer la cause, c'est celui-là
17 qu'on choisirait là, en termes de travail.

18 Q. **[303]** Juste une courte question sur la formule
19 paramétrique là. Il y a un facteur de la formule
20 qui tient compte de la croissance de la clientèle
21 et puis, selon le scénario défavorable là ou
22 favorable, c'est... vous anticipez une croissance
23 de la clientèle de un point douze (1,12 %), puis
24 défavorable, bien ça tombe à point huit pour cent
25 (0,8 %). Je me demandais : est-ce que vous avez les

1 chiffres, les derniers chiffres du nombre de
2 clients pour mettons fin août ou fin juillet? Est-
3 ce que... il me semble que je ne les ai pas
4 retrouvés là. J'ai retrouvé des chiffres sur les
5 volumes, mais pas sur le nombre de clients. Est-ce
6 que c'est quelque chose que vous pouvez produire
7 ça, vos derniers estimés ou votre dernier décompte
8 du nombre de clients?

9 R. Oui. Bien, en fait, on a le réel à chaque fermeture
10 des livres mensuellement, on a le réel. Donc, le
11 dernier réel qu'on a en date d'aujourd'hui est
12 celui du trente et un (31) juillet. Alors, on
13 pourrait fournir ces données-là.

14 Ce qu'on observe... ceci étant dit, ce
15 qu'on observe jusqu'à maintenant, c'est que le
16 nombre de clients pour cette année ne semble pas
17 être affecté, même pas significativement là.

18 Q. **[304]** D'accord. Mais, pourriez-vous les produire
19 pour que ce soit déposé en preuve là.

20 R. Oui, ce ne serait pas un problème.

21 Q. **[305]** Je vous remercie. Donc, ça, est-ce que ça
22 forme un engagement, Mesdames et Messieurs?

23 Me VINCENT LOCAS :

24 Oui, engagement numéro 7.

25

1 LE PRÉSIDENT :
2 Oui, engagement numéro...
3 Me VINCENT LOCAS :
4 7.
5 LE PRÉSIDENT :
6 7, Madame la Greffière?
7 LA GREFFIÈRE :
8 7. Oui. Oui. Est-ce que ça pourrait être reformulé
9 comme il faut, Madame Falardeau, s'il vous plaît?
10 Mme ESTHER FALARDEAU :
11 Alors, produire le dernier décompte du nombre de
12 clients.
13 LA GREFFIÈRE :
14 Merci.
15 Mme ESTHER FALARDEAU :
16 En fin du mois d'août, j'imagine, fin... Merci
17 beaucoup.
18
19 E-7 (Énergir) : Fournir le dernier décompte du
20 nombre de clients au 31 juillet
21 2020 (demandé par la Formation)
22
23 LE PRÉSIDENT :
24 Alors, ça complète, Madame Falardeau, oui?
25 Questions, Collègues?

1 Mme CAROLINE PROVENCHER :

2 R. Excusez-moi.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Bon.

5 R. Je dirais peut-être au trente et un (31) juillet
6 parce que le trente et un (31) août ça risque
7 d'aller peut-être en début de semaine prochaine
8 alors...

9 Mme ESTHER FALARDEAU :

10 Q. **[306]** Parfait, donc au trente et un (31) juillet.
11 Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Q. **[307]** Une question de précision. Et vous me direz
14 si je suis à la bonne place pour poser la question,
15 si c'est le bon panel. Vous nous demandez dans
16 votre demande de prendre acte de l'importance
17 d'économies potentielles des travaux intégrés
18 demandés à la décision D-2018-080 et de s'en
19 déclarer satisfaite. Lorsqu'on a regardé
20 l'information on constate que c'est un gros projet,
21 ça réfère à trois projets et on se posait la
22 question : bon, vous avez... vous avez fait le
23 suivi demandé. Est-ce qu'il y a lieu de faire un
24 suivi plus long afin de raffiner la précision du
25 taux d'économies potentielles de trente pour cent

1 (30 %) ou si vous jugez que ce qui est fait à ce
2 jour est suffisant? Parce qu'on voit les trois
3 projets, puis il y a un écart considérable avec les
4 montants, donc on se posait la question : est-ce
5 que c'est suffisant selon vous ou on devrait
6 prolonger un petit peu le suivi? Laissez-vous
7 aller, il n'y a pas de piège, c'est juste pour
8 savoir si la donnée est suffisante aux fins de la
9 décision. Ouvrir votre micro, Madame Dallaire, je
10 crois.

11 Mme CAROLINE DALLAIRE :

12 R. Je vous propose de soumettre cette question-là au
13 panel. Il y avait une personne sur le panel, je
14 pense que c'est numéro 5, sur... le nouveau panel
15 qui a été ajouté sur les programmes commerciaux. Il
16 y a un panel... il y a une personne sur ce panel-là
17 qui pourra répondre à votre question.

18 Q. **[308]** Excellent. Dernière... merci. Alors dernière
19 question. Vous avez parlé... vous savez, j'ai posé
20 la question au président ce matin lorsqu'on
21 explorait ce que la... je crois que c'est l'ACEFQ
22 qui parlait : bon, est-ce qu'on peut mettre les
23 chiffres à jour en cours d'année ou quoi que ce
24 soit? Et le président a répondu : écoutez, s'il
25 arrive quelque chose de très, très disproportionné

1 évidemment il va se passer quelque chose. Mais...
2 et là, j'ai dit : est-ce que... est-ce que... dans
3 la question je parlais d'une... du prochain dossier
4 tarifaire. Et vous, je vous ai entendue dire tout à
5 l'heure dire que vous étiez à travailler fort,
6 fort, fort sur le rapport annuel au cours de
7 l'automne. Et vous avez parlé aussi que vous avez
8 travaillé fort, fort, fort sur la prochaine cause
9 tarifaire. Est-ce qu'elle est prévue dans les mêmes
10 délais ou vous prévoyez un dépôt antérieur que la
11 période régulière?

12 R. Vous parlez de la cause tarifaire, la prochaine
13 cause tarifaire?

14 Q. **[309]** Vingt et un, vingt-deux (2021-2022), vingt-
15 vingt-et-un (2021)...

16 R. Pour l'instant, c'est prévu être dans les... le
17 même calendrier qu'habituellement, donc je vous
18 dirais au printemps, là, début avril et début mai.

19 Q. **[310]** Au début avril, début mai. Donc, j'ai pas
20 d'autres questions. Ça devrait compléter. Je ne
21 vois aucune main se lever autour de moi. Et je
22 tiens à remercier le panel. Nous avons fait le
23 tour, donc tout le monde est libéré sauf...

24 Me VINCENT LOCAS :

25 Monsieur le Président, est-ce que vous...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Maître Locas, vous avez une précision, oui?

3 RÉINTERROGÉS PAR Me VINCENT LOCAS :

4 Q. **[311]** Bien peut-être une petite question de
5 précision à poser à madame Dallaire en lien avec la
6 question que madame la régisseuse Falardeau lui a
7 demandée en lien avec l'utilisation du scénario
8 défavorable. Madame Dallaire, si on utilisait le
9 scénario défavorable est-ce qu'il y aurait aussi
10 une mise à jour au niveau des investissements? Oui,
11 je dis madame Dallaire, en fait je pense que c'est
12 madame Provencher qui avait répondu à la question,
13 là.

14 Mme CAROLINE DALLAIRE :

15 R. En fait, je peux répondre. Non, si on utilisait le
16 scénario défavorable, ce qu'on vous soumet c'est de
17 faire un ajustement à la marge comme celui présenté
18 à l'annexe des faits saillants révisés parce qu'on
19 ne voit pas de modification sur la base de
20 tarification. Donc, non, les investissements ne
21 seraient pas modifiés à ce moment-là.

22 Q. **[312]** Parfait, merci. Je voulais juste m'assurer
23 que tout le monde soit au diapason sur les tenants
24 et aboutissants de l'utilisation d'un scénario
25 défavorable. Je vous remercie.

1 LE PRÉSIDENT :
2 Alors ça complète?
3 Me VINCENT LOCAS :
4 Oui. Je suggère peut-être des petites questions
5 d'intendance avant qu'on se quitte pour... j'allais
6 dire pour la nuit, mais pour... pour la soirée.
7 LE PRÉSIDENT :
8 Je peux libérer les témoins, je présume, avant que
9 maître Hamelin et vous parliez.
10 Me VINCENT LOCAS :
11 Oui, oui.
12 LE PRÉSIDENT :
13 Sauf monsieur...
14 Me VINCENT LOCAS :
15 Sauf monsieur Bellavance.
16 LE PRÉSIDENT :
17 ... Bellavance. Qui est allé chercher des nouveaux
18 écouteurs, en passant, hein.
19 Me VINCENT LOCAS :
20 Qui va être de retour au panel 5.
21 LE PRÉSIDENT :
22 C'est ça.
23 Me VINCENT LOCAS :
24 Oui.
25

1 LE PRÉSIDENT :

2 C'est très bien. Ça tape un peu les cheveux, mais
3 c'est pas grave. Alors avant les questions
4 d'intendance, Maître Hamelin, vous aviez annoncé
5 vos questions d'intendance. Alors on vous écoute.

6 DISCUSSION

7 Me PAULE HAMELIN :

8 Oui, bien je m'excuse de... d'en rajouter sur une
9 journée qui a été bien longue, là, pour tout le
10 monde. Je vais prendre juste deux petites minutes.
11 Je voudrais revenir sur la question du report de
12 l'audience parce que j'ai... nous avons pensé à
13 votre proposition, puis je veux juste soulever à la
14 Régie un enjeu d'équité, là. On ne veut pas faire
15 les difficiles, mais je voulais juste vous
16 expliquer qu'ici on se trouve à avoir... à être
17 juste deux intervenants à plaider vendredi. Ça veut
18 dire donc que là Énergir va plaider. L'ACIG n'aura
19 presque pas de temps pour réagir, va devoir plaider
20 par la suite. Et les intervenants, eux, ont
21 techniquement presque deux semaines pour revoir le
22 plan d'argumentation qu'Énergir va déposer.

23 Et, également, dès qu'on aura plaidé, ça
24 veut dire qu'Énergir aura presque deux semaines,
25 aussi, à la réplique, pour voir à répondre aux

1 argument de l'ACIG. Ça me semble difficile au
2 niveau de l'équité.

3 Et dans ce contexte-là, puisque vous avez
4 dit qu'il n'y avait pas d'impact au niveau de la
5 décision de reporter au dix-huit (18), je pense
6 qu'en toute logique, on devrait plaider tout le
7 monde le dix-huit (18), ce qui serait la même chose
8 pour tout le monde.

9 Donc, je voulais soulever ça et j'apprécie
10 beaucoup le fait que la Régie reconnaisse qu'on
11 veule plaider de façon verbale puis qu'on essaie de
12 faire des aménagements nécessaires pour trouver une
13 solution. Mais l'idée de plaider et que les autres
14 intervenants aient deux semaines après. Bon, la
15 question de la réplique nous pose problème.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Je vois. Et si... Est-ce que vous parlez aussi pour
18 la plaidoirie d'Énergir?

19 Me PAULE HAMELIN :

20 Je laisserai mon confrère plaider pour dire ce
21 qu'il en pense pour la plaidoirie d'Énergir.

22 J'imagine qu'il va vous dire peut-être la même
23 chose que ce que je viens de vous dire. Alors, je
24 pourrais comprendre qu'il ne veule pas plaider le
25 vendredi et qu'on fasse ça tout le monde le dix-

1 huit(18). Je comprendrais sa position là-dessus
2 parce que c'est ce que je viens de vous plaider
3 pour ma paroisse.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Alors, on va écouter la paroisse voisine.

6 Me VINCENT LOCAS :

7 Bien, regardez, on...

8 LE PRÉSIDENT :

9 Voulez-vous revenir demain, Maître Locas...

10 Me VINCENT LOCAS :

11 ... les temps changent... Bien... je... je...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Voulez-vous qu'on termine là-dessus?

14 Me VINCENT LOCAS :

15 Je vous dirais que j'ai beaucoup de personnes à qui
16 parler et des agendas aussi à regarder. Puis c'est
17 des disponibilités. Puis on ne s'en cache pas là.

18 Déjà passer en une journée l'ensemble des

19 argumentations autant d'Énergir que des

20 intervenants. Je vous dirais même que la réplique,

21 à ce moment-là sera en jeu dans le sens où on le

22 sait là, très souvent Énergir va plaider à neuf

23 heures (9 h). Par la suite, les intervenants vont

24 plaider puis on arrive à quatre heures (4 h), en

25 fin de journée, et on n'a toujours pas eu la chance

1 de répliquer.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Hum.

4 Me VINCENT LOCAS :

5 Et il faut quand même attendre le lendemain et
6 lorsque c'est un week-end et c'est la fin de
7 l'audience, plaider par écrit. Pas plaider par
8 écrit, mais plutôt répliquer par écrit, pardon.

9 Donc, je sais que ce n'est pas tout le
10 monde qui est très chaud à ces idées-là de déposer
11 de la documentation écrite pour faire valoir ses
12 arguments, mais ça risque d'être un fait pareil.
13 Donc, oui, je pense que c'est une très bonne idée,
14 je vais prendre... puis je vais également consulter
15 ma collègue, maître Lemay-Lachance, pour voir ce
16 qui serait le plus optimal pour tout le monde.

17 Ceci dit, j'avais également trois petits
18 points...

19 LE PRÉSIDENT :

20 Oui, juste avant, sur ce contenu, Maître Hamelin ne
21 semblait pas contre le fait que vous procédiez
22 vendredi, hein? Ne négligez pas son point de vue
23 également.

24 Me VINCENT LOCAS :

25 Oui. Je sais après ça qui (inaudible)... Elle a...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Elle n'a pas de problème.

3 Me VINCENT LOCAS :

4 Ce n'est pas un problème. Elle ne voulait pas
5 plaider à ma place ni faire des représentations à
6 ma place, mais effectivement si Énergir a à plaider
7 ce vendredi et qu'on attend après ça, le dix-
8 huit(18), bien il y a tout un délai qui nous
9 sépare.

10 Un long week-end c'est une chose et Énergir
11 était prêt à faire ça pour faciliter la vie de tout
12 le monde, que ça soit de manière orale ou écrite.
13 Mais une semaine ou plus... En fait, plus d'une
14 semaine là, on parle de littéralement deux semaines
15 de différence, c'est une autre paire de manches là,
16 ici, là.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, on se reparle là-dessus demain. Vous pouvez
19 poursuivre avec vos représentations autres.

20 Me VINCENT LOCAS :

21 Oui. Très, très rapidement. En fait, juste pour
22 vous annoncer que la présentation du panel 3 de
23 demain matin a été déposée. Ça me permet,
24 également, peut-être de faire un petit message
25 d'intérêt. Si jamais les participants à l'audience,

1 les autres... les intervenants, en fait, avaient
2 des documents à déposer et qu'on dépasse les heures
3 de SDE pour faire le dépôt, ça serait toujours
4 apprécié d'avoir des copies de courtoisie comme un
5 peu Énergir l'a fait ce week-end là. Ne serait-ce
6 que ça va permettre de consulter le tout en vue des
7 audiences de la journée. Et j'ai confiance en la
8 collaboration pleine et entière de mes confrères et
9 consoeurs sur ce point.

10 Et, finalement, je sais qu'il y avait une
11 question pour le panel numéro 3 de demain matin, la
12 question du huis clos. Je comprenais que dans
13 l'éventualité où maître Turmel n'avait pas de
14 question ou qu'il avait l'utilité d'utiliser des
15 données confidentielles, le huis clos serait
16 potentiellement pas nécessaire, tout simplement là.

17 LE PRÉSIDENT :

18 C'est ça, mais on n'a pas le retour de maître
19 Turmel, mais là je le vois apparaître. Mais de
20 toute manière, on va commencer...

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 (inaudible)... (inaudible)... Excusez-moi, Monsieur
23 le Président, si vous me le permettez. Pour
24 répondre à la question de maître Locas.

25 Effectivement, après consultation avec notre

1 analyste, on n'aura pas besoin d'un huis clos
2 puisque les questions que l'on a ne portent pas sur
3 de l'information confidentielle.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Donc, c'est un très grand pas en avant. Alors, on
6 va pouvoir procéder immédiatement avec le panel 3
7 public et ça va bien procéder. Ça vous satisfait,
8 Maître Locas?

9 Me VINCENT LOCAS :

10 On va éviter des étapes effectivement. Bien on va
11 tout simplement éviter les pauses et mettre tout ça
12 en mode huis clos. Alors, vous m'en voyez heureux.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Et voilà.

15 Me VINCENT LOCAS :

16 Et je remercie maître Turmel de sa collaboration et
17 également de faire cet effort-là, pour ensuite que
18 le tout se fasse de manière la plus efficace
19 possible.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Est-ce que ça complète?

22 Me VINCENT LOCAS :

23 Ça fait le tour pour moi.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Bon. Alors, il ne reste qu'à vous remercier tous.

1 Ça a été une journée très chargée, mais avec les
2 circonstances on peut dire que c'est un vif succès.
3 Et je veux particulièrement remercier l'équipe de
4 sténographes. Il y a beaucoup de monde dans l'ombre
5 qui travaille actuellement, ainsi que notre
6 greffière qui a été très vite sur le piton, comme
7 qui dirait, dans le sens que les pièces
8 apparaissaient avant que vous ayez le temps de
9 parler. Alors, merci Madame la Greffière et une
10 bonne journée. On se revoit demain à neuf heure
11 (9 h), merci.

12

13 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

14

1 SERMENT D'OFFICE :

2 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
3 certifie sous mon serment d'office, que les pages
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription
5 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
6 moyen du sténomasque d'une retransmission en
7 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

8

9 ET J'AI SIGNE:

10

11

12

13

Sténographe officiel. 200569-7